



COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE.

MÉMOIRES DE WARWICK.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue des Mathurins St.-Jacques, n°. 14.

MÉMOIRES

DE

SIR PHILIPPE WARWICK

SUR LE RÈGNE DE CHARLES Ier,

ET CE QUI S'EST PASSÉ DEPUIS LA MORT DE CHARLES Ier
JUSQU'A LA RESTAURATION DES STUART.



A PARIS,
CHEZ BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, N°. 57;
A ROUEN,
MÊME MAISON DE COMMERCE,
RUE GRAND-PONT, N°. 73.
1823.

NOTICE

SUR

SIR PHILIPPE WARWICK.

Les grandes révolutions ont deux classes d'ennemis, ceux qui n'en veulent pas le but, ceux qui en condamnent et repoussent les moyens. D'ordinaire, elles ont bon marché des premiers; mais les seconds deviennent bientôt leurs adversaires les plus redoutables; et c'est quand elles engagent la lutte avec ceux-ci qu'elles chancèlent et même succombent, jusqu'à ce qu'elles aient appris à s'épurer et à se régler.

Ce serait faire trop d'honneur à sir Philippe Warwick que de le compter parmi les hommes qui ne se sont opposés à la révolution de 1640 qu'en haine de son hypocrisie, de ses fraudes, de sa tyrannie, de ses violences. Il n'était point étranger aux préjugés ni aux mauvais intérêts de la cour des Stuart; il ne désapprouvait point, tant s'en faut, toutes les prétentions du despotisme, et n'aimait ni ne comprenait les principes généraux qui fondent les droits de la liberté. Cependant il n'était pas non plus de ceux qui regardaient avec indifférence les iniquités du gouvernement de Charles Ier, ne tenaient aucun compte des anciennes lois, des anciennes franchises de leur patrie, et adoptaient les

maximes du pouvoir absolu avec cette arrogance frivole de courtisans qui se promettent d'en partager les profits. Il est le type et le représentant d'une classe d'hommes assez nombreuse, à cette époque, en Angleterre, et qui, sans tenir une grande place dans l'histoire, n'a pas laissé d'influer beaucoup sur les événemens : hommes dévoués avec superstition à Charles Ier, et pourtant amis de leur pays qu'il opprimait; attachés à la cour et s'associant jusqu'au bout à sa destinée, mais sans avoir perdu toute affection pour l'ordre légal, tout respect pour les libertés publiques, sans être enfin devenus étrangers aux intérêts nationaux, ni insensibles aux émotions du citoyen. Ces hommes ont fait, de 1640 à 1688, la force du parti des Stuart en Angleterre : plus bornés que serviles, plus immobiles qu'intéressés, les vieilles maximes de la grande charte et des droits des sujets s'alliaient confusément dans leur esprit aux maximes nouvelles de la cour de Henri VIII et d'Élisabeth; ils attribuaient au Roi seul la souveraineté, une souveraineté indépendante même du parlement, et cependant ils regardaient la prétention de gouverner sans parlement comme funeste et illégitime; ils repoussaient les conséquences les plus naturelles de la réformation religieuse et pourtant ils détestaient le papisme. La prérogative royale au point où l'avait portée Élisabeth, la réforme incomplète et servile comme Henri VIII l'avait faite, c'est là ce qu'ils auraient voulu concilier avec la destruction du catholicisme, les traditions constitutionnelles et les libertés légales de la vieille Angleterre. Tentative impossible, qui devait con-

duire ses partisans à soutenir le despotisme et à mettre la réforme en grand péril, mais qui n'empêchait pas que, par le prodige de l'inconséquence humaine, ils ne conservassent de l'indépendance dans le caractère, des sentimens patriotiques, et aussi de l'influence sur la nation dont ils ne voulaient point se séparer.

Sir Philippe Warwick était l'un de ces hommes : si sa vie politique, assez obscure, offre peu d'actions qui le prouvent, ses écrits, et surtout ses *Mémoires*, ne permettent pas d'en douter. Né en 1608 à Londres, il descendait d'une famille de gentilshommes du comte de Cumberland. Il fut élevé au collége d'Eton, voyagea ensuite en France et séjourna quelque temps à Genève. De retour en Angleterre, il devint secrétaire de l'évêque de Londres, Juxon, alors lord trésorier, et obtint la charge de clerc ou greffier du petit sceau (1). L'évêque Juxon était, comme le dit Warwick dans ses *Mémoires*, un des hommes les plus estimés et les plus sages du parti de la cour. Il administrait le trésor avec ordre, économie, opposant aux abus cette résistance, bien insuffisante, d'un ministre honnête homme qui n'a, contre les faiblesses du monarque et l'avidité des courtisans, aucun autre point d'appui

(1) *Clerk of the signet*. Le *signet* est un des sceaux du roi d'Angleterre ; c'est celui qu'on appose aux lettres que le Roi adresse à des personnes privées, et à quelques autres actes déterminés. Ce sceau est toujours sous la garde d'un des secrétaires du Roi, et il y a quatre charges de *clerks of the signet*. Par un statut de la cinquante-septième année du règne de Georges III (1817), ils ont été déclarés inhabiles à siéger dans le parlement. (Voyez le *Dictionnaire de la Loi anglaise*, par Tomlin's, troisième édition, Londres 1820.)

que sa propre vertu. Le jeune Warwick eut du moins l'avantage de n'être pas attaché à une administration personnellement odieuse, et de ne pas contracter lui-même cette habitude des abus qui corrompt si vite ceux qui en sont les instrumens. Bien que sa charge fût peu importante, il vécut dès-lors à la cour, y contracta ces relations sociales qui décident des opinions comme du sort de la plupart des hommes, et servit quelquefois d'intermédiaire entre son ministre et le Roi dont il obtint la bienveillance. En 1640, le bourg de Radnor, dans le pays de Galles, le nomma son député au Long-Parlement. Il y siégea constamment avec le parti de la cour, conduite qui ne lui devrait mériter aucun éloge, si elle ne lui avait imposé des actes de courage auxquels il ne se refusa point. Le 21 avril 1641, il fut l'un des cinquante-six membres qui votèrent contre le bill d'*attainder* qui envoya, sans formes légales, le comte de Strafford à l'échafaud. Tous les *mémoires* du temps racontent les dangers qu'eurent à courir ceux qui se refusèrent ainsi à une iniquité populaire, les clameurs qui les assaillaient à l'entrée et à la sortie de la chambre, les émeutes où ils furent insultés et poursuivis, leurs noms partout placardés sous ce titre : *les Straffordiens, traîtres à leur pays*. Le courage est moins rare au début d'une révolution que plus tard, quand les caractères n'ont pas encore eu à soutenir les assauts d'une rude expérience. Cependant il est toujours difficile et beau de résister à un parti vainqueur et aux menaçantes volontés de la multitude. Sir Philippe Warwick ne leur céda jamais. Quand la guerre civile eut éclaté, il

fut l'un des premiers membres de la chambre des communes qui quittèrent le parlement pour aller rejoindre le Roi, et le 5 février 1643, la chambre l'exclut de son sein. A cette époque, il avait déjà porté les armes contre le parlement; il nous apprend lui-même qu'à la bataille d'Edge-Hill (23 octobre 1642) il faisait partie d'un escadron de gentilshommes volontaires qui chargèrent des premiers. Je ne répéterai point ici ce qu'on trouvera dans ses *Mémoires* sur l'emploi de sa vie pendant la guerre civile; aucune circonstance remarquable ne s'y rencontre; on voit seulement que Charles Ier lui témoignait de la confiance, prenait souvent ses conseils et l'employa dans plusieurs missions difficiles où du reste il réussit assez peu, moins par sa faute que par suite des dissensions du parti royaliste aussi ingouvernable dans la mauvaise fortune, que, dans la bonne, il s'était montré incapable de gouverner. Warwick ne se faisait point illusion sur ces vices intérieurs de son parti, ni sur leurs fatales conséquences. A la vérité, il n'a écrit ses *Mémoires* qu'à une époque où l'expérience avait dû lui révéler ce que peut-être il n'avait pas prévu : cependant la nature de son esprit donne lieu de croire qu'il n'avait jamais été dupe de sa propre situation; sa raison, peu élevée et peu étendue, était droite, simple, pratique, et promptement avertie, par les faits, soit des fautes de conduite, soit de la folie des espérances de ses amis. Trop peu éminent par sa position et son esprit pour considérer de haut, et juger avec une ferme impartialité la cause qu'il avait embrassée, il n'était non plus ni assez pas-

sionné ni assez dénué de sens pour ne pas voir qu'elle était perdue, long-temps avant que l'événement eût prononcé.

Lorsque Charles Ier, réduit à cette extrémité où toutes les actions sont des fautes et toutes les fautes d'irréparables revers, s'enfuit de Hampton-Court pour aller tomber, à l'île de Wight, dans une plus étroite prison, Warwick l'y suivit en qualité de secrétaire. A dater de cette époque ses *Mémoires* sont pleins du plus pressant intérêt, non-seulement par les détails dont ils abondent, mais par le sentiment profond, bien que peu expansif, qui anime le narrateur. Ce n'est plus simplement l'expression générale de cette loyauté qui, dans l'origine, avait été, pour Warwick, un résultat de sa situation, autant au moins qu'un sentiment libre et impérieux. C'est une affection personnelle, sincère, douloureuse, tendre, qui devait survivre à la mort de Charles Ier, et faisait dire à Warwick, trente ans après, avec une effusion touchante : *oüi, je me console de la mort qui s'approche, par l'espoir de revoir dans le ciel mon Roi.* On attribue d'ordinaire les sentimens de ce genre à l'empire qu'exercent sur l'imagination des hommes de si solennelles infortunes, et ce contraste si pénétrant des grandeurs de la terre aux prises avec les misères de l'humanité. Il y en a aussi une autre cause. La terrible puissance du malheur réveille, dans les âmes un peu généreuses, des sentimens, des forces, des vertus qu'on ne leur avait point vues, que la prospérité tenait assoupies, et qui éclatent soudainement comme pour mettre la dignité de l'homme à la place

de la majesté du Roi. Tel se montra Charles Ier : ce prince si hautain, si opiniâtre sans fermeté, si léger sous des formes graves, étonna ses serviteurs comme ses ennemis par sa simplicité dans l'infortune, son dévouement à sa conscience religieuse, son habileté et sa patience dans la discussion. « Le Roi a fait de merveilleux progrès, » dit à Warwick le comte de Salisbury, commissaire du parlement, au milieu d'une des conférences de l'île de Wight : « Votre seigneurie « se trompe, lui répondit Warwick, le Roi a toujours « été le même, mais votre seigneurie s'en est aperçue « trop tard. » C'était Warwick qui se trompait : Charles était devenu ce qu'il n'était point jadis ; et c'est surtout à ce développement de l'homme moral dans la personne du Roi déchu, à cette apparition de tant de sentimens purs, simples, vertueux, naguère étouffés sous la pourpre royale, qu'il faut attribuer cette légitime tendresse, cette profonde sympathie de tant de gens qui, sans s'en rendre compte, le voyaient, pour ainsi dire, mériter de plus en plus le trône à mesure qu'il en descendait.

Une circonstance particulière éloigna Warwick de Charles dans les dernières scènes de sa vie. Il paraît qu'après la mort du Roi, il quitta momentanément l'Angleterre. Quand il y rentra, Cromwell régnait ; avec ce pouvoir à la fois despotique et précaire qu'aucun parti n'était en état de réprimer et n'osait même combattre, mais dont aucun ne voulait souffrir le durable et régulier établissement. Dans les tentatives du Protecteur pour se concilier les royalistes, Warwick, à ce qu'il semble, ne fut pas oublié ; il se loue même

de la bienveillance que Cromwell lui témoigna en plus d'une occasion, mais il ne se laissa point séduire aux bonnes grâces du nouveau maître de White-hall. Rien ne donne à penser que son attachement aux Stuart n'eût pas suffi pour l'en détourner; mais, à la vue de la situation de Cromwell, sa prudence put aussi l'avertir que tout espoir n'était pas perdu pour les *cavaliers*. De la retraite qu'il habitait dans le comté de Kent, il observa et il a décrit, avec un rare bon sens, cette domination singulière, forte et glorieuse, mais toujours agitée, toujours chancelante, admise et soufferte de tous, mais que personne, presbytériens, indépendans ou royalistes, ne regardait comme définitive, dont personne ne voulut jamais consacrer solennellement la légitimité. Elle tomba toute entière avec l'homme qui ne l'avait possédée que comme un fait; et alors parut sur la scène une bien autre impuissance, celle des divers partis qui s'étaient succédé dans le long parlement. Bientôt il fut clair qu'ils n'étaient plus des partis politiques, plus même des factions révolutionnaires, qu'ils étaient tombés dans la condition de misérables coteries, séparées de la nation qui ne leur portait plus ni foi ni secours, et uniquement préoccupées du vain désir de défendre leurs intérêts personnels en repoussant la restauration, chaque jour plus inévitable. Personne n'a mieux peint que Warwick, dans la dernière partie de ses *Mémoires*, cette languissante et ridicule anarchie contre laquelle aucun parti, pas même le parti royaliste, ne prit la peine de se soulever avec énergie, parce que toute l'Angleterre en prévoyait le terme

prochain. Il entra de bonne heure dans les négociations, évidentes pour tous bien que tout le monde les démentît, qui avaient la restauration pour objet. Quand les choses se font ainsi d'elles-mêmes, peu d'individus ont un rôle important à y jouer; Monk seul attacha son nom à la restauration, mais Warwick fut un de ceux qui, dans les conférences privées, concoururent avec le plus d'ardeur à ce mouvement général.

Après le retour de Charles II, il fut élu député de Westminster au premier parlement convoqué par le Roi en personne, le 8 mai 1661, et qui siégea, comme on sait, jusqu'en 1679. Il paraît quatorze fois dans le recueil des débats de cette longue assemblée, presque toujours pour prononcer seulement quelques phrases, rarement pour des discours de quelque étendue. Rien n'indique qu'il se soit mêlé aux intrigues, souvent si honteuses, du parlement ni de la cour; il avait repris sa charge de clerc du petit sceau; le vertueux comte de Southampton lui avait confié de plus un emploi de secrétaire de la trésorerie, et il eut ainsi encore une fois le bonheur d'être attaché au seul ministre que l'estime et la bienveillance publique n'abandonnèrent jamais. A la mort du comte de Southampton (1667) Warwick se retira des affaires publiques, sans cesser cependant de siéger dans le parlement. Autant qu'on en peut juger par ce qui reste de lui dans le recueil des débats parlementaires (1), il vota constamment avec le parti de la

(1) *Histoire parlementaire* de Cobbett, tom. 4, col. 414, 522, 536, 540, 574, 759, 844, 865, 874, 925, 938, 954, 1033, 1043.

cour; et ses moindres phrases respirent cette crainte de toute innovation, cette terreur de toute opposition, cet incurable pressentiment de révolutions nouvelles qui, après les longs désordres politiques, s'emparent de l'esprit de beaucoup d'hommes et les poussent dans je ne sais quelle servilité désintéressée, non moins fatale au gouvernement qu'ils veulent défendre que les attaques de ses plus ardens ennemis.

Les heures de loisir de Warwick furent plus utilement employées que celles de sa présence à la chambre des communes. Marié deux fois, possesseur d'une fortune aisée et honoré de ses voisins, il écrivit, dans sa retraite de Frognal, un *Traité sur le gouvernement* et ses *Mémoires*, qu'il termina, comme il nous l'apprend lui-même, en 1677. Ni l'un ni l'autre de ces ouvrages ne furent publiés de son vivant. Il mourut le 15 janvier 1683, et le *Traité sur le gouvernement* (1) parut en 1694, par les soins du docteur Smith. Les *Mémoires* ne parurent qu'en 1701 (2). C'est sur cette première édition qu'a été faite la traduction qu'on publie aujourd'hui. Dans les éditions subséquentes le *Traité sur le gouvernement* a souvent été placé à la suite des *Mémoires*.

Le premier de ces ouvrages ne contient rien de remarquable. C'est un livre incertain et étroit, comme l'esprit de l'auteur, beaucoup plus favorable au pouvoir absolu qu'à la liberté, et qui prouve cependant

(1) *A discourse of government as examined by reason, scripture and the law of the land*, en un petit volume in-12.

(2) *Memoirs of the reign of king Charles Ier, with a continuation to the restoration*, un volume in-8°., Londres 1701.

que Warwick ne voulait adopter ni les premiers principes, ni les dernières conséquences de ses propres idées. Les théories du despotisme avaient, à cette époque, trouvé, dans Hobbes, un défenseur bien autrement puissant, et dans Filmer, un avocat bien plus exclusif.

Quant aux *Mémoires*, le public les jugera. Ils sont, je le répète, l'expression d'une opinion sans influence à l'origine des révolutions, générale et puissante après leurs excès; de cette opinion qui, avant tout, veut l'ordre et n'attend l'ordre que du pouvoir, qui aime la justice et redoute la liberté, seule garantie de la justice, qui ne s'inquiète que du présent et demeure presque toujours aveugle sur l'avenir; opinion honnête, mais étrangement imprévoyante, dont les intentions sont droites, mais dont les principes laissent au gouvernement toute facilité de se corrompre, et qui s'étonne ensuite de voir la corruption du gouvernement amener de nouvelles révolutions. Dans Warwick, cette opinion est de plus fortement empreinte des préjugés des *Cavaliers*. Il tenait à la cour, ne s'en sépara point; et, quelque modéré que soit un homme, sa modération ne l'affranchit jamais complètement des erreurs ni même des passions de son parti.

Quelques parties de ces *Mémoires* paraîtront froides et diffuses, et le sont en effet; c'est le défaut presque universel des écrivains anglais de cette époque; on dirait qu'ils écrivent pour eux-mêmes, non pour le public, et rapportent les faits ou les idées à mesure que leur esprit en est frappé, sans se donner la peine

de les présenter dans l'ordre le plus clair et sous la forme la plus intéressante pour le lecteur. Les derniers chapitres, à partir du séjour de Charles I[er] dans l'île de Wight, ne méritent en aucune façon ce reproche; peu de fragmens historiques contiennent un tableau plus vrai d'une époque et plus de détails curieux. La plupart des anecdotes que Warwick y raconte ne se retrouvent point ailleurs.

On a jugé convenable de faire, dans la traduction, quelques transpositions et quelques coupures. Peut-être même le public pensera-t-il qu'on n'en a pas fait encore assez. Mais en publiant les monumens originaux d'un temps déjà éloigné et d'une nation étrangère, il importe par dessus tout de ne pas en altérer le caractère et la physionomie. La vraie connaissance des événemens et des hommes est à ce prix.

F. G.

MÉMOIRES

SUR

LE RÈGNE DE CHARLES Ier.

Le 27 mars 1625, le roi Jacques mourut, et son fils unique, Charles Ier, fut immédiatement proclamé roi. C'était un prince d'un excellent naturel, d'une rare capacité et d'une grande égalité d'humeur; exempt de tout penchant vicieux, instruit, pieux, et tellement incapable d'empiéter sur la liberté ou la propriété de ses sujets, qu'il fallut plusieurs attaques violentes de la part d'une faction populaire, pour le forcer de défendre les droits de sa couronne.

Toutes les fois qu'un prince se montrera peu jaloux de son autorité et n'aura pas la force nécessaire pour maintenir le gouvernement établi, il ne manquera pas d'esprits avides de changemens, qui tenteront tous les moyens pour en amener, et se couvriront même du manteau de la religion pour exciter le peuple à la révolte. C'est ainsi que la vigilante reine Élisabeth elle-

même fut inquiétée par les *évangélistes* (1), qui prirent pour prétexte la nécessité d'introduire dans l'Église un système plus pur. Ces hommes dangereux entraînèrent sur leurs pas une partie des gens riches et des commerçans, se répandirent dans les campagnes et infectèrent même les cultivateurs et la petite noblesse. Bientôt on vit se propager des principes dont les conséquences devaient nécessairement restreindre l'autorité souveraine, et il s'établit une tendance marquée vers un gouvernement aristocratique, avec le titre seulement de royauté. Cette sage reine en fut alarmée et opposa aux empiétemens qui menaçaient l'Église, une *haute-cour* instituée pour examiner les nouveaux dogmes; elle sut affermir ses prérogatives dans la chambre des communes, et vers la trente-cinquième année de son règne, à l'époque où les affaires prenaient la tournure la plus inquiétante, elle déploya tant de fermeté qu'elle parvint à faire tout rentrer dans l'ordre. Lorsque les *non-conformistes* devinrent aussi dangereux pour le gouvernement que les *papistes* eux-mêmes, quelque dissidence d'opinion qu'il y eût entre eux, Élisabeth les engloba sous la dénomination commune de *récusans*, et l'autorité royale n'en reçut que peu d'atteinte.

(1) *Gospellers* ou puritains.

Le roi Jacques eut à lutter contre les mêmes obstacles; mais il n'avait ni l'activité d'Élisabeth, ni son habileté à tenir les rênes du gouvernement. Scs favoris furent plus puissans que ses ministres, et ceux-ci laissèrent les favoris puiser dans les revenus de la couronne; de manière que les glaneurs firent une récolte presque aussi abondante que le propriétaire. Le règne de ce prince fut doux et paisible; ses conférences avec les savans *protestans non-conformistes* (selon l'expression adoptée) lui donnèrent l'occasion de déployer une grande instruction, et il fit preuve d'habileté, soit en rétorquant leurs argumens, soit en leur arrachant des promesses, trop tôt oubliées, de se conformer davantage à l'Évangile. La sagesse qu'il fit paraître, non-seulement en approuvant, mais en maintenant, par ses efforts, la doctrine et la discipline de l'Église anglicane, lui acquit la réputation d'un profond théologien; il fit des discours pleins de raison et d'une sage politique sur la nature du gouvernement et sur la bonne constitution de la monarchie anglaise, discours qui feraient honneur à la plume la plus éloquente; mais, pour tout dire en peu de mots, la pratique lui manquait. Dans les derniers temps de son règne, lorsqu'il témoigna un vif désir de marier son fils unique à l'infante d'Espagne, alliance à laquelle le peuple anglais était généralement opposé, les ecclésiastiques, aussi-bien que les ci-

toyens, en conçurent de vives alarmes, et tout protestant crut que le protestantisme allait être étouffé. Vers le même temps, le Roi adopta pour favori sir Georges Villiers, jeune homme d'extraction noble, d'une âme élevée, d'un grand courage, d'un extérieur mâle et en même temps agréable; il lui conféra le titre de duc de Buckingham et lui confia son fils pendant son voyage en Espagne; la censure commença à s'exercer sur ce sujet avec beaucoup de liberté, et bientôt les mécontens ne craignant plus de dire hautement leur façon de penser, chacun discourut comme s'il n'eût été soumis à nulle autorité; le nombre des malintentionnés s'accrut beaucoup, et l'esprit de rébellion poussa de jour en jour des racines plus profondes.

Le jeune prince étant revenu d'Espagne, où il avait donné de grandes preuves de son savoir et de sa fermeté dans sa religion, le favori du roi et de son fils devint, en quelque sorte, celui des deux chambres du parlement, et toutes les opinions se réunirent pour faire déclarer à l'Espagne une guerre imprudente.

C'est dans cette conjoncture que le pacifique roi Jacques mourut. Le favori ayant un grand ascendant sur son nouveau maître, se trouvant au faîte de la fortune et des grandeurs, regorgeant de richesses puisées dans les revenus de la couronne, et revêtu des charges les plus lucra-

tives et les plus importantes, il n'est pas surprenant que les membres de l'ancienne noblesse des deux royaumes, qui se trouvaient à la cour, tels que les ducs de Richmond, de Lenox et le marquis Hamilton, qui entraînèrent l'Écosse dans leur parti, le comte de Pembroke, son frère Montgommery, Salisbury et d'autres, dont l'Angleterre embrassa la cause, aient excité à la cour un mécontentement qui se glissa bientôt dans les provinces. Il en résulta que les déplaisirs qu'on voulait susciter au favori affaiblirent le respect et la soumission qu'on devait au roi. Ainsi les factions qui éclatent dans les cours servent toujours à nourrir les mauvaises dispositions de la ville et des provinces; de sorte que le trône est souvent mis en danger par ceux dont le devoir est de le soutenir, et qui d'ordinaire tombent avec lui.

La nation était travaillée par ces germes de discorde, lorsque le prince Charles, excellent par lui-même et animé des meilleures dispositions, monta sur le trône. Chacun devint, à cette époque, théologien ou homme d'État; la multitude se mêla d'examiner quelle était vraiment la souveraineté d'un prince, dont le pouvoir était limité, à certains égards, par les lois municipales (bien qu'aucun corps ne pût rien sans lui, car ils avaient seulement le droit de concourir avec lui aux actes du gouvernement), et jusqu'à quel

point une Église dont les règles n'avaient point été pratiquées par les apôtres, et blessaient les consciences délicates, pouvait se dire apostolique et en droit de soumettre tous les hommes à sa discipline. Aujourd'hui on est parvenu à détruire presque entièrement la force du gouvernement, qui pouvait seul mettre fin à la manie de s'occuper de disputes de cette nature; aussi voyons-nous combien le désordre a fait de progrès.

Telle était la situation des affaires quand le roi Charles Ier prit le timon de l'État. Son premier soin fut de convoquer un parlement pour le 18 juin 1625; avant qu'il pût s'assembler, le Roi envoya à la cour de France le duc de Buckingham, le comte de Carlisle et le comte de Holland, en qualité d'ambassadeurs, et épousa, par procuration donnée au duc de Chevreuse, la sœur du Roi, Henriette Marie. La cérémonie fut célébrée par le cardinal de Richelieu. Cette princesse avait un extérieur très-avantageux et une grande vivacité d'esprit. Les ambassadeurs l'emmenèrent aussitôt; le Roi l'attendit quelques jours à Cantorbéry et elle débarqua à Douvres; sa rencontre avec le Roi eut lieu sur les dunes qui, à partir de Cantorbéry, occupent une grande partie du chemin; Sa Majesté conduisit bientôt la princesse à Londres, où la peste exerçait alors ses ravages, ce qui diminua l'éclat et la joie de la cour, mais

n'empêcha pas que les réjouissances ne fussent très-brillantes.

Nous diviserons les troubles et les malheurs qui remplirent la presque totalité de ce règne, de la manière suivante :

1°. Les événemens qui survinrent pendant la courte durée de la vie du duc de Buckingham, après l'avénement du prince ; c'est-à-dire pendant la tenue des trois parlemens dont le premier commença en 1625 et le dernier finit en 1628.

2°. Les obstacles que le Roi eut à vaincre pour maintenir le gouvernement, depuis 1628 jusqu'en 1637, lorsque les Écossais commencèrent à s'agiter et en vinrent bientôt à une révolte ouverte ; l'attitude ferme qu'il prit et la considération qu'il sut conserver chez les princes voisins ; enfin, la condition heureuse et paisible de ses sujets pendant toute cette époque.

3°. La conduite des deux parlemens assemblés en 1640, l'un au mois d'avril et l'autre au mois de novembre, et l'insatiable avidité d'innovations politiques qui se manifesta dans le long parlement (ainsi qu'on l'appelle).

4°. La guerre commencée en 1642, et ses bons et mauvais succès jusqu'en 1649, époque à laquelle cet excellent prince fut cruellement et traîtreusement mis à mort par ses sujets.

5°. Les désastres qu'essuyèrent ensuite les membres de la chambre des lords et de celle

des communes, par la défection de leurs troupes et par l'élévation de Cromwell, leur idole, au titre de *protecteur;* les succès de celui-ci contre les rebelles d'Angleterre et d'Irlande; les traverses qu'il éprouva de la part de sa propre armée; sa mort inattendue, laissant d'un côté son fils Richard, successeur au protectorat, et de l'autre son fils Henri, traînant sa faiblesse en Irlande; enfin, les changemens sans nombre opérés dans l'armée, jusqu'au moment où, avec l'aide de Dieu, toutes les usurpations ont cessé par l'heureuse restauration de notre gracieux souverain Charles II.

Les réflexions qui naissent de l'observation de ces faits, et que j'ai à consigner dans ce livre, sont:

Combien peu les meilleurs princes doivent se croire en sûreté, lorsque quelques grands de leur cour se laissent aller à l'esprit de faction; car ces hommes perfides corrompent ceux même qui ne dépendent point d'eux, excitent partout les méfiances, nourrissent le mécontentement, et ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont parvenus à pervertir toute la population.

Combien le peuple est sujet à être égaré par les représentans qu'il se choisit lui-même, tandis qu'il devrait se laisser guider par le prince, que la loi, aussi-bien que la saine raison, lui indique pour représentant naturel.

Combien un petit nombre d'hommes remuans et adroits est dangereux pour le gouvernement, lorsqu'ils sont soutenus par la multitude.

Combien peu ces mêmes hommes sont en sûreté, lorsque le peuple s'aperçoit qu'il a eu tort de leur confier ses intérêts.

Enfin, combien les innovations sont funestes aux innovateurs eux-mêmes.

On vit, dans le cours de ces événemens, la noblesse rendue inutile et avilie par les communes, envers lesquelles elle se montra aussi servile qu'elle était arrogante envers le prince.

Les communes maîtrisées par l'armée, autant qu'elles avaient maîtrisé les lords.

L'armée aussi rebelle à ses chefs, que ceux-ci l'avaient été envers ceux qui les avaient institués.

Les deux royaumes confédérés d'Angleterre et d'Écosse, si peu scrupuleux à observer leurs traités que l'un, devenu la proie de l'autre, y fut enclavé comme province; et l'Irlande traitée avec autant de barbarie qu'elle en avait montré à l'égard des sujets anglais.

Le clergé épiscopal vit la loi du talion exercée par les fanatiques sur les presbytériens; et les fanatiques tombés à leur tour dans une anarchie semblable à celle où ils avaient eux-mêmes plongé la nation.

Ici nous trouverons un prince tour à tour in-

dulgent et sévère, selon les inspirations de son propre jugement; tantôt refusant mal à propos, tantôt faisant des concessions encore plus intempestives; mais, enfin, la Providence a si ouvertement embrassé sa cause, et le temps a si bien vengé son honneur, que jamais prince ne fut aussi sincèrement regretté, et que ses descendans, avec l'aide de Dieu, ont été miraculeusement rétablis sur le trône.

CHAPITRE PREMIER.

Parlemens de 1625, 1626 *et* 1628.

Le 18 juin 1625, le parlement s'assembla, et sir Thomas Crew fut élu orateur de la chambre des communes. Après que le roi eut prononcé un gracieux discours, pour engager les membres à suivre la bonne voie, ils accordèrent sans difficultés deux subsides à lever sur les laïques, votant pour que les papistes payassent double; et le clergé accorda trois subsides pour sa part. Mais un léger levain se manifesta déjà, car les communes votèrent le bill sur les droits de tonnage et de pesage pour une année seulement, tandis qu'autrefois ces droits étaient presque toujours alloués pour la vie entière du prince; ce qui avait eu lieu spécialement pour Henri VII. La raison qu'on peut donner de cette limitation, est que le roi Jacques, outre les droits de douanes, qui étaient peu élevés bien que fixés ordinairement par le prince, avait créé quelques nouveaux impôts sur l'importation et l'exportation de diverses marchandises. Cependant cette prérogative était justement considérée comme un droit de la couronne, parce que ces taxes ne sauraient être établies d'une manière invariable, les princes

étrangers étant libres d'imposer chez eux les droits qui leur paraissent convenables sur nos marchandises. Les lords, mécontens de la limitation du bill, ne le laissèrent point passer, prévoyant probablement que le Roi n'y donnerait pas son assentiment.

La peste rendit nécessaire la prorogation du parlement. Il fut convoqué pour le 1er. août suivant à Oxford, où il débuta sous de mauvais auspices; car on commença vers ce temps à s'apercevoir de l'extrême puissance de Buckingham et à lui porter envie; après avoir été peu de temps auparavant le favori du parlement, quand il s'agissait de rompre le mariage projeté avec l'infante d'Espagne, il devint l'objet de sa haine et le prétexte du mécontentement général. Le parlement se montra plus âpre à signaler les abus, et surtout à les attribuer à Buckingham. Le Roi souffrit ces recherches avec impatience; car, à moins qu'on ne fût résolu d'avance à faire de faux exposés, quelques mois de règne ne pouvaient avoir mérité tant de reproches. Indisposé à son tour contre la nation, le Roi résolut de mettre fin à la session, et envoya l'huissier de la verge-noire convoquer les communes dans la chambre des lords, afin de prononcer la dissolution. Les communes étaient alors réunies en grand comité, et comme elles eurent avis de ce qui se préparait, lorsque l'huissier frappa à la porte avec son bâton (moyen usité pour être immédiate-

ment introduit), certains membres ne voulurent pas permettre que l'orateur sir Thomas Crew occupât le fauteuil pour admettre l'envoyé du roi, jusqu'à ce qu'un M. Glanvile, avocat célèbre, et homme d'un caractère ardent, eût rédigé une protestation dans laquelle il déclara qu'on devait des remercîmens au Roi de ce qu'il avait fait une gracieuse réponse à la pétition des communes pour les intérêts de la religion, et de la sollicitude qu'il montrait pour leur santé, en leur permettant de se retirer pendant la durée d'une maladie si désastreuse. Il protesta de la soumission de la chambre, et de sa disposition à voter des subsides pour le Roi, mais dans les formes parlementaires et en temps convenable. Une semblable résolution ne pouvait être votée de la sorte ni dans un comité. D'ailleurs, toutes les fois que le Roi envoie son huissier de la verge-noire, la chambre, et à plus forte raison un comité doit suspendre immédiatement ses délibérations, fût-on au milieu d'un discours. Il y avait dans cette sortie plus d'ardeur que de sagesse ; et comme on se mit en marche, au milieu de cette effervescence, pour se rendre aux ordres du Roi, cela ne servit qu'à justifier sa résolution de dissoudre le parlement ; ce qui eut lieu le 12 août 1625, dès que les communes furent arrivées à la chambre des lords. Ainsi cette première session finit d'une manière brusque et tumultueuse. De quel-

que façon que cet événement pût être envisagé, il décrédita la nation au dehors; car les étrangers virent combien peu le Roi avait de pouvoir sans le parlement, et combien le parlement était peu disposé à faire quelque chose pour lui. L'Espagne et l'Empereur s'aperçurent qu'il y avait peu de risques à courir dans le dessein qu'ils avaient de disposer des possessions de l'électeur Palatin, beau-frère du Roi; et la France, ainsi que la Hollande, jugèrent que si le roi se déterminait à faire la guerre à l'Espagne, il succomberait.

La grandeur du duc de Buckingham sous le roi Jacques a été signalée dans les mémoires écrits sur son règne. On y peut voir comment, en rompant l'alliance projetée avec l'Espagne et en ramenant le prince, maintenant roi, sain et sauf, Buckingham obtint la faveur du parlement. Mais bientôt cherchant à éclipser d'autres personnages d'un haut rang, il se fit grand tort, et on commença à trouver mauvais qu'après avoir été le favori du père, il fût encore celui du fils. Son défaut d'expérience, qui provenait de ce qu'il n'avait jamais éprouvé de revers de fortune, le porta à entreprendre avec confiance des choses trop légèrement conçues. Il ne songea qu'à tirer parti de la cour pour son propre intérêt, et parvint à faire entrer toutes les femmes de sa famille dans les plus illustres maisons du royaume, pensant se fortifier par de telles alliances. Au lieu de chercher à apaiser la mésintelli-

gence qui régnait entre le Roi et les deux chambres, il entraîna étourdiment ce prince dans une guerre contre l'Espagne, et cela parce qu'il avait reçu des offenses personnelles dans cette cour, par suite de quelques intrigues amoureuses. Il devait bien voir que le trésor du Roi ne pourrait suffire à cette entreprise; cependant on équipa une flotte avec beaucoup de troupes de débarquement, pour aller surprendre Cadix, ou au moins brûler les bâtimens renfermés dans le port, et enlever, s'il était possible, les galions espagnols. Le succès ne répondit pas au zèle déployé en cette circonstance; les projets contre Cadix échouèrent, on ne put rencontrer les galions, et, au retour de l'expédition, les généraux se rejetèrent mutuellement le blâme. La première guerre ne fut donc pas plus heureuse que ne l'avait été le premier parlement.

Quand il fallut payer les dépenses occasionnées par cette expédition, les confidens et les conseillers du duc proposèrent un moyen qui ordinairement fait plus de mal qu'on n'en retire de fruit : ce fut d'envoyer aux gens riches des lettres munies du sceau privé, pour faire un emprunt; cette démarche fut très-impolitique, car elle amena la nécessité d'assembler un nouveau parlement, qui fut convoqué pour le mois de février suivant.

On vit alors combien les ennemis du duc de

Buckingham étaient nombreux et puissans à la cour; les lords de la faction populaire déjà désignés, d'autres tels qu'Essex, Say, Sheffield, etc. etc., et plusieurs grands orateurs de la chambre des communes, tels que Diggs, Sandys, Hollis, Selden et Elliot, puisant une nouvelle ardeur dans ce vaste foyer, rendirent cette session encore plus agitée et plus malheureuse que la première. Voici qui fera voir de quels instrumens on se servit pour attiser le feu. Un homme sans nulle considération, attaché à la cour, et faisant pour ainsi dire profession de la divertir, le docteur Turner, médecin, éleva dans le parlement des questions (nouvelle manière d'accuser) contre Buckingham. Nous avons vu depuis ce genre d'accusation singulièrement perfectionné; car on a permis dans la chambre des communes qu'un membre s'exprimât ainsi : « *J'accuserai un tel, conseiller du Roi, d'avoir divulgué les secrets du conseil,* » ou bien « *je produirai quelqu'un qui l'accusera de ce fait.* » On répondit que tout conseiller devait nécessairement divulguer, dans ses rapports avec les ministres étrangers, une partie des projets du prince; qu'autrement on ne pourrait conclure ni accommodemens ni trèves, ni s'entendre sur les difficultés; que, d'ailleurs, ce mot *divulguer* ne pouvait constituer une accusation légale, si le mot *trahir* n'y était ajouté. Cependant la proposition du docteur Turner passa brusquement,

bien qu'il n'y eût pas joint, à la dernière lecture, le mot *trahison*. En voici le texte. On demandait :

1°. Si le Roi n'avait pas perdu la souveraineté des mers, depuis que Buckingham était revêtu de la charge d'amiral.

2°. Si le mauvais succès de la flotte ne devait pas être attribué à ce que l'amiral n'avait pas commandé en personne.

3°. Si le duc ne s'était pas arrogé le droit de disposer de tous les grands emplois, et ne les avait pas donnés à des membres de sa famille, sans mérite et sans capacité.

4°. Sil n'avait pas vendu les charges de judicature, etc., etc.

5°. Si sa mère n'était pas un des soutiens des papistes.

6°. Si son extrême prodigalité n'avait pas épuisé le trésor royal.

Cette discussion amena des diatribes si exagérées, que M. Clément Coke alla jusqu'à dire qu'il valait mieux mourir de la main d'un ennemi étranger que périr par un ennemi intérieur; il y avait de quoi mettre tout en feu. Le Roi se plaignit de Turner et de Coke aux deux chambres; mais il n'en obtint que des réponses polies, sans être satisfaisantes.

Pour augmenter le mal, le comte de Bristol, dernier ambassadeur en Espagne, se mit en tête

de poursuivre Buckingham, et ils s'accusèrent l'un l'autre de trahison. Le conseil du Roi voulait poursuivre Bristol en justice; mais la chambre des lords, le favorisant, ne voulut pas permettre qu'il fût livré au cours de la loi commune, jusqu'à ce qu'ayant été suffisamment informée, elle pût juger s'il y avait lieu à en donner l'autorisation. Quant à Buckingham, les communes voulaient pareillement l'attaquer sur treize chefs d'accusation; mais il fit une requête si douce et si soumise, il démontra si bien que les faits qu'on lui imputait remontaient au règne du feu roi, et que l'amnistie générale l'avait acquitté sur tous ces points, qu'il parvint à les adoucir pour le moment. On résolut dans ce parlement de donner au Roi trois subsides; mais on décida en même temps, bien que les engagemens avec les étrangers ne pussent souffrir aucun délai, qu'on ne leur donnerait cours qu'en les faisant accompagner de l'accusation de Buckingham et du redressement d'autres griefs. Le Roi mécontent se décida à dissoudre les chambres; ce qui eut lieu le 15 juin 1626.

Les affaires étant dans un pareil désordre, et chacun étant dominé par la passion, on ne pouvait rien espérer de bon. Les circonstances impérieuses corrompent le jugement, et l'imminence du danger ôte à l'homme les moyens qui le mettraient en état de s'y soustraire. On se déter-

mina à lever, sous forme d'emprunt, une somme égale aux trois subsides que le parlement avait votés et consentis, mais qui n'avaient point reçu de sanction définitive. Cette résolution avait un motif bien légitime, puisque le Roi se trouvait engagé dans une guerre provoquée par le parlement, et que pour la soutenir il avait été obligé d'anticiper beaucoup sur ses propres revenus. Dans de telles conjonctures, et quand la raison semble partagée entre les deux côtés, les citoyens ne tardent pas à prendre parti. Mais l'autorité suprême a toujours le désavantage, parce que peu d'hommes savent discerner les justes récriminations dont le prince peut être l'objet, de celles qui prennent leur source dans l'injustice; tandis que tous sont d'accord sur ce point, que le droit de n'être pas imposés sans le concours de leurs représentans leur est légitimement acquis, et, en outre, qu'il leur est plus avantageux de garder leur argent que de le donner, quelque danger que puisse courir l'État. On fut donc divisé d'opinion sur le moyen auquel le Roi eut recours; il parut bon aux uns, les autres le jugèrent peu efficace ou peu légitime. Une partie des citoyens imposés paya gaîment: les autres, surtout les principaux membres du parlement, refusèrent, invoquèrent la loi, réclamèrent leur *habeas corpus* quand on les arrêta, et ne l'obtinrent pas; ce qui donna lieu à de grandes plaintes dans le parlement suivant.

2.

Le sort sembla vouloir nous jeter encore dans d'autres malheurs. La France et la Hollande étant, comme l'Angleterre, en guerre avec l'Espagne, la première de ces puissances, sous prétexte de s'emparer des passages de la Valteline, pour interdire aux Espagnols toute communication avec l'Italie et l'Allemagne, et empêcher l'Empereur de recevoir par là aucun secours, proposa à la Hollande de se joindre à elle, d'équiper une flotte et de bloquer Gênes, dont l'Espagne avait fait le centre de ses opérations de finance et de commerce. Quoique l'on sût bien que l'Angleterre, dans la situation où étaient ses affaires, ne pouvait presque rien, on l'engagea avec adresse à entrer dans cette coalition; le Roi s'obligea à fournir un vaisseau de la marine royale et six bâtimens marchands tout équipés, qui seraient ensuite à la solde de la France; mais l'adroit cardinal de Richelieu fit un tout autre usage de ce secours. Les protestans français étaient à cette époque fort maltraités. Une partie des concessions qui leur avaient été faites pour l'exercice de leur religion ayant été révoquées, leur mécontentement s'accrut, et, trop avancés pour reculer, ils semblèrent vouloir s'ériger en corps indépendant dans l'État, du moins à l'égard du culte. Le duc de Rohan, grand homme d'État et grand capitaine, ainsi que son frère le prince de Soubise, homme très-distingué bien qu'il lui fût infé-

rieur, se trouvèrent, avec quelques autres, à la tête de ce parti. Soubise leva l'étendard soutenu par la ville de la Rochelle, et, ayant réuni quelques forces navales, non-seulement il ravagea les îles de Rhé et d'Oleron, points importans pour la France, à cause des salines qui faisaient une partie des revenus de la couronne (la vente du sel appartenant alors au Roi seul), mais il s'empara même de plusieurs vaisseaux de l'État, qui étaient dans le port; ce qui fait voir que la marine française était alors très-peu forte. Il avait besoin de ce coup de maître pour contre-balancer les efforts du cardinal, qui, peut-être sans que le projet en eût été conçu d'avance, changea la destination des vaisseaux français, hollandais et anglais rassemblés pour l'expédition de Gênes, et les employa immédiatement contre Soubise; de manière que cette flotte d'un côté, et le duc de Guise de l'autre, arrêtèrent bientôt les succès de ce dernier et bloquèrent la Rochellè, refuge et principal boulevart des huguenots opprimés.

Le roi d'Angleterre, mécontent de voir employer ses vaisseaux contre les religionnaires de France, fit des représentations, et soutint qu'il avait été admis dans la coalition pour garantir les libertés du protestantisme. En outre, le duc de Buckingham étant à cette époque gravement désobligé par Richelieu, qui s'opposait à ce qu'il vînt en France comme ambassadeur, à cause de

la méfiance qu'excitaient à la cour ses liaisons avec une personne du rang le plus élevé (1), nous fûmes entraînés précipitamment dans une nouvelle guerre, et nous nous trouvâmes ainsi engagés dans une lutte contre deux grandes puissances, au moment où notre propre gouvernement avait à étouffer des troubles intérieurs.

Toutes ces circonstances déterminèrent le Roi à convoquer un nouveau parlement, dont la réunion fut fixée au 17 mars 1628, et où sir John Finch fut nommé orateur.

Mais la chambre des communes rentra dans la route qu'elle avait précédemment suivie, et, lorsqu'elle s'en écarta, ce fut pour donner à ses actes encore bien plus de gravité; le clergé non-conformiste s'étant fait, pour ainsi dire, la trompette du parti mécontent, la première pensée qui vint aux membres des communes, fut de demander un jeûne public. Quiconque eût osé, d'après ce premier symptôme, présager les effets que devait produire un tel esprit quand il se serait propagé dans toute là nation, eût donné de lui-même une fort mauvaise idée. Ceux-là seuls qui ont vu le long parlement de 1640, ont pu en juger. Si rien n'est plus propre à détourner la colère de Dieu que l'humilité et la véritable piété, rien ne lui déplaît davantage, et n'attire plus

(1) La Reine Anne d'Autriche..

de maux sur les hommes que l'emploi des pratiques religieuses pour exciter des dissensions et soulever les partis.

Mais, avant d'entrer dans le détail des actes du parlement, j'ai à parler des grands préparatifs que fit le Roi pour envahir l'île de Rhé. Le duc de Buckingham, grand amiral, fut mis à la tête de l'expédition qui était composée de dix vaisseaux de guerre et de quatre-vingt-dix bâtimens marchands, portant six mille chevaux et autant de fantassins. Il mit à la voile au mois de juin, et, quoique l'île de Rhé ne fût pas le premier but qu'il s'était proposé, il s'arrêta long-temps dans ces parages, et donna ainsi à M. de Toyras, gouverneur de l'île, vieux soldat très-expérimenté, le temps de rassembler assez de forces pour rendre la descente des Anglais périlleuse et même hasardée; mais le duc, homme d'un grand courage, et ses intrépides soldats (épithète justifiée par leur belle retraite, aussi bien que par leur glorieuse descente) forcèrent le passage, et se conduisirent en cette circonstance de manière à faire honneur à leur pays.

Le débarquement ayant réussi, ils chassèrent Toyras du rivage et poussèrent ses troupes dans l'intérieur, jusqu'au château de Saint-Martin, le point le plus fortifié de l'île; mais ici le général commit une grande faute, et cela par obstination, à ce qu'on dit; car, malgré l'avis des officiers qui

commandaient sous ses ordres, il ne prit pas possession du petit fort qui est sur la côte, et qui aurait pu protéger sa retraite, ainsi que le débarquement des vivres, et empêcher les Français de recevoir par mer aucun renfort; en outre, au lieu de poursuivre vivement Toyras, on perdit deux ou trois jours dont ce vieux soldat profita pour rendre ses fortifications plus redoutables.

Quelques personnes attribuent ces fautes aux vieux officiers anglais John Burroughs, sir William Courtenay et autres, plutôt qu'à l'inexpérience du général, qui, s'ils avaient montré plus de fermeté, n'eût certainement pas été assez obstiné pour préférer son opinion à leur longue habitude de la guerre.

Toutefois, les choses se passèrent ainsi, et une faute en entraîna une autre. Toyras conduisit ses affaires avec autant d'adresse que de courage. Après que le duc l'eut investi, eut repoussé ses sorties avec une bravoure égale à la sienne, et l'eut réduit aux dernière extrémités, il entra en pourparler comme pour se rendre, et traîna les négociations en longueur, avec toute la ruse dont un courtisan serait capable. Cette manœuvre, qui convenait assez à l'humeur particulière du duc, lui fit perdre ses avantages, et en donna de nouveaux à son adversaire; car ce dernier attendait un renfort de troupes et de vivres, qui lui arriva peu après, conduit par des pilotes qui

connaissaient parfaitement la côte. Le duc reconnut alors la faute qu'il avait commise en ne s'emparant pas du petit fort. D'un autre côté il laissait dans un état déplorable la Rochelle, qui lui avait envoyé des provisions considérables, et dont la garnison lui avait fourni au moins cinq cents hommes, dont il ne pouvait rendre un seul; enfin, le comte de Holland n'arrivant pas avec les renforts qui étaient annoncés d'Angleterre, le duc sentit la nécessité d'opérer sa retraite, qu'il effectua avec bravoure, mais non sans de grandes pertes. J'ai entendu dire, par des gens bien informés, qu'il avait fait des fautes dans cette retraite, comme dans l'attaque; car, devant se retirer par des chemins étroits, entre des salines et des terres basses, il mit ses hommes à cheval, de sorte qu'ils n'eurent pas d'espace pour combattre, et les chevaux, une fois mis en déroute, s'embourbèrent; ce qui occasionna un grand carnage. S'il eût fait différemment, la perte eût été bien moindre, et la retraite eût été, sinon glorieuse, du moins honorable.

Dans cette expédition furent employées trois personnes qui n'en recueillirent que du déshonneur, et contribuèrent ensuite à rendre la situation du Roi aussi malheureuse que le fut cette première entreprise. C'était le comte de Holland qui perdit son temps, au lieu d'amener promptement au duc les renforts qui lui étaient destinés,

et qui se trouvait encore à Plymouth, quand il aurait dû être depuis un mois à la Rochelle; son frère Montjoye, depuis comte de Newport, et lord Conway, alors sir Édouard, qui étaient chargés du commandement de la cavalerie pendant la retraite; ils furent tous trois l'objet de graves soupçons, pour ne pas dire plus. On verra plus tard quelle conduite ils ont tenue dans les derniers temps de ce règne, et combien il est imprudent d'employer deux fois des gens sans activité et sans talent, quel que soit leur rang.

Le comte de Holland, en faveur auprès de la Reine, pallia les fautes, on pourrait dire les perfidies de son frère Montjoye. Je ne déciderai pas si l'on doit employer un terme plus doux à l'égard de la conduite que tint lord Conway dans la guerre d'Écosse; bien que je puisse avoir sur ce point quelque certitude par mes relations de parenté avec son père, à qui j'ai eu des obligations personnelles pendant qu'il était secrétaire d'État. Il dut son rappel au service à l'honneur qu'il avait d'être confident du comte de Northumberland; et cela prouve combien il est dangereux pour les princes de n'avoir que peu d'influence dans le choix de leurs agens.

Dans ce triste état des affaires, il n'est pas étonnant qu'une chambre des communes, assemblée populaire, et une chambre des lords qui porte toujours envie aux favoris, aient tout vu de



mauvais œil, ni que les esprits se soient aigris, au lieu de chercher à donner de sages conseils au prince et de le détourner d'employer des instrumens peu propres à l'exécution de ses projets. Il était très-probable que la chambre des communes, dès qu'elle serait assemblée, ferait entendre des plaintes et des reproches, plutôt que de s'occuper des moyens de soutenir les intérêts du Roi contre l'étranger; aussi se plaignit-on d'abord des logemens de guerre, des emprunts par voie de bénévolence (1), de ceux qui avaient été faits par lettres munies du sceau privé, ainsi que de l'emprisonnement des citoyens qui avaient refusé de payer; et, lorsqu'on leur demanda des subsides pour les affaires du Roi, les membres des communes répondirent que la manière dont on avait agi avec eux leur faisait douter s'ils pos-

(1) Les *bénévolences* étaient des emprunts, dits volontaires, auxquels la couronne avait recours dans ses embarras, et contre lesquels le parlement et le public n'avaient jamais cessé de réclamer. Ceux de Charles Ier donnèrent lieu à une foule de vexations. Plusieurs citoyens aisés, qui refusèrent de prêter leur argent, furent emprisonnés ou bannis du pays, sous le prétexte de missions pour le service du Roi, auxquelles il ne leur était pas permis de se soustraire. Les pauvres étaient *pressés* pour la marine ou pour les troupes de terre. Dans une lettre adressée à sir Thomas Wentworth, en date du 19 mai 1627, lord Haughton écrit : « Sir Harbottle » Grimstone, du comté d'Essex, a été arrêté la semaine » dernière ; ses voisins de Chelmsford, six pauvres mar-

sédaient en propre quelque chose qu'ils pussent donner. C'est ainsi qu'il est facile de grossir les choses; si un clou vient à manquer aux fers du cheval du général, on peut dire que le cheval sera perdu, puis le général, puis la bataille, puis enfin l'État. « Maintenant, disaient les mécontens, arrive « pour nous comme pour les esclaves de Rome, « un jour où nous avons la liberté de dire tout « ce que nous avons souffert dans le cours de « l'année; » mais les figures de rhétorique ne sont pas un remède au mal. Le Roi reçut toutes ces plaintes avec beaucoup de douceur, protestant qu'il n'avait nulle intention de s'éloigner des chambres, et qu'il ne désirait rien tant que de voir leurs affaires et les siennes marcher d'un commun accord.

Sur ces entrefaites, la chambre des communes présenta la célèbre *pétition des droits*, et vota en même temps qu'elle donnerait cinq subsides, pour lesquels le Roi fit de grands remercîmens; mais la chambre se hâta de s'occuper de la péti-

---

» chands, résistent obstinément, en dépit des menaces et » des promesses qu'on leur fait. Aussi quelqu'un disait-il » l'autre jour que l'honneur, qui d'ordinaire a son siége » dans la tête, était maintenant, comme la goutte, des- » cendu dans les pieds. » (*Vie de Charles Ier*, par Harris, tom. 2, pag. 288, not. 50, édit. de 1814).

(*Note de l'Éditeur.*)

tion et point des subsides. Voici le préambule qui l'accompagnait :

« Nous présentons humblement cette pétition « à Votre Majesté, non-seulement dans le but « d'obtenir des garanties pour nos libertés, mais « aussi de conserver dans toute sa plénitude le « pouvoir souverain, qui est confié à Votre Ma- « jesté pour la sûreté et le bonheur de son « peuple. »

Le Roi pensa d'abord qu'une réponse générale satisferait les communes, et voici celle qu'il fit : « Qu'il voulait qu'il fût fait droit selon les lois « et coutumes du royaume ; que les statuts fus- « sent fidèlement exécutés ; que ses sujets n'eus- « sent à se plaindre d'aucune lésion ou oppression « dans leurs droits et leurs libertés, à la conser- « vation desquels il se croyait aussi obligé qu'au « maintien de ses propres prérogatives. »

Cette réponse n'étant pas trouvée satisfaisante et donnant lieu à de nouveaux débats, le Roi, pour les apaiser, annonça qu'il voulait en donner une qui serait entièrement à leur gré, et, se rendant à la chambre des lords, il chargea le greffier de lire en sa présence ces mots parfaitement clairs : « Soit fait droit comme il est dé- « siré. » Ensuite Sa Majesté déclara que sa maxime était : « Que les libertés des peuples affermissent « la prérogative des Rois, et que la préroga- « tive des Rois sert à défendre les libertés des

« peuples. Maintenant, ajouta-t-il, si le parle-
« ment n'a pas une heureuse issue, la faute en
« est à vous, et j'en suis innocent (1). »

Malgré cette noble conduite, un gentilhomme distingué dans le parlement, et devenu depuis grand royaliste (2) (ce qu'il paya cher en 1640), dit ces mots remarquables : « Achevons toujours
« notre remontrance ; car le roi Jacques avait cou-
« tume de dire qu'il connaissait par le moyen
« du parlement ce qu'autrement il n'aurait ja-
« mais pu savoir. »

Dans la remontrance on désignait Buckingham comme la source de tous les abus, et cette attaque venant après les concessions que le Roi avait cru devoir faire, dans sa réponse à la *pétition des droits*, il trouva que c'était retourner le fer dans sa blessure. On prétendait, entre autres choses, bien qu'il n'en eût pas été question dans les débats des deux chambres, que cette réponse lui faisait perdre le droit de percevoir de sa propre autorité les droits de douane, ce qui l'irrita beaucoup. Si on lui avait présenté franchement un bill pour autoriser cette perception par les voies parlementaires, cela eût prouvé qu'on ne méditait aucune surprise ; mais l'autre manière

(1) *Voyez* le texte de la *pétition des droits* dans les *pièces justificatives* placées à la fin de ce volume.

(2) Lord Strafford.

de procéder parut à Sa Majesté si peu loyale qu'elle ne put le pardonner.

On ne pouvait, à dire vrai, souffrir le duc, parce qu'on savait qu'il avait naguère employé sir William Balfour, officier écossais, et le colonel Dolbeir, Allemand de nation, à lever en pays étranger mille chevaux pour le service du Roi, et à les transporter en Angleterre. Ce fait fut probablement un élément des dissensions qui éclatèrent plus tard.

Cependant le duc, à son retour de l'île de Rhé, s'occupa de faire un nouvel armement considérable pour aller au secours de la Rochelle, que Richelieu, aussi habile guerrier qu'homme d'état et homme d'église, tenait investie par des troupes nombreuses. Ce ministre se rendit en personne sur les lieux; et, comme Alexandre devant la ville de Tyr, il résolut de tenter ce qui eût paru impossible à tout autre, savoir, de construire à travers le bras de mer une digue qui vînt jusqu'à la Rochelle, et pût empêcher la flotte anglaise d'y pénétrer. Ayant à sa disposition de grands ingénieurs, d'habiles ouvriers, une multitude de bras, et des sommes considérables, il fit par sa présence ce qui, sans cela, n'eût jamais été achevé.

La remontrance du parlement eut la plus funeste influence sur l'esprit d'un lieutenant, mécontent de n'avoir pas été fait capitaine, et qui

bientôt après assassina le duc à Portsmouth, au milieu de ses préparatifs pour la Rochelle, comme il était sur le point de mettre à la voile. Ce scélérat, nommé Felton, armé d'un large couteau, le frappa d'un coup mortel qui trancha la veine cave, de sorte que le duc fut immédiatement étouffé par le sang. Il fut frappé par dessus l'épaule d'un homme qui s'inclinait pour le saluer, et au moment où lui-même se retournait pour rendre le salut. La foule était si grande que, si le crime n'avait pas trahi le criminel à quelque distance de là, il se fût probablement échappé. Il y avait dans ce moment beaucoup de Français auprès du duc, et il s'éleva d'abord contre eux une rumeur qui les mit en danger; mais l'assassin, arrêté, avoua tout et déclara qu'il avait été poussé à cette action par les mauvaises impressions que les discours du parlement avaient jetées dans son esprit sur le compte de cet illustre favori.

La nouvelle en vint bientôt à la cour, et le Roi l'apprit au moment où il était à l'église. Il donna une grande preuve du calme de son esprit, car il ne témoigna aucune émotion, jusqu'à ce que le service divin fût achevé; alors il se retira et se livra à sa douleur. La cour était près de Portsmouth, de sorte qu'il arrivait messager sur messager. J'en ai entendu plusieurs raconter les circonstances du crime, et les derniers venus s'accordèrent à dire que tous ceux qui se trou-

vaient sur le lieu de la scène étaient tellement hors de sens, qu'après avoir fait foule un instant auparavant pour suivre le duc, ils oublièrent si promptement son cadavre qu'il fut laissé sur un comptoir près duquel il était tombé, et qu'à peine un de ses domestiques resta-t-il pour le garder.

Le cardinal de Richelieu, pendant ce temps, tenait ferme dans ses desseins, et montrait que c'est peu de faire des plans bien conçus, si l'on ne sait les mettre à exécution. Lorsque le comte de Lindsey, chargé du commandement des forces navales, avec lesquelles le duc de Buckingham avait été sur le point de partir, arriva devant la Rochelle, il trouva la digue si avancée et le passage tellement barré que, malgré tous ses efforts, il fut obligé de s'en retourner et de laisser cette malheureuse ville réduite aux dernières extrémités, comme un trophée attestant l'habileté et l'heureuse fortune du cardinal. La garnison, affaiblie par la famine, ressemblait à des ombres plutôt qu'à des hommes.

C'est de cette époque que date la grandeur de la France, bien qu'elle n'ait cessé de s'accroître depuis, tandis que toutes les puissances de l'Europe étaient en déclin. Pendant long-temps encore, le continent a paru redouter la monarchie universelle, à laquelle avait aspiré l'Espagne; mais cette puissance a baissé depuis Philippe II,

se trouve aujourd'hui sans influence politique, quoiqu'elle soit restée maîtresse des mines du Nouveau-Monde. Dans les dernières années, sa faiblesse a été telle qu'elle n'a su remporter aucun avantage, soit sur son propre territoire, soit en Portugal, en Catalogne, en Italie ou en Flandre. On peut la comparer à un arbre qui reste encore debout, mais qui a perdu toute sa force végétative, et qui, une fois abattu, ne fournira que du bois vermoulu, hors d'état de résister à un boulet de canon. La France, au contraire, étendait continuellement ses conquêtes, enlevant chaque année à l'Espagne une partie de ses possessions, non-seulement par la force des armes, mais en tournant contre elle ses propres richesses, de sorte qu'elle subjuguait cette puissance par l'or dont elle la dépouillait, autant que par le fer. Le Portugal, la Catalogne, la Flandre et la Sicile en fournissent des preuves suffisantes.

La France avait aussi augmenté ses forces navales, au point de posséder enfin la marine la plus considérable de toute la chrétienté; et elle aurait aussi bientôt les meilleurs matelots si elle s'emparait de la Sicile, comme elle a fait récemment d'une bonne partie de la Flandre. Bien que d'abord l'Angleterre et les autres puissances eussent du mépris pour ses marins, et crussent qu'elle ne serait pas même en état de faire manœuvrer les vaisseaux qu'elle avait fait cons-

truire, elle a prouvé récemment qu'elle était capable de défendre ses ports contre toutes les forces de la Hollande; et on l'a vue, avec ses seuls vaisseaux et ses propres officiers, battre l'armée navale espagnole et l'escadre hollandaise qui avait été envoyée au secours de cette puissance, sous le commandement de Ruyter, le plus grand amiral, peut-être, qui ait existé, et qui fut tué dans l'expédition.

Quoique cette digression puisse paraître longue, je l'ai crue nécessaire; je n'ajouterai plus qu'une chose, c'est que, si je vois juste, la France a dû principalement sa grandeur à la mésintelligence et aux querelles qui se sont élevées entre le Roi, même entre l'usurpateur Cromwell et les parlemens : querelles dont elle a su tirer bon parti; car en même temps que le cardinal de Richelieu faisait échouer l'Angleterre et la Hollande dans l'expédition contre la Rochelle, et par conséquent les affaiblissait, il est vrai de dire que la France était aussi devenue très-pauvre, que le peuple y était opprimé, et que le gouvernement y était arbitraire et même despotique. Elle fut cependant bientôt en état de tailler de la besogne à l'Espagne dans la Flandre, la Catalogne et l'Italie. Elle prit également ses avantages du côté de l'Allemagne, en faisant entrer peu de temps après le roi de Suède dans ses intérêts, et en aidant de ses secours les petits princes sou-

verains, surtout le prince Bernard de Saxe-Weymar; et, après la mort du roi Gustave Adolphe, conquérant dont l'humeur ne se serait pas long-temps accommodée de la suprématie de la France, elle sut si bien ménager ses affaires qu'elle mit des bornes étroites à la puissance de l'Autriche en Allemagne, s'établit dans presque toute l'Alsace, et augmenta la puissance de la Suède par les conquêtes qu'elle lui facilita en Poméranie. Enfin, quoique depuis long-temps elle flattât la Hollande et lui fournît des hommes et de l'argent pour aider le prince d'Orange, grand capitaine et grand homme d'État, à s'emparer de plusieurs places considérables de la Flandre, elle fit servir le succès des armes de ce prince à sa propre splendeur.

L'Empire n'aurait jamais eu la paix avant que le roi de France ne se fût fait lui-même Empereur, si le malheureux et estimable de Witt, qui vit le danger, n'eût amené les États-Unis et le vieux général prince d'Orange à demander qu'un congrès fût assemblé à Munster (œuvre à laquelle contribua l'or de l'Espagne plus que toute autre chose), afin de traiter de la paix pour eux-mêmes, si la France refusait d'y entrer, ce dont en effet elle s'embarrassait peu; elle se croyait assez forte pour faire des traités et les rompre selon son bon plaisir. Cependant, elle s'y trouva obligée dans cette circonstance; elle avait appris

de ses anciens alliés, selon la politique du Grand-Seigneur, à assurer ses conquêtes par de courtes paix, et à les augmenter ensuite par des guerres soudaines; elle accepta donc bientôt après un autre traité à Fontarabie, fondé sur un mariage entre l'infante d'Espagne et le jeune roi de France. Tout le monde sait avec quelle courtoisie notre Roi, alors exilé, fut accueilli en France, avec quelle solennité la paix fut jurée, et combien le roi Louis XIV avait pleinement renoncé à ses prétentions sur la Flandre, l'infante ne lui apportant aucun titre sur cette contrée. Cependant, dès que la paix l'eut remis en état d'entreprendre une nouvelle guerre, il entra en Flandre au mépris des assurances les plus solennelles, et y fit des conquêtes si rapides et si considérables, que toutes les puissances voisines en conçurent de la jalousie. On sait aussi avec quelle adresse il fit alors des propositions, offrant de suspendre le cours de ses conquêtes, mais sous condition de conserver celles qu'il tenait déjà; on sait enfin, qu'aucune puissance n'étant en état de mettre obstacle à ses succès, et l'Angleterre, la Suède et la Hollande s'étant réunies sous le nom de triple alliance, pour servir de garantie à l'Espagne, un traité de paix fut conclu à Aix-la-Chapelle.

Voici comment la France a agi envers nous, avant et après ce traité. On doit avouer que les Français se montrèrent les plus habiles politiques

et les meilleurs soldats de cette époque, et que les obstacles qu'ils eurent à vaincre, provenaient moins des étrangers que des religionnaires de leur propre pays, qu'ils réussirent enfin à dompter.

Après que la Providence nous eut rendu notre Roi, qu'il eut pardonné tout le mal commis dans ces temps de désastres, et marié sa sœur au frère du roi Louis XIV, la France se déclara protectrice des pêcheries hollandaises, et favorisa secrètement les mésintelligences qui éclatèrent entre la Hollande et nous. Lorsque nous nous trouvâmes engagés dans une guerre inconsidérée, bien que la France fût restée neutre, elle réclama pour elle toutes les possessions que nous enlevions aux Hollandais; de façon que sa neutralité nous fut plus funeste que les hostilités de nos adversaires. Quand les deux puissances belligérantes se furent affaiblies réciproquement, la France devint la médiatrice de la paix; mais, pensant que cette guerre laisserait des traces fâcheuses dans notre esprit, et s'apercevant en même temps de l'activité que déployait la Hollande dans ses relations avec l'étranger, elle résolut de lui déclarer une guerre injuste, pour empêcher son agrandissement. La France nous fit prendre part à cette guerre, en soutenant que nous pouvions le faire sans violer la triple alliance, qui n'avait d'autre but que d'assurer à l'Espagne le reste de

la Flandre. Elle s'engagea à nous fournir un certain nombre de vaisseaux, sous les ordres d'un de ses amiraux, et força par là les Hollandais à mettre dehors une flotte bien plus considérable, qui, du reste, n'eut à combattre que les forces anglaises, car les Français ne furent à peu près que spectateurs dans cette guerre.

Sur terre, les conquêtes des Français furent encore plus étonnantes. Dans un pays hérissé de forteresses, protégées par de larges rivières et défendues par de nombreuses garnisons, les Français n'avaient qu'à se présenter devant une place pour l'enlever. Les Hollandais éprouvèrent ces désastres par suite de la haine qu'avait conçue de Witt contre la maison d'Orange. Il avait remplacé la vieille armée par de nouvelles troupes, dont les chefs étaient fils ou neveux des principaux magistrats des provinces, et dont les soldats étaient les bourgeois les moins considérables et les paysans de la contrée. C'était là la seule faiblesse de ce grand homme, mais elle fut très-funeste par ses conséquences. La France conquit presque tout ce pays dans l'espace d'une année. Nous nous retirâmes nous-mêmes de l'alliance imprudente que nous avions contractée avec elle, et ce fut avec raison, quand nous vîmes qu'elle avait agi aussi mal avec nous sur terre que sur mer. Mais, sur ces entrefaites, l'Empereur et les Espagnols vinrent à se réunir à la Hollande,

ce qui donna de si grandes craintes à la France, qu'elle fut forcée, selon son expression, d'en *démordre*, de renoncer à ses conquêtes et de quitter entièrement le pays. Malgré ce revers de fortune elle prouva combien une puissance unique a d'avantages sur une puissance composée d'élémens divers, et elle devint à la fin tellement triomphante que, bien que nous fussions à Nimègue les arbitres de la paix, elle seule donna des lois à l'Empereur, à l'empire, aux princes, grands et petits qui en dépendaient, à l'Espagne, à la Hollande, et n'admit enfin aucun article que ceux qu'elle proposa elle-même; de sorte que la gloire et les avantages de cette paix furent pour elle seule, et que toutes les autres puissances n'en eurent que les charges. Aujourd'hui, semblable à une aigle superbe, elle a pris son essor, et Dieu seul sait quelles conquêtes pourront mettre un terme à ses victoires, tant ses desseins sont impénétrables. Mais les ailes de la France sont de cire, car elle ne cherche sa force que dans la vaine politique de ce monde; et puisse celui qui dompte les flots de la mer, et suspend ses jugemens dans sa miséricorde, dissoudre les liens qui les attachent, ôter à la France sa vigueur et étendre sur elle sa verge redoutable, car c'est lui seul qui règle les saisons dans tous les siècles, et qui fixe la durée de la prospérité des plus grands Empires!

Je ne sais comment excuser ce mélange de faits

ainsi éloignés les uns des autres, et qui se rattachent aux règnes de différens princes; mais, je l'avoue, quand ma pensée a pris une direction, je ne puis m'arrêter qu'après avoir tout dit.

Il est temps de revenir à notre histoire, si l'on peut donner ce nom à un ouvrage aussi peu méthodique que celui-ci.

Le duc de Buckingham étant mort, on pouvait espérer que, dans la prochaine session du parlement, on oublierait totalement les sujets de querelle qui avaient porté tant de préjudice à la dignité du Roi, et empiré la situation de l'État; mais le Ciel en ordonna autrement. Les plaintes sur les droits de tonnage et de pesage recommencèrent de plus belle; de sorte que le Roi présuma, puisqu'on ne lui présentait point un nouveau bill à ce sujet, qu'on visait à la domination ou à un changement de gouvernement, plutôt qu'à un accommodement, quel qu'il fût. Il vit, d'une part, combien il dérogerait à sa puissance s'il acceptait un bill qui ne lui accordât ces droits que pour un temps limité, et, d'autre part, combien il diminuerait les revenus de son trésor, s'il renonçait à percevoir les droits jusqu'à ce que l'autorisation lui en eût été donnée par le parlement (ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait fait ni pu faire, attendu que souvent il s'était écoulé un long intervalle entre leur avénement et l'ouverture du parlement). En outre, cela eût

apporté une grande confusion dans le commerce, la nature de ces droits exigeant qu'ils soient perçus sans interruption. Il est certain que cette manière d'agir donna au Roi une secrète aversion pour les parlemens. Il prit la résolution de dissoudre celui-ci, et envoya l'ordre d'usage pour que les communes se rendissent à la chambre des lords; mais les communes furent encore prévenues de ce dessein, et tandis que, dans la dernière session on avait empêché l'orateur d'occuper le fauteuil, cette fois on le força d'y rester jusqu'à ce qu'on eût voté (comme s'il eût été question de semblables projets) que, « quiconque essaierait d'introduire « le *papisme*, l'*arminianisme* ou toute autre secte « religieuse, serait regardé comme un ennemi ca- « pital, » et de même « que quiconque percevrait « les droits *de tonnage et pesage*, ou les paierait « s'ils n'étaient pas autorisés par le parlement, « serait réputé traître à la nation. » C'était dire aux marchands qu'il fallait abandonner le commerce, ou s'affranchir du paiement de tous les droits. En suivant ce principe il aurait fallu que le Roi cessât de protéger notre navigation, et bien d'autres conséquences funestes en seraient résultées. Quoi qu'il en soit, ce vote, inspiré par un mouvement d'effervescence, fut, pour toute la nation, un signal de troubles, et c'est au milieu de ces fâcheuses circonstances que finit le troisième parlement.

Nous avons divisé le règne de ce prince en quatre époques. La première comprend son avénement au trône, jusqu'à la dissolution du troisième parlement. La seconde, que nous signalerons comme la plus paisible et la plus heureuse, malgré les troubles et la révolte qui éclatèrent en Écosse, s'étendra jusqu'à la convocation des deux parlemens de 1640. Dans la troisième, nous suivrons pas à pas le désir effréné d'innovations dans le gouvernement, qui se manifesta dans le long parlement et nous jeta dans la guerre civile, en 1642; la dernière enfin, comprendra le temps écoulé entre 1642 et 1649, époque où les plus cruels des hommes, dans un accès de rage, qui ne respecta pas même le Ciel, mirent à mort le meilleur des rois. Je ne dirai pas de lui qu'il possédait cette politique ferme qu'un prince doit avoir, lorsqu'il a le malheur de commander à des sujets inquiets et turbulens; car la nécessité du gouvernement veut qu'un bon prince se départe, en pareil cas, de son bon naturel même : mais je dirai que s'il avait eu affaire à des hommes moins dépourvus de loyauté, il était propre à répandre sur eux le bien-être, la paix et le bonheur, autant que prince qui régna jamais sur cette terre. En effet, il fut un véritable modèle de vertus; et je crois que l'Angleterre ne jouit jamais d'une paix plus profonde et ne se distingua en même temps par plus de piété qu'elle

ne fit de 1628 à 1638. Cette vérité paraîtra dans tout son jour à la fin de ces mémoires, dans les observations que nous ferons sur l'époque désastreuse de 1649 à 1660, lorsque les parlemens furent traités d'une manière aussi infâme qu'ils avaient traité leur souverain, et quand le Christ notre Seigneur, le roi des rois, par l'effet des schismes et des hérésies qui se répandirent dans cette malheureuse contrée, sembla crucifié de nouveau.

CHAPITRE II.

Gouvernement de Charles Ier en l'absence de tout parlement (1628 — 1640).

C'ÉTAIT le présage certain d'une catastrophe, que de voir un prince et son parlement se séparer si souvent l'un de l'autre et avec tant de mécontentement; que pouvait-il en résulter, si ce n'est de l'aigreur et des dissensions? Le parlement ayant manqué l'occasion d'entrer en accommodement, après la mort du duc, et ayant poussé tout à l'extrême, le Roi fut obligé d'avoir recours, pour se procurer les subsides nécessaires, à des moyens que ses prédécesseurs avaient autrefois employés dans des circonstances urgentes. Il fallut faire revivre des lois tombées en désuétude, afin d'obtenir comme un droit ce que le prince ne pouvait obtenir du libre consentement et de la bienveillance de ses sujets; et il fut forcé d'agir ainsi pour maintenir ses justes et légitimes prérogatives.

Le premier ministre était alors sir Richard Weston, précédemment chancelier de l'échiquier, nouvellement créé lord et grand trésorier d'Angleterre, homme profond et instruit, qui avait rempli les plus hauts emplois dans l'intérieur et

à l'étranger. Ces titres éminens excitèrent bientôt l'envie, qui se déchaîne toujours contre les nouveaux favoris de la fortune. Ce ministre, en homme sage, tâcha de s'entourer d'hommes d'un mérite reconnu et amis des parlemens, ce qui était l'intention de son maître aussi bien que la sienne. C'est d'après ce principe que le vieux sir John Savile fut appelé des provinces du nord à la cour, et fait contrôleur de la maison du Roi et conseiller privé; que sir Thomas Wentworth fut, peu de temps après, créé lord et nommé lord-président du nord; et que M. Noy, jurisconsulte généralement estimé, et savant dans les antiquités de notre pays, fut fait procureur-général. Tous ces serviteurs de l'autorité royale, qui avaient été ardens défenseurs des libertés de la nation, avaient probablement reconnu les projets immodérés de quelques meneurs, qui ne tendaient qu'au renversement du gouvernement, et s'étaient lassés des disputes du parlement, qui en sapaient les bases au lieu de les raffermir. Leur admission dans les conseils du Roi devait prouver que s'il avait résolu de maintenir l'autorité souveraine, dont la loi l'avait fait dépositaire, il n'avait cependant pas le désir de s'emparer d'un pouvoir arbitraire ou absolu, ni de se rendre indépendant de la loi même. Tant qu'on ne trouvera pas le juste milieu entre ces deux extrêmes, la nation sera toujours en danger.

On attribue à lord Wentworth la proposition

de procurer des ressources à la couronne, au moyen des subsides, depuis long-temps tombés en désuétude, qu'on levait à l'époque du couronnement du Roi, sur tous les chevaliers du royaume; subsides qui, au temps d'Édouard II, étaient payables par quiconque avait un revenu de 15 livres sterling par an. Sous le même règne, afin de ménager la classe inférieure, la limite de cet impôt fut fixée par un statut spécial à un revenu de 20 livres; ceci prouve assez l'ancienneté et la légitimité de ce droit. A l'époque dont je parle, on n'en déclara passibles que ceux qui possédaient un revenu de plus de 40 livres par an, et le produit, dans tout le royaume, devait, croyait-on, s'élever à 100,000 livres. La plupart regardèrent cet impôt comme illégal, parce qu'il était suranné; ils ne considéraient pas que les parlemens précédens ne l'avaient laissé tomber dans l'oubli que parce que, de temps en temps, d'autres subsides étaient librement consentis pour les besoins de la couronne; besoins auxquels le dernier parlement n'avait voulu donner aucune attention, quoiqu'ils fussent plus pressans que jamais. Voilà pourquoi le Roi, afin de se procurer les revenus qui lui étaient indispensables, sembla décidé à employer toute l'autorité dont la couronne avait usé autrefois, soit en vertu de la coutume, soit par une loi positive; sous ce prétexte furent introduits aussi divers mo-

nopoles, et des mesures encore plus difficiles à défendre.

Les Français et les Hollandais vinrent encore augmenter l'embarras de notre situation. Les premiers ne renonçaient pas à leurs anciennes vues sur la Flandre, et les autres, décidés à gêner notre commerce, prétendaient s'arroger le droit de pêche dans nos mers; prétention qui donna naissance au savant ouvrage de M. Selden, intitulé *Mare clausum*. En outre, et tandis que ces deux grands États méditaient notre ruine, les pirates infestaient nos côtes et pénétraient même dans le canal. M. Noy, considérant alors que le souverain doit avoir une autorité indépendante du consentement de ses sujets, lorsqu'il s'agit d'imposer des charges pour la conservation de l'État tout entier, et comprenant bien que notre gouvernement, par les lois mêmes et par les usages des anciens rois, avait un motif légitime d'user de cette autorité, engagea Sa Majesté à proposer dans une lettre adressée au corps des juges, la question de savoir : « Si, lorsque le « bien-être et la sûreté de la nation sont géné- « ralement menacés, et que le royaume lui-même « est en danger, le Roi ne peut pas, par un acte « muni du grand sceau, ordonner à tous ses su- « jets de pourvoir à la défense commune, et « de fournir, à leurs frais, les vaisseaux, les « hommes, les vivres et les munitions nécessaires,

« pendant tout le temps qu'il jugera convenable, « pour garantir l'État du péril qui le menace; « s'il ne peut pas contraindre par la loi ceux « qui, dans ce cas, refuseraient d'obtempérer « à ses ordres; enfin, si le Roi, en pareille cir- « constance, n'est pas le seul juge du danger, et « des moyens à employer pour le prévenir ou le « détourner. »

Les juges, à qui cette question fut soumise, étaient John Bramston, John Finch, Humphrey Davenport, John Denham, Richard Hutton, William Jones, George Crooke, Thomas Trevor, George Vernon, Robert Berkley, Francis Crawley et Richard Weston, tous hommes aussi instruits (excepté Trevor, très-honnête gentilhomme du reste) et aussi intègres que quiconque ait jamais fait partie de ce corps respectable. Ils répondirent tous clairement et d'une manière affirmative sur chaque article de la question posée, et rien ne pouvait les y porter, sinon leur science et leurs livres.

Le Roi, ainsi autorisé, décréta en 1634 l'impôt connu sous le nom de *ship-money* (taxe des vaisseaux) (1). Il ne s'agit, la première année,

(1) Il y a ici une grave méprise. Charles Ier ne consulta point les juges avant d'établir la taxe sur les vaisseaux; ce fut seulement après l'établissement de cette taxe et pour se procurer quelque moyen de répondre aux réclamations qui s'élevaient de toutes parts, que cette consultation eut lieu.

(*Note de l'Éditeur.*)

que de faire fournir, par les comtés maritimes seulement, un certain nombre de vaisseaux de *tant* de tonneaux; mais l'année suivante, le danger devenant plus imminent, les ordres s'étendirent à tous les comtés, et cependant le produit de l'impôt ne monta qu'à environ 236,000 livres; ce qui ne faisait pas 20,000 livres par mois pour tout le royaume. Cette somme était bien légère en comparaison du dommage qu'elle causa plus tard à l'État, en entretenant contre le Roi un esprit de rébellion dont cet impôt ne fut que le prétexte. M. Noy avait, avec raison, établi une distinction entre ce qui est accordé pour soutenir l'éclat de la couronne, pour agrandir le territoire par des conquêtes, pour secourir des alliés, pour fournir aux besoins de la cour, pour être offert enfin à titre de don volontaire; et ce que le souverain a droit de demander, en vertu de ses propres prérogatives, quand il s'agit de garantir l'État d'un danger imminent : bien qu'il fût pourvu ordinairement à la défense des côtes par les droits de tonnage et pesage, bien que ce fût un droit indubitable de la nation d'empêcher qu'aucune portion de cet impôt ne fût détournée de son objet, si ce n'est par un acte du parlement, cependant des droits tels que celui de la taxe des vaisseaux ont toujours été considérés comme une prérogative de la couronne. Depuis plusieurs siècles les forts et les comtés maritimes ont été

chargés de temps en temps, et en vertu de simples ordres du Roi, de fournir le nombre de vaisseaux nécessaire pour la défense de nos côtes, et lorsque le danger s'est étendu sur tout le royaume, l'intérieur a été soumis aux mêmes charges. Quand tous sont menacés, tous doivent concourir à la défense commune : or, le péril était à cette époque très-imminent, si l'on considère l'usage que la France pouvait faire de sa marine, prodigieusement augmentée, son empressement à construire de nouveaux vaisseaux de guerre, l'assistance que lui donnait la Hollande pour ces constructions, les entreprises des Hollandais sur nos pêcheries et sur les villes maritimes de la Flandre, enfin, les attaques des pirates de la Méditerranée, qui infestaient même la Manche. Tels furent les motifs de la réponse affirmative que donnèrent des juges éclairés sur la question que le Roi leur proposa.

Ces raisons importantes firent donc revivre un ancien droit, auquel la couronne avait pour ainsi dire renoncé. Il est très-digne de remarque que, autant le Roi avait employé de douceur et de procédés au commencement, autant il montra de fermeté quand ses sujets vinrent à lui contester ce droit ; il agit à cet égard comme un particulier agit à l'égard d'un autre, quand il a pour lui un jugement en bonne forme. Il faut dire, à sa louange, qu'il employa loyalement les produits

de l'impôt à leur vraie destination, ne les confondant pas avec les fonds de l'échiquier, mais les recevant à part et y ajoutant même des sommes considérables de son propre trésor.

Cependant on doit avouer que ce prince commit une faute en prorogeant la perception de cet impôt pendant plusieurs années, et en ne faisant pas connaître au parlement (ce qui eût satisfait le peuple) avec quelle prudence il en avait employé le produit; quels avantages il en avait retirés; comment il était parvenu à réduire la Hollande et la France à un rôle plus modeste; comment il avait maintenu et affermi ses droits contre leurs prétentions sur nos pêcheries; comment il avait chassé les pirates, pourvu à la sûreté de nos ports du côté de la Flandre, étendu notre commerce avec l'Espagne et d'autres puissances, réformé notre monnaie; toutes choses qui avaient tourné à l'honneur et au profit de la nation. Ces communications auraient eu probablement beaucoup d'influence sur les chambres, si elles eussent été faites avant que le Roi n'y fût forcé par la nécessité. Quant au peuple, on ne pouvait penser qu'il verrait, avec satisfaction, revivre une prérogative à laquelle les rois avaient renoncé depuis long-temps; car une pareille brèche faite à la liberté de la nation, s'élargit bien vite, et peut amener un envahissement total. La nature de l'affaire entraînait des conséquences si dange-

reuses, qu'il fallait certainement la meilleure intelligence entre le souverain et ses sujets, et beaucoup de bonne volonté de la part de ces derniers, pour qu'on pût obtenir aisément le contingent que chacun devait fournir.

La marche que je viens d'indiquer eût certainement donné plus de satisfaction à un prince d'un aussi bon naturel, et qui d'ailleurs avait fait un usage aussi louable des produits de l'impôt; mais pousser les choses à l'extrême est une preuve que l'on vise à la domination et non plus à la liberté. Quand un roi, et le corps chargé de représenter son peuple, en viennent à se méfier l'un de l'autre, outre les troubles qui en résultent dans l'intérieur, il en revient toujours, de la part des étrangers, du déshonneur pour le prince et des périls pour la nation : dans ces grands intérêts, la passion aveugle communément les deux partis.

Quoi qu'il en soit, il résulta de tout ceci que le Roi fut obligé de diriger sa pensée, non-seulement sur les moyens de pourvoir à la sûreté de l'État et de garantir les côtes des entreprises de l'ennemi, mais aussi sur les moyens de faire triompher l'autorité royale. Dans cette vue, peu de temps après la dissolution du dernier parlement, il résolut de forcer les orateurs qui avaient causé le plus de trouble dans la chambre des communes, à rendre compte de leur conduite. Il mit en jugement, comme principaux

perturbateurs, M. Hollis, sir John Elliot, sir Henri Hammond, sir Miles Hobart, MM. Selden, Coriton et d'autres, tous coupables de quelque action ou de quelque discours répréhensibles. Ils voulurent d'abord se mettre à couvert en alléguant le privilége qu'ils avaient de ne point répondre ailleurs de ce qu'ils avaient fait ou dit dans la chambre; mais en vertu d'un arrêt de Sa Majesté en conseil, ils furent emprisonnés séparément et invoquèrent alors l'*habeas corpus*; ils offraient de donner des cautions, mais non pas une garantie de leur conduite à venir. Ils soutinrent devant la cour du banc du Roi que les faits pour lesquels ils étaient recherchés s'étant passés dans le parlement, c'était au parlement seul qu'ils en devaient compte. Les juges confirmèrent la compétence de la cour, répliquant que certains délits commis dans le sein du parlement étaient punissables hors du parlement; que si un acte fait par toute la chambre et concernant uniquement les affaires de la chambre, n'était pas de nature à être jugé par aucune cour inférieure, cependant les délits particuliers dont les individus pouvaient se rendre coupables, comme dans le cas dont il s'agissait, étaient une violation du respect dû à l'orateur, offense pour laquelle ils pouvaient être mis en jugement. Ils ajoutèrent que la cour ne faisait en cela qu'un acte de juridiction et non pas une loi nouvelle, et que

cet acte était justifié par les dangers où leurs déportemens pouvaient précipiter l'État. Leur plan de défense ainsi ruiné, ils furent condamnés, sans s'être défendus sur le fond, à un emprisonnement aussi long qu'il plairait à Sa Majesté de l'ordonner; une amende leur fut en outre imposée, après le paiement de laquelle ils furent mis en liberté.

Les gens animés du même esprit, qui étaient disséminés dans tout le royaume, rendirent de jour en jour le gouvernement plus difficile au Roi et à ses ministres; par cette raison, la juridiction du conseil du Roi qui ne s'étend pas aux causes de particulier à particulier, mais bien à toutes celles qui intéressent l'honneur et la tranquillité de l'État, fut alors remise en vigueur; alors aussi redoubla l'activité de la chambre étoilée, anciennement érigée par Henri VII, pour s'occuper également de faits d'une nature douteuse et que ne peut atteindre la loi commune, soit à cause de la variété des cas qui ne rentrent point sous une règle générale, soit parce que les juges ne sont revêtus d'aucun pouvoir arbitraire.

La nature et l'utilité de cette dernière cour ont été parfaitement expliquées par le grand chancelier lord Bacon, qui a écrit la vie du sage roi qui l'a instituée.

De même que la chambre étoilée avait pour

but de prévenir ou de réprimer l'accroissement du pouvoir chez les grands et les désordres auxquels peut se porter la multitude ; de même la cour de haute-commission ecclésiastique, instituée par Élisabeth, avait pour but d'examiner les cas ecclésiastiques qui n'étaient pas soumis à la juridiction ordinaire des évêques, et de réprimer les innovations religieuses. Les juges qui composaient cette cour étaient des archevêques, quelques évêques, quelques lords tirés du conseil, et quelques docteurs en droit civil.

Cette institution devait principalement mettre obstacle aux desseins des hérétiques, connus sous le nom de *récusans*. La couronne avait grandement raison de prendre des mesures contre eux, toute secte tendant, de manière ou d'autre, à l'affaiblissement du pouvoir légitime. Les *papistes* voulaient rendre au pape toute l'autorité dont il avait anciennement joui. Les *presbytériens* voulaient placer l'Église d'Écosse au-dessus du trône ; et les *fanatiques*, prenant les chimères enfantées par leur cerveau pour des inspirations divines, ne faisaient aucun cas de l'autorité civile. Ces schismatiques modifiaient à leur gré les articles de foi ; tellement que, si chacun d'eux eût eu raison, il n'eût pu exister aucune unité dans la croyance religieuse. Dès lors, plus de garantie de tranquillité dans l'Église, et la dissolution des liens du gouvernement devait s'ensuivre

nécessairement. Toutes les fois qu'un peuple se croira libre ou dispensé, par le ciel, d'obéir aux ordres du prince en matières civiles, ordres qui sont d'ordinaire indifférens en eux-mêmes, et ne sont bons ou mauvais qu'autant qu'ils émanent d'une autorité légitime ou illégitime, tout principe de souveraineté et d'obéissance sera détruit.

La fermeté du gouvernement d'Élisabeth et la résolution qu'elle montra de ne se laisser dominer par aucune secte naissante ou déjà formée, rendirent, de son temps, tous ces germes de discorde plus incommodes que dangereux. Elle vit, en habile politique, qu'il était plus aisé d'élaguer ces germes, à mesure qu'ils prendraient de l'accroissement, que de les déraciner entièrement. Cependant malgré ses soins elle ne put empêcher les principes d'hérésie de se répandre dans toutes les corporations, dont l'aversion pour la religion catholique était plus louable que ne l'était leur connaissance de la véritable orthodoxie de la religion chrétienne et de la réformation de leur propre Église. Mais, de même que les humeurs vicieuses se fixent d'abord sur les parties malades du corps et s'étendent ensuite aux parties saines, de même, sous le gouvernement paisible, mais relâché du roi Jacques, beaucoup de personnes bien pensantes, appartenant à la bourgeoisie et à la noblesse, adoptèrent ces principes, à l'exemple des gens animés d'un esprit de faction. Lorsqu'on s'aperçut

qu'un clergé qui prêchait de pareilles doctrines conduisait évidemment au gouvernement aristocratique, pour lequel on avait du penchant, c'est-à-dire au partage de la souveraineté entre le Roi et les deux chambres du parlement, ces principes prirent des racines plus profondes et engendrèrent bientôt une tendance générale à lutter contre les prérogatives de la couronne. Le conseil du Roi, la chambre étoilée et la cour de haute-commission, intermédiaires naturels entre le peuple et l'autorité royale (que la constitution de tout pays place dans l'unité de pouvoir, soit que ce pouvoir réside dans une seule personne ou dans plusieurs), devinrent odieux à la nation. Cependant ces hautes-cours ont pour but la sûreté des sujets, aussi bien que celle du gouvernement, qu'il est de leur intérêt de voir inviolable. Les hommes de notre temps ne surent point reconnaître cette vérité, et ils résolurent de poursuivre leurs desseins, fallût-il recourir à la guerre civile. C'est le parti qu'ils prirent entre le dernier parlement assemblé par le roi Jacques et celui de 1640. Lorsque le prince personnellement, ni aucun tribunal légalement constitué, comme dit lord Bacon, n'a le pouvoir nécessaire pour étouffer, dès leur naissance, les germes de sédition qui se manifestent dans l'Église ou dans l'État, et qui tendent à détruire les bases du gouvernement, le mal devient bientôt trop violent pour que des

remèdes tardivement appliqués puissent produire leur effet. Il n'est pas donc surprenant que des hommes entêtés d'un désir insensé de changement aient trouvé mauvais des moyens qui auraient très-bien réussi s'ils avaient été employés avec plus de prudence et de bonne foi.

On ne saurait croire quels sujets de plainte on éleva dans le parlement contre ces tribunaux. J'ai entendu faire des récriminations au sujet d'un domestique de M. Prynne, condamné pour avoir distribué des libelles; de sir Robert Howard, condamné pour avoir vécu scandaleusement avec lady Purbeck, et de sir William Waller, qui avait frappé, de coups de bâton, sir Thomas Reynolds. Je mentionnerai plus tard tous ces faits; ils serviront à justifier ces divers tribunaux, et à prouver que c'était plutôt de l'obstination et des écarts du coursier qu'il fallait se plaindre, que de la rudesse de la main de l'écuyer.

La tâche que le Roi avait à remplir était donc plutôt de réprimer les entreprises des ambitieux, qui travaillaient à leur propre élévation en essayant de rendre l'autorité du parlement rivale de la sienne, que de s'étudier à rendre le peuple heureux; car, pendant les règnes d'Élisabeth, de Jacques et de Charles Ier, si l'on excepte les querelles qui s'élevèrent au sujet de la juridiction parlementaire, aucune nation, dans le monde, n'a joui d'une paix plus profonde et d'une plus

grande abondance. Sous ce dernier prince, la cour eut beaucoup de splendeur; chacun, dans les provinces, comme à la ville, jouissait tranquillement de sa propriété; les décisions de la justice étaient éclairées et promptes. Les charges publiques étaient légères, si les hommes eussent voulu faire attention qu'elles sont un mal nécessaire, ou s'ils eussent voulu seulement comparer leur position, sous ce rapport, avec celle de leurs voisins. Le corps politique, de même que le corps humain, ne puise pas la santé dans la réplétion de tous ses membres; mais il la doit surtout à la coopération de ceux dont les fonctions sont de nourrir les autres, qui prennent ensuite la force nécessaire pour soutenir tout le système.

A cette époque, les gens d'une condition médiocre payaient environ vingt schellings (1), et les gens les plus riches ne payaient pas au-delà de . . . . (2). Ceux qui s'étaient d'abord plaints hautement de l'impôt, trouvèrent bientôt que cette charge pesait fort à propos sur le peuple, parce que c'était entretenir ses dispositions à la révolte, que de le forcer à payer dix fois plus qu'il ne payait auparavant. Cependant le commerce avait pris un tel essor, que le crédit des négocians anglais dans les pays étrangers surpassait

(1) Pour la taxe des vaisseaux.

(2) Ceci est en blanc dans l'original.

de beaucoup celui des négocians d'aucune autre nation de l'Europe. La prospérité de nos manufactures croissait de jour en jour, et je crois que l'on peut dire, avec vérité, qu'il n'y avait pas un savetier dans Londres qui n'eût sa tasse d'argent, tant les ustensiles de ce métal étaient communs chez les gens de toute condition. Les ecclésiastiques et les théologiens, malgré les recherches auxquelles on se livra sur leur vie privée, et qui ne firent trouver parmi eux que très-peu d'hommes corrompus, brillaient par leur érudition; la pureté et l'orthodoxie de leurs doctrines n'ont pas besoin d'autres preuves que les ouvrages qu'ils publièrent alors. Les universités ne furent jamais plus régulières dans leurs statuts, et leur conduite ne fut jamais plus conforme à la discipline établie. Ainsi, tandis que le reste du monde était en proie aux fureurs de la guerre et accablé de lourds impôts, nos manufactures, notre marine et notre commerce en tiraient avantage et prospéraient de plus en plus.

Il n'en pouvait être autrement si l'on considère le caractère de notre excellent et infortuné monarque. Ce prince, né avec une très-faible complexion, était parvenu, par l'habitude de la tempérance et par l'exercice, à se faire une constitution aussi robuste que qui que ce soit, et il ne fut jamais malade au milieu des fatigues de la guerre, non plus que pendant son emprison-

nement; son goût le portait aux mets simples, et bien qu'il eût beaucoup d'appétit, il digérait sans peine. Il mangeait rarement plus de trois plats et ne buvait que trois fois, un verre de petite-bierre, un verre de vin-clairet et un verre d'eau. Il soupait et dînait avec plaisir, mais ne prenait jamais rien entre ses repas. Il mangeait beaucoup de fruits, et, par suite de cette régularité dans sa manière de vivre, sa santé était devenue des plus fermes. Son port était très-majestueux, et il aimait à conserver toute sa dignité, non-seulement avec les étrangers de distinction qui venaient le visiter dans sa cour, mais aussi avec ses sujets, dont il ne voulait être approché qu'avec déférence et respect, bien qu'il fût éloigné de tout orgueil. Sa conversation était franche et le sujet en était ordinairement raisonnable et sérieux, ou, s'il était gai, c'était sans légèreté. Il causait volontiers avec les artistes, les habiles ouvriers, les voyageurs ou hommes de lettres, et s'il profitait souvent de leur conversation, souvent aussi il leur donnait quelques lumières sur leur art ou leur science. Peu d'hommes dans le monde possédaient plus que ce prince une instruction solide et utile, et ce n'était pas uniquement dans les livres qu'il l'avait puisée; car, de même que François Ier, il avait plus appris par la conversation que par l'étude. Sa manière d'argumenter était fort civile, et il y mettait beaucoup de pa-

tience. Il n'employait jamais, près de personne, sa propre autorité, mais bien celle de la raison; il n'interrompait point brusquement ceux avec qui il voulait bien discuter; il présentait toujours son opinion sous cette forme polie, « avec « votre permission, monsieur, je pense diffé- « remment sur cette matière; » enfin il ne trouvait jamais mauvais qu'on lui adressât librement la parole. En matière d'affaires publiques, il ne souffrait pas que personne s'en mêlât sans mission, et il voulait que les plus grands personnages mêmes ne s'adressassent à lui, en pareil cas, que par l'intermédiaire de ses ministres, à moins qu'ils n'eussent un grand désir ou des raisons particulières de lui parler en personne. Il aimait les exercices du corps et montait très-bien à cheval; cependant on disait de lui qu'il y mettait plus d'art que de grâce. Il avait une grande ouverture de caractère, et pourtant ses amis même pensèrent qu'il avait accordé trop de confiance à des hommes fins et portés à employer des moyens détournés; mais l'expérience finit par le guérir entièrement de cette faiblesse.

Il maintint la dignité de sa cour en assignant à chacun l'emploi convenable à son rang, à moins qu'il n'eût quelque raison d'accorder une préférence. Excepté les femmes attachées au service de la Reine, il permit rarement qu'aucun grand officier eût sa femme revêtue d'une charge

quelconque. Sir Henri Vane fut le premier que j'aie connu, qui étant pourvu de l'emploi de contrôleur de la maison du Roi, et n'ayant que peu de fortune, fît exception à cette règle; la cour avait ainsi la splendeur convenable, sans être gorgée de richesses. Le Roi remplissait, d'une manière exemplaire, ses devoirs de piété; chaque matin et chaque soir, de bonne heure, il se retirait seul dans sa chambre à coucher ou dans son cabinet, pour se livrer quelque temps à la méditation (car ce prince osait être seul et réfléchir); et tous les jours, même lorsqu'il revenait de la chasse, il ne manquait jamais, avant de s'asseoir pour dîner, de se faire lire, ainsi qu'à ses serviteurs, une partie de la liturgie, soit qu'il eût faim, soit qu'il fût tard. Les dimanches et les mardis, il se rendait à la chapelle, ordinairement au commencement du service, où il était attendu par les seigneurs de la cour, par ses principaux serviteurs et par une partie de la noblesse de la ville qui le voyait avec plaisir suivre les pratiques de sa religion. Ses plus grands ennemis n'ont pu refuser de lui reconnaître ces bonnes qualités; et certes, un prince ayant une âme si modérée dans ses désirs ne pouvait être enclin à dépouiller ses sujets, bien qu'il eût trop d'élévation pour consentir à voir son existence dépendre d'eux. Lorsque les malheurs vinrent l'assaillir (et peu d'hommes en ont eu de

plus cruels), j'ose dire, et j'en suis convaincu, que bien que Dieu l'ait traité comme S. Paul et ne lui ait épargné aucune douleur, il trouva en lui-même de quoi en diminuer l'amertume et sanctifier ses afflictions.

Aucun gentilhomme des trois royaumes, bien qu'il y en eût beaucoup de plus savans que ce prince, ne connaissait mieux les fondemens de la religion anglicane et les principes de la réformation; c'est ce qui fit dire au nonce, envoyé à la Reine par le Pape, que lorsqu'il arriva à la cour de Londres il espérait y produire un grand effet; mais, qu'après avoir conféré avec le Roi et l'archevêque Laud, il les avait trouvés disposés à agir avec le Pape, son maître, comme les athlètes font entre eux, c'est-à-dire à ne l'élever en l'air que pour le jeter ensuite à terre.

Je ne puis affirmer que ce prince ait écrit l'ouvrage intitulé Εἰκὼν βασιλικὴ (*Portrait du Roi*), qui passa pour être de lui; mais je sais bien que je lui ai entendu dire, et qu'il m'a dit à moi-même des choses qui sont développées dans ce livre. M. Levett, l'un des pages de sa chambre, qui ne le quitta pas pendant toute la durée de son emprisonnement, m'a assuré que, non-seulement il en avait vu le manuscrit parmi les papiers de Sa Majesté à l'île de Wight, mais qu'il en avait même lu plusieurs chapitres. M. Herbert, qui le servait par ordre du parlement, dit avoir vu ce manuscrit

entre les mains du Roi, mais qu'il était écrit en caractères courans et différens de ceux que le Roi employait ordinairement (1). Au surplus, quiconque lira les lettres particulières qu'il écrivit à la Reine et à quelques grands personnages, principalement sur les affaires d'Écosse, lorsqu'il était seul, comme il arriva pendant son emprisonnement, sera convaincu, en examinant son style, qu'il était très-capable de bien rendre les sentimens dont son cœur était affecté. Salomon dit que l'affliction étend les facultés de l'âme et élève la pensée; nous ne devons pas nous étonner qu'un prince si malheureux ait décrit avec autant de talent ce qu'il souffrait.

Bien qu'il fût lent à écrire de même qu'à parler, il exprimait parfaitement ce qu'il voulait dire, et il avait assez de modestie pour dire habituellement qu'il ferait volontiers ses dépêches lui-même, mais *qu'il trouvait plus commode d'être savetier que cordonnier* (c'est-à-dire de raccommoder que de faire). J'ai souvent causé avec des

(1) La traduction de l'Εἰκὼν βασιλικὴ fera partie de notre collection. Nous discuterons alors les preuves de l'authenticité de ce célèbre écrit, apologie historique des intentions et de la conduite du Roi pendant les troubles civils. Nous dirons seulement d'avance que si maintenant il est à peu près prouvé que ce n'est pas l'ouvrage de Charles Ier, on ne peut guères se refuser à croire qu'il en a eu connaissance et qu'il a pu y mettre la main. (*Note de l'Editeur.*)

hommes très-instruits, en leur rapportant les écrits qu'ils avaient confiés à ce prince, et ils avouaient toujours que les corrections qu'il y avait faites étaient parfaitement justes. Un jour je lui donnai à lire un écrit que j'avais rédigé par son ordre, afin qu'il vît s'il était conforme à ses intentions, mais il n'en fut pas content; je le priai de me permettre d'appeler à mon aide le docteur Sanderson; et pour que le docteur pût entendre de la bouche même de Sa Majesté ce qu'elle voulait exprimer dans son écrit, je le lui amenai, avec sa permission, pendant qu'elle était à la promenade; mais le travail du docteur ne lui convint pas davantage; il dit en souriant: *On trouverait aussi bien que cela dans la boutique d'un épicier*, et rédigea lui-même l'écrit très-simplement et comme il l'entendait. Quand son humeur fut un peu passée, je lui dis qu'il avait traité bien sévèrement le docteur Sanderson, le meilleur écrivain de l'Angleterre. Il me répondit qu'il avait eu deux secrétaires, dont l'un était un imbécile en comparaison de l'autre, et que cependant il préférait le premier; car, disait-il, *milord Carleton rendait toujours ma pensée par mes propres paroles, tandis que milord Falkland mettait, le plus souvent, mes instructions en si beau style que je ne les reconnaissais pas toujours*. Je lui racontai, à cette occasion, une anecdote relative à lord Burleigh et à son fils

Cécil. Un jour au conseil, Burleigh après avoir lu un arrêté écrit par un nouveau clerc, érudit et bel esprit, le jeta au bout de la table à son fils, secrétaire d'État, lui disant : « Monsieur, « vous nous avez donné un clerc qui altère la « dignité et la gravité du style du conseil. » Le secrétaire d'État lui répondit : « Excusez, milord, « cet homme n'est pas encore bien au fait de son « emploi ; il a si peu de chose à faire qu'il aime « à se jouer avec sa plume ; mais je lui donnerai « tant d'occupation qu'il sera forcé de suivre la « direction que lui donne votre seigneurie. » Ces anecdotes sont si peu importantes que j'aurais pu me dispenser de les rapporter ; mais je m'appuie à cet égard sur l'autorité d'un auteur universellement estimé, Plutarque, qui, en écrivant la vie d'Alexandre et de Jules César, s'étend sur toutes les actions de leur vie privée et sur leurs moindres discours, disant que les plus petites choses en ce genre font connaître les hommes, tandis que leurs grandes actions ne font connaître que la puissance de leurs États.

Je ne ferai plus qu'une ou deux remarques sur le caractère de ce prince ; la première peut donner une preuve de son amour pour la vertu. Toutes les fois qu'un jeune gentilhomme partait pour ses voyages, il était admis à l'honneur de lui baiser la main ; le Roi lui donnait toujours quelques bons conseils, l'exhortant à la vertu, à fréquenter

la bonne compagnie, et ajoutant qu'à cette condition seulement, il espérerait le voir revenir en état d'être utile à son propre pays. Il se montrait ainsi très-soigneux de préserver la jeunesse de la corruption. Je trouve, dans les mémoires écrits sur le duc Jacques Hamilton, que ce fut là le conseil que donna le Roi à William Hamilton, qui dans la suite servit si loyalement le prince son fils. Je citerai de plus ses lettres à la Reine, où on trouve cette phrase au sujet de la religion : *C'est là la seule chose sur laquelle nous différions.* Ceci doit prouver aux plus incrédules combien le Roi était sincèrement attaché à sa religion; et si ce n'était par inadvertance ou par la permission de la Providence, à coup sûr ceux qui l'ont diffamé sous ce rapport n'auraient pas laissé imprimer ce passage qui le justifie pleinement.

Il est vrai de dire qu'il préférait la réforme de l'Église anglicane à toute autre; il la connaissait à fond et se montrait fort sévère pour les déviations qui avaient éloigné Rome de l'Église primitive. Sauf ces erreurs, il ne voyait aucun reproche à faire à la religion catholique; il lui rendait sincèrement l'hommage qui lui est dû, et désirait l'amener, sinon à offrir, du moins à accepter les moyens de faire régner l'union dans l'Église, et de mettre quelque accord entre tous les dissidens; de manière que les uns ne fussent pas absolument contraints de renoncer à leurs

erreurs, et que les autres ne fussent pas obligés de les partager. Je crois que c'était là la véritable intention de ce prince, comme de l'archevêque Laud; et la profession de ces martyrs sur l'échafaud a dû convaincre le monde qu'ils mouraient fidèles à la religion réformée. Grotius, l'un des hommes les plus éclairés de ce temps, reconnut que tel était le désir de ce prince; car, dans la dédicace de son immortel ouvrage *de Jure Belli et Pacis*, il recommande à Louis XIII, roi de France, comme l'entreprise la plus chrétienne et la plus digne d'un prince, de se faire médiateur entre les diverses professions de foi; et il l'assure que le roi d'Angleterre est entièrement disposé à coopérer à cette œuvre méritoire. En un mot, si ce prince avait eu autant d'activité et de courage pour prévenir le danger, qu'il montra de fermeté et de résignation lorsqu'il n'y eut plus moyen de l'éviter, l'esprit de révolte eût été probablement étouffé dès sa naissance. Mais c'est une chose à remarquer dans le cours de l'histoire d'Angleterre, que l'esprit belliqueux a toujours été plus en honneur que l'esprit de piété; la crainte qu'inspire un prince est pour lui une meilleure sauve-garde que ses édits royaux, fussent-ils même toujours conformes à la loi.

Quand donc on se demande quel démon est venu troubler la félicité de cet État, on peut répondre, avec vérité, que ce fut un esprit d'envie

contre l'autorité royale qui résidait, bien que limitée, dans la couronne seule, et qu'on s'efforça de partager entre le Roi et le parlement; ce que la constitution du gouvernement anglais ne peut comporter. Comme je le démontrerai plus loin, le Roi est seul souverain, et aucun pouvoir dans l'État n'est égal au sien. Les chambres, ensemble ou séparément, n'ont d'autres droits, quant au pouvoir législatif, que de donner des conseils ou de consentir à ce qui est reconnu avantageux à la nation. Tout gouvernement repose sur le maintien de la prérogative royale; car c'est le Roi qui est chargé d'assurer au peuple la jouissance paisible de sa constitution politique comme de ses lois municipales, et de maintenir le bon ordre des relations privées, ainsi que l'observation des contrats de particulier à particulier.

Or, jamais prince ne fut plus disposé à laisser aux juges de Westminster le soin de décider, en chaque occasion, quels étaient les droits de son pouvoir. On peut en donner pour preuve l'affaire des membres du parlement accusés devant le banc du Roi, et celle de la taxe des vaisseaux soumise à la décision du corps des juges dans la cour de l'échiquier; et toutes les deux furent jugées en faveur de la couronne. On ne procéda point avec tant de régularité dans le parlement, lorsque ces deux affaires y devinrent l'objet de tant de réclamations. Le jugement des deux cours ne fut point

porté, par voie d'appel, à la chambre des lords, où les juges auraient pu donner les motifs de leurs décisions; mais, à la faveur du mode expéditif et arbitraire d'une décision législative, le nœud fut coupé au lieu d'être légalement délié; et ce que les besoins de l'État avaient forcé le Roi à demander légalement, d'autres circonstances, encore devenues plus impérieuses, l'obligèrent d'y renoncer tout-à-fait. S'il y avait eu dans les deux chambres le moindre esprit de modération, le caractère conciliant de ce prince aurait empêché qu'on ne poussât ainsi les choses à l'extrême.

Sa fermeté dans la réforme, telle que la professait l'Église nationale, venait de sa conviction qu'elle était la partie la plus pure de la religion catholique; il se montra résolu à la défendre, et c'est ce qui lui suscita tant d'inimitiés de la part de tous les dissidens; il ne la protégeait point comme une institution politique, ainsi que fait Rome, ni comme un moyen d'exciter l'humeur commerçante de la nation, comme fait un État voisin du nôtre; mais il la considérait comme contenant les preuves évidentes du mystère de la rédemption. Il savait avec quel soin le christianisme, dans sa simplicité, rend à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César; aussi, bien que la garde de l'Évangile et les fonctions du saint ministère aient été confiées, dès l'origine, à une classe distincte, l'autorité séculière a toujours eu la

préséance sur l'autorité ecclésiastique, afin que le pouvoir souverain conservât l'unité nécessaire, et que ni la hiérarchie épiscopale, ni aucun esprit de secte ne pussent affranchir qui que ce fût de la soumission au pouvoir civil. C'est là ce qui contribue le plus à maintenir la paix chez les peuples. Cette doctrine de l'Écriture-Sainte était profondément gravée dans le cœur de ce prince; mais un zèle obstiné et furieux s'était tellement emparé des dissidens, que lorsqu'ils eurent réussi à propager leurs idées parmi le peuple, bien que d'abord ils ne fussent pas un contre trente, elles fermentèrent, mirent tout en feu, et finirent par jeter leurs partisans dans une véritable frénésie. La suite montrera que le Roi et ses évêques étaient bien doucement traités lorsqu'on se contentait de dire qu'ils étaient dévoués aux papistes. La haine s'attacha principalement à l'archevêque Laud, qui jouissait de la faveur particulière de son maître; mais le caractère de ce prélat fera voir combien cette haine était mal fondée.

L'archevêque Laud était un homme plein de droiture et de piété, mais d'un caractère trop ardent à soutenir ce qu'il croyait vrai, pour être bon courtisan; son éducation avait encore fortifié cette disposition naturelle. Élevé dans les universités le parmi les savans, les affaires dont on s'y occupe ordinairement lui avaient donné de la cour des idées plus fausses que justes; il était

généralement reconnu pour un homme très-instruit et savant théologien. Il était, au fond du cœur, ennemi du papisme et du presbytérianisme, mais grand défenseur de l'autorité de l'Église instituée par Jésus-Christ et ses apôtres, bien qu'il reconnût qu'elle devait être soumise au pouvoir séculier. Aussi mettait-il tous ses soins à conserver la juridiction que l'Église avait anciennement exercée, avant que l'autorité civile l'eût reconnue; il avait essayé d'accommoder une grande partie de ces règles aux circonstances, et d'en faire pour ainsi dire une loi du royaume; c'est là ce qui excita l'attention de nos légistes et lui attira la malveillance d'une partie de la magistrature, quoique beaucoup de magistrats fussent partisans de la juridiction ecclésiastique.

L'archevêque était d'une grande simplicité dans ses habitudes, et mettait beaucoup de régularité dans la pratique de ses devoirs de piété; il avait beaucoup de bienveillance pour son clergé, mais il s'appliquait à le rendre modeste dans ses vêtemens, ardent à l'étude, diligent à répandre la parole de Dieu, et à administrer les sacremens. Il était également soigneux d'entretenir les églises dans un état décent, afin que dans un temps où chacun cherchait à embellir sa demeure, la maison de Dieu ne fût pas la seule négligée. Il acheva cette admirable église de Saint-Paul, que la piété de son maître enrichit d'un portique; peu de temps après

le marteau mutila toute la sculpture de cet édifice, qui devint un repaire de voleurs et une étable pour les animaux les plus immondes; mais plus tard la Providence purifia le temple de ces souillures par le feu.

Ce prélat déjoua aussi le dessein qu'on avait formé d'introduire dans la plupart des églises des prédicateurs non-conformistes. La secte avait projeté d'acheter tous les biens dont les églises paroissiales avaient été expropriées sous Henri VIII, et d'y établir des maîtres capables de propager ses doctrines. La cour avait déjà senti le péril de cette manœuvre; car elle s'était vue forcée d'admettre les présentations faites par les patrons laïques qui trop souvent disposaient des bénéfices en faveur d'hommes dont les opinions étaient plus conformes aux leurs qu'aux canons de l'Église.

Tout ceci ne fit qu'accroître la haine déchaînée contre l'archevêque; mais s'il avait plu à Dieu de lui donner une plus longue vie, et si quelques uns de ses successeurs avaient marché sur ses traces, nous serions enfin parvenus à un culte uniforme et en harmonie avec la pureté de la primitive Église, sans aucune tendance au papisme, à l'abri de toute superstition, et nous ne serions pas, comme aujourd'hui, tellement divisés qu'une réunion est désormais impossible.

Usant de l'autorité que la Providence lui avait confiée, l'archevêque Laud se prononça donc forte-

ment contre les papistes et les presbytériens; il était convaincu que les premiers avaient altéré la pureté de la religion et en avaient fait une institution politique; mais comme il était résolu à ne pas contester les vérités que professait l'Église de Rome, bien qu'il ne ménageât pas ses erreurs, on se réjouit de pouvoir croire ou dire qu'il était bien disposé à l'égard du papisme; d'un autre côté il n'ignorait pas combien les presbytériens qui suivaient la réformation de Calvin, et avaient ici beaucoup de partisans et plus encore en Écosse, s'éloignaient des voies de la primitive Église, ni combien ils étaient dangereux pour la monarchie; il se déclara donc ouvertement contre eux, mais il finit par succomber sous leur puissance.

Le zèle qu'il déploya contre le papisme est manifestement prouvé dans l'ouvrage profond qu'il écrivit sur ce sujet, et qui est le plus remarquable qu'on ait publié depuis la réformation; ses adversaires mêmes ont été obligés d'en convenir. Ce livre fut examiné et commenté par le Roi avec tant de soin (car les évêques Andrews, Laud et Hooker étaient les auteurs qu'il estimait le plus), que si l'abrégé que Sa Majesté en a fait, et que j'ai vu entre ses mains, pouvait être publié, on pourrait le considérer comme une autre Εἴκων βασιλικὴ. Cet estimable évêque, ainsi que son maître, scella cette doctrine de son sang; car lorsqu'il monta sur l'échafaud, moment où toute dissi-

mulation doit cesser, il persévéra dans sa profession de foi.

Mais, avant cette époque, le presbytérianisme avait donné naissance à une foule de sectes; les unes, sans s'opposer à l'épiscopat et aux canons, s'accordaient cependant avec Calvin dans ses opinions sur la *réprobation*, *l'élection*, la *grâce libre*, etc. D'autres repoussaient l'épiscopat; d'autres allaient encore plus loin, et ces dernières ont été connues depuis sous la dénomination d'*indépendans*. Tant de division n'était pas chose nouvelle, car nous avons déjà dit comment les partisans de la réforme, exilés du temps de la Reine Marie et retirés en Allemagne, se divisèrent en *épiscopaux*, *presbytériens* et *indépendans*. Du reste leur nombre était alors très-peu considérable, et à l'époque même dont nous parlons ils étaient encore en grande minorité dans la nation; mais la funeste influence du parlement de 1640 engendra toutes ces congrégations furibondes qui considérèrent à leur tour le presbytérianisme comme une secte anti-chrétienne, de même que les presbytériens considéraient l'épiscopat. Il y a là plus qu'il n'en faut pour ébranler les têtes faibles, et ces querelles sur la foi doivent naturellement conduire les hommes d'un jugement peu sain à croire que rien n'est vrai; il est aisé alors de faire le dernier pas et de penser, avec M. Hobbes, que le cours actuel des choses a toujours été le même,

et qu'à l'égard de la religion et de la vie future, on ne doit s'embarrasser de rien, si ce n'est d'observer la religion du souverain ou du pays, de même qu'en matière civile aucune loi n'est obligatoire, si ce n'est celle qui est promulguée par l'autorité locale.

En un mot, ces querelles d'opinion jetèrent tout dans un véritable chaos, et donnèrent de grands avantages aux catholiques, qui, à la vérité, ne manquent point entre eux de sujets de contestation, mais qui se conduisent avec plus d'adresse; car, ayant conservé dans leur pureté une grande partie des vérités primitives, pouvant alléguer une grande antiquité en faveur de leurs erreurs et de leurs empiétemens sur le temporel, et ayant en outre le pouvoir de semer le trouble dans nos affaires, ils ont trouvé le moyen de profiter de nos folies, et de s'élever au plus haut point de la roue après s'être trouvés au plus bas; mais trop d'ardeur et de confiance les perdra.

Puisque j'ai fait mention de ces divisions entre nos *épiscopaux* et nos *canoniques*, je me crois obligé d'expliquer d'où elles provenaient. Ces deux sectes peuvent dire avec Jérémie, *malheur à nous, parce que nous sommes les fils de la Discorde;* car pendant qu'elles disputaient sur les questions obscures de la *prédestination*, du *libre arbitre*, de la *grâce*, etc., pendant que les uns s'attachaient à la doctrine de Calvin et de Bèze, les

autres à celle de Mélanchthon et de Castillon, les *presbytériens anti-épiscopaux*, sous l'apparence d'une grande humilité, admettant dans leur sein toute secte qui voulait se rattacher à la leur, réussirent à dominer les deux autres. Il est vrai de dire que, quelque temps après notre réformation, dont les articles rédigés avec sagesse avaient éludé ces questions épineuses, plusieurs de nos évêques suivirent la doctrine de Calvin plutôt que celle de Mélanchthon, sur les points que nous venons de mentionner. Un docteur Baron, Français d'origine, et un M. Barret, controversiste instruit, commencèrent à traiter ces sujets plus librement qu'il ne convenait à la tranquillité de l'Église. Le bon archevêque Whitgift, homme très-modéré jusqu'alors, se départit malheureusement de sa prudence habituelle, et finit par céder à l'évêque Fletcher de Londres, et à quelques autres, qui, pour apaiser des disputes d'université, firent décider au mois de novembre 1595, contre le docteur Baron, neuf articles connus sous la dénomination de *Lambeth-articles*. Le grand trésorier Burleigh ayant informé de ce fait la reine Élisabeth, elle en fut si mécontente, que ces articles furent bientôt annulés. Elle avait une telle force de volonté et faisait si bien exécuter ses ordres, que peu de temps après on trouvait à peine, dans Cambridge, une copie de ces articles.

A coup sûr les deux partis avaient tort; car il est plus nécessaire à l'homme de connaître les devoirs que Dieu lui a positivement imposés, que de savoir ce qu'il a préjugé à l'égard de notre salut; d'ailleurs, dans ses décrets éternels sur la dernière fin de l'homme, Dieu a toujours égard à nos actions, et notre salut dépend de l'accomplissement de nos devoirs.

Le Roi donna aussi des ordres pour assoupir toutes ces contestations, mais ils ne furent bien observés d'aucun côté; les suites qui en résultèrent peuvent apprendre aux siècles à venir combien il y a de danger à élever des querelles sur des points qui devraient être indifférens parmi des hommes qui s'accordent sur les points fondamentaux, surtout lorsqu'un ennemi commun veille pour profiter de leurs dissensions.

Je ne pense jamais sans peine à la nouvelle dénomination de *latitudinaires* qui s'est introduite parmi nous; on peut en craindre les funestes conséquences pour l'avenir, si les principes de notre réforme ne sont pas toujours professés par des hommes instruits et fidèles; car il arrive trop souvent, dans les siècles qui suivent, que ceux qui marchent dans une voie déjà tracée, s'écartent de la sagesse et de la modération de leurs devanciers.

Si le bon archevêque Laud avait les qualités éminentes dont je viens de parler, il faut convenir aussi qu'il manqua de la prudence indis-

pensable à un ministre d'État, qui, comme un médecin, doit considérer le temps et les saisons, aussi bien que les personnes et les maladies. On redresse plutôt les penchans de la multitude par une fermeté soutenue que par la précipitation; et pour la ramener de ses erreurs, les moyens qui lui sont nouveaux et inconnus valent mieux que ceux qu'elle peut apprécier et sur lesquels elle peut élever des contestations. C'est seulement sur quelques hommes considérables qu'on peut exercer, sans danger, la violence; mais les ministres ne veulent pas croire à cette vérité, parce qu'ils veulent achever promptement ce qu'ils ont entrepris. La multiplicité des affaires de l'archevêque et sa vivacité naturelle lui rendaient importuns les égards que se doivent réciproquement des hommes placés dans un rang aussi élevé, et, en s'en affranchissant ouvertement, il désobligeait de grands personnages qui pensaient que, sinon leur importance réelle dans l'État, du moins leur naissance exigeait qu'on les entendît avec un peu de patience et d'égard. Je fais cette remarque parce que je sais, de bonne part, que le marquis d'Argyle, qui ne l'aimait pas plus que son Église, lui ayant fait une visite insidieuse, et ne mettant pas grande franchise dans la conversation, l'archevêque lui dit tout simplement qu'il avait à s'occuper des affaires du Roi; ce seigneur en fut si choqué qu'il en fit publiquement des

plaintes, et que sa haine pour l'Église et le prélat en devint plus forte, s'il était possible. La droiture de l'archevêque le rendait peu propre à lutter avec des gens qui suivaient une marche tortueuse; et il avait en outre la faiblesse de croire que ceux qu'il employait suivaient l'impulsion de leur propre zèle, tandis que leur conduite, dans le danger, a bien prouvé le contraire.

Il ne pesa pas bien les circonstances dans lesquelles se trouvait son maître. Il le vit déjà entouré par trop d'Écossais puissans, qui n'aimaient point l'Église anglicane et avaient gagné à leurs opinions beaucoup de conseillers anglais. Si un parfait accord eût régné dans son propre clergé, le succès de ses tentatives eût été plus probable; mais il se trompa en pensant qu'il réussirait, par des moyens violens, à purger l'Église de toutes les erreurs dont elle était infectée. Les bonnes intentions du Roi, soutenues par les ordres qu'il publia, ne firent qu'augmenter les mauvaises dispositions des mécontens. Et malgré ces actes d'autorité, l'archevêque eut grand'peine à maîtriser le célèbre prélat William, évêque de Lincoln, qui connaissait la cour mieux que lui, et avait un esprit aussi élevé que la charge dont il était revêtu (celle de garde du grand-sceau). A le bien considérer, l'évêque de Lincoln était plus encore un courtisan mécontent qu'un évêque non-canonique. Il ne fut pas plus facile à

Laud de faire punir Prynne, Burton, Bastwick et Leighton; et les poursuites dont ils furent l'objet servirent plutôt à exciter les passions qu'à détruire aucune des pratiques scandaleuses contre lesquelles il s'élevait. S'il avait agi plus prudemment, il n'aurait pas irrité, comme il l'a fait, les mauvaises dispositions de l'Écosse, qui se propagèrent ensuite en Angleterre. Du reste, je ne dirai plus rien de cet homme célèbre, dont la prudence n'égalait pas les bonnes intentions, si ce n'est que quiconque examinera bien sa conduite, le reconnaîtra pour un sincère défenseur de la religion, de la royauté et de la propriété; son but principal n'était autre que de maintenir notre première réformation dans toute sa pureté, afin que notre Église reposât sur les bases de la primitive autorité ecclésiastique, et se conformât à la parole de Dieu, aux meilleurs interprètes de sa volonté et à la saine raison. Tant que la nation ne parviendra pas à ce point, elle restera dans la confusion où les diverses sectes l'ont jetée.

Après avoir ainsi fait connaître l'archevêque, il est convenable de parler d'un autre prélat avec lequel il fut intimement lié, et qu'il fit revêtir de la charge de grand trésorier. Si la nature avait pu faire un mélange de leurs caractères et donner au premier une partie de la prudence et de la pénétration du second, en échange de l'activité et du zèle qui manquait à celui-ci, elle eût fait un

véritable chef-d'œuvre, tant ces deux hommes avaient d'ailleurs de vertus et d'intégrité. Ce prélat, le docteur Juxon, alors évêque de Londres, avait autant de douceur que de fermeté; s'étant appliqué d'abord à l'étude des lois civiles, il prit le grade de docteur, et bien qu'il se soit ensuite voué au saint ministère, il avait acquis par ses premières études plus de capacité pour les affaires publiques. Sa conduite et sa prudence étaient telles que, bien qu'il fût revêtu des deux charges qui excitent ordinairement le plus d'envie, celle d'évêque et celle de grand trésorier, cependant aucune clameur ne s'éleva contre lui; il y avait pourtant à cette époque une tendance bien marquée à dénigrer tous les hommes en place. En 1634, lord Portland mourut, et le trésor fut confié à une commission de plusieurs membres, afin qu'on pût en reconnaître plus sûrement la situation. En 1635 ce prélat fut appelé à ce haut emploi; il trouva les revenus très-bornés et encore diminués par des anticipations; cependant, à force de régularité dans ses opérations, et au moyen d'une sévère économie, à laquelle le Roi lui-même était porté, il parvint à ramener l'ordre dans les finances; il conserva la dignité de la maison de Sa Majesté, la splendeur de la cour, et fit honneur à toutes les dépenses publiques et particulières; de sorte qu'il réussit, sans exciter de mécontentement, à rétablir la balance que

les anticipations précédentes avaient rompue. Le choix de cet homme estimable montra combien le Roi était loin de vouloir régner arbitrairement et tyranniquement ; il se conduisit si bien, pendant les sept années de son administration, qu'aucune plainte ne fut formée contre lui, soit comme trésorier, soit comme évêque, dans le parlement de 1640, qui était si avide d'accusations de ce genre. Après que le Roi eut été forcé de quitter Londres, ce prélat resta dans sa maison, reçut de temps en temps la visite des grands, fut entouré du respect de tous, et ne dévia pas de la route qu'il s'était tracée. En outre, il conserva toujours la faveur de son maître, et lorsque le Roi avait à traiter avec les députés des deux chambres, il lui demandait toujours ses conseils, tant il faisait cas de sa prudence. Je me souviens qu'un jour le Roi étant occupé à écrire quelques dépêches, m'ordonna d'aller trouver l'évêque et de lui rapporter son opinion sur certaine affaire. Je priai humblement Sa Majesté de me permettre plutôt de le lui amener, de peur que je ne pusse exprimer pleinement ses intentions, ou lui rendre fidèlement la réponse du prélat, qui d'ailleurs pourrait ne pas s'expliquer librement avec moi ; le Roi me répondit : « Allez, comme je vous le « dis ; s'il est quelqu'un à qui il consente à par- « ler librement, c'est à vous. Je puis dire que « je n'ai de ma vie obtenu facilement son avis ;

« mais lorsque j'y suis parvenu, je l'ai toujours « trouvé le meilleur de tous. » Je ne pouvais omettre ce trait du prince, parce qu'il montre le motif de l'extrême confiance qui le porta à prendre ce prélat pour confesseur peu de temps avant sa mort et à s'en faire assister sur l'échafaud; en un mot, toutes les personnes qui ont été à même de le connaître emploieront une expresssion modeste en disant que c'était un homme d'un mérite éminent.

Avec ces notions sur les qualités de chaque personnage, on pourra trouver le principe des événemens les plus importans de cette époque, c'est-à-dire de 1628 à 1640, dans le caractère des principaux agens du gouvernement. On reconnaîtra la cause de l'assistance que donna Charles I[er] au roi de Suède, dans celui du marquis de Hamilton, sur qui roulèrent toutes les affaires d'Écosse, et dont le Roi voulut se servir pour étouffer les premiers troubles de cette province et la révolte ouverte qui suivit. On ne sait si le marquis jeta de l'eau ou de l'huile sur cet incendie qui finit par lui être funeste à lui-même, ainsi qu'aux Écossais. Dans le caractère du comte de Strafford, on trouvera l'origine des affaires d'Irlande; et à celui du comte de Northumberland, se rattacheront toutes nos affaires navales. Par là seulement se peuvent expliquer les affronts que ce dernier nous attira pendant qu'il était amiral, en

souffrant que la flotte hollandaise vînt attaquer les vaisseaux espagnols jusque dans nos ports et dans la rade même de Douvres. Ces affronts, ainsi que le traité peu honorable conclu avec les Écossais, donnèrent ample carrière aux dispositions malveillantes des novateurs; et les derniers préparatifs contre l'Écosse, bien que dirigés par le comte de Strafford comme lieutenant du comte de Northumberland, général en chef, ayant aussi mal réussi que la première expédition, ces événemens préparèrent la subversion totale du gouvernement, et les malheurs où nous jeta le parlement de 1640.

En 1633, sur l'invitation pressante des Écossais, le Roi résolut de faire un voyage dans cette contrée pour s'y faire couronner; mais, avant de parler de ce voyage, j'ai à faire connaître dans quelle situation étaient alors les affaires entre le Roi, la noblesse et le clergé du pays.

La réformation de l'Église d'Écosse avait eu lieu pendant la minorité du roi Jacques; la noblesse, en général, fixait avec avidité ses regards sur les terres de l'Église plutôt que sur toute autre partie du projet des réformateurs; on conçoit donc facilement que leur manière d'agir à cet égard ne fut pas très-régulière. Bien que, par un acte du parlement, les terres des cathédrales et maisons religieuses eussent été données à la couronne, cependant, par une coupable connivence

du comte de Murray, alors régent, et sans aucun don formel, ces terres furent partagées entre quelques uns des nobles. Par ce moyen, la noblesse opprima davantage ses vassaux; elle donna au clergé de si minces appointemens, que c'était une chose scandaleuse, et la couronne, ainsi frustrée, n'eut aucun moyen de venir à son aide. La reine Élisabeth fit tourner ces désordres à l'avantage de sa politique : aussi se contenta-t-elle de les désapprouver, sans employer aucun moyen efficace pour les apaiser. Toutefois, elle fut forcée de déclarer aux Écossais, qu'à moins qu'ils ne conformassent davantage leur Église à la nôtre, elle ne pourrait continuer de les protéger avec zèle contre la France; ce qui agit si puissamment sur eux qu'ils jugèrent devoir accéder aux désirs de la Reine. Ils lui firent de belles promesses dont elle se contenta, et auxquelles elle fit ensuite peu d'attention; car les malheurs d'un État sont toujours une chose avantageuse pour ses voisins. Le roi Jacques, parvenu à l'âge mûr, se montra le véritable père de ses sujets, et chercha sincèrement les moyens de remédier aux désordres causés par la réformation; voulant mettre à exécution ce que la reine Élisabeth avait projeté en 1596 pour établir quelque conformité entre les Églises anglaise et écossaise, il convoqua une assemblée ecclésiastique à Aberdeen, dans l'intention de composer une liturgie et un nouveau

livre de canons. C'était six ans avant qu'il ne parvînt au trône d'Angleterre; et en 1606, quatre ans après son avénement, il convoqua une autre assemblée à Perth dans le même but. Il obtint des Écossais qu'on recevrait la communion à genoux, et beaucoup d'autres rites religieux plus convenables que ceux qu'on pratiquait auparavant. Le marquis de Hamilton, le père, étant commissaire du Roi en 1612, institua, en vertu de l'autorité qui lui était confiée, treize évêques dans le royaume, dont trois furent ordonnés par les évêques anglais. Les projets de la reine Élisabeth et de Jacques Ier étaient secondés alors non-seulement par le clergé, mais aussi par beaucoup de seigneurs puissans; et si le roi Charles les a suivis, si l'archevêque Laud y a persisté, du moins est-il certain que la première conception ne leur appartient point.

Du reste, ce n'était pas là la véritable cause du mécontentement; mais le Roi ayant pris connaissance des déprédations commises pendant la régence de Murray, convaincu du peu de validité des titres que possédaient beaucoup de grands sur les terres qu'ils s'étaient partagées, ayant égard aux intérêts de la couronne, à ceux du pauvre clergé et des misérables vassaux, et voulant en même temps ménager les droits que les propriétaires actuels pouvaient avoir à la confirmation de leurs titres, institua une commission pour examiner

cette matière. L'effet qu'elle produisit fut de faire croire qu'on cherchait à introduire le papisme et à réduire l'Écosse en une province, ainsi que cela était arrivé à l'Irlande.

Cependant les Écossais paraissaient désirer vivement que le Roi vînt au milieu d'eux; les ministres, alors chargés des affaires, auraient dû apaiser d'abord toutes ces dissensions avant de songer au voyage du Roi dans cette contrée. Il devait y entrer comme un fleuve bienfaisant, au lieu que sa présence ne causa que des dépenses aux habitans, par les fêtes somptueuses qu'ils lui donnèrent; mais, lorsque Sa Majesté s'en retourna, ils reconnurent la vanité de toutes ces dépenses, et s'aperçurent que l'Angleterre ne leur procurerait pas autant d'avantages sous le règne de ce prince, que sous celui de son père. Le Roi, pendant son séjour en Écosse, ayant suivi, dans sa chapelle particulière, la liturgie de l'Église anglicane, on s'imagina qu'il voulait introduire cette pratique dans le pays; mais ce fut une supposition dont on se servit pour soulever la populace et pour chercher à s'emparer de ce que possédait encore l'Église, bien plutôt que pour faire restituer ce que les seigneurs laïques avaient usurpé.

Après avoir exposé la situation générale des affaires en Écosse, je reviens au marquis de Hamilton, qui avait dans ce royaume une grande influence; il descendait d'une famille noble et puissante

d'Écosse, et l'on croit même qu'elle tenait de plus près à la couronne que celle de Lenox. Je ne prononcerai pas sur cette question héraldique. J'ai connu le père à la cour, à la fin du règne de Jacques Ier, et au commencement de celui de son fils ; c'était un gentilhomme rempli de politesse et d'agrémens, aimé et estimé des Anglais autant que des Écossais, et qui s'occupait beaucoup plus de ses plaisirs et de sa propre élévation, que des affaires et des intrigues générales de la cour. Il avait deux fils, Jacques et William, qui ne possédaient ni l'un ni l'autre les avantages physiques de leur père, et avaient au contraire une physionomie qui prévenait peu en leur faveur; l'aîné avait cependant quelque chose de plus gracieux que son frère. J'étais dans la salle de présentation à Whitehall, lorsqu'au retour de ses voyages, après la mort de son père, il vint pour être présenté au Roi, à la sortie de la chapelle. Sa Majesté le traitant avec beaucoup de bonté, les yeux de toute la cour étaient fixés sur ce jeune homme; il portait les cheveux courts et avait une toque noire qui n'était pas alors en usage. Je m'étonnai que la cour, toujours bien disposée à l'égard d'un homme qui commence à s'élever, s'accordât à lui trouver quelque chose de sinistre; et je m'en souvins lorsque sa conduite ultérieure fit planer des soupçons sur lui. J'ai lu dernièrement les mémoires d'un de ses compatriotes, habile écri-



vain, qui a présenté cet homme célèbre sous un point de vue qui a échappé à presque tous ceux de sa nation et de la nôtre (1); mais je suis très-éloigné de vouloir noircir la réputation de qui que ce soit, surtout celle d'un personnage éminent; car on est plus coupable d'écrire des injures que d'outrer les éloges. Quant à moi, personnellement, j'en ai toujours été parfaitement traité; cependant je partage cette opinion, qu'il aimait mieux parvenir à son but par des chemins détournés qu'en suivant une droite ligne. Il était en cela bien différent de son jeune frère, dont le comte de Montrose avait coutume de dire, que lors même que ce gentilhomme était son ennemi et portait les armes contre le Roi, il agissait ouvertement et aurait eu honte d'employer la ruse et la perfidie; il avait le caractère d'un honnête homme, au milieu même des fautes où le jeta l'oubli de ses devoirs.

L'aîné épousa la nièce du duc de Buckingham, fille du comte de Denbigh. Peu de temps après, le marquis se retira en Écosse, je ne sais à quelle occasion; mais on supposa qu'il avait eu à la cour quelque sujet de mécontentement. Après la mort du duc il fut rappelé et nommé grand écuyer, en

(1) Ce sont les *Mémoires de Jacques et de Guillaume, ducs de Hamilton*, rédigés sur les papiers de cette famille par le célèbre Burnet, évêque de Salisbury, et imprimés à Londres, en 1673, un vol. in-fol. (*Note de l'Éditeur.*)

même temps qu'il était gentilhomme de la chambre du Roi. Il eut une grande part à la faveur et à la confiance de Sa Majesté, et s'en servit avec beaucoup d'adresse, accompagnant le Roi dans les chasses, prenant avec lui l'exercice de la paume, et trouvant le moyen de remplir sa bourse aux dépens de celle de son maître. Il se conduisait avec modestie et circonspection, et avait cependant une influence très-marquée dans les affaires les plus importantes, surtout dans celles qui avaient rapport à l'Écosse; de sorte que, bien que le duc de Lenox fût plus élevé que lui et possédât le plus noble caractère, ainsi que ses actions le prouvèrent lors de la mort du Roi et après cette catastrophe, cependant Hamilton l'éclipsait.

La première affaire remarquable dans laquelle il fut employé, fut l'assistance donnée au roi de Suède, qui, en 1630, entra en Allemagne, encouragé et soutenu par la France, dont le dessein était de ruiner la puissance de la maison d'Autriche. A cette époque, l'Empereur était devenu très-redoutable par les nombreuses armées que les prétentions du palatin, beau-frère du roi d'Angleterre, sur la couronne élective de Bohême, lui avaient donné occasion de lever. Ses rapides succès contre cet infortuné prince le rendirent l'effroi des électeurs et des petits princes de l'Empire; et lorsqu'il fut défait, que ses forces furent dispersées et que le général Wallenstein

(habile soldat, mais homme d'un caractère sombre, qui avait l'ambition de s'élever même jusqu'à l'Empire) fut entièrement battu, la grandeur de l'Empereur continua cependant d'exciter la jalousie de ses voisins. Tandis que ses troupes étaient encore débandées, et que le roi de Danemarck était engagé dans une guerre malheureuse sur ses frontières, le roi de Suède profita de ces circonstances pour lever, contre lui, une armée considérable, composée de vieux soldats. Le roi d'Angleterre ne voulait pas se déclarer ouvertement contre l'Empereur, parce qu'il conservait quelque espérance de rétablir son beau-frère par un traité; cependant, faisant réflexion que son père avait souvent été déçu dans ce projet, il jugea à propos de charger le marquis de Hamilton de lever un corps de six mille hommes, moitié Écossais, moitié Anglais, destiné à aider le roi de Suède; et il lui donna 100,000 livres sur ses revenus pour cette entreprise.

Hamilton n'eut pas plutôt embrassé ce projet, qu'il envoya dans diverses parties de l'Allemagne un certain Meldrum, adroit politique, et David Ramsay, homme peu estimé, tous deux Écossais. Ramsay était un gentilhomme de la chambre du Roi, et vivait de la table ainsi que de l'échiquier de Sa Majesté; cependant tous deux furent assez ingrats pour parler avec insulte de la personne du Roi et de son gouvernement. Ces dis-

cours furent tellement publics et prouvés si clairement, que le Roi en témoigna fortement son mécontentement au marquis. Sur ces entrefaites lord Mackay, homme d'honneur et brave militaire, revint à la cour, et rapporta des paroles que Ramsay lui avait dites et qui indiquaient quelque dessein caché. Celui-ci les ayant niées, proposa à Mackay l'épreuve du combat; ce qui fut accepté. Une cour martiale fut en conséquence érigée; mais, à cette époque même, le Roi, pour témoigner à Hamilton toute la confiance qu'il avait en lui, le faisait d'ordinaire coucher dans sa chambre; aussi la cour martiale fut-elle interdite et le combat défendu aux deux adversaires.

Le marquis s'étant embarqué avec sa petite armée, prit terre à Elseneur. Sir Henry Vane, son grand confident, avait été, par son entremise, nommé ambassadeur près le roi de Suède, et le vieux Lesley, qui avait alors un commandement dans l'armée suédoise, fut envoyé avec quelques bonnes troupes, pour accompagner le marquis jusqu'en Silésie; cela fait voir que Vane et Lesley, depuis général en chef de l'armée rebelle d'Écosse, étaient depuis long-temps ses créatures. Mais, pour abréger les détails, l'armée anglaise et écossaise, sans avoir pris part à aucune action considérable, se trouva en peu de temps réduite à deux régimens, à la tête desquels Hamilton laissa deux colonels écossais. Il revint ensuite en

Angleterre, et l'on devine sans peine que ce faible reste de troupes fut bientôt réduit à rien.

Après son retour le duc disait quelquefois gaîment qu'il n'avait retenu de la langue allemande qu'un seul proverbe, savoir : « Qu'un brave soldat « est un coquin devant Dieu. » Toutefois, le Roi le reçut avec beaucoup de bonté, et le rétablit dans sa première faveur, ainsi que dans ses anciens emplois. Mackay avait accusé Ramsay d'avoir tenté de l'amener à l'entière dévotion de Hamilton, qui pouvait, disait-il, d'un moment à l'autre, entrer en Angleterre, à la tête d'une armée. Le trône d'Écosse n'avait pas assez d'attraits pour lui, et les troubles d'Angleterre, qu'on pouvait aisément prévoir, lui ouvraient, à ce qu'il paraît, une plus belle carrière ; nous le quitterons maintenant, jouissant de la plus haute faveur et sachant la mettre à profit, et nous reviendrons à lui vers les années 1637 et 1638, lorsque les troubles de l'Écosse le remirent sur la scène et que, par suite de sa conduite équivoque, ceux qui mirent son maître à mort, le traînèrent bientôt lui-même sur l'échafaud.

Le vicomte Wentworth, président du nord, que le grand trésorier Portland avait introduit dans les affaires publiques, avait obtenu, par ses talens et son activité, la confiance du monarque, et vers 1632 Sa Majesté le nomma vice-roi d'Irlande, où les affaires n'étaient pas en bon

état. Les revenus de la couronne ne suffisaient pas pour défrayer l'armée qui y était stationnée ni même pour faire face aux dépenses ordinaires; en outre, les déportemens des catholiques étaient extrêmes dans ce royaume, et les colonies écossaises, qui s'étaient établies dans le nord, se considéraient comme indépendantes. Il y avait là de quoi occuper amplement lord Wentworth, et le zèle qu'il déploya fait supposer que les difficultés qu'il avait à vaincre, lui donnant l'occasion de montrer toute son habileté, lui furent une chose agréable. Il était né, à tous égards, pour les grandes affaires; la force de son esprit, aidée d'une imagination vive, lui faisait voir promptement le fond des choses, et son jugement était d'autant plus sûr, qu'il avait ce qu'on appelle une tête froide; il possédait une grande mémoire, qu'il avait fortifiée par l'exercice; il avait une élocution très-facile, et son talent le plus remarquable était de savoir répliquer promptement et de pouvoir haranguer librement sur toutes matières. Mais toutes ces qualités étaient associées à un caractère hautain; il exigeait des autres plus d'égards qu'il n'en voulait avoir pour eux, lors même qu'ils étaient d'un rang égal au sien, et cette disposition n'était pas propre à lui concilier la bienveillance des gens de moindre condition.

L'instruction qu'il avait acquise à l'Université

et au Temple, ainsi que ses voyages dans l'étranger, en avaient fait un homme distingué, avant même qu'il fût placé dans un poste éminent, et lorsqu'il parut pour la première fois à la chambre des communes, il en devint promptement un des membres les plus remarquables. Mais s'il avait de grands moyens, il ne l'ignorait pas et les mettait peut-être à trop haut prix ; il montra bientôt une certaine rudesse, qu'un homme aussi peu obligé de lui que je l'ai été, pourrait appeler injustice. Plusieurs de ses amis, qui étaient les miens, dans un temps où je n'avais encore nulle importance et m'amusais à railler au hasard, m'ont affirmé souvent qu'il voulait être juste envers tous, mais ne voulait être gracieux pour personne, si ce n'est pour ceux qu'il savait lui être particulièrement dévoués. Il ne lui arriva jamais de me saluer jusqu'à ce que, sa fortune ayant changé, et lui-même étant devenu (selon mon opinion) l'objet d'une persécution injuste, je me trouvai l'un des cinquante-six membres de la chambre qui essayèrent de le sauver et votèrent contre le fatal bill qui termina sa vie.

Il avait donné un échantillon de l'âpreté de son caractère lorsque la chambre des communes poursuivait le duc de Buckingham ; il suggéra alors contre cet illustre accusé un conseil qui fut suivi plus tard contre lui-même ; la chambre délibérait sur la manière dont elle accuserait le duc ;

Strafford conseilla de le faire d'une manière générale, de l'accuser simplement de trahison et de le laisser ensuite s'en tirer comme il pourrait. C'est la marche que l'on prit à son égard. Je crois que les talens éminens qu'il employa à défendre les intérêts de la couronne, son caractère rude mais éloigné de toute fausseté, ainsi que sa haine pour toute innovation dans le gouvernement, lui firent des ennemis implacables. Il fut très-fâcheux pour lui de paraître dédaigneux, car partout et principalement à la cour, le ressentiment des inférieurs est fort à craindre. Il est impossible de contenter tout le monde; mais un peu de bienveillance satisfait ceux qui nous entourent et amortit les efforts de l'envie.

Il était d'une haute stature, et par cette raison se tenait habituellement courbé. Sa physionomie était ordinairement sombre; mais lorsqu'il parlait elle prenait un air agréable. L'envie qui s'attachait à ses pas fit qu'on lui prédit souvent une mauvaise fin, et l'on parlait beaucoup d'un songe de son père, qui, sur le point de mourir (du moins sa femme, ses amis et ses médecins le croyaient), tomba subitement dans un profond sommeil qui dura si long-temps que sa femme, inquiète de son état, s'approcha pour voir s'il respirait encore : s'étant éveillé en sursaut, il lui demanda pourquoi elle avait interrompu un rêve dont il désirait vivement savoir la fin, « car, dit-il,

« je rêvais que quelqu'un m'était apparu, m'as-
« surant que j'aurais un fils (il n'en avait pas
« alors), qui deviendrait un personnage très-
« élevé......, et dans ce moment vous m'avez
« éveillé; ce qui m'a empêché de connaître la
« destinée future de l'enfant. » J'ai entendu conter cela lorsque Strafford commençait à s'élever, et, long-temps avant sa chute, j'en avais parlé à quelques-uns de ses plus proches parens qui n'ont pas désavoué cette anecdote.

A son arrivée en Irlande, il mit toutes les affaires en si bon ordre, et la cour sur un tel pied, qu'elle ressemblait presque à celle de son maître, qui à cette époque était la plus brillante de l'Europe, après celle de France. Il composa si bien les tribunaux que les jugemens étaient prompts et justes; cependant il était trop enclin à détourner certaines affaires de leur cours légal pour s'en attribuer la décision. On en trouve des exemples dans les articles de son accusation; et il paraît, d'après les jugemens qu'il prononça, que s'il faillit, ce fut par suite du penchant qu'il avait à outrepasser les bornes de son autorité.

Il augmenta l'armée, et se montra aussi soigneux d'acquitter la solde des troupes que de les maintenir dans une exacte discipline. Il parvint à dompter l'opiniâtreté des Irlandais, et à détruire l'espérance qu'ils avaient formée d'opérer des changemens dans le gouvernement et de propager

leur religion. Il sut mettre un frein à leur insolence et les réduisit à l'exercice humble et modeste de leur catholicisme; car il était zélé protestant, et s'efforça de conformer l'Église d'Irlande à celle d'Angleterre. Aidé des lumières et de la piété de l'archevêque d'Armagh, des conseils du docteur Bramhall, évêque de Londonderry, et du docteur Margetson, ainsi que d'autres savans évêques ou théologiens, il parvint à amener cette Église à un état satisfaisant. Il donna un grand accroissement au commerce, source de l'industrie et du bien-être de toute nation, et il en tira une augmentation de revenus pour le trésor; il l'accrut tellement, au moyen de droits qu'il fit revivre, que les impôts suffirent non-seulement à toutes les dépenses de l'État, mais qu'il put remettre aux habitans une somme de 20 à 30,000 livres, qui se trouvait en excédant. Il établit plusieurs filatures, principalement de laine et de lin. S'il avait eu le temps de conduire à fin tous ses projets, on en eût certainement obtenu de très-bons résultats. Il gouverna comme un bon Anglais devait le faire, et s'efforça d'assurer à l'Angleterre tous les avantages possibles. En agissant ainsi et en soutenant les droits de la couronne, il ne pouvait éviter de déplaire à quelques grands personnages du pays, tels que le comte de Corke, qui, de la condition d'un mince gentilhomme, s'était élevé à la fortune la plus considérable, le vicomte

de Ranelagh et Annesley, lord Mount-Norris, vice-trésorier, charge qui, dans ce royaume, est celle de trésorier. Si le lord lieutenant se permit de surveiller leur conduite, il n'est pas étonnant qu'ils aient conçu pour lui toute la malveillance dont ils lui donnèrent des preuves dans les troubles qui suivirent.

Il est hors de doute que lord Wentworth donna de grands sujets de mécontentement à ces seigneurs, et que son humeur altière l'engagea souvent avec eux dans des discussions désagréables; c'est ce qui lui arriva particulièrement avec le vieux chancelier Loftus, que l'opinion publique accusait d'avoir des relations criminelles avec sa belle-fille. Mais nous le laisserons avec ses vertus et ses faiblesses, occupé à faire prospérer les affaires d'Irlande, jusqu'au moment où son ambition et sa présomption le ramenèrent en Angleterre, vers l'année 1638, où il vint défendre une partie perdue et qui le perdit lui-même.

La part que prit le comte de Northumberland aux affaires du temps fut très-funeste au Roi, à cause de l'extrême confiance dont Sa Majesté l'avait honoré. Il était d'une famille illustre, descendant de Charlemagne par Josceline, fils de Godefroi, duc de Brabant, qui avait épousé la fille et l'héritière des Percy. Sa famille n'était pas connue par son attachement au Roi; mais ce seigneur étant rempli d'agrémens, ayant une conduite exem-

plaire, et promettant de devenir à tous égards l'ornement de la cour, Sa Majesté le traita comme un ami et même comme un fils, et chacun remarqua qu'il en usait avec lui avec autant d'égards que de bonté. Il l'éleva, en 1636, de l'emploi de grand écuyer de la Reine, à la charge de grand amiral. C'était la plus belle preuve de confiance qu'il pût lui donner, et elle eût dû attacher sa famille aux intérêts de la couronne. Le comte de Northumberland mit en mer cette année avec soixante vaisseaux, pour s'opposer à la pêche des Hollandais sur nos côtes et dans la mer du nord; il s'empara de la plupart de leurs bateaux pêcheurs et dispersa le reste. Cette aggression porta les États-Généraux à adresser une demande au Roi afin d'obtenir pour l'avenir les licences nécessaires, ce qui satisfit Sa Majesté. Mais, bien que quelques bateaux pêcheurs payassent les droits convenus, les termes du traité ne furent pas exactement observés et nos voisins ne s'y conformèrent pas long-temps, cédant à l'influence de la France, qui en même temps fomentait les troubles d'Écosse. Ces deux puissances craignaient les conséquences de la taxe des vaisseaux, et si les Anglais avaient compris les effets avantageux que devait produire cet impôt, ils se seraient bien gardés d'élever à ce sujet tant de réclamations dans le parlement. Nous portons encore aujourd'hui, non les cicatrices, mais les blessures que ces dissen-

sions ont faites à l'État; nous pouvions alors, non-seulement obtenir des garanties pour la sécurité de nos mers, mais aussi assurer nos libertés intérieures. Pour avoir refusé tout accommodement, il nous en a coûté beaucoup de sang et des sommes immenses, et les suites pourront nous être encore plus fatales, si l'on continue à disputer si inutilement sur les droits du peuple et les prérogatives de la couronne.

Pendant que le noble lord était grand amiral, une expédition eut lieu dans la Méditerranée; mais nous n'en ferons pas mention d'une manière détaillée, afin de ne pas allonger le récit.

Si cette expédition lointaine fut honorable pour nous, celle dont je vais parler, et qui eut lieu sous nos yeux, fut loin de l'être, car nous reçûmes un affront dans nos ports mêmes.

Les affaires des Espagnols en Flandres n'étant pas dans un état prospère, ils équipèrent en 1639 une flotte d'environ soixante bâtimens, pour porter à leurs agens dans ces contrées de l'argent et des recrues. La flotte hollandaise, sous les ordres du grand amiral Van Trump, n'ayant alors que la moitié de ses forces, rencontra la flotte espagnole; mais les bâtimens hollandais étaient légers et bien équipés; le vent manquait aux Espagnols: et les talens de Van Trump lui donnant aussi l'avantage sur eux, il les chassa jusque dans la rade et le port de Douvres, où se tenait ordinairement

la flotte anglaise, sous les ordres du vice-amiral John Pennington. Les Espagnols comptant que nous défendrions nos ports, y stationnèrent quelque temps. Ils supposaient que les deux flottes appartenant à des puissances amies, l'honneur nous engagerait à protéger la plus faible; mais le Roi était alors tourmenté par ses propres sujets, et le grand amiral qui favorisait le parti populaire, avait pour secrétaire un M. Smith, grandement infecté de presbytérianisme. Sa Majesté fut obligée de faire connaître aux Espagnols qu'ils ne devaient pas compter sur son secours. Van Trump, probablement informé de cette résolution et ayant reçu un renfort, vint attaquer les Espagnols dans nos ports, et certes, si nous avions mis notre flotte en état de défense, il y aurait regardé à deux fois avant d'agir ainsi. Un amiral anglais qui aurait mieux compris les intérêts de son pays et ceux de sa propre réputation, n'aurait pas souffert une attaque aussi déshonorante pour nous; mais la suite de cette histoire expliquera cette énigme, lorsque nous verrons le comte de Northumberland, malgré les ordres du prince, qui lui avait confié pour ainsi dire son honneur en même temps que le commandement de la marine, livrer ce commandement au comte de Warwick, c'est-à-dire au parlement, et non pas à sir John Pennington, ainsi que le voulait le Roi.

Si nous jetons un coup d'œil sur ce qui s'était

passé en 1637, nous trouverons là les motifs qui, en 1639, forcèrent le Roi à souffrir que ses ports fussent si honteusement violés. Avant cette époque, les Écossais avaient entièrement bouleversé leur gouvernement civil et ecclésiastique, et s'étaient si étroitement liés avec les mécontens d'Angleterre, qui désiraient les mêmes changemens, que l'autorité royale n'avait plus qu'une très-faible influence : depuis 1633, époque du voyage du Roi en Écosse, jusqu'en 1637, Sa Majesté avait tenté d'établir quelque conformité entre les deux Églises, et de suivre l'exécution des projets qu'avait eus son père; il avait déjà une liturgie toute préparée que le roi Jacques avait destinée à la nation écossaise, et qui différait très-peu de la nôtre. Les Écossais, décidés à tout rejeter, ne voulurent consentir à l'altération d'aucune partie de la leur, et lorsqu'à la fin de juillet 1637, ce livre de prières fut mis en usage dans la chapelle du Roi, en présence des principaux évêques, des grands officiers de l'État, de la noblesse et de la magistrature, il y eut d'abord du tumulte parmi la populace, qui, se portant bientôt à la violence, se jeta sur le ministre et même sur l'évêque qui montait en chaire pour apaiser le tumulte. L'évêque de Galloway courut ensuite un grand danger dans les rues, et on dit que pour déguiser un peu les desseins secrets du parti, les lords Roxborough et Traquaire furent aussi poursuivis.

Mais peu de temps après on jeta le masque et les mêmes scènes se renouvelèrent dans d'autres églises, où on essaya de célébrer le service d'après le nouveau rituel. Les lords du conseil firent proclamations sur proclamations, semblant vouloir seconder l'autorité du Roi ; mais bien plutôt l'exposant à de nouveaux dangers ; car bientôt une partie de la noblesse, de la bourgeoisie et des ministres, non-seulement réclama mais protesta contre ce rituel, et, comme si toutes leurs mesures eussent été déjà prises, ils songèrent immédiatement à ériger une nouvelle forme de gouvernement. Le premier acte auquel ils se portèrent fut tellement hardi, qu'il n'y eut plus aucun moyen de conciliation ; car, en même temps qu'ils renversaient l'autorité du Roi, ils établirent tout à coup la leur, en créant quatre bureaux de conseil, ainsi qu'ils les nommèrent, qui furent chargés de tout le gouvernement. Les rebelles les plus exaltés furent désignés pour en faire partie. Afin que la religion parût être leur premier mobile, ils commencèrent par discuter la profession de foi faite par le roi Jacques et sa maison en 1580 ; elle était bien plus explicite que la profession nationale, faite vingt ans auparavant ; ils s'occupèrent aussi de la profession faite en 1590, et qui dut son origine au retour du duc de Lenox de son voyage en France. Le duc jouissant d'une grande faveur auprès du Roi, et étant catholique romain,

les Écossais conçurent de lui une grande méfiance, et il leur parut nécessaire de faire revivre le pacte de 1580 et de lui donner plus d'extension, au moyen d'articles auxquels on donna le titre de *Grand pacte pour le maintien de l'autorité royale et de la vraie religion*. Ce fut, pour ainsi dire, une profession de foi négative, car on y abjurait l'autorité du pape, la transsubstantiation, etc., etc.

Tout cela ne leur suffit pas encore; en 1637, non-seulement on remit en vigueur les professions de foi de 1580 et 1590, mais on fit un nouveau pacte ou *covenant*, sans l'aveu du Roi, et tellement conçu, que l'opposition au Roi lui-même y était prescrite, et que son autorité ne devait être respectée qu'autant qu'elle s'accorderait avec les intérêts de l'Évangile et les libertés de la nation. C'est ainsi qu'un mal en entraîne toujours un autre; un serment illégitime fait devant Dieu, parce qu'il semble fait dans l'intérêt de la religion, prétend décharger les sujets de l'observation de leurs devoirs envers les princes, c'est-à-dire envers la Divinité, dont les princes sont les représentans. L'épiscopat, les canons, les articles de Perth, la cour de haute commission, le nouveau rituel, enfin tout ce que les rois Jacques et Charles avaient fait à l'égard de l'Église, se trouva entièrement annulé, et il n'y eut plus de paix dans Israël.

Le marquis de Hamilton fut envoyé en qualité de commissaire du Roi, pour arrêter, s'il était possible, ce torrent. Il est difficile de décider si tous ces troubles vinrent de la populace, ou de la noblesse, dans laquelle Hamilton avait des amis puissans; car les Écossais avaient trop de politique pour admettre parmi eux des conseillers anglais, qui eussent été, pour ainsi dire, les espions de leur conduite, tandis qu'un grand nombre d'entre eux avaient beaucoup d'influence en Angleterre. On peut dire que, depuis la reine Élisabeth jusqu'à présent, ils ont marché comme avec une lanterne sourde, au moyen de laquelle ils voyaient clair dans nos affaires, et nous empêchaient de pénétrer leurs propres desseins.

Il est facile de juger aujourd'hui l'impudence et la fausseté qu'on mit alors en usage. D'un côté on trompait le peuple par des paroles qui semblaient l'exhorter à l'exacte observation de ses devoirs envers le Roi, et n'avoir d'autre but que la pureté de la religion et l'utilité publique; mais d'un autre côté tout en paraissant supplier humblement le Roi, on le forçait en effet à accorder tout ce qu'on avait la hardiesse et la déloyauté de lui demander; aussi toutes ces adresses pouvaient-elles être comparées à ces peintures, qui, regardées au travers d'une glace taillée d'une façon particulière, représentent d'un côté un ange, et de l'autre un démon.

Il n'est pas douteux que ces sortes de pactes et de *covenants* n'aient été en usage dès le commencement du monde; le premier exemple remarquable qu'on en trouve dans l'histoire; est la tentative faite par le traître Antigone, l'un des généraux d'Alexandre-le-Grand, auprès du fidèle Eumènes, pour le détacher des intérêts des enfans d'Alexandre. L'ambition d'Antigone étant aussi grande que celle de son maître, il avait projeté de déposséder les autres généraux, de s'emparer seul de l'autorité, et d'attirer Eumènes dans son parti, en le liant par un serment; mais, dit sir Walter Raleigh dans son histoire, celui-ci, devinant les perfides intentions d'Antigone, repoussa ses insinuations. Dans le serment qu'on exigeait de lui, le Roi et les princes du sang étaient mentionnés, plutôt pour le *decorum* que dans aucune intention loyale; le reste le liait uniquement à Antigone, sans égard aux droits d'Alexandre ou de ses enfans. La position d'Eumènes était celle où se trouvèrent tous les sujets fidèles d'Écosse et d'Angleterre, qui préférèrent souffrir pour le Roi et avec lui, plutôt que de se joindre à ceux qui avaient résolu de renverser son trône.

Le *covenant* écossais fut ainsi imposé à toute la nation, et des peines sévères furent prononcées contre ceux qui refuseraient d'y accéder; ce refus devait entraîner, pour le clergé, la perte des bé-

néfices, et pour les séculiers, celle de leurs emplois et de leurs biens. Le peuple paraissant tout-à-fait disposé à la révolte, les sujets fidèles et prudens jugèrent qu'ils ne pourraient arrêter le torrent, et se tinrent tranquilles. Les affaires d'Écosse furent présentées à la cour de manière qu'on jugea nécessaire de faire partir en grande hâte le marquis de Hamilton, pour apaiser les troubles; et le Roi, comme on le dit alors, envoya de l'huile pour éteindre le feu.

Le marquis se fit investir d'un pouvoir tel que, s'il accordait tout ce qu'il pouvait accorder, les concessions qu'il ferait, au nom du Roi, blesseraient certainement ses prérogatives et affaibliraient son autorité. Les choses furent conduites de manière que tout ce qu'il proposa fut rejeté, ce qui fut très-préjudiciable à la couronne; le Roi ayant offert dans une proclamation d'oublier tout le passé, les Écossais ne voulurent recevoir ce pardon que du parlement, et cette proclamation devint un nouveau grief. Le Roi s'y exprimait de manière à faire entendre que la crainte des innovations qui pourraient suivre l'adoption de la liturgie les avait poussés à agir comme ils avaient fait; mais ils le désavouèrent et répondirent que la liturgie même était déjà une innovation. La suite de leur conduite fut entièrement d'accord avec le commencement. Le Roi leur ayant permis de se réunir en assemblée, ils y admirent les

archevêques et les évêques, point comme membres, mais seulement comme accusés. Le commissaire du Roi faisant mine de les dissoudre, ils se permirent non-seulement de continuer leur assemblée, mais même d'en convoquer une autre, et ils siégèrent, avec l'autorisation qu'ils le forcèrent à donner, jusqu'à ce qu'ils eussent aboli l'épiscopat. Lorsque plus tard, ils permirent au commissaire du Roi de les dissoudre, après avoir confirmé le *covenant*, ils décidèrent, de leur propre autorité, qu'il y aurait des assemblées ou parlemens annuels, quand ils le jugeraient convenable.

Bientôt après, marchant ouvertement à la révolte, le parti dominant en Écosse adressa une proclamation à tous les princes de la chrétienté, pour justifier sa conduite. Il écrivit particulièrement au roi de France, car il avait depuis long-temps des intelligences secrètes avec le cardinal de Richelieu. Les anciens commandans militaires, tels que Lesley, ami de Hamilton, et d'autres, furent ensuite rappelés, et on se mit en mesure de faire la guerre. Les Écossais s'emparèrent du château d'Édimbourg, fortifièrent le détroit, et prirent aussi la forteresse de Dunbritton.

Le Roi, décidé alors à les réduire par la force des armes, nomma généralissime le grand-maréchal comte d'Arundel, homme loyal, instruit,

issu d'une famille illustre, mais n'ayant ni expérience ni talens pour la guerre; il était en outre papiste caché, et s'inquiétait peu, par conséquent, du projet d'introduire en Écosse une nouvelle liturgie; d'ailleurs Vane avait depuis long-temps beaucoup d'influence sur lui. Le Roi nomma lieutenant-général le comte d'Essex, assez bon soldat et très-estimé des gens de cette profession; il avait été autrefois fort maltraité à la cour, et il avait un esprit si peu étendu qu'il était incapable de prévoir les funestes conséquences de son indifférence pour les intérêts de la couronne. D'un autre côté la cour n'était pas assez adroite pour tirer bon parti du crédit qu'il avait parmi les soldats, et de son caractère vraiment anglais, en paraissant lui accorder toute confiance. Quelques nouveaux désagrémens qu'il éprouva dans cette expédition, le disposèrent à recevoir les mauvaises impressions qui lui furent données pendant l'exercice de sa charge; on en eut la preuve, lorsque plus tard il accepta le commandement de l'armée rebelle, levée contre le Roi par le Long-Parlement, ce qui fut aussi fatal au comte lui-même qu'à la couronne. Le comte de Holland fut fait général de la cavalerie anglaise. C'était un homme plus propre à briller à la parade qu'à tenir la campagne. Il était frère cadet du comte de Warwick, attaché au parti populaire et prononcé contre l'Église. Il était également frère du comte de Newport, homme faible

et sans foi, qui avait aussi un commandement dans l'armée.

Pour achever ce tableau, Hamilton fut nommé général des troupes de terre et de mer, et chargé de croiser avec une bonne flotte dans les mers d'Écosse. Il est à ma connaissance qu'il promit de serrer de si près ses compatriotes en croisant sur leurs côtes, qu'ils trouveraient peu de sécurité, même dans leurs maisons. Il avait à bord trois excellens régimens anglais; mais le choix des vaisseaux qu'il prit pour l'expédition prouva qu'il avait plus envie de faire la guerre au trésor royal qu'à ses compatriotes; car il choisit des bâtimens de second et troisième rang, tandis que les moindres frégates auraient été d'une bien plus grande utilité. Il se ménagea ainsi, par la pesanteur de ses vaisseaux, le moyen de rester inactif. On devait espérer qu'après avoir été si prodigue de l'honneur de son maître, lorsqu'il était commissaire du Roi, après avoir causé tant de préjudice à son gouvernement, il tâcherait de réparer ses fautes et d'employer vigoureusement les forces qui lui étaient confiées; un personnage aussi important aurait certainement trouvé en Écosse un parti disposé à le seconder. Au lieu de cela, lorsqu'il eut jeté l'ancre dans le détroit, sa mère, femme violente et ardente presbytérienne, vint le trouver, et n'eut sûrement pas beaucoup de peine à le séduire. Ensuite, tandis que ses gros

vaisseaux restaient immobiles, il reçut la visite des gens les plus prononcés contre le Roi. On venait le voir plutôt comme un homme qui revient d'un long voyage, que comme un ennemi qu'on doit craindre; et milord Southesk commença à négocier avec lui pour une partie de ses marchandises. Il lui demanda ensuite quelles propositions il avait à faire, tant on le regardait comme venant traiter de la paix, et non comme apportant la guerre. Ce n'est pas ainsi que se conduisit Cromwell en pareille circonstance. Lorsqu'il fut envoyé pour subjuguer ce peuple rebelle, ses vaisseaux étaient plus légers et ses armes plus pesantes; il pénétra dans l'intérieur du détroit, et coupa toute communication entre le nord et le midi de l'Écosse; de sorte qu'il força Charles II, battu ensuite à Worcester, à se replier sur l'Angleterre. Si le marquis eût eu autant de zèle pour le service de son maître, il avait une belle occasion de le montrer, en secondant le marquis de Huntley, brave et loyal seigneur, qui levait alors pour le Roi des forces considérables dans le nord. Il pouvait, comme le fit plus tard la marine anglaise sous Cromwell, mettre lord Huntley en état de marcher au secours de S. M., ou de tenir en échec les troupes ennemies. Il est certain que l'armée du Roi était plus forte et mieux approvisionnée que celle des Écossais; mais quand le sort a décidé, tout conspire à la ruine de ceux qu'il veut

perdre; et la mollesse, ou plutôt la perfidie des Anglais eux-mêmes, ne fut pas moins fatale au Roi que la mauvaise volonté d'un grand seigneur écossais.

Le comte de Holland, choisi si mal à propos pour commander la cavalerie, fut chargé de faire face, avec l'élite de ce corps, à l'armée écossaise; la cavalerie était peu considérable, et l'infanterie mal équipée, mais très-nombreuse. Le pays était favorable au développement de la cavalerie; la troupe du comte était en bon état, bien équipée, et généralement très-bien disposée à servir le Roi et à soutenir l'honneur de son pays; mais le général, avant qu'on eût seulement tiré le sabre, opéra sa retraite; ce qu'il eût toujours été maître de faire après avoir fait essuyer un échec à l'armée écossaise. Cet événement releva les affaires de l'Écosse aux dépens de celles du Roi. Hamilton, afin de paraître moins inactif, et pour débarrasser ses vaisseaux qui étaient encombrés, avait envoyé deux régimens pour s'assurer de l'Isle-Sainte, place assez importante, mais non pas dans cette conjoncture. S'il avait mis toutes ses troupes à terre pour renforcer l'armée royale, et s'il eût donné l'ordre ou le conseil de livrer le combat, il eût montré plus de courage et de loyauté.

Les mémoires que nous avons cités précédemment font voir qu'il n'avait d'autre dessein que d'amener une pacification; car il proposa, même

avant son arrivée, que quelques covenantaires vinssent trouver le Roi dans son camp, et offrit lui-même de quitter ses vaisseaux pour s'y rendre. Sir Henry Vane, alors secrétaire de service, était l'instrument le plus propre à favoriser ces projets. L'inutile correspondance par laquelle Hamilton amusait le Roi, en l'entretenant de sa conduite et de celle des Écossais, passait par ses mains, ainsi que les réponses de Sa Majesté, qu'elle n'écrivait pas elle-même, mais sur lesquelles Vane avait grand soin de faire mettre quelque signe royal, afin que plus tard elles ne pussent être désavouées; aussi Hamilton reçut des remercîmens pour les soins qu'il avait pris d'amener le Roi à l'apparente nécessité de faire la paix. Pendant tout ce temps, le comte d'Essex, véritable Anglais, et qui aurait tiré meilleur parti de notre cavalerie s'il en avait eu le commandement, fut laissé sans emploi; on l'avait envoyé avec un détachement à Warwick, où il tint continuellement garnison, bien que les Écossais fussent près de là. Notre bon prince n'étant pas assez résolu à courir les chances de la guerre, et ne voyant ses affaires que par les yeux des grands-officiers de son armée, il n'est pas étonnant qu'après l'arrivée de Hamilton au camp, on ait conclu cette paix si peu honorable pour la couronne; le Roi ne paraissait pas, en cette occasion, prendre lui-même un vif intérêt au maintien de son autorité, et il avait autour de lui les lords

Say, Brook, Wharton, et autres presbytériens ou indépendans qu'il avait cru devoir appeler auprès de sa personne pendant cette guerre, pour qu'ils ne lui fissent en Angleterre aucun mal pendant son absence, mais qui lui en causèrent ici bien davantage. Lorsque le Roi leur demanda ce qu'ils pensaient de la conduite des Écossais, ils eurent la hardiesse de les justifier en ne les blâmant pas, se contentant de répondre qu'ils étaient peu instruits de ce qui s'était passé. Lorsque Sa Majesté demanda pourquoi les Écossais s'étaient emparés de ses places fortes, ils répondirent qu'ils ne connaissaient pas assez la constitution de ce gouvernement pour les juger; ce qui les mit encore plus en crédit dans le pays. Nous voyons ainsi par quelles mains fut ménagée cette paix honteuse : il en résulta que tout ce qu'Hamilton avait fait auparavant, en qualité de commissaire du Roi, fut confirmé, et qu'on promit que les affaires ecclésiastiques de l'Écosse seraient traitées par une assemblée de l'Église, et les affaires civiles par un parlement; en retour, les Écossais promirent de se conduire en toutes choses comme de loyaux et fidèles sujets. Cependant, pour faire voir combien peu ils étaient disposés à observer les articles de la paix, quoiqu'ils eussent licencié leur armée, ils conservèrent aux officiers leur solde; et quoiqu'ils eussent rendu le château d'Édimbourg, ils ne voulurent pas permettre au commandant en-

voyé par le Roi de réparer le vieux mur de fortification, et encore moins d'en élever un nouveau. Pour montrer encore mieux dans quelles dispositions ils étaient à l'égard de quelques uns de ces articles, au moment même du départ du comte de Pembroke, lord-chambellan de la maison du Roi, homme très-dévoué (bien qu'il ait dans la suite failli grossièrement), mais n'ayant pas plus de courage que d'intelligence, ils trouvèrent moyen, lorsqu'il était déjà à cheval, de lui faire, pour ainsi dire, prendre de force un écrit dans lequel leurs intentions à ce sujet étaient exposées avec une hardiesse vraiment scandaleuse.

Ils s'assemblèrent aussitôt en parlement, et le comte de Traquaire fut nommé commissaire du Roi. On peut dire de lui qu'il était l'homme le plus versatile de l'Écosse : j'ai eu l'honneur de le connaître et de causer souvent avec lui. Pendant sa mission, les Écossais tentèrent d'aussi grands changemens dans la constitution du parlement, qu'ils l'avaient fait auparavant à l'égard du gouvernement royal et épiscopal; car l'esprit de rébellion avait puisé de nouvelles forces dans ses succès, au lieu d'être apaisé par la condescendance du Roi et par ses concessions impolitiques. On détruisit l'ancien et utile usage des lords des articles chargés de préparer les bills pour le parlement; ce qui se pratiquait depuis plus d'un siècle, et d'autres institutions de même na-

ture (1). Le Roi se trouva ainsi dans la nécessité de leur laisser suivre pendant quelque temps leur impulsion, pour saisir ensuite la première occasion de les ramener à leur devoir, ou d'attendre soit qu'ils le vinssent attaquer, soit qu'il fût lui-même en état de marcher brusquement contre eux avec

(1) La prérogative parlementaire du Roi en Écosse se bornait, anciennement, au droit de convoquer et de présider le parlement; il ne pouvait refuser sa sanction à aucun des actes qui y étaient votés, et était tenu de la donner à la fin de chaque session, en touchant ces actes du bout de son sceptre; mais l'institution des *lords des articles* fournit bientôt au Roi le moyen d'éluder cette nécessité. C'était un comité de membres du parlement chargés de préparer, avant sa convocation, les questions et les actes dont il devait s'occuper. Dans l'origine de cette institution qui datait du règne de David II (1329), le comité des lords des articles était librement élu par les divers ordres du parlement; mais le mode même de son élection le fit tomber sous l'influence du Roi. Les lords laïques nommaient, pour le former, huit prélats, et les prélats, huit lords laïques; et comme les prélats étaient presque tous dévoués aux intérêts de la couronne, le comité des lords des articles ne fut bientôt plus qu'un comité de conseillers royaux chargés de préparer la matière des délibérations du parlement, qui ne pouvait s'occuper que de ce qui lui était présenté par eux. Au défaut du droit de sanction, le Roi se trouva ainsi investi du droit exclusif d'initiative, et le pouvoir du parlement en fut bien plus restreint. L'institution des lords des articles, après diverses vicissitudes, fut définitivement abolie en Écosse en 1690. (Voy. l'*Histoire d'Écosse*, par Malcolm Laing, tom. 3, pag. 31.) (*Note de l'Éditeur.*)

une armée plus forte et plus de résolution qu'il n'avait fait la première fois.

Alors, comme si l'on eût voulu consulter l'oracle de Delphes, le grand lord lieutenant d'Irlande fut mandé; mais, au lieu de venir comme un dictateur, Strafford vint faire partie d'une espèce de triumvirat; car les affaires furent principalement débattues entre l'archevêque Laud, le marquis et lui. Ceci prouve assez qu'Hamilton, ainsi que le disent les mémoires du temps, était considéré par son maître comme plus malheureux que traître, et que ces deux autres grands personnages n'étaient pas plus éclairés sur son compte; car sûrement ils n'auraient pas voulu s'associer à lui dans cette circonstance : cependant on peut dire aussi qu'eux-mêmes n'avaient pas assez examiné la situation de l'Écosse et de l'Angleterre. La part que prit l'archevêque dans ces délibérations fit penser à beaucoup de gens que l'Église était le but de l'expédition : quant à Hamilton, on s'attendait à le trouver le même qu'il s'était déjà montré, et l'arrivée du comte de Strafford ne fit qu'augmenter la haine dont il était l'objet. Les Écossais parurent craindre le résultat de ces conférences; mais ce ne fut réellement qu'en apparence, car ils savaient quels appuis ils avaient auprès du Roi. Hamilton avait obtenu l'autorisation d'entretenir avec les chefs des confédérés une correspondance, dont les intérêts du Roi étaient le prétexte; lord Lowden, l'un des

commissaires, vint avec une pétition adressée à Sa Majesté, comme pour détourner la tempête dont l'Écosse était menacée. Ils avaient précédemment réclamé le droit de pétition, et le Roi avait répondu que ce droit était assuré à tout individu, et à plus forte raison à un peuple entier. Les commissaires insistant sur des demandes déraisonnables, le Roi exprima son étonnement de ce qu'ils prétendaient être dans de bonnes intentions, tandis qu'ils lui envoyaient un homme tel que Lowden, qui avait écrit de sa propre main au roi de France, ce qui fut prouvé, afin de le prier de favoriser leur révolte. Sa Majesté le fit mettre à la Tour; mais par l'entremise d'Hamilton, qui représenta que Lowden devait être respecté en sa qualité de député, il fut bientôt mis en liberté.

Tous ces troubles étaient en partie l'ouvrage du cardinal de Richelieu, qui prenait en même temps ses avantages en Espagne et en Flandres. Notre Roi s'efforça inutilement de contre-balancer ses manœuvres; le chapelain du cardinal, Écossais de naissance, se rendait souvent près des confédérés, ainsi que celui de Hamilton. La correspondance que ce dernier entretenait avec eux, avec l'autorisation du Roi, vint à tel point, que Traquaire lui-même, sans nommer Hamilton, offrit de prouver, par des témoignages dignes de toute confiance, que Sa Majesté était indignement trahie par un des membres de son con-

seil, si c'était trahir, disait-il, que d'avertir les Écossais des intentions du Roi, avant que ses dépêches fussent écrites, et de leur dicter la réponse qu'ils devaient y faire. Je fus moi-même mêlé dans cette affaire, mais je ne nommai point alors Traquaire. Le comte de Strafford ni l'archevêque ne voulurent intenter l'accusation, parce qu'ils exigeaient, pour condition, que lorsque les noms des coupables seraient connus, Hamilton fût éloigné de la personne du Roi et ne restât pas dans sa chambre à coucher, comme cela était arrivé lorsque Mackay accusa les agens du marquis. Ces deux grands personnages craignaient aussi que ce ne fût là une ruse employée pour exciter quelque mésintelligence entre eux et Hamilton, en entretenant contre lui une perpétuelle méfiance; c'est pourquoi ils ne donnèrent aucune suite à la dénonciation.

Une autre circonstance donna des craintes plus réelles à Strafford: la Reine, dont l'influence était très-étendue, sous prétexte que le secrétaire d'État Cook, étant trop âgé, n'avait plus l'activité nécessaire, le fit éloigner et remplacer par sir Henri Vane; ce qui fut extrêmement désagréable à Strafford. Vane ne pouvait lui pardonner d'avoir pris le titre de la terre de Raby, que lui Vane avait achetée de la couronne, et dont il avait l'ambition de porter le nom; mais le comte, par l'ancienneté et l'illustration de sa famille, y avait

bien plus de droits. C'est avec des ministres si désunis que notre pauvre prince avait à maintenir son gouvernement. Vane, son secrétaire, et conséquemment membre du conseil, créature de la reine, confident de Hamilton et de Northumberland, était de plus un homme d'un caractère aussi faux que son esprit, courtisan adroit et intrigant. Il n'est donc pas étonnant que, quand le comte de Strafford proposa de lever une nouvelle armée en Irlande, pour réduire les rebelles écossais, ce secrétaire malveillant et brouillon ait appliqué au royaume d'Angleterre des paroles qui ne pouvaient être entendues que de l'Écosse, ainsi que le reste du conseil l'affirma plus tard; cependant ceci constitua une accusation de trahison contre Strafford. Il est bien dangereux, pour un prince qui n'est ni profondément révéré, ni généralement craint, d'avoir un conseil composé de membres divisés d'opinion. Il faut rendre au comte de Strafford la justice de dire qu'il avait très-sagement préparé toutes les mesures nécessaires pour cette nouvelle guerre, autant du moins que la promptitude de la résolution l'avait permis.

Mais il reconnut bientôt la vérité du proverbe, « le blé n'est pas pour celui qui le sème, » et si la moindre partie de son plan venait à manquer, le reste était perdu. Avant de quitter l'Irlande, il avait eu soin de convoquer un parlement, au moyen duquel, outre l'armée déjà stationnée

dans ce royaume, il mit sur pied un corps de troupes légères de huit mille chevaux et autant de fantassins, afin d'effrayer les Écossais. Lorsqu'il arriva à la cour, son premier projet fut de lever de l'argent pour former encore une autre armée, et le second de convoquer un parlement qui pût voter un impôt pour l'entretenir; il supposait tout le monde dévoué au Roi et aux intérêts du royaume, et dans un moment où la France fomentait la révolte en Écosse, il croyait chacun possédé du même zèle que lui; il oubliait combien il y avait d'Anglais mécontens, même à la cour, et ne faisait pas attention que ceux qui avaient contrarié les mêmes desseins, l'année précédente, ne seraient pas mieux disposés celle-ci: il est dangereux pour le plus habile homme de prendre une partie de jeu déjà en mauvais état.

Quand le projet de Strafford fut débattu dans le conseil du Roi, le lord lieutenant, d'un côté, et lord Traquaire, de l'autre, discoururent sur ce sujet, rappelèrent les injustes prétentions des covenantaires, la violation des lois, la subversion du gouvernement et les funestes conséquences de ces troubles, même pour le royaume d'Angleterre. Les lords du conseil, pour manifester leur dévouement et donner l'exemple, s'engagèrent à prêter au Roi chacun une somme considérable. L'archevêque offrit 10,000 livres, le garde du grand sceau pareille somme, et le duc de Lenox,

emporté par la sincérité de son attachement, son dévouement à l'Église et sa haine pour la rébellion, offrit étourdiment 40,000 livres (car il n'avait pas de fortune). Sur la remarque que je lui en fis, connaissant la situation de ses affaires à la cour, il me répondit en riant : « Bien que je « ne fasse que porter le manteau de roi, je veux « servir Sa Majesté aussi utilement que certaines « personnes qui sont bien plus avant dans sa con- « fiance (faisant sans doute allusion à lord Hamil- « ton). » Le lord lieutenant offrit 20,000 livres, le grand trésorier 10,000 livres, et lorsqu'on arriva aux simples membres du conseil, personne n'offrit moins de 5000 livres. Les fermiers firent des avances considérables sur leurs fermages, et beaucoup d'officiers et de gentilshommes contribuèrent selon leurs facultés. Les revenus de l'État n'étant pas anticipés, le crédit du grand trésorier, aidé de ces ressources, suppléa aux banquiers que nous avons présentement, au moyen de quelques prêteurs, qui, ayant la certitude d'être fidèlement remboursés, donnèrent sans difficulté les sommes qu'on leur demandait. Bien que des circonstances malheureuses soient venues fondre sur tous les fidèles sujets du Roi, cependant ceux à qui l'on avait emprunté l'argent nécessaire pour soutenir cette guerre ont été payés exactement; et si quelques-uns ne le furent pas alors, ils l'ont été par Charles II, actuellement

Roi; à coup sûr, ce prince est bien peu enclin à fermer son trésor lorsqu'il s'agit de ses propres dettes, puisqu'il l'a ouvert pour payer même celles de son père.

Tout étant ainsi préparé, il fallut nommer les officiers de l'armée : le comte de Northumberland, généralissime, et le comte de Strafford, son lieutenant-général, furent chargés de ce soin; mais ils se trompèrent dans leur choix, car ils nommèrent général de la cavalerie le vicomte Conway, leur ami particulier, homme professant des principes épicuriens, grand amateur de lecture et de bonne chère, et sur qui planaient quelques soupçons depuis l'expédition de l'île de Rhé (1). Le reste des officiers qui furent

(1) « Par une destinée singulière, lord Conway, dit « Clarendon, avait l'estime et l'amitié d'hommes considérables, fort divers de caractère et d'intentions.... Les « Anglais ne livrèrent, à cette époque, presque aucun « combat sur mer ou sur terre, où il n'eût un commandement important, et il conserva toujours un crédit peu « commun, malgré de graves défauts qui font d'ordinaire « le plus grand tort. C'était un homme voluptueux, licencieux, adonné au vin, à la table, et cependant il plaisait à des hommes de mœurs pures et sévères. Ce qu'il y « a d'étrange, c'est que malgré sa passion pour les plaisirs, « malgré les travaux de son état dont il s'occupait avec « assez de zèle, il avait trouvé le temps de lire, d'étudier, « et était, ou du moins paraissait, en toute occasion, assez « versé dans les diverses branches de la littérature. Sa con-

choisis, tels que Wilmot, Goring, Ashburnham, Oneal, etc., étaient de bons vivans, plus dévoués à lord Holland qu'au comte de Strafford, parce qu'il était plus puissant auprès de la Reine, et c'est ce qui les rendit si insolens envers ce dernier.

« versation était agréable, inoffensive; et dans une cour « pleine de rivalités, d'intrigues, où fort peu de gens étaient « bienveillans les uns pour les autres, lui seul vivait fami- « lièrement avec tous, et n'inspirait aucune méfiance à « aucune faction d'hommes ou même de femmes. » (*Histoire de la Rébellion*, édit. de Bâle, tom. 1, pag. 243.)

(*Note de l'Éditeur.*)

CHAPITRE III.

Convocation du parlement. — Long parlement jusqu'à l'explosion de la guerre civile.

L'ARMÉE étant levée, l'argent amassé et les officiers nommés, le Roi convoqua le parlement anglais; il lui fit connaître l'état présent de ses affaires, lui donna les assurances et les gracieuses promesses usitées en pareille occasion, et termina en disant qu'il attendait du parlement les subsides nécessaires pour continuer ce qu'il avait entrepris. Si la cour avait connu ses intérêts, cette assemblée était assez bien composée pour que la majorité fût disposée à un juste accommodement entre le Roi et le parlement; c'était là le but du comte de Strafford, et ce qui eût le plus satisfait sa louable ambition. Mais les membres les plus mécontens et les plus ardens de la chambre des communes, poussés par les conseils de Vane, parvinrent à effrayer les plus dévoués, en leur parlant de l'armée d'Irlande et des funestes conséquences des succès qu'on obtiendrait contre l'Écosse. Ce secrétaire infidèle causa un découragement général, en proposant de donner au Roi, en échange de la taxe des vaisseaux, à laquelle il offrait de renoncer, bien qu'elle fût

légalement établie, douze subsides, quoiqu'il eût les pouvoirs nécessaires pour réduire sa demande à six, faculté dont il n'usa pas. La somme demandée ne se fût pas élevée à un million de livres sterling, et l'on a vu les mêmes hommes, dans le parlement suivant, voter la même taxe annuelle, pour soutenir les révoltés contre leur prince. Il est clair que leur manière d'agir ne venait pas de leur sollicitude pour les intérêts du peuple, mais de leur obstination à restreindre l'autorité de la couronne. Par ces artifices on exerça une telle influence sur la majorité de la chambre, qu'elle fit une adresse au Roi pour l'engager à se désister de l'intention de faire la guerre aux Écossais (1). Sa Majesté, très-mécontente de cette démarche, résolut de dissoudre le parlement; ce qui eut lieu le 4 mai 1640, bien qu'il n'eût été assemblé que le 3 avril précédent. Peu de temps après, le comte de Northumberland, qui accordait plus de confiance à Vane qu'à Strafford, et dont le crédit

(1) On ne trouve dans les *Débats parlementaires*, ni dans les historiens les plus exacts et les plus détaillés du temps, aucune trace d'une semblable adresse. L'humeur que donna au Roi la disposition de la chambre des communes, lorsqu'il lui fit demander douze subsides, fut la seule cause de la dissolution du parlement, et cette dissolution eut lieu le lendemain du jour où sir Henri Vane avait déclaré à la chambre que le Roi ne se contenterait pas à moins.

(*Note de l'Éditeur.*)

aurait été très-utile s'il avait voulu servir avec zèle, donna sa démission, sous prétexte du dérangement de sa santé; s'il avait fait de même pour sa charge d'amiral, il eût rendu un véritable service au Roi. Il quitta si soudainement l'armée que le Roi qui avait compté sur lui, et le comte de Strafford qui le remplaçait naturellement, eurent à peine le temps d'expédier les ordres qui devenaient nécessaires; les Écossais étaient déjà en marche et près d'entrer en Angleterre, sous prétexte d'apporter une pétition à Sa Majesté. Il paraît qu'on avait peu compté sur le zèle de lord Conway et sur la bravoure anglaise pour repousser les Écossais, qui avançaient alors avec résolution et envoyèrent demander passage à ce dernier, pour présenter leur pétition au Roi; il répondit qu'ils pouvaient le faire en chargeant quelques personnes de cette mission. A leur approche, vers le mois d'août, Conway gardait un défilé à Newburne, avec trois mille fantassins et douze cents chevaux, pendant que l'armée anglaise était sous les ordres de sir Jacob Ashley à Newcastle, place que les Écossais avaient dessein d'enlever. Conway ayant été chassé de son poste, et Newcastle n'étant pas tenable, l'armée se retira sur York, où ce général la rejoignit avec le reste de sa troupe. Il faut avoir bien peu de pénétration pour ne pas voir qu'une secrète intelligence avec les Anglais pouvait seule inspirer

aux Écossais tant de hardiesse. Quand les Anglais ont voulu combattre en rase campagne, comme ils le firent plus tard à Marston-Moor, ou défendre une place comme ils défendirent Hereford, quand les Écossais vinrent l'attaquer, on a bien vu qu'ils n'avaient rien perdu de leur ancienne supériorité. Du reste les deux nations, alors unies sous le même souverain, eussent bien mieux fait de donner à l'envi des preuves de leur fidélité et de leur loyauté, que de déployer leur courage l'une contre l'autre. Il est inutile de s'étendre en discours sur ce sujet; mais on peut s'écrier avec douleur, comme le prophète, *hélas! Seigneur;* car tout sembla conspirer pour la ruine de l'État : les grands seigneurs d'Angleterre, la cité de Londres, l'armée écossaise et ses députés adressèrent en même temps des pétitions au Roi, pendant qu'il était à York, pour demander un nouveau parlement; et le comte de Strafford lui-même sembla se départir de la sagesse qu'il avait montrée; car, comme dit un historien, « les grands « malheurs privent l'homme de la moitié de son « esprit. » C'est ce qui parut alors : ce parlement, dont le but devait être d'empêcher l'invasion des Écossais, fut convoqué à Londres, d'après l'avis de Strafford, au lieu de l'être sur un point plus rapproché de l'Écosse; et ce général, fort de son innocence, prit le parti d'aller répondre dans cette assemblée aux inculpations dirigées contre lui, au

lieu de s'appliquer à réveiller dans l'armée anglaise l'attachement aux intérêts du Roi, pour la laisser ensuite sous les ordres de Sa Majesté, et se retirer lui-même en Irlande, où il avait des troupes assez nombreuses, bien disciplinées, qui lui étaient dévouées et demeuraient fidèles au Roi (1). Mais nous allons être témoins de nouveaux événemens si rapides et si variés, que nous pourrons, comme Porus, lorsqu'il fut fait prisonnier par Alexandre, admirer combien le bonheur des hommes est fragile.

Le Roi étant à York, y appela son grand con-

(1) Ce ne fut point de son propre mouvement que le comte de Strafford se rendit à Londres pour assister au parlement : « Il supplia le Roi, dit Whitelocke, de lui « permettre de s'en absenter, disant qu'il y nuirait aux « affaires de Sa Majesté au lieu de la servir; car il prévoyait « que la haine des communes et des Écossais ne manque- « rait pas d'éclater contre lui ; en se tenant à l'écart, au « contraire, il exciterait moins violemment les passions de « ses ennemis; et s'ils l'attaquaient, il lui serait plus facile « d'échapper au danger en se retirant en Irlande ou en tout « autre lieu d'où il pourrait encore rendre au Roi des ser- « vices importans.... Mais le Roi insista pour que Strafford « vînt au parlement et finit même par lui en donner l'ordre : « *Je suis roi d'Angleterre*, lui dit-il, *je vous préserverai* « *de tout péril, et le parlement ne touchera pas un cheveu* « *de votre tête*. Le comte remercia le Roi de sa bienveil- « lance, mais il lui fit observer que s'il venait à être le sujet « d'une querelle entre Sa Majesté et le parlement, les af- « faires de Sa Majesté en pourraient souffrir beaucoup, et

seil (1); un traité fut conclu à Rippon par l'entremise des pairs d'Angleterre et de quelques dépu-

---

« que pour lui il serait désespéré d'être l'occasion d'un tel « malheur. Le Roi demeura inébranlable dans sa résolution ; « il ne pouvait, dit-il, se passer des avis de Strafford dans « les grandes questions qu'il allait avoir à débattre avec le « parlement; et ce fut pour obéir aux volontés formelles du « Roi que le comte se rendit à Londres. » (*Mémoires de Whitelocke*, pag. 36.) (*Note de l'Éditeur.*)

(1) Ce grand conseil était la réunion de tous les pairs du royaume et des principaux officiers de la couronne; il correspondait assez exactement à l'ancien parlement de barons des premiers rois normands. Depuis que les députés des comtés et des bourgs avaient formé la chambre des communes, devenue partie intégrante du parlement, la réunion spéciale des pairs était tombée en désuétude; du moins peut-on dire qu'elle n'était plus une des institutions de l'État. Mais les pairs étaient toujours considérés comme les conseillers naturels de la couronne; ils formaient, entre le conseil privé et le conseil national ou parlement, une sorte de grand conseil intermédiaire que le Roi réunissait quelquefois dans les occasions difficiles, pour prendre leur avis ou s'appuyer de leur autorité. Ces réunions, assez communes sous le règne de Henri VI et dans les désordres du quinzième siècle, étaient tout-à-fait hors d'usage depuis l'avénement de la maison de Tudor, et le parlement était seul le grand conseil du Roi. Cependant les idées étaient encore si peu arrêtées, qu'un pair éleva, dans le grand conseil tenu à York par Charles Ier, la question de savoir si les pairs ne pouvaient pas voter seuls des subsides (Clarendon, *Histoire de la Rébellion*, tom. 1, pag. 253); mais cette proposition n'eut pas de suite, et la convocation d'un parlement fut résolue. (*Note de l'Éditeur.*)

tés écossais; un armistice fut ordonné et on assigna des quartiers aux deux armées: mais, pour montrer la bonne intelligence qui régnait entre elles, les Écossais firent une nouvelle profession de fidélité et d'attachement pour la nation anglaise; ils y déclarèrent qu'ils ne déposeraient les armes que lorsque la religion réformée serait fermement établie chez les deux peuples, c'est-à-dire, lorsque l'Église d'Angleterre se serait conformée à celle d'Écosse. Il semble dans toute cette histoire que les changemens dans le gouvernement ecclésiastique aient été le lot des Écossais, et les changemens dans le gouvernement civil celui de leurs associés anglais. A cette époque les deux partis sollicitèrent en même temps un parlement. Douze grands seigneurs, savoir, les comtes de Bedford, Hertford, Essex, Warwick, Mulgrave, Bolingbroke, Bristol, et les lords Say, Brook, Pagett, Mandeville et Édouard Howard d'Escrick, représentant l'état déplorable du royaume, en avaient fait sentir la nécessité; les Écossais firent de même et nous eûmes l'air de ne devoir ce parlement qu'à la demande qui en avait été faite par l'armée écossaise. La cité de Londres ne fut pas la dernière à se mettre en avant avec sa pétition; mais le Roi leur répondit à tous qu'il avait résolu dès long-temps ce qu'on lui demandait. Pendant que Sa Majesté était à York, le comte de Montrose, bien qu'il eût un commandement supérieur

dans l'armée écossaise, lui écrivit une lettre contenant des expressions générales de fidélité et de dévouement. Le Roi avait autour de lui des serviteurs si dévoués, que la substance de cette lettre fut aussitôt communiquée par un de ses compatriotes au général écossais Lesley, qui accusa Montrose d'entretenir une correspondance avec l'ennemi; celui-ci avoua le fait hautement et demanda à Lesley qui il était, lui qui prétendait traiter le Roi d'ennemi; il se tira ainsi de cette accusation par sa fermeté.

Le Roi revint à Londres : des députés d'Écosse y furent envoyés et furent regardés par le parlement et par toute la cité comme des anges de lumière; ils fréquentaient les congrégations des principaux presbytériens, qui affluaient dans cette ville de toutes les parties du royaume, et on eût dit qu'il s'agissait de convertir une nation païenne. On prouva en toute occasion que Timothée et Titus n'avaient pas été des évêques, mais bien des demi-presbytériens; les pratiques de l'Église furent traitées de superstition et on écrivit même contre l'usage de s'incliner au nom de Jésus, un volume dont le titre était : l'*Adoration de Jésus combattue*. Si un Mahométan avait entendu crier ce livre dans les rues, comme cela arriva, il aurait pu penser, avec raison, que la nation reniait son Sauveur.

Le 3 novembre 1640 s'assembla ce parlement

dont les résultats furent si déplorables ; les événemens prouvèrent alors jusqu'à l'évidence combien ces assemblées, qui devraient seulement conseiller et obéir, et qui, méconnaissant toute subordination, s'arrogent le droit de dicter leurs volontés et de prescrire des lois, sont un instrument de destruction pour les peuples, tandis que si elles observaient régulièrement les principes de leur institution, elles seraient un moyen d'augmenter la félicité publique. Ce parlement n'eut aucun frein, et, semblable à un torrent dévastateur, il entraîna tout ce qui voulut s'opposer à son cours.

Les députés écossais et les membres des deux chambres, qui se prétendaient patriotes, résolurent d'abord d'accuser le comte de Strafford, afin d'éloigner du Roi un si sage conseiller, et de décourager par là tous les autres. Pour porter un coup plus sûr, ils proposèrent la formation d'un comité d'enquête secret; mais ce projet éprouva de l'opposition de la part de plusieurs membres, surtout de la part d'un vétéran de la faction, qui était alors mon voisin à Westminster, sir Pierre Hayman, du comté de Kent : c'était, disait-il, contraindre la chambre à voir par les yeux de quelques hommes. Je lui rappelai, en riant, son ancienne conduite; car il avait été un de ceux qui, dans le parlement de 1627, avaient retenu de force l'orateur dans son fauteuil, et je lui dis

que tout parlement devait monter d'un cran plus haut que son prédécesseur (1).

Après ces préliminaires, M. Pym, le lendemain de l'arrivée du comte, l'accusa de haute trahison devant la chambre des lords, au nom des communes assemblées en parlement, ainsi que de toutes les communes d'Angleterre; il déclara que sous peu de jours les chefs d'accusation seraient soumis à leurs seigneuries. L'affaire fut si bien conduite que les lords, sans faire attention aux conséquences que cela pouvait avoir pour eux ou leurs descendans, traitèrent ce comte comme un malfaiteur sur cette simple accusation générale, et le constituèrent prisonnier entre les mains de l'huissier de la *verge noire*, bien qu'il eût pu donner caution suffisante de se représenter et de répondre aux charges élevées contre lui; mais on prétendit qu'il fallait le traiter ainsi par considération pour une accusation émanée de la chambre des communes. Les lords mirent tant de zèle à cette affaire, que les communes obtinrent d'eux qu'ils entendraient des témoins contre le comte,

(1) La formation de ce comité ne passa qu'à une majorité de treize voix. Sir Pierre Hayman s'était refusé en 1635 au paiement de tout impôt non voté par le parlement, et le Roi, pour le punir de sa résistance, l'avait exilé en lui donnant une mission en Allemagne. (*Histoire parlementaire*, tom. 2, col. 639.—*Vie de Charles Ier*, par Harris, tom. 2, pag. 288, not. 50.) (*Note de l'Éditeur.*)

même avant qu'aucune accusation positive eût été articulée. Puisqu'il s'agissait d'un procès de haute trahison, le comte aurait pu être traduit devant les cours inférieures aussi bien qu'accusé devant les lords, mais on voulait des juges qui pussent user d'un pouvoir arbitraire et ne fussent pas exposés à rendre compte de leur jugement. Aussi fit-on un ample usage de ce pouvoir; car après avoir entendu l'acte d'accusation, on admit des articles additionnels, et après que les témoignages, ainsi que les preuves, eurent été débattus devant les juges, qui ne siégeaient dans la chambre que pour assister les lords, au moment où le jugement allait être prononcé, toute cette procédure judiciaire fut arrêtée et l'on recommença pour procéder législativement. Dans le bill d'*attainder* qui chargeait le comte de trahison, on construisit le fait, non sur les preuves et les témoignages fournis lors de la première accusation, mais sur les conjectures et les interprétations des lords eux-mêmes. Il n'était pas difficile d'arriver par là à un crime que les juges seraient ensuite obligés de qualifier de trahison. Ainsi ce qui est avec raison réputé arbitraire et tyrannique de la part d'un prince, fut regardé comme légal et régulier de la part du grand conseil national. La grande charte, la pétition des droits, qui sont un rempart contre les envahissemens du souverain, ne furent d'aucun secours

au comte contre de simples sujets. Ceci me rappelle le legs que fit au Roi sir Robert Holborn, loyal et savant avocat, qui, lorsque Sa Majesté était à l'île de Wight, lui envoya peu de temps avant qu'il ne fût saisi par les factieux un écrit que j'ai eu en ma garde, et qui contenait ceci en substance : « Qu'il était très-affligé de savoir Sa « Majesté dans une telle position; que lui-même « était sur le point de mourir, et qu'il voulait lui « léguer cet avis : que si jamais il parvenait à « s'accommoder avec les deux chambres, il ne « manquât pas, dans l'intérêt de sa couronne et « de ses propres sujets, de stipuler que les chambres jureraient d'observer fidèlement les lois « en vigueur, et de les prendre pour règle de « tous leurs actes, tant qu'elles n'auraient pas « été rapportées ou modifiées par d'autres, de « même que les Rois avaient coutume de le jurer « lors de leur couronnement. »

Nous arrivons maintenant au jugement de cet homme illustre : les chefs d'accusation étaient nombreux et il serait trop long de les rapporter ici; on peut les trouver dans les histoires du temps. Voici les principaux :

Qu'étant président de la cour du nord, il avait dit que quelques uns des juges du pays ne parlaient que de la loi, mais qu'ils verraient que le petit doigt du Roi serait plus pesant que tout le corps des lois. On avait évidemment inter-

verti l'ordre de ses paroles; il avait dit que si le Roi fesait peser sur les factieux seulement le petit doigt de la loi pénale, il les écraserait plus sûrement qu'avec le poids de toute sa prérogative.

Que dérogeant aux principes du gouvernement de Sa Majesté et pour mécontenter le peuple, il avait dit que l'Irlande était un pays conquis, avec qui le Roi pouvait en user comme bon lui semblait, et que les chartes accordées à la ville de Dublin ou à toute autre corporation, ne pourraient le lier qu'aussi long-temps qu'il lui plairait.

Qu'il avait fait condamner à mort par un conseil de guerre le lord vicomte Mount-Norris, vice-trésorier d'Irlande.

Les réponses qu'il fit à ces deux charges montrèrent combien peu on devait y attacher d'importance: dans l'affaire de Mount-Norris, il y avait eu certainement de sa part plus d'emportement et d'imprudence que de cruauté (1).

Il fut en outre accusé d'avoir levé de l'argent sur les habitans de diverses villes, en les contraignant à payer par la force des armes; mais il fut prouvé qu'il n'avait fait en cela que suivre l'exemple de ses prédécesseurs, et que l'un de ses accusateurs, le comte de Corke, qui avait été juge dans ce royaume, avait lui-même employé

---

(1) Voyez à la fin de ce volume les *éclaircissemens et pièces historiques.*

ce moyen, qu'on ne mettait d'ailleurs en usage que lorsque les Irlandais s'absentaient de leur domicile pour ne pas répondre à l'appel des tribunaux ou pour se soustraire à l'exécution des jugemens prononcés contre eux.

Mais la principale charge fut tirée d'une note incorrecte et raturée de sir Henri Vane qui l'accusait d'avoir dit dans le conseil du Roi, comme on l'a vu plus haut, que l'armée d'Irlande devrait être employée à réduire la nation anglaise, ce qui se rapportait uniquement aux révoltés écossais. Afin d'éclaircir ce point et pour que le comte n'eût aucun refuge, on s'adressa au Roi lui-même, et il permit que les membres de son conseil fussent interrogés à cet égard. Le grand trésorier Juxon, lord Northumberland, lord Cottington et tous les autres déclarèrent par serment que le fait était faux. Lorsque les ennemis de Strafford s'aperçurent de la faiblesse d'une accusation qui n'était prouvée que par un seul témoignage, celui de Vane, bien qu'ils sussent que la majorité des lords était disposée à prononcer la condamnation, ils craignirent qu'il n'y eût pas assez de preuves pour les y décider, et ils résolurent d'arriver à leur but d'une autre manière. C'est pourquoi ils déclinèrent l'accusation, et prirent le parti de procéder par bill contre l'accusé; par là ils devenaient ses juges aussi bien que les lords : ainsi une nouvelle loi les mit en mesure d'atteindre la vie du

comte, que toutes les lois alors existantes ne pouvaient frapper. Ils ne se dissimulèrent pas les conséquences fâcheuses de cette manière de procéder, et ils intercalèrent dans le bill une clause portant que ce jugement ne tirerait pas à conséquence pour l'avenir et ne pourrait être invoqué comme *précédent*. Les lords, à qui l'honneur n'aurait pas permis de condamner le comte d'après les lois, se laissèrent séduire par la faculté qu'on leur offrit de se débarrasser, avec quelque apparence de légalité, d'un homme qu'ils aimaient peu et qu'ils craignaient beaucoup. Le Roi partagea pleinement cette faute et fut aussi coupable que chacun d'eux, en souffrant une telle procédure.

Ce bill causa beaucoup d'agitation dans la chambre des communes et y rencontra une vive opposition. Le tumulte et la violence agissent plus puissamment sur la plupart des hommes que les argumens. Plusieurs membres se retirèrent de la chambre; la question fut posée après-midi et lord Digby motiva son refus de voter pour le bill en disant: « Lorsque je poursuivais l'accusé au nom « de la loi et que d'autres étaient ses juges, je ne me « croyais pas obligé de manifester mon opinion; « mais aujourd'hui que je suis juge moi-même, je « dois la déclarer entièrement; en conséquence « j'affirme que lors du premier interrogatoire de « sir Henri Vane devant le comité d'enquête, il

« dit positivement qu'il ne pouvait accuser le « comte d'avoir dit de telles paroles; lors d'un « second interrogatoire, il les répéta d'une ma-« nière douteuse, alléguant qu'autant qu'il pou-« vait s'en souvenir, le comte n'avait pas dit cela ; « mais au troisième, sur la vue de ses propres « papiers, qu'il prétendait avoir été enlevés de « son cabinet par son fils, il affirma qu'il avait « entendu le comte de Strafford dire au Roi : « *Sire, vous avez une armée, que vous devriez* « *employer à réduire ce royaume*. Considérez « maintenant, dit lord Digby, si un homme peut « disposer de la vie d'un autre, à la faveur d'un « équivoque, lorsque ces deux mots *ce royaume* « peuvent s'appliquer à l'Écosse ou à l'Angleterre, « et surtout lorsqu'on n'a d'autre témoignage que « celui d'un homme, qui avait deux fois assuré « le contraire par serment. » Ces sages observations n'empêchèrent pas que la question ne fût posée et que la majorité de la chambre des communes n'adoptât le bill. Il n'y eut que cinquante-six membres, dont je faisais partie, qui votèrent contre, et leurs noms furent placardés dans plusieurs places de Londres et de Westminster, afin d'attirer plus tard la vengeance sur leur tête. On employa beaucoup d'artifices dans la chambre des lords pour faire passer le bill; le Roi essaya verbalement et par écrit de les en détourner : mais celui qui doit commander n'obtient rien, lorsqu'il

se réduit à la condition de suppliant. On agit à l'égard de cet homme illustre, ainsi que le dit alors M. St. John, comme on fait avec un renard ou un loup qu'on frappe à la tête partout où on le trouve, ou avec un chat sauvage qu'on prend au piége comme on peut (1).

Lorsque le comte marcha à la mort, il pardonna charitablement à tous ses ennemis et prononça ces paroles prophétiques : « Je n'augure « rien de bon d'une réformation qui fait ainsi « son premier pas dans le sang. » Quand la nouvelle de sa mort parvint au cardinal de Richelieu, qui n'avait pas peu contribué à exciter tous ces troubles, il dit qu'à coup sûr les Anglais étaient fous, puisqu'ils n'avaient pas voulu souffrir que la meilleure tête de leur pays demeurât sur les épaules de son maître.

Quant au rôle que joua le Roi dans cette tragédie, bien que le comte lui eût écrit pour l'assurer qu'il le regardait comme innocent de sa mort, à laquelle il avait été forcé de consentir; bien que plusieurs évêques envoyés près de Sa Majesté, parmi lesquels était Juxon, qui ne partageait cependant pas l'opinion des autres, eussent plié les devoirs de leur ministère à une

(1) Voir, sur le procès et la mort de Strafford, l'*Histoire du Long Parlement* de May, les notes de l'Éditeur et les *éclaircissemens historiques*.

prétendue nécessité, et essayé de consoler le Roi, en lui disant qu'il valait mieux sacrifier un seul homme que d'en exposer un grand nombre; cependant tout le monde sait combien cette seule action lui donna de remords, et des remords qui durèrent autant que sa vie. Ceci doit montrer aux princes combien il est déraisonnable, lorsqu'ils se trouvent en péril, de s'imaginer qu'ils s'en garantiront en ne hasardant rien. Le Roi n'aurait certainement pas agi de la sorte, si de mauvais conseillers n'avaient tellement troublé l'esprit de la Reine qu'il fut obligé de céder à ses craintes et qu'il abandonna sa première résolution, pensant bien faire pour la sûreté de sa famille. S'il avait fermement refusé son assentiment au bill, comme il aurait pu le faire, il n'eût plus été importuné à l'avenir par les demandes insensées que les chambres lui firent de jour en jour; car toute demande insensée pèse comme un crime sur celui qui l'obtient; et tout crime enfante une crainte; et nulle crainte ne se dissipe avant que celui qu'on a offensé n'ait perdu tout pouvoir de recouvrer ses droits ou de venger ses injures.

Pour montrer combien l'esprit du peuple était mauvais, surtout dans Londres, cette sanguinaire et brutale cité, le jour où le comte fut exécuté, les habitans donnèrent les plus grandes démonstrations de joie qu'on puisse imaginer, dans toute la ville et les environs. Une foule de gens qui

étaient venus pour voir l'exécution, s'en retournèrent triomphans et criant par toute la ville, avec les plus vifs transports, *sa tête est à bas! sa tête est à bas!* On se porta à des excès dans plusieurs endroits, et on brisa les fenêtres des personnes qui ne voulaient pas célébrer cette fête par un feu de joie : tant la populace est ignorante et féroce!

Si d'autres événemens ne se liaient plus naturellement à celui-ci, je parlerais maintenant de ce qui arriva à l'archevêque Laud, afin de ne pas séparer ces deux personnages illustres, qui eurent tous deux un même sort. Il est à remarquer cependant que l'un fut mis à mort en vertu d'un acte du parlement, ce dont on avait déjà eu des exemples dans les temps de trouble; et que le second fut condamné par une ordonnance spéciale des deux chambres, ce qui ne s'était jamais vu, même aux époques les plus désastreuses. Je parlerai plus tard de ce qui concerne ce prélat; je reviens maintenant aux actes et à la conduite des chambres rebelles et de leurs chers frères les Écossais en 1641.

Après la mort du comte de Strafford, le parlement employa tous les moyens possibles pour intimider ceux qui n'approuvaient pas ses vues. On se répandit en discours pour montrer combien nos évêques étaient dévoués au papisme et combien nos universités étaient corrompues; on

calomnia le caractère de nos juges et on flétrit la réputation des plus honorables citoyens. On créa de nouvelles qualifications pour signaler à la haine publique les hommes dont on voulait se défaire; on les appela *malintentionnés* et *incendiaires*. Les gentilhommes connus dans les provinces par leur dévouement à l'Église et au Roi, furent contenus par la crainte d'être mis en jugement pour la moindre chose, pour ce qu'ils avaient pu faire, comme shériffs ou lords-lieutenans, au sujet de la taxe des vaisseaux, ou pour tout autre acte tant soit peu irrégulier de leur administration. On chercha tous les moyens de faire naître l'inquiétude, la méfiance, et on s'efforçait d'acquérir par là au moins la réputation de grand patriote. Pour attirer dans la faction les principaux membres du parlement, on flétrit ceux qui avaient des emplois à la cour; et comme divers membres de la chambre avaient vu figurer leur nom dans des concessions de monopoles illégaux (ce qui, jusqu'alors, n'avait jamais rendu un homme incapable de siéger dans le parlement), ils furent chassés de la chambre, bien que régulièrement élus, et des ordres furent donnés pour de nouvelles élections. Les révolutionnaires étaient servis dans leurs desseins par un clergé factieux, librement admis dans leurs conciliabules, bien que dans le même temps ils eussent le projet d'écarter de la chambre des lords tous les évêques et de ne laisser au clergé

aucune part dans les affaires séculières, prétendant que l'exercice de cette profession réclamait l'homme tout entier : mais, pour eux, ils ne pouvaient se séparer de leurs lévites favoris, car Dathan et Corah sont très-propres à séduire la multitude, et la multitude était l'instrument dont ils voulaient se servir. Après avoir ainsi travesti le gouvernement, ils commencèrent à en saper les fondemens, bien sûrs qu'ils le jeteraient bas sans peine dès qu'ils voudraient mettre le feu aux traînées de poudre qu'ils avaient préparées. Les révolutions populaires ne sont pas comme un orage qui ne brise que les grands chênes; elles ressemblent plutôt à ces tremblemens de terre qui ébranlent le sol tout entier et déracinent tous les arbres dont il était couvert.

Après avoir traité de la sorte les personnes, on se prit aux choses. Toutes les cérémonies de l'Église furent appelées superstition, toutes les pratiques extérieures traitées avec mépris, et on ne laissa aux chrétiens aucune liberté. Les tribunaux les plus anciennement établis furent représentés comme des moyens d'enchaîner le public; la Chambre Étoilée, instituée non-seulement pour défendre la prérogative royale, mais aussi pour protéger les sujets contre l'oppression des grands, et réprimer les parjures et les fraudes que les cours ordinaires ne pouvaient atteindre, fut abolie. Aussi le juge Hale dit-il aux assises de Cambridge,

comme me l'a assuré un gentilhomme qui y siégeait alors, que depuis cette suppression on avait vu, en peu d'années, plus de fraudes et de parjures impunis qu'il n'y en avait eu dans les cent années précédentes. La cour de haute-commission que la reine Élisabeth avait érigée, pour préserver l'État des entreprises des papistes, et mettre un frein au schisme des presbytériens, eut le même sort; bien qu'elle inspirât une terreur salutaire à ces pécheurs effrontés qui maintenant commettent, avec audace, les incestes, les adultères et autres crimes qu'alors du moins ils étaient contraints de cacher. L'acte qui supprima cette haute cour fut rédigé de telle sorte, qu'on prétendit qu'il annulait le pouvoir d'excommunier, l'un des principaux moyens de la religion chrétienne, institué par le Christ lui-même, et pratiqué par ses apôtres. Quant aux deux cours présidiales, celle du pays de Galles et celle du Nord, la première fut entièrement supprimée et la seconde fut rendue inutile, par la faculté qu'on eut d'appeler de ses jugemens. La cour des mines-d'étain (1), qui était un droit si ancien des ducs

---

(1) On appelle *stannary courts*, deux tribunaux spéciaux établis dans les comtés de Devon et de Cornouailles, pour rendre la justice aux ouvriers qui travaillent aux mines d'étain, et leur épargner ainsi la nécessité d'aller poursuivre, devant les tribunaux éloignés, le jugement de leurs procès. (*Note de l'Éditeur.*)

de Cornouailles, et est maintenant un des droits régaliens de la couronne, fut mutilée; on changea tout le système de police qui régissait les ouvriers des mines, et ces pauvres gens se trouvèrent exposés aux vexations des impitoyables usuriers. Bien que le Roi eût renoncé à la plupart de ses droits sur les forêts, on demanda encore davantage, et l'on ne fut pas même satisfait après l'avoir obtenu. Les cours ecclésiastiques furent exposées aux mêmes changemens, et la cour du lord Maréchal du palais fut réduite à rien, comme s'il n'eût plus été nécessaire de faire aucune distinction entre la haute et la petite noblesse.

La suppression de toutes les juridictions royales servit ainsi à anéantir le respect dû à la couronne, et à donner tout le pouvoir à la chambre des communes. Il est à remarquer que l'on renversa les institutions civiles et ecclésiastiques, avant de savoir ce que l'on mettrait à leur place; aussi M. Cromwell, qui n'était qu'un homme sans importance au commencement de ce parlement, et qui avant la fin se trouva revêtu d'un pouvoir prodigieux, nous dit-il un jour à sir Thomas Chicheley et à moi, *je puis bien vous dire, messieurs, ce que je ne veux pas, mais non ce que je veux; je le saurai quand il faudra.* Ainsi, renversant d'abord l'ancien gouvernement, ils projetaient d'élever, à leur profit, une nouvelle tour de Babel, avant même de savoir comment ils s'y prendraient.

Pour se mettre à l'abri de tout péril, ils firent de grandes plaintes sur la longue interruption des parlemens, et établirent, par un bill, qu'ils s'assembleraient au moins une fois dans trois ans. Il fut en outre décidé que si le Roi ne convoquait pas le parlement, il serait du devoir du lord-chancelier ou du garde du grand sceau de le faire : s'ils y manquaient, douze pairs devaient prendre ce soin; si ceux-ci le négligeaient, les shériffs et les autres magistrats devaient y suppléer : enfin, dans le cas où ces derniers ne s'acquitteraient pas de ce devoir, les propriétaires étaient investis du droit d'élire des députés, qui, sous des peines sévères, seraient tenus de siéger.

Le Roi consentit par là à une sorte de partage de l'autorité entre lui et le parlement; on lui accorda alors quatre subsides pour l'entretien de l'armée *dans le nord du royaume*, et l'on employa ces expressions obscures, pour ne pas avouer le déshonneur de payer l'armée écossaise; mais on n'accorda rien au propre trésor du Roi.

On remarqua que le parlement se montrait plus empressé à payer l'armée d'Écosse que celle d'Angleterre. A cette époque, Wilmot, Goring, Oneale, Ashburnham et tous les autres officiers engagèrent imprudemment l'armée anglaise à faire une pétition, dont le but était que le Roi pût être libre dans ses résolutions et dans les concessions qu'il jugerait à propos d'accorder. Le

moment était mal choisi, lorsque l'armée écossaise était sur leurs derrières, et quand ils auraient été obligés, pour accomplir leur desssin, de marcher sur une ville comme Londres, au grand mécontentement des deux chambres qui y siégeaient. On dit que Goring trahit ses compagnons en divulguant le projet de pétition : cependant il m'a juré (ce qui n'est pas une fort bonne garantie) qu'il n'en fit la révélation que lorsqu'il fut certain que les principaux membres du parlement en étaient informés; mais une autre personne du parti m'a assuré que c'était lui qui avait donné, au faible et déloyal comte de Newport, la facilité de surprendre les officiers qui s'assemblaient pour conférer sur ce sujet; ce qui fit bientôt connaître tout le plan. Cela m'a fait croire que bien souvent les complots étaient fomentés par ceux-là même contre qui ils semblaient dirigés.

Quoi qu'il en soit, les deux chambres tirèrent parti de cette découverte. Les communes firent une protestation que les lords adoptèrent ensuite, par laquelle ils s'obligeaient à maintenir et défendre, contre le papisme, même au péril de leur vie, la religion protestante, la personne du Roi, les priviléges du parlement, les droits légitimes et les libertés de la nation. Il fut ordonné que chaque citoyen adopterait aussi cette protestation comme un gage de sa fidélité au par-

lement, qui promit à son tour de protéger les signataires de la protestation dans tout ce qu'ils pourraient faire pour assurer son autorité. Ainsi l'usage des protestations et des covenants s'introduisit en Angleterre, comme il s'était introduit en Écosse: on voulait, par là, affaiblir, dans l'esprit des sujets, l'empire de leur serment de fidélité au Roi, et les induire à penser qu'ils n'étaient pas moins liés envers le parlement qu'envers Sa Majesté.

Le parlement, non content de cette mesure, proposa un bill pour garantir la continuation de cette session, et pour qu'elle ne pût être prorogée ni ajournée, si ce n'est par un acte du parlement lui-même. Au moyen de ce bill, il gagnait momentanément une portion de l'autorité souveraine, ainsi qu'il avait déjà obtenu une coopération durable aux actes du gouvernement. Les motifs qu'on allégua furent que le parlement, s'il était dissous, ne pourrait assurer l'exécution de la levée des subsides votés pour l'armée, ni redresser les griefs publics. Avec ce bill passa celui qui conduisit le comte de Strafford à l'échafaud.

On ne peut concevoir comment le Roi, avec un aussi bon esprit, put se laisser entraîner par les instances de la Reine, ou tromper par la perfidie des grands de sa cour, au point de consentir à se dépouiller lui-même de toute dignité et de tout

pouvoir. On s'étonne aussi qu'il ait pu penser qu'il échapperait au danger en se jetant tête baissée dans les démarches les plus hasardeuses; mais la sagesse abandonne souvent l'homme, lorsqu'il est réduit aux dernières extrémités du malheur. Malgré les fautes graves que commit le Roi, et les calamités qui s'en suivirent, ces mémoires prouveront que sa bonté et sa loyauté étaient parfaitement connues de ses sujets, et leur inspirèrent pour lui une vénération dont ils ont donné des preuves en le défendant jusqu'à la fin, et en rétablissant ensuite son fils sur le trône.

La chambre des communes ayant ainsi poussé de profondes racines, il n'est pas étonnant qu'elle ait éclipsé la chambre des lords, et que peu d'années après, elle soit parvenue à faire décider que cette dernière était inutile dans le gouvernement. Il est vrai de dire que cette auguste assemblée, oubliant sa première institution lorsqu'elle se sépara du trône, que son principal devoir était de soutenir, perdit tout moyen de mettre des bornes à la puissance des communes. Les lords, en trahissant leur devoir envers le prince pour devenir populaires, devaient bientôt se trouver dominés par le peuple; car ce n'est pas le titre, mais la puissance réelle qui commande le respect de la multitude.

La chambre des communes, qui était seulement appelée à consentir aux actes du gouverne-

ment, se trouva ainsi seule arbitre des affaires. Les doctrines que le parti prit soin de propager tendaient évidemment à la subversion de l'ancienne forme de gouvernement; le Roi ne devait plus être le chef des trois ordres, le clergé, la noblesse et le peuple, ou les communes; il ne lui appartenait plus de les balancer l'un par l'autre; il ne devait plus être lui-même qu'un des ordres, et le gouvernement devait appartenir au Roi, aux lords et aux communes. Il résultait de là que le clergé devait perdre d'abord ses dignités et ses baronies, pour perdre ensuite ses terres, et bientôt après son rang politique dans l'État. Les prêtres, pensait la faction, sont, il est vrai, les serviteurs immédiats de Dieu; mais ils n'en doivent pas moins être considérés comme le rebut du peuple, et ils ne sont pas dignes d'avoir des représentans dans l'assemblée qui représente toute la nation. Telle était la théorie du parti, théorie bien éloignée de notre ancienne constitution; car, jusqu'à nos jours, la chambre des communes demandait que le clergé prît part aux actes du parlement, de peur qu'ils ne fussent entachés de nullité.

Il fallait donc écarter les évêques du parlement, où ils siégeaient de toute antiquité : je pourrais dire que leur droit avait précédé les parlemens même; car on ne rencontre aucun *gemote*, ou assemblée des Saxons à laquelle ils n'aient été ap-

pelés. L'histoire montre aussi que plusieurs d'entre eux avaient été d'utiles défenseurs des libertés publiques, et qu'ils avaient concouru, autant que les lords et les communes, à la fondation de la grande charte. Le véritable motif qui faisait désirer leur exclusion, c'est que ce corps respectable n'était pas disposé à favoriser les troubles ni les innovations dans l'Église et dans l'État. Les communes proposèrent donc un bill pour interdire aux évêques la faculté de siéger au parlement; il fut rejeté par les lords, ce qui ne permettait pas qu'il fût représenté dans la même session; mais ces mêmes hommes, qui criaient si haut pour maintenir les formes et les prérogatives parlementaires, ne s'en laissaient gêner en rien lorsqu'elles contrariaient leurs projets; ils représentèrent donc le même bill, et parvinrent à le faire passer dans cette session même. Il est convenu qu'on doit leur pardonner tout cela en faveur de leurs intentions, car ils étaient chauds partisans de la liberté; et quiconque s'opposait à eux n'était qu'un déserteur de cette noble cause. On ne fut pas long-temps sans les voir tenter de renverser l'ordre ecclésiastique lui-même, institué par les apôtres, et transmis sans interruption de la primitive Église jusqu'à nous.

De nouvelles pétitions dans ce sens vinrent de toutes les parties de la cité; et la multitude, tumultueusement assemblée, criait : *Point d'évé-*

ques! point d'évêques! Dans une de ces émeutes, je me trouvai moi-même en danger avec le vieux sir John Strangewaies, qui fut pressé par la foule, avec de grandes clameurs, dans la cour des requêtes. Lorsque nous en fîmes des plaintes à la chambre, quoique le fait fût attesté par plusieurs autres membres, et présenté comme devant donner des craintes au parlement, on le considéra comme le résultat d'un zèle imprudent; on ne prit aucune mesure pour remédier à ces excès, et on légitima ainsi les tentatives et les désordres auxquels pouvait se porter le peuple. Il n'était pas prudent non plus pour la chambre des lords de rien refuser à celle des communes; car, lorsqu'on ne pouvait y obtenir la majorité, on avait soin de répondre qu'il fallait bien distinguer entre la plus nombreuse et la meilleure partie de la chambre. Les lords étaient traités comme le sont ces joueurs à qui l'on dit: *Si c'est croix, vous perdez; si c'est pile, je gagne;* quelle que fût parmi eux la majorité, il n'en était que ce que voulait la chambre des communes. Un des meneurs, M. Pym, proposa même de décréter que le vote de la majorité des communes et de la minorité des lords devait être considéré comme le consentement authentique et régulier des deux chambres.

La juridiction des communes prit ainsi tant d'extension et un tel ascendant sur l'humble chambre des lords, que, sur la proposition de

M. Denzil, maintenant lord Hollis, alors membre de celle des communes, on envoya demander les noms des lords dont se formait cette majorité qui osait n'être pas du même avis que les communes. Les comités formés autrefois avec grand soin, et seulement d'un petit nombre de membres qui seuls avaient voix dans leurs délibérations, bien que tous les autres y pussent assister, devinrent très-nombreux, et tout membre de la chambre fut admis à venir y donner son suffrage et influer ainsi sur le rapport, n'y eût-il paru qu'un moment et sans prendre aucune part au travail. Cela servait grandement les desseins du parti; car, dans le cours d'une après-dînée, certains membres allaient voter successivement dans plusieurs comités, pour y faire prévaloir leur avis.

Lorsque les princes montrent de la faiblesse, les sujets deviennent insolens; et lorsque les pouvoirs se heurtent entre eux, tous les liens du gouvernement ne tardent pas à se dissoudre. Le peuple méconnaît alors toute autorité, sous le prétexte qu'il ne sait plus à qui obéir. Il arrive au corps politique la même chose qu'à certains individus hypochondriaques, qui, à force de soins pour des incommodités légères ou supposées, finissent par tomber dans un état réel de maladie. Aussi un prince a-t-il grande raison de maintenir sa dignité, et de ne pas souffrir que ses sujets sortent des bornes du devoir. On ne saurait trop

répéter cette phrase d'un historien : « Que dans « un gouvernement mixte, lorsqu'un pouvoir « viole les droits de l'autre, comme ce ne peut « jamais être avec justice, il en résulte toujours « des malheurs pour l'État. »

Du reste, comme je n'ai pas l'intention d'écrire des annales, je ne suivrai point les mécontens pas à pas dans leurs entreprises pour renverser le gouvernement royal; je signalerai seulement les principaux faits.

L'armée écossaise qui avait séjourné pendant plusieurs mois, et à la honte de la nation, dans le cœur de notre pays, ne consentit à s'éloigner qu'après avoir reçu 300,000 livres, ce qui pouvait bien faire dire qu'elle était à la solde de l'Angleterre. On trouva alors des raisons suffisantes pour décider le Roi à faire un nouveau voyage en Écosse; mais, avant son départ, les lords anglais qui avaient demandé si mal à propos l'assemblée du parlement, craignant que dans la suite on ne leur en imputât les conséquences, cherchèrent une garantie dans un nouvel acte de ce parlement même; le traité avec les Écossais, qui contenait au moins quarante articles préjudiciables à l'autorité de la couronne, fut donc confirmé à cette époque. Au mois d'août le Roi partit pour l'Écosse et y résida plus de trois mois, qu'il employa à confirmer tout ce qui avait été fait sans sa participation et à conférer des titres ou des récompenses à

ceux qui avaient le plus démérité de lui; le marquis de Hamilton, entre autres, fut fait duc. A cette époque même, pour montrer qui il avait servi et pour qui il s'était exposé à l'animadversion du Roi, Hamilton fit ou laissa courir le bruit que sa personne et celle du marquis d'Argyle étaient en danger à la cour. Le Roi eut un vif ressentiment de cette conduite; mais, au lieu de lui retirer la dignité dont il venait de l'honorer, il lui en délivra ses lettres-patentes, et se contenta de lui reprocher cette lâcheté; ce qui parut lui causer beaucoup de confusion.

Tout le fruit que le Roi retira de ce voyage fut une seule marque de respect que lui donnèrent les Écossais. Ils firent revivre dans le parlement un ancien acte, maintenant en vigueur, et d'après lequel le Roi avait seul le pouvoir de disposer de la milice. Cet acte portait en substance que tout Écossais qui, par lui-même ou en s'associant à d'autres, prenait les armes ou organisait une force militaire, sous quelque prétexte que ce fût, sans l'ordre exprès du Roi, se rendait coupable de trahison au premier chef. Cet acte, qu'ils connaissaient si bien, aurait dû les empêcher d'abord d'entrer à main armée en Angleterre, et plus tard, de se révolter de nouveau. Mais, lorsque les sujets foulent aux pieds les préceptes de la religion qui les obligent à la soumission envers leurs princes, aucune loi, aucune force morale n'est

plus capable de les retenir. D'ailleurs, il n'y a point de pires rebelles que ceux qui sont mus par le fanatisme religieux.

Peu de temps après, le Roi s'entoura d'une sorte de triumvirat, car les princes ne peuvent se passer de conseillers. Il s'attacha trois hommes distingués de la chambre des communes, qui avaient paru assez tièdes pour les intérêts de cette chambre; savoir, le vicomte de Falkland, sir John Colepepper et sir Édouard Hyde. Leur admission dans le conseil du Roi demeura quelque temps secrète : on avait recours à leur avis et à leur plume lorsqu'il s'élevait entre le Roi et les chambres quelque grand et nouveau débat; les réponses qu'ils rédigèrent au nom du Roi furent les plus convenables que Sa Majesté pût publier en pareille circonstance; car ils connaissaient parfaitement les dispositions de la chambre des communes et même celles de la nation.

Chacun de ces trois conseillers avait un mérite particulier et remarquable: lord Falkland avait reçu de la nature des talens extraordinaires, une mémoire qui lui faisait retenir tout ce qu'il lisait ou entendait, et un jugement qui lui faisait classer tout dans le meilleur ordre. Toutes ses connaissances étaient rares et applicables; il aimait beaucoup les livres, mais il était d'un caractère singulier et un peu sombre: aussi les gens d'affaires disaient-ils qu'ils trouvaient souvent en

lui des idées ou des dispositions qui les étonnaient et qu'ils n'auraient jamais devinées (1). Ce qui couronnait dignement tant de talens, c'est qu'il avait beaucoup de probité et de loyauté.

Sir John Colepepper avait également une grande mémoire, et, bien qu'il n'eût pas autant d'instruction, son imagination ardente lui donnait une élocution facile et abondante. Il excellait à envisager une affaire sous tous ses points de vue. Je l'ai souvent entendu récapituler les opinions de dix personnes et y répondre séparément avec beaucoup de méthode, mais il donnait rarement une opinion positive sur l'objet en question; car il avait plus de facilité à saisir les choses sous tous leurs aspects que de résolution pour prendre un

(1) Comme lord Falkland est un des hommes les plus distingués et les plus honorables de cette époque, autant par la sincérité de son patriotisme que par cet amour de la justice qui le sépara, même avant l'explosion de la guerre civile, du parti parlementaire qui commençait à violer, en fait, les principes qu'il professait et voulait réellement faire triompher, nous avons pensé que nos lecteurs trouveraient avec plaisir, dans cette collection, le portrait qu'a tracé, de son caractère, Clarendon son intime ami. Nul écrivain du parti parlementaire ne s'étant jamais permis contre lord Falkland la moindre insinuation, on doit croire que les paroles de Clarendon méritent toute confiance. L'étendue de ce portrait ne permettant pas de l'insérer dans une note, nous le publions, à la fin de ce volume, dans les *pièces historiques*. (*Note de l'Éditeur.*)

parti. Il avait plus de rudesse et moins de sociabilité que ses collègues, son éducation ayant été en partie militaire, et il était d'un caractère emporté.

Sir Édouard Hyde était d'une conversation gaie et agréable; il avait beaucoup d'activité dans l'esprit et une confiance en lui-même qui le mit bientôt aussi à l'aise à la cour que chez lui. Il avait un jugement sain, une instruction solide et s'exprimait aussi facilement qu'il écrivait; ce qui le faisait écouter avec plaisir et goûter de tout le monde. Ayant consacré à l'étude des lois une grande partie de son temps, ses discours et ses écrits n'en étaient que plus substantiels. Son style était très-approprié aux affaires; mais on pouvait lui reprocher un peu de redondance. On supposait, bien que ses deux collègues concourussent par leurs avis à la décision des affaires, que le Roi se servait toujours de sa plume. Aussi, les propositions, les réponses, les déclarations de Sa Majesté étaient rédigées de manière que le public les goûtait beaucoup plus que les écrits de la chambre des communes; ce qui fut, pendant un certain temps, très-utile à la cause royale, car il savait soulever le rideau et montrer à nu la perfidie et les odieux projets des innovateurs qui siégeaient au parlement, aussi bien que la justice des propositions que leur faisait Sa Majesté. Cependant je me souviens qu'un seigneur d'une

grande sagesse se plaignait de ce que des écrits si élégans, si spirituels et si agréables ne seraient pas long-temps utiles. Les contestations entre le Roi et la chambre, disait-il, ne peuvent être séparées des malheurs qui en résultent pour les sujets; et on prendra enfin plus d'humeur que de plaisir à voir traiter des matières aussi graves avec tant d'agrément et d'ironie. Aussi, ajoutait-il souvent, « notre bonne plume nous fera du mal. » Je trouve la même réflexion sur ce sujet dans le dernier ouvrage de M. Hobbes, sur les guerres civiles (1).

Ces trois hommes distingués, quels que fussent leurs talens, ne pouvaient avoir toute l'expérience désirable. Appelés à naviguer sur une mer orageuse, qu'ils ne connaissaient pas encore (car ils avaient à s'occuper à la fois de la cour, de l'armée et des assemblées délibérantes), on doit s'étonner de ce qu'ils firent de bien, plutôt que des fautes qu'ils commirent. Il leur fallut, dans cette conjoncture, entrer tout à coup dans les affaires les plus importantes. La cour d'Angleterre n'a

(1) Cet ouvrage, intitulé *Behemoth*, est un long dialogue où Hobbes explique, selon les principes de sa politique et d'une manière fort piquante, les causes et les effets de la guerre civile entre le Roi et le parlement. Si le nombre de volumes que nous nous sommes assigné pour limite nous le permet, nous le ferons entrer dans cette collection.

(*Note de l'Éditeur.*)

jamais été dans l'usage de mettre une gradation lente dans l'élévation de ses grands officiers; elle ne les fait point passer par un emploi moindre pour arriver aux premières charges : aussi est-on toujours guidé dans le choix des ministres par quelque affection particulière, par la recommandation de la Reine, celle d'un favori ou d'un grand de la cour, plutôt que par les qualités des candidats. On semble croire que la faveur du prince donnera des talens à ses ministres et que leur bon sens pourra se passer d'expérience. Les événemens ont montré dans ces derniers temps combien cette erreur est préjudiciable à l'État. Ces trois personnages devant paraître souvent sur la scène, j'ai pensé qu'il convenait de les faire connaître, afin que dans la suite de l'ouvrage on pût mieux apprécier leurs actions. Il en sera de même de lord Digby, feu comte de Bristol, dont je me réserve de dépeindre le caractère. Je passe maintenant des personnes aux choses.

Pendant que le Roi était en Écosse, on vit éclater cette affreuse et sanguinaire révolte de l'Irlande. Il était vraisemblable que le papisme essaierait de reprendre ses avantages, en voyant les presbytériens réussir si complètement par leur déloyauté en Écosse et en Angleterre. Les Irlandais conduisirent leur complot avec tant de secret et l'exécutèrent avec tant de cruauté que, bien qu'un accident les eût empêchés de surpren-

dre Dublin, ils ne réussirent pas moins à massacrer dans une semaine près de cent mille personnes, hommes, femmes et enfans (1). Quoique le Roi offrît aux deux chambres de partir en personne pour aller combattre les révoltés et leur demandât des conseils et des secours, elles lui refusèrent les uns et les autres; elles lui disputèrent le droit de lever des volontaires pour agir contre les Irlandais, et ne furent pas contentes que la conduite de cette guerre ne leur fût entièrement confiée. Elles furent enfin revêtues de cette nouvelle autorité. Si les défections en Écosse et en Angleterre, et l'éloignement de Strafford avaient encouragé les Irlandais à la révolte, les actes imprudens et précipités des deux chambres, surtout la confiscation et la vente des terres appartenant aux Irlandais, jetèrent toute la nation dans le désespoir, et s'il était encore quelques sujets fidèles (le nombre en était sans doute bien bien peu considérable), ils se trouvèrent forcés de prendre parti avec ceux mêmes qu'ils détestaient. Quoique les cruautés exercées par les Irlandais ne pussent qu'être en horreur aux Anglais les plus malintentionnés, il est à remarquer qu'ils les virent avec une certaine satisfaction, parce qu'elles leur donnaient le moyen d'obtenir

(1) Voir l'*Histoire du Long Parlement* de May, et les *Mémoires* de Ludlow.

une force militaire et le pouvoir de faire la guerre. On s'en servit presque aussitôt en détournant les hommes et l'argent destinés à cette guerre, et en les employant pour les armées qu'on organisait contre le Roi. Le parlement insista d'autant plus pour avoir la conduite de la guerre, qu'il avait bien remarqué que les trop grandes concessions du Roi avaient mécontenté la plupart des citoyens opulens de Londres, les diverses corporations et presque toute la petite noblesse du royaume; de sorte qu'on était plus fâché de voir que le Roi avait tant accordé, qu'on n'était disposé à appuyer les demandes que les chambres méditaient de faire encore, et qui furent clairement exprimées dans les propositions envoyées plus tard à Sa Majesté pendant qu'elle était à York.

Lorsque le Roi revint d'Écosse, la réception brillante que lui fit la cité de Londres et la joie qui se manifestait de toute part, porta le parlement à préparer une remontrance si audacieuse, qu'on ne pouvait faire un libelle plus affreux contre la personne et le gouvernement de Sa Majesté. Les deux ou trois séances qui précédèrent l'arrivée du Roi à Londres, furent si tumultueuses que, vers trois heures du matin, lorsqu'on vota sur cette remontrance, je crus que notre dernière heure était venue. Nous étions près de tirer l'épée les uns contre les autres, si le calme et la présence d'esprit de M. Hambden ne nous en eussent

empêchés, en nous engageant à interrompre la discussion et à la remettre au lendemain (1). La première réception qu'on fit au Roi fut donc de lui présenter cette remontrance. Peu de temps après on la fit, contre son vœu, imprimer et répandre partout, et l'on demanda avec empressement le bill pour l'expulsion de tous les évêques qui siégeaient au parlement.

Les évêques firent une protestation formelle, mais légale, et les lords laïques en prirent occasion pour les faire mettre à la Tour. On attaqua non-seulement leur droit de siéger au parlement, mais leur autorité ecclésiastique, et la cité demanda par une pétition qu'après avoir coupé les branches de l'arbre on en extirpât aussi les racines. Les deux chambres se sentant coupables, ou poussant leur ambition plus loin, jugèrent qu'elles ne seraient pas en sûreté, tant que la milice ne leur serait pas entièrement confiée; et, bien que le gouvernement pensât que la force armée et le trésor ne devaient pas être mis en d'autres mains que les siennes, elles osèrent en faire la demande. Et malgré tout cela, il n'était pas permis de les accuser du renversement de toutes les lois; non, pas même lorsque les juges ayant donné des ordres pour disperser les rassemblemens tumultueux qui se

(1) Voir l'*Histoire du Long Parlement* de May, et la note de l'*Éditeur* sur ce débat.

formaient devant le palais du Roi et devant les deux chambres, le parlement soutint que ces rassemblemens n'étaient pas illégaux ! Ainsi la multitude fut encouragée aux excès et le blâme tomba sur les magistrats !

Toutes ces circonstances jetèrent le Roi dans une grande perplexité. Informé que des confédérations se formaient contre lui, que plusieurs membres du parlement avaient des intelligences avec les ambassadeurs étrangers, particulièrement avec celui de France, ayant même appris quelque chose de leurs projets, Sa Majesté résolut d'accuser de trahison quelques membres des deux chambres. Mais cette résolution fut trop tardive, Dieu le sait; les princes prolongent le danger en faisant des concessions déraisonnables, et, au lieu d'y échapper par cette voie, ils s'y précipitent. Le Roi se détermina donc à poursuivre, selon les formes voulues par la loi, lord Kimbolton, M. Hollis, sir Arthur Haslerig, MM. Hambden, Pym et Strode. Il les accusa d'abord devant la chambre des lords par son procureur général, et ensuite devant celle des communes où il se rendit lui-même. Les deux chambres avaient toujours reconnu qu'aucun membre ne pouvait se prévaloir du privilége de l'inviolabilité, en cas de trahison, de félonie ou de révolte ouverte. Les communes furent prévenues secrètement de la visite du Roi par la comtesse de Carlisle qui se mêlait des affaires de

l'État, et qui, après le comte de Strafford, avait pris M. Pym pour amant, ce qui l'avait rendue si sainte qu'elle assistait régulièrement aux sermons du parti, et en faisait même des extraits. Le Roi perdit donc la possibilité de s'emparer des coupables; ce qu'il aurait pu faire plus sûrement, en suivant le cours ordinaire des lois. Ils se retirèrent dans la cité, et deux jours après, ils furent reconduits à la chambre, protégés par la milice de Londres; ce qui était un acte réel de rébellion, puisqu'elle marchait sans l'ordre du Roi. Ce prince fut alors forcé de s'éloigner, et se retira à Hamptoncourt avec la Reine, qui lui fut toujours plus chère que les intérêts de sa couronne; de là il se transporta à Douvres avec sa sœur la princesse Marie, et ensuite à Greenwich, où il reçut ses deux fils par l'entremise du comte de Hertford, noble et loyal sujet, qui, tombé une seule fois dans l'erreur, s'en repentit bien sincèrement. Le Roi se rendit ensuite avec sa famille à York, où il ne serait pas arrivé si les chambres n'avaient jugé qu'il serait plus glorieux pour elles de l'en ramener en triomphe que de l'arrêter en route : tant sa condition leur paraissait misérable! Cependant comme il était escorté par lord Digby et quarante ou cinquante gentilshommes, suite tout-à-fait convenable à un prince, on s'en plaignit comme d'un commencement de guerre.

Arrivé à York, le Roi y fut reçu avec joie;

ses vertus, sa justice, sa piété lui gagnèrent des serviteurs fidèles, bien qu'il fût dépouillé du prestige de la majesté et de la puissance. Les principes vraiment chrétiens de l'Église anglicane pouvaient seuls produire ce résultat. Les enfans de cette Église défendirent le Roi jusqu'au dernier moment; sa mémoire leur est encore chère aujourd'hui, et lors même que cette Église serait renversée, les mêmes principes rendraient ses partisans capables de souffrir pour leur religion, comme ils ont souffert pour leur prince; car, pour eux, servir le prince c'est servir Dieu, ce qu'on ne remarque pas dans toutes les autres sectes, qui n'ont qu'une fin terrestre.

Nous arriverons bientôt aux dernières scènes de la vie de ce prince, et elles nous apprendront à discerner les voies de la divine Providence, sans sonder la profondeur de ses décrets. Il fut conduit à travers un tel labyrinthe d'événemens, que, connaissant sa bonté et sa patience vraiment chrétiennes, j'avais toujours espéré que Dieu le délivrerait, comme il avait autrefois délivré David, en lui apprenant à combattre et à remporter la victoire; mais sa fin déplorable, je le confesse à ma honte, jeta dans mon esprit quelque doute sur la justice divine.

La dernière partie de ce règne n'est plus occupée que par la guerre civile qui étendit ses ravages sur toute la nation. Ce n'était plus comme

autrefois, dans certaines parties du royaume, dans le parlement, à Whitehall, à Londres; c'était un embrâsement général. Je tâcherai de mettre de l'ordre dans ma narration; mais je manquerai probablement d'exactitude, faute de connaître toutes les personnes illustres qui s'attachèrent à la cause du Roi. Écrivant de mémoire et sur des notes anciennes mal digérées, les omissions que je commettrai seront un malheur plutôt qu'une faute.

CHAPITRE IV.

Guerre civile.—Procès et mort du Roi.

C'est au commencement de 1642 que le Roi vint à York; ayant reçu là un bon accueil de la part du peuple et de la noblesse, il songea au magasin d'armes qu'il avait à Hull, et résolut de s'y rendre avec quelques gentilshommes pour s'assurer de la ville et s'emparer des arsenaux. Il se présenta devant la place d'une manière qui n'avait rien d'hostile; mais la vigilance des chambres, déjà déterminées à la rébellion, avait prévenu son dessein; elles avaient envoyé sir John Hotham et son fils, dont les propriétés étaient de ce côté, avec ordre de s'emparer des armes et de mettre Hull à l'abri d'un coup de main. Quand le Roi arriva, l'entrée lui fut refusée et il fut obligé de passer outre, n'étant pas en mesure de forcer la place. La nouvelle de cet événement fut apportée aux chambres par M. Hotham fils, et je l'ai entendu, dans celle des communes, en faire la relation, qu'il termina ainsi : « Mon père et moi, « nous vous avons servi *à tort et à travers.* » Quelques années après la hache tomba sur leur tête par l'ordre de leurs nouveaux maîtres. Ayant entrepris, en 1644, de rendre la ville au Roi,

leur dessein fut découvert et ils furent arrêtés tous deux. Ce qui rendit leur peine plus cruelle, c'est que les chambres, ou leurs agens, usèrent à leur égard de la plus atroce perfidie; on leur laissa croire que la peine de mort n'atteindrait que l'un des deux; ils essayèrent sans la moindre générosité de se sacrifier l'un l'autre; le fils fut exécuté le premier, le père se crut sauvé, et lorsqu'on le conduisit à l'échafaud, il espérait encore un sursis. Lorsqu'il commença à perdre l'espérance, il voulut parler au peuple, mais on ne le lui permit pas, et l'on peut juger avec quel désespoir il mourut.

Le Roi, après cet échec, retourna de Hull à York; il appela le pays à son secours, donna des ordres pour lever des troupes et se forma une petite garde. Il retourna à Hull, secondé par par beaucoup de familles nobles, connues par leur amour pour la patrie et leur ferme protestantisme; il espérait que Hotham et les habitans de la ville se repentiraient de lui en avoir d'abord fermé l'entrée; mais ses forces n'étant pas suffisantes et la ville demeurant inébranlable dans ses dispositions à la révolte, il fut de nouveau obligé de se retirer, et voyagea dans plusieurs comtés environnans. Il s'avança jusqu'à Chester avec le petit nombre de troupes et les gentilshommes qui s'étaient attachés à sa fortune, car chaque jour quelque personne considérable venait lui offrir ses

services avec sa suite. Afin de s'assurer de leur fidélité, le Roi fit une déclaration aux pairs qui se trouvaient près de lui et qui s'engagèrent réciproquement envers Sa Majesté.

Voici la déclaration du Roi, à York.

« Nous déclarons que nous n'exigerons de vous « aucun acte d'obéissance, que ceux qui sont « légitimes selon les lois actuelles, et nous attendons, en revanche, que vous n'obéissiez à aucun ordre illégal ou émané de toute autre autorité. Nous vous défendons d'obtempérer à « aucun commandement résultant soit des votes, « soit des ordonnances des deux chambres, quel « que soit le danger. Nous défendrons la véritable religion protestante établie par les lois, les « libertés légales des sujets anglais et les justes « priviléges des trois ordres du parlement. Nous « n'exigerons rien de vous, si ce n'est pour arriver à ce but; enfin, nous ne vous engagerons « point, comme on le prétend faussement, dans « une guerre contre le parlement, à moins que « ce ne soit dans le cas d'une défense nécessaire, « s'il a l'audace d'attenter à nos droits ou à ceux « de nos adhérens. »

Après cette déclaration les pairs signèrent la promesse qui suit.

« Nous nous engageons à n'obéir à aucun ordre « qui ne serait pas conforme aux lois actuelles « du pays, à défendre la personne du Roi, sa

« couronne, sa dignité ainsi que ses justes et lé-
« gales prérogatives, contre toute personne, toute
« autorité, quelles qu'elles soient. Nous soutien-
« drons la véritable religion protestante établie
« par les lois, les libertés légales des sujets an-
« glais et les justes priviléges de Votre Majesté,
« ainsi que ceux des deux chambres du parlement;
« enfin, nous nous engageons à n'obéir à aucun
« ordre ou ordonnance, concernant la milice,
« qui ne serait pas revêtu de l'assentiment
« royal (1). »

Lord Salisbury, quelques jours après, quitta York et retourna à Londres.

Le Roi envoya cet engagement aux deux chambres, espérant les amener à des idées de paix; mais ces gens-là n'étaient pas de ces sots qui ont la victoire dans leurs mains et ne savent pas s'en servir. Ils devinèrent la faiblesse du Roi, et,

(1) Les pairs qui signèrent cet engagement furent: le lord chancelier, le duc de Richmond, le marquis de Hertford, les comtes de Lindsey, de Cumberland, d'Huntington, de Bath, de Southampton, de Dorset, de Salisbury, de Northampton, de Devonshire, de Bristol, de Westmoreland, de Berkshire, de Monmouth, de Rivers, de Newcastle, de Douvres, de Carnarvon, de Newport, les lords Mowbray, Willoughby d'Eresby; Rich, Charles Howard de Charleton, Newark, Pagett, Chandoys, Falconbridge, Paulett, Lovelace, Coventry, Savile, Mohun, Dunsmore, Seymour, Gray de Ruthen, Falkland; sir John Colepepper; le contrôleur, le secrétaire d'État Nicolas, le lord grand-juge Banks, etc.

comptant sur leur propre puissance, ne voulurent pas s'exposer à perdre, par trop de confiance dans le prince, ce qu'ils avaient gagné par la ruse et la violence. Ils adressèrent au Roi les dix-neuf propositions dont j'ai déjà parlé, et que je crois devoir transcrire pour montrer que leurs auteurs ne voulaient rien moins que transférer la souveraineté aux deux chambres. On doit être convaincu que ce qu'ils demandèrent alors, ils l'avaient projeté dès le commencement.

Voici le contenu de ces propositions :

1°. Que tous les membres du conseil privé, les grands officiers de la couronne et les ministres d'État fussent renvoyés, à l'exception de ceux dont le parlement approuverait le maintien et dont il exigerait un serment.

2°. Que toutes les grandes affaires fussent traitées par le parlement, excepté celles qu'il renverrait au conseil privé et qui y seraient décidées à la majorité des voix. Que le nombre des membres du conseil privé n'excéderait pas cinquante et ne serait pas au dessous de vingt-cinq, et que, si une place y devenait vacante, dans l'intervalle d'une session à l'autre, la majorité choisirait un remplaçant, qui serait proposé à la confirmation du parlement, à la session suivante.

3°. Que tous les grands officiers du royaume ne seraient nommés qu'avec l'approbation du parlement, etc.

4°. Que l'éducation et le gouvernement des enfans du Roi seraient dirigés par le parlement, etc.

5°. Que leur mariage serait négocié et conclu par le parlement, etc.

6°. Que les lois contre les papistes, les prêtres, etc., seraient exécutées sans nulle exception ni dispense, si ce n'est en vertu d'un ordre du parlement.

7°. Qu'aucun des lords papistes n'aurait le droit de voter dans le parlement, et que leurs enfans seraient élevés dans le protestantisme.

8°. Que le gouvernement de l'Église subirait les changemens que le parlement jugerait convenables.

9°. Que la milice serait instituée conformément aux ordres émanés du parlement et que le Roi annulerait toutes les déclarations qu'il avait publiées, contrairement aux ordonnances déjà rendues à cet égard.

10°. Que tous les conseillers privés et les juges prêteraient serment de maintenir la pétition des droits et les autres statuts qui pourraient émaner du parlement. (Ainsi il fallait jurer d'observer des choses qui n'existaient pas encore.)

11°. Que tous les officiers placés par le parlement, conserveraient leurs emplois, *quamdiù se bene gesserint.*

12°. Que tous les membres du parlement éliminés dans ces derniers temps seraient rappelés.

13°. Que tous les délinquans se soumettraient au jugement du parlement et comparaîtraient devant lui.

14°. Que l'amnistie générale pourrait avoir telles exceptions que le parlement jugerait convenables.

15°. Que le parlement disposerait du commandement des forts et châteaux du royaume.

16°. Que le Roi licencierait toutes ses troupes actuelles, et qu'il n'en lèverait pas d'autres, si ce n'est en cas de révolte.

17°. Que le Roi ferait une étroite alliance avec tous les États réformés, afin de recouvrer, avec leur aide, les droits de sa sœur et de la faire rentrer dans ses dignités et anciennes possessions.

18°. Que lord Kimbolton et les quatre autres membres seraient réhabilités par acte du parlement.

19°. Qu'aucun pair nouvellement créé ne pourrait siéger sans le consentement du parlement.

J'ai rapporté ces articles pour que la conduite subséquente du parti pût être mieux appréciée.

Le Roi fut donc forcé bientôt après de lever son étendard à Nottingham ; mais il montra en même temps combien peu il était disposé à faire la guerre, en envoyant aux chambres un nouveau message, dont il chargea le comte de Southampton, le comte de Dorset et sir John Colepepper. Il espérait que le caractère de Southampton, estimé de tous les partis, aurait plus d'influence sur le

parlement que toute déclaration ou profession écrite; mais les dispositions n'étaient nullement changées, car aucun des trois envoyés ne fut admis dans les chambres, bien qu'ils en fussent membres. Ils n'eurent pas la faculté d'exposer de vive voix leur message, mais seulement de l'envoyer; car les lords qui avaient été rejoindre le Roi, étaient mis en état d'accusation, et les membres des communes, dans le même cas, étaient pareillement voués à l'exécration (1). Le parlement dé-

(1) L'inadvertance ou l'esprit de parti ont entraîné ici sir Philippe Warwick dans une grave erreur. Lord Southampton, en arrivant, se rendit directement (27 août 1642) à la chambre des pairs et y prit sa place; mais la chambre, ayant appris qu'il apportait un message du Roi, lui ordonna d'abord de se retirer, et ensuite de remettre ce message à l'huissier qu'elle lui envoya. Lord Southampton refusa, disant qu'il avait ordre du Roi de remettre son message à la chambre même; cependant, sur une nouvelle délibération de la chambre qui le rendait responsable de ce refus et lui enjoignait, s'il y persistait, de quitter Londres sur-le-champ, il céda et remit le message à l'huissier. Quant à sir John Colepepper, il écrivit, en arrivant à Londres, à l'orateur de la chambre des communes, l'informant qu'il apportait un message du Roi, mais qu'il ne voulait pas se présenter en personne à la chambre sans en avoir reçu l'autorisation. Un débat s'éleva à ce sujet; l'exclusion de sir John Colepepper fut proposée, mais elle fut rejetée par soixante-neuf voix contre vingt-six; il fut admis dans la chambre et remit lui-même son message. (*Débats Parlementaires*, tom. 2, col. 1458—1460.) (*Note de l'Editeur.*)

clara que le Roi, séduit par de mauvais conseils, avait abandonné les chambres, levé son étendard, taxé de rébellion dans ses proclamations plusieurs de leurs principaux membres; que maintenant on ne consentirait à traiter avec lui que lorsqu'il aurait déposé les armes et désavoué ses proclamations. Par une seconde dépêche, le Roi offrit d'accéder à ces propositions, si le parlement voulait annuler la commission donnée à Essex, et révoquer les diverses accusations portées contre des sujets fidèles, qui s'étaient attachés à sa cause. Les chambres se confiant toujours dans leur force et dans sa faiblesse, devinrent plus insolentes que jamais, et refusèrent tout accommodement. Quoique le Roi n'eût jamais accusé la totalité des deux chambres, mais seulement quelques membres rebelles, de la défection dont elles s'étaient rendues coupables, on publia qu'il avait retiré sa protection aux deux chambres et par conséquent à toute la nation. Il était cependant certain que ces deux assemblées, de même que les divers comtés du royaume, étaient divisées par des opinions différentes et qu'une partie de la nation se prononçait ouvertement pour le Roi, dont la situation était représentée comme si misérable.

Pour rendre cette vérité plus sensible, j'exposerai successivement les preuves de dévouement qu'obtenait le Roi dans l'est, l'ouest et le midi du royaume; j'ai déjà parlé du nord.

L'est étant voisin de la capitale, les bonnes dispositions du peuple y étaient étouffées. Les comtés de Middlesex, Kent, Surrey, Sussex, Norfolk, Cambridge et Suffolk, étaient pleins de zèle pour la cause du Roi; mais le parlement les contenait avec grand soin; car c'était là qu'il avait, pour ainsi dire, son quartier-général. Le Roi ne put donc profiter de leur dévouement, ce qui n'empêcha pas cependant que plusieurs membres de la noblesse ne vinssent rejoindre Sa Majesté. Les chambres doutaient tellement des sentimens de ces comtés qu'elles laissèrent peser sur eux presque toute la charge des impôts, même, lorsque maîtresses de tout le royaume, elles purent les répartir à leur gré. Ce fut là leur magasin d'hommes, de vivres, d'argent. Cependant les dispositions des habitans à secouer ce joug furent bien prouvées dans la suite, par le désir qu'ils manifestèrent de voir aider leurs efforts par un corps de cavalerie royale, et par les tentatives qu'ils firent inutilement pour se déclarer sans ce secours.

Quant à l'ouest, les grandes villes commerçantes, telles que Bristol, Lyme, Falmouth, Plymouth et Exeter, s'étaient prononcées pour le parlement, autant par inclination que par intérêt, la marine royale étant alors aux ordres des deux chambres. Les seuls habitans du comté de Cornouailles, en vieux Bretons, étaient éminemment royalistes,

malgré les tentatives qu'on avait faites pour ébranler leur fidélité. Les villes dans l'intérieur des terres étaient plus favorablement disposées en faveur du Roi, et la noblesse lui était fermement attachée. Quelques membres du parlement, tels que Greenvile, Slanning, Hopton, Stowell, Strangewaies, Rogers, Windham et d'autres, s'étant réunis au marquis de Hertford, trouvèrent dans le peuple des dispositions telles que, lorsqu'ils vinrent se mettre à la tête du parti, toute cette contrée, à l'exception des principales villes, se montra bien plus dévouée au Roi qu'au parlement.

Le midi était si près de Londres que le peuple n'avait pas la liberté de suivre son penchant; mais on peut dire que si la crainte ne l'avait retenu, et s'il avait eu à choisir entre l'armée du Roi et celle d'Essex, il n'aurait pas hésité à se déclarer pour Sa Majesté. Le parlement était en outre maître de la mer, et la couronne en avait l'obligation au comte de Northumberland, car, au lieu de remettre la marine entre les mains du Roi, qui avait désiré en confier le commandement à sir John Pennington, il l'avait livrée à ses ennemis.

L'affluence des gentilshommes et des gens de toutes conditions qui venaient se réunir à l'armée du Roi était considérable; mais, d'un autre côté, l'immense autorité des chambres (dont le

peuple commençait pourtant à être fatigué), les richesses de Londres et des villes maritimes, les vastes magasins d'armes et d'approvisionnemens, et le zèle ardent des presbytériens, des fanatiques et du parti parlementaire, soutenus par les revenus de la couronne et de l'Église, ainsi que par les confiscations des biens de la noblesse et le produit de nombreux impôts, devaient nécessairement leur donner l'avantage sur le parti royaliste.

Tous ces moyens oppressifs et bien d'autres encore réussirent à empêcher une partie du peuple de servir ouvertement le Roi, mais ne purent le détacher de sa cause. Un grand nombre de gentilshommes et même des cultivateurs qui n'avaient jamais reçu nulle faveur du Roi s'empressèrent de s'attacher à sa fortune et quittèrent tout pour le suivre; leur dévouement fut trop tôt oublié. Comme il y avait dans l'armée du Roi un certain nombre d'hommes légers et licencieux, ceux qui l'avaient suivi par la seule impulsion de leur conscience furent négligés, bien qu'on eût de fréquentes occasions de les récompenser, et leur dévouement finit par diminuer, parce que toute vertu se refroidit si elle n'est encouragée. Le parlement s'étant emparé de la milice, et ayant réussi à donner à ses ordonnances une force suffisante pour lever toutes les contributions qu'il jugeait convenables, était maître absolu du royaume. Ayant ainsi sous sa

puissance l'armée, la marine, le trésor, les forteresses et les ports, il n'est pas surprenant qu'il ait si complètement réussi, et on peut s'étonner plutôt que le Roi ait eu quelquefois la possibilité, par un concours d'heureuses circonstances, de renverser le parlement et de ressaisir l'autorité.

Les Chambres ne se contentèrent pas d'emprisonner les principaux aldermans, tels que Garaway, Abdy et le lord-maire Gurney, mais on les transporta même sur un ponton, pour avoir refusé de payer les taxes qui leur étaient imposées, et avoir invoqué la loi.

Ce fut ainsi que commença, en 1642, cette rébellion dénaturée, après que le Roi eut levé l'étendard à Nottingham, que tout accommodement eut été refusé, que le comte d'Essex eut été nommé généralissime, et que tous les membres du parlement se furent engagés par serment à vivre ou à mourir avec lui.

Plusieurs gentilshommes se refusèrent à prêter ce serment, entre autres sir Sidney Mountague, père du feu comte de Sandwich. Il déclara, avec ironie, qu'il ne voulait pas jurer de vivre avec le comte d'Essex, parce que lui-même était un vieillard et pouvait mourir auparavant, ni jurer de mourir avec lui, parce que le comte marchant à main armée contre le Roi, sans décider jusqu'à quel point il pouvait être coupable, il ne savait

pas quelle fin lui était réservée. Il fut pour cette réflexion exclu de la Chambre et remplacé comme député du comté de Huntington.

Cette famille de Mountague jouissait d'une grande considération dans le comté de Northampton; ils étaient six frères, dont quatre étaient des hommes distingués qui remplirent diverses charges dans l'État. L'aîné, lord Mountague de Boughton, était un homme plein de droiture et de fermeté dans ses principes politiques et religieux. Il se montra, dans le parlement, également éloigné de l'insolence et de la servilité envers la cour. Il s'était prononcé pour le maintien des lois et contre les innovations, et quand il fut convaincu que ses efforts étaient inutiles, il ne parut plus à la chambre. Le second était l'évêque de Mountague, prélat très-éclairé, qui mourut évêque de Winchester, et en grande estime auprès du roi Jacques. Le troisième, le comte de Manchester, suivit la carrière des lois, et, de simple greffier de Londres, devint lord grand-juge du banc du Roi, ensuite grand-trésorier d'Angleterre (emploi qu'il perdit en même temps que le chancelier Bacon fut disgracié), président du conseil d'État, et mourut enfin garde du sceau privé. Le plus jeune était sir Sidney Mountague, dont j'ai parlé d'abord.

Vers ce temps arrivèrent à Nottingham le brave

prince Robert et son frère le prince Maurice (1). Ils trouvèrent une armée peu nombreuse et une infanterie mal armée. Sachant avec quelle ardeur l'armée du comte d'Essex, si supérieure en nombre et bien équipée, se portait en avant, leur avis fut qu'on devait se retirer sur Shrewsbury, où, peu de temps après, l'on reçut des renforts du pays de Galles et de quelques autres points du royaume. Le prince Robert, quoique jeune, avait quelque expérience de la guerre et beaucoup de capacité. Il parvint, par son activité et son courage, à discipliner cette petite armée, et, bientôt après, rencontrant un parti considérable de l'armée d'Essex, sous les ordres du colonel Sandys, près de Worcester, il remporta la victoire après un combat opiniâtre. La terreur qu'il inspira contribua beaucoup à l'avantage qu'il obtint, quelques semaines après, sur la cavalerie ennemie à Edge-Hill, tant l'exemple du courage d'un chef a d'influence sur les soldats. Il parvint à remonter l'esprit de la troupe et à lui donner de la résolution. S'il avait eu autant de prudence que d'intrépidité, et s'il eût mieux connu toutes les parties de l'art militaire, ses succès eussent été bien plus grands. Il était d'une sobriété exemplaire,

(1) Fils de l'électeur Palatin et d'Élisabeth, sœur de Charles Ier. (*Note de l'Éditeur.*)

ce qui le rendait capable de supporter facilement les plus grandes fatigues. Il ne donnait rien à ses plaisirs et ne perdait ainsi aucun de ses avantages; mais son ardeur à combattre une armée nombreuse, qui devint peu à peu bien disciplinée, tourna à son préjudice. On pouvait lui reprocher aussi un peu de rudesse et un caractère peu communicatif. Il semblait mépriser les avis qu'il n'adoptait pas, et cette humeur était particulièrement marquée à l'égard des conseillers chargés des affaires civiles, qui devaient nécessairement concourir à la décision des affaires militaires. On craignit souvent que ce prince, estimant par dessus tout la qualité de soldat, ne contribuât à prolonger la guerre, et qu'il ne voulût arracher par la victoire ce qu'on espérait obtenir par des mesures de conciliation. S'il s'était appliqué à calmer cette méfiance, ou si le Roi avait interposé son autorité entre lui et les fonctionnaires civils, avec plus de fermeté, ses armes auraient eu probablement de plus grands succès : mais ni les uns ni les autres ne craignaient le Roi, et les suites de cet état de choses nous furent très-fatales.

Ce fut peu de temps après la victoire remportée sur Sandys, que se livra la bataille d'Edge-Hill (1), où le comte de Lindsey commandait en

(1) C'est celle que les écrivains du parti parlementaire appellent la bataille de Keynton. (*Note de l'Éditeur.*)

qualité de général. C'était un homme d'un grand courage et de beaucoup d'expérience. Il avait été le compagnon du comte d'Essex, dans des guerres lointaines, et ils se trouvaient maintenant à la tête de deux armées opposées.

Le vieux général Ruthven, Écossais, officier expérimenté, aussi loyal que brave (ce qu'il eut occasion de montrer plusieurs fois dans cette guerre), était aide-major de la cavalerie. Sir Jacob Ashley, dont le caractère était digne de celui de Ruthven, était major-général de l'armée, sous les ordres du comte de Lindsey. Celui-ci, avant de faire battre la charge à la bataille d'Edge-Hill, leva les yeux et les mains au ciel et fit cette prière digne d'un soldat : *Seigneur ! tu sais que j'ai beaucoup à faire aujourd'hui ; si je t'oublie, ne m'oublie pas ;* ensuite se retournant, il s'écria : *en avant ! mes enfans.* Le Roi avait ordonné à ses troupes de n'agir que lorsque l'ennemi aurait tiré les premiers coups. Le prince Robert commandait l'aile droite ; lord Wilmot l'aile gauche, et les deux réserves de cavalerie étaient sous les ordres de lord Digby et de lord Byron.

Pendant que le prince Robert mettait en déroute complète l'aile gauche de la cavalerie du comte d'Essex, Wilmot agissait mollement avec l'aile droite. Sa conduite pendant toute cette guerre montra qu'il était plus propre à traiter de la paix, et qu'il eût mieux fait de quitter l'armée pour en-

trer dans le conseil du Roi, bien qu'il ne manquât pas de courage, d'expérience, ni, à ce que je crois, de loyauté. Les deux réserves de cavalerie s'étant mises à poursuivre la cavalerie ennemie, contre toutes les règles de la tactique, laissèrent le Roi et son corps d'infanterie tellement découvert, que la victoire resta au comte d'Essex, et que cette affaire nous eût été bien plus funeste, s'il eût su profiter de tous ses avantages.

C'est une chose étrange que les réserves se soient engagées si précipitamment, surtout lorsque le Roi venait de permettre au corps de volontaires qui lui servait de garde, de prendre part à l'action. Ce corps était composé de nobles et de gentilshommes qui, avec leur suite, formaient deux troupes d'environ trois cents chevaux. L'amour-propre de ces volontaires avait été piqué la veille, parce qu'on les avait appelés *troupes de parade*, et ils désiraient vivement prendre part à la première charge. J'avais l'honneur d'en faire partie, et j'étais l'un des moins considérables de la troupe.

Ce fut là la cause du premier revers que nous éprouvâmes ; car, le comte d'Essex fondant avec ses réserves de cavalerie sur l'infanterie du Roi, la pressa tellement que, si une partie de la nôtre ne fût venue promptement à son secours, nous eussions perdu tous les avantages de cette journée qui, tout bien balancé, nous restèrent. Le len-

demain nous en eûmes la certitude, car Essex s'était retiré pendant la nuit à Warwick. Nous avançâmes jusqu'à Banbury, dont le château était occupé par une garnison ennemie; et, bien que ce fut à peu de distance de Warwick, nous nous emparâmes de la ville et du château et fîmes prisonnier le régiment qui s'y trouvait. Le Roi marcha ensuite sur Oxford, où il mit garnison. Pendant qu'il rafraîchissait son armée, Essex se retira sur Londres avec une partie de la sienne, par divers chemins, et dès que le Roi en eut la nouvelle, il le suivit à marches forcées. Il s'avança jusqu'à Colebrooke, à quinze milles de la capitale, et y rencontra quelques lords, députés vers lui par les chambres, pour lui demander de s'arrêter à quelque distance de la ville, jusqu'à ce que des commissaires vinssent pour traiter de la paix. Le Roi offrit d'y consentir à condition qu'on lui rendrait son palais de Windsor, qui n'était qu'une habitation de luxe et nullement fortifiée, quoiqu'on lui donnât le nom de château et que le parti du parlement y eût mis garnison; les commissaires n'ayant point de pouvoirs à cet égard et ne voulant rien prendre sur eux, on chargea de ce message M. White, secrétaire du comte de Dorset. Il fut traité à Londres avec aussi peu d'égards qu'un simple trompette, et cela dans la vue d'animer les nombreux volontaires qu'on levait alors sous les ordres du comte de Warwick, de ranimer le courage

des troupes d'Essex, stationnées à Turnham-Green, entre Hammersmith et Brentford, et de discréditer le message du Roi, en même temps que l'on diminuerait le zèle de son parti.

Ce caractère d'hésitation, que les Français appellent nager entre deux eaux, nous fut bien fatal. Les conseillers du Roi préférant les conditions de paix les plus honteuses aux succès probables de la guerre, on perdit la moitié d'une journée à parlementer avec les commissaires. Si le Roi les eût renvoyés immédiatement à Londres, avec le message dont M. White avait été chargé, cette demande aurait donné à réfléchir aux deux chambres, abattu les espérances d'une grande partie des habitans, et fourni au parti du Roi l'occasion de se montrer; mais la marche que l'on suivit fit perdre toutes ces chances de succès. Cependant le prince Robert, s'avançant jusqu'à Brentford, trouva, sur la route, une maison très-fortifiée appartenant à Sir Richard Gwynn, dont il parvint à s'emparer après une légère escarmouche. Brentford était défendu par le régiment de Denzil Hollis, qui tint bon pendant quelques heures; mais le prince s'empara enfin de la ville et tailla en pièces ou fit prisonnière toute la garnison. Le comte d'Essex, qui était à deux milles de là, ne vint pas au secours de Brentford, parce que Warwick, qui devait le rejoindre, n'était pas arrivé. Le Roi coucha cette nuit à Hounslow,

désirable, bien qu'il soit demeuré fidèle au Roi jusqu'à sa mort, donna la démission de sa charge, pour laquelle il était peu fait. Le comte de Newcastle prit à sa place le commandement en chef, et établit son quartier-général à York.

C'était un gentilhomme de beaucoup de générosité, de loyauté et de courage, mais d'un esprit un peu romanesque et qui avait le malheur d'être quelque peu poëte; ce qui le porta à nommer sir William Davenant, poëte fort distingué et très-honnête gentilhomme, lieutenant-général de son artillerie (1). Ces goûts, si peu compatibles avec l'état militaire, le détournèrent quelquefois des fonctions qu'il avait à remplir et dont la nature exigeait l'emploi de tout son temps.

Le parti du parlement dans le nord était principalement soutenu par lord Fairfax et son fils sir Thomas Fairfax, par sir Hugh Cholmley et le capitaine Hotham. Quoique le comte de Newcastle eût défait leurs troupes à Tadcaster, ils firent souvent essuyer des échecs aux siennes qui étaient trop disséminées. Son armée était considérable, mais il l'affaiblit bientôt par une mauvaise tacti-

(1) Sir William Davenant, né dans l'auberge de la Couronne à Oxford, où Shakspeare avait coutume de s'arrêter quand il allait de Londres à Stratfort sur l'Avon, sa ville natale, passait pour le fils naturel de ce grand poëte, dont il a refait, dans la suite, plusieurs tragédies.

(*Note de l'Éditeur.*)

que; il imagina de la grossir dans l'opinion en multipliant les emplois d'officiers et les cadres de régimens et de compagnies; il faisait à ces cadres les avances nécessaires et leur assignait même des quartiers, lorsqu'ils avaient à peine quelques hommes à enrégimenter. Ces corps fictifs fatiguaient et appauvrissaient le pays. Il arriva souvent qu'ils furent surpris et dispersés par l'ennemi, qui était censé avoir défait un régiment, lorsqu'il n'avait eu à faire qu'à la moitié d'une compagnie. Cette méthode fut très-funeste au comte de Newcastle; s'il avait recruté ses vieilles troupes au lieu de viser sans cesse à former de nouveaux corps, son armée eût été bien plus redoutable, quoique composée de moins de régimens. Cependant, quelque temps après, elle devint très-considérable; le colonel Goring débarqua à Newcastle avec deux cents officiers et des armes tirées de la Hollande; le général King y arriva ensuite avec six mille hommes, et la Reine débarqua à Burlington-Bay avec des munitions et des approvisionnemens de toute espèce. Le comte de Newcastle la conduisit à York; elle prit une telle influence sur sir Hugh Cholmley, qui commandait le port de Scarborough pour le parlement, et sur sir John Hotham et son fils, qui commandaient l'importante garnison de Hull, que si la fin de l'entreprise eût été aussi heureuse que le commencement, tout le nord eût été purgé des

rebelles; nous eussions tourné avec un succès indubitable nos armes contre le midi pour rétablir Sa Majesté dans tous ses droits, et le peuple dans la jouissance de sa véritable liberté et de la paix la plus profonde. Mais le caractère timoré de Hotham causa la ruine de l'entreprise et le conduisit lui-même à la mort.

La Reine marcha sur Oxford et le Roi fut à sa rencontre à Edge-Hill, où l'armée fit les plus grandes démonstrations de joie.

Pendant que les affaires du Roi prenaient, en 1643, une tournure favorable dans le nord, sir Ralph Hopton battait dans l'ouest les troupes du parlement, réunies à Plymouth, sous les ordres du comte de Stamford. Cependant le Roi fit proposer aux deux chambres de traiter de la paix, et elles lui envoyèrent à Oxford le comte de Northumberland, M. Pierpoint et d'autres; mais les propositions du parlement furent aussi déraisonnables que les premières; de sorte que Sa Majesté n'y pouvant acquiescer, les envoyés furent rappelés à Londres et la guerre continua. Essex marcha d'abord sur Oxford, puis se présenta devant Reading, ville peu propre à être fortifiée et dont la défense exigeait bien plus de troupes qu'elle n'en avait alors. Bien que le Roi se fût hâté de venir au secours de la place, et eût déjà remporté quelques avantages sur les troupes qui la bloquaient, le colonel Fielding, gouverneur, se ren-

dit lâchement, à condition qu'il sortirait avec armes et bagages. Il fut jugé pour ce fait et condamné à mort; mais il ne fut pas exécuté, ce qui causa quelque mécontentement à Oxford.

A cette époque, une maladie épidémique régnait dans l'armée d'Essex. Le colonel Hambden, envoyé pour lever des recrues, était auprès de Chinner, dans le comté d'Oxford. Le prince Robert en ayant été averti par le colonel Hurry, sortit d'Oxford avec un parti considérable et défit Hambden dans la plaine de Chalgrave; c'était le premier endroit où Hambden était venu mettre à exécution les ordres du parlement sur la milice, contre l'autorité du Roi. Hambden s'étant retiré avec une petite troupe dans un champ peu éloigné du lieu de l'engagement, un parti de l'armée royale les chargea vigoureusement sans savoir que le colonel lui-même y était. Il reçut, dans l'épaule, un coup de feu, dont il mourut trois ou quatre jours après.

C'était, certainement, un des hommes les plus habiles du parti; il avait de grandes connaissances dans la littérature et dans les lois; il parlait d'une manière concise et était l'orateur le plus doux, mais aussi le plus adroit de la chambre. Lorsqu'il voyait qu'on était sur le point d'adopter une résolution qui ne s'accordait pas avec son avis, il avait un talent particulier pour l'y accommoder, en ajoutant quelque mot équivoque qui

en altérait le sens. Il était fort instruit dans l'histoire, et je me souviens que la première fois que je lus l'histoire des guerres civiles de France, par Davila, si semblable à la nôtre, elle me fut présentée comme le *vade mecum* de M. Hambden. Il avait une grande fortune, beaucoup d'influence dans son pays et menait une vie régulière. Bien qu'il n'eût de colonel que le nom, car il était plus propre à lever des hommes, à l'aide de son crédit, qu'à les discipliner et les commander, il trouva la mort dans un combat. La nouvelle de la blessure qu'il avait reçue vint promptement à Oxford par un fermier du docteur Giles, ministre à Chinner; ce dernier me rencontrant par hasard, m'apprit cet événement et je le conduisis au Roi. Le docteur était proche voisin et ami de M. Hambden. Riche de son patrimoine, il avait fait bâtir un beau presbytère, et M. Hambden l'avait aidé de ses conseils. Le Roi le pria de faire demander, comme de lui-même, des nouvelles du blessé, et je vis que Sa Majesté aurait désiré lui envoyer un de ses chirurgiens, s'il en avait manqué, pensant qu'il était dans son intérêt de gagner l'affection du colonel; ce qui eût été un moyen puissant pour entrer en accommodement avec les chambres. Le docteur reçut avec peine cet ordre du Roi: « J'ai paru, dit-il, un oiseau de malheur pour « M. Hambden toutes les fois que je lui ai de- « mandé quelque chose. Je me suis adressé à lui

« pour faire poursuivre des brigands qui m'a-« vaient volé; et, au moment où mon messager « entrait chez lui, il a appris la mort de son fils « aîné. Une autre fois, je sollicitai également son « intervention, et au même instant on vint lui « dire que sa fille chérie, mistriss Knightley, « venait de mourir. Nos relations n'ont jamais « bien tourné pour lui. » Cependant le docteur s'acquitta de la commission. Lorsque son messager arriva, le colonel, déjà fort mal, et presque dépourvu de sentiment, parut fort agité de ce qu'on lui disait; mais quelques instans après il mourut. On dit que ce qu'il avait souhaité par dessus tout, c'était d'être nommé gouverneur du jeune prince; comme il visait à introduire des changemens dans quelques parties du gouvernement (je ne suppose pas qu'il eût projeté un bouleversement total), il savait combien il eût été important d'élever le prince dans des principes conformes à ceux qu'il voulait faire passer dans les lois.

Le Roi, convaincu de la difficulté de réussir dans le midi, m'envoya dans le nord auprès du comte de Newcastle. J'avais trois ou quatre mots écrits de la main de Sa Majesté sur un morceau de taffetas blanc, afin de me donner crédit auprès du comte. Le but de ma mission était de découvrir ce qu'il comptait faire avec son armée et de savoir s'il consentirait à marcher sur le midi avec une

partie de ses forces, et à rester à quelque distance de l'armée du Roi pour tenir en échec celle du parlement. Je le trouvai fort opposé à ce projet, et je m'aperçus qu'il ne craignait rien tant que d'être réuni à l'armée royale ou de servir sous le prince Robert, car il prétendait changer lui-même la face des affaires et rester seul chef de son armée, partout où il serait. Lorsque je fus convaincu qu'il était décidé à ne pas changer de résolution, je pensai qu'il valait mieux louvoyer que de le contredire sur ce point, et il me prouva par ses discours combien il y était affermi. Il me rapporta l'histoire du rebelle irlandais, Tyrone, qui fut fait prisonnier par le vice-roi Mountjoy et amené à la reine Élisabeth. Tyrone, apercevant le vice-roi qui attendait dans les appartemens parmi les gens de la cour, sans aucune marque distinctive de la puissance qu'il avait en Irlande, s'adressa à un de ses compatriotes et lui dit : « Je « suis bien humilié d'avoir été fait prisonnier « par un homme qui me semblait puissant et qui « maintenant, confondu dans la foule, se fait « assez petit pour attendre sur le passage d'une « femme. » Pour couper court à ces détails, je dis au comte que je voyais combien peu il était disposé à se rapprocher de l'armée du Roi et à s'y réunir même s'il le fallait. Il me répondit que lorsqu'il pourrait quitter le comté d'York et le laisser en état de faire tête aux ennemis, il marcherait à

travers ceux de Lincoln, de Norfolk, de Suffolk et les comtés voisins, et qu'il s'y recruterait. Les habitans d'York n'auraient pas mieux demandé s'il leur eût laissé des forces suffisantes et s'il avait marché avec la partie de l'armée qui était plus avant dans le nord, car ils savaient que le parlement ordonnerait à Fairfax de le suivre. Avant cette époque, les revers qu'avait éprouvés l'armée d'Essex à Edge-Hill, son échec à Reading, l'accroissement des troupes de Newcastle et la diminution de celles de Fairfax à Hull, avaient déterminé les chambres à confédérer les comtés de Norfolk, Suffolk, Essex et l'île d'Ély, sous les ordres du comte de Manchester et de Cromwell, qui avaient quelque influence, l'un dans le comté de Huntington, l'autre dans celui de Cambridge. Le comte d'Essex avait d'abord confié le commandement de ces forces à lord Gray-de-Wark; mais peu de temps après il fut dévolu à Manchester et à Cromwell. Ce fut là que prit racine le parti des indépendans. Cette armée, après s'être réunie dans la suite à celle des Écossais, défit le comte de Newcastle à Marston-Moor, s'empara d'York, et détruisit toute la gloire de ce général. Si Newcastle eût marché sur les comtés confédérés, il eût évité ces revers; il prévoyait bien le danger, mais ne savait pas s'en garantir.

Il est nécessaire de faire connaître le caractère de ces deux hommes célèbres, dont l'armée chan-

gea totalement la face des affaires à Marston-Moor, bien que peu de temps après un autre général, Fairfax leur ait succédé. Ce dernier avait un grand talent militaire, beaucoup de courage et de présence d'esprit, mais très-peu d'aptitude pour toutes les autres affaires, et Cromwell ne pouvait employer des instrumens plus convenables à ses vues que Fairfax et Manchester.

Le comte de Manchester, connu d'abord sous le nom de lord Kimbolton, était doué de grands moyens développés par une bonne éducation; il avait un caractère facile, beaucoup de mobilité et d'inconstance, et s'il n'avait pas eu le malheur de tomber en mauvaise compagnie, il eût été un homme très-distingué. Il avait épousé la fille du comte de Warwick; son père était garde du sceau-privé. Ses relations avec sir Nathanaël Rich, oncle de sa femme, le comte de Warwick son beau-père, lord Say et d'autres personnes du même parti, l'avaient rendu zélé patriote, et, malgré sa bonté naturelle, lorsqu'il fut chargé de réformer l'Université de Cambridge, il se porta à des actes de la plus grande dureté. C'est ce qui fit supposer qu'il n'agissait pas de lui-même, et n'était que l'instrument de Cromwell, qui fit le plus grand mal au parti royaliste dans les comtés confédérés.

Je n'ai pas l'intention de peindre Cromwell sous un aspect défavorable; il m'a toujours traité avec

bienveillance, quoique, me trouvant à la fin tout-à-fait incorrigible et ayant grande raison de suspecter mes principes, il devint assez sévère à mon égard. La première fois que je le vis, ce fut au commencement du parlement assemblé en novembre 1640, à une époque où je faisais assez de cas de mon élégance, car nous autres courtisans, nous nous estimions beaucoup par nos beaux habits. J'arrivai donc un jour à la chambre fort élégamment vêtu; j'aperçus à la tribune un homme que je ne connaissais pas; il était vêtu très-simplement et de la façon de quelque mauvais tailleur de province; ses habits et son linge étaient tout unis et peu propres; il portait un chapeau sans bords. Je me souviens qu'il avait une ou deux taches de sang sur sa cravatte. Il était d'une taille assez élevée, son épée se collait à son côté; il était gros et d'un teint fort rouge; sa voix était aigre et discordante, et son élocution avait une chaleur qui suppléait à la raison dans la question dont il s'occupait. Il s'agissait d'un domestique de M. Prynne, condamné pour avoir distribué des pamphlets écrits contre la Reine, au sujet des amusemens innocens qu'elle se permettait, tels que la danse et autres passe-temps semblables. Il attachait tant d'importance à l'emprisonnement de cet homme que l'on aurait cru le gouvernement en danger; j'avoue sincèrement que l'attention avec laquelle on l'écoutait dimi-

nua mon respect pour cette grande assemblée. Et cependant j'ai assez vécu pour que cet homme, ayant obtenu plus tard de si étonnans succès et une puissance si fermement établie quoique illégitime, peut-être aussi ayant pris un meilleur tailleur, et se trouvant entouré de gens de meilleure compagnie, me parût tout différent de ce que je l'avais vu d'abord; et, lorsque je fus prisonnier pendant six semaines entre les mains de ses gardes, lorsque je l'attendais chaque jour à White-Hall, je lui trouvai un port très-majestueux et un abord très-agréable. Je ne dirai autre chose de lui, sinon que je crois sincèrement qu'il était destiné pour les choses extraordinaire qu'il exécuta, soit en employant des moyens criminels, soit en profitant d'heureuses circonstances.

Après la reddition d'Oxford, m'étant retiré pendant quelque temps chez une personne de ma famille, près de Huntington, j'eus occasion de causer avec le docteur Simcott, médecin de Cromwell. Il m'assura que pendant plusieurs années il avait été tout-à-fait hypochondriaque, que très-souvent il l'avait fait appeler à minuit ou à d'autres heures aussi incommodes, étant fortement persuadé qu'il allait mourir. Il me conta à ce sujet, qu'étant un jour couché et souffrant, Cromwell s'imagina qu'un esprit lui apparaissait et lui disait qu'il deviendrait l'homme le plus

puissant du royaume, sans lui désigner le titre de Roi. Son oncle, sir Thomas Stewart, qui lui laissa le peu de bien qu'il eut jamais, lui dit que ce serait en quelque sorte un acte de trahison que de publier un tel rêve. Les premières années de sa jeunesse furent très-dissolues; il se livra au jeu et à la mauvaise compagnie, mais il s'en repentit ensuite sincèrement, et sa conversion eut des effets très-louables, car il déclara qu'il voulait faire restitution à tout homme à qui il pouvait avoir fait tort. Je rapporte ceci à sa louange, car l'aveu public des fautes dont on s'est rendu coupable est une chose des plus glorieuses. Lorsqu'il eut ainsi réformé sa conduite, il se réunit à des hommes du même caractère que lui, qui prétendaient avoir des extases et des révélations.

Quelque temps après, le comte de Bedford et divers autres seigneurs, dont les habitations avoisinaient des marais, proposèrent au Roi, soit dans l'intérêt public, soit dans leur intérêt privé, d'établir une commission des canaux pour le desséchement de ces terres, dont une partie reviendrait à la couronne, dans une proportion déterminée. Ces travaux intéressant nécessairement beaucoup de personnes, il était impossible que l'on fût toujours d'accord, et que les droits de chacun fussent garantis avec une exacte justice. Le Roi fut alors déclaré chef de l'entreprise; mais bientôt cette mesure excita des

clameurs. Les commissaires chargés de la direction des travaux, furent entravés dans leurs opérations, et Cromwell parut en 1638 à la tête de cette espèce de faction. L'activité qu'il déploya fut si bien connue de M. Hambden, son ami et son parent, qu'il le signala dans le parlement assemblé cette année, comme un homme très-propre à marcher vers le but qu'on se proposait, et bientôt il se trouva associé aux efforts des innovateurs qui méditaient de si grands changemens dans le gouvernement.

Lorsque je visitai sir Olivier Cromwell, son oncle, à sa maison de Ramsay, près de Huntington, il me conta de son neveu un trait des plus singuliers. Celui-ci vint le voir un jour à la tête d'un fort parti de cavalerie, lui demanda sa bénédiction, et, pendant plusieurs heures qu'il passa près de lui, il resta, par respect, la tête découverte ; mais en même temps il lui enleva ses armes et le dépouilla même de sa vaisselle.

Passons maintenant de son caractère à celui de son armée. Ses soldats étaient tous possédés du fanatisme, ou ne tardèrent pas à s'y livrer ; à la tête de tels hommes, ayant lui-même, comme Mahomet, des extases et des révélations, et sachant quel parti il pouvait tirer de leurs dispositions pour les conduire à ses fins politiques, il abusa de leur crédulité et leur persuada qu'ils servaient la cause de Dieu, lors même qu'ils por-

taient les armes contre le Roi, son représentant sur la terre. De telles opinions, jointes à un courage naturel, rendirent ses soldats encore plus intrépides et les poussèrent même à la cruauté, car on les a vus massacrer de sang-froid le jeune Cavendish et d'autres prisonniers, après leur avoir fait quartier. Ils étaient plus livrés à l'orgueil et au fanatisme qu'à la débauche et à l'intempérance. Le zèle religieux suppléait même au courage qui aurait pu leur manquer ; ils préféraient la mort à la fuite, et l'habitude du danger leur en ôta la crainte ; appréciant ensuite les avantages d'une forte paye, d'un riche butin et d'un avancement proportionné à l'activité et au mérite de chacun, ils s'habituèrent à les considérer comme la récompense nécessaire de leur dévotion. Lorsque le général Fairfax, qui était proche parent de ma femme, vint me voir après la reddition d'Oxford, il répondit au compliment que je lui faisais sur la bonne tenue et la tempérance de ses troupes, que ses meilleurs soldats venaient de notre propre armée, et des garnisons dont il s'était emparé. *Je trouve*, ajouta-t-il, *que vous en aviez fait de bons soldats ; moi, j'en ai fait de braves gens.* Ce général était d'un caractère très-modéré et nullement entaché de fanatisme. Il semble que cet esprit de discipline militaire donne, ainsi que le pensait Salomon, l'esprit de sagesse et de soumission. Un de mes amis répondit à quelqu'un

qui servait dans l'armée de Fairfax, et qui vantait la pureté de ses troupes, en même temps qu'il blâmait la dissolution des nôtres: *Vous dites vrai, car notre armée a les deux plus grands défauts des hommes, la débauche et l'ivrognerie; mais la vôtre a ceux des démons, l'orgueil d'esprit et le besoin de la révolte.*

Après avoir parlé de Manchester et de Cromwell, il est bon de faire connaître sir William Waller, qui était le favori de la cité de Londres, ainsi que l'alderman Browne, d'abord marchand de bois, et qui fut élevé ensuite au rang de chevalier, à cause des égards qu'il avait témoignés au Roi pendant son emprisonnement.

Waller était un homme de courage, ne manquant pas de moyens, ayant des manières polies et même cérémonieuses. Il tenait de la couronne une ferme avantageuse, celle de certains droits de douane sur les vins. Mais une querelle s'éleva entre lui et sir Thomas Reynolds, qui avait un intérêt dans une ferme du même genre; et Waller s'étant permis de frapper sir Thomas de son bâton, il fut condamné à une amende par la Chambre Étoilée; ce qui le porta, ainsi que les instigations de sa femme, à se jeter dans le parti du parlement.

Browne était un homme d'un grand courage, d'un esprit ferme et très-rusé, ainsi qu'on le verra par le traité qu'il fit à Abington avec lord Digby,

alors secrétaire d'État. Il était presbytérien et dévoué au parlement, mais il fit abjuration à la fin. L'influence qu'il avait dans la cité rendit la petite troupe qu'il commandait plus puissante par l'intrépidité que par le nombre.

Le major-général Skippon était un autre favori de la cité. Il fut le confident de tous les moyens employés dès le commencement pour ébranler la fidélité du peuple. Il était zélé presbytérien et fut un des principaux officiers de l'armée d'Essex.

La guerre civile ayant donc éclaté en 1642, le mal parvint à son comble dans les deux années suivantes, et le sang coula sur tous les points du royaume. Dans cette même année, l'illustre comte de Northampton, battu à Stafford par sir William Brereton et sir John Gell, y perdit glorieusement la vie : ce fut une grande perte pour l'armée royale. Ce seigneur, qui avait été élevé avec le Roi et qui était maître de la garde-robe, avait autant d'attachement pour la personne de Sa Majesté, que de dévouement à sa cause. On peut dire de lui qu'il servit son maître même après sa mort; car il laissa six fils, héritiers de son courage, de sa loyauté et de ses vertus. A la bataille d'Edge-Hill, l'aîné, qui n'avait pas vingt ans, était absent; mais sir Charles et sir William chargèrent à la tête des troupes avec leur père; sir Spencer, qui n'était pas encore en état de manier les armes, s'indignait de ne pas partager les dangers de ses

frères. Après la mort du père, son fils aîné fut revêtu de sa charge dans l'armée et se montra en toute rencontre aussi vaillant. Sir Charles se fit remarquer dans le commandement de la cavalerie; sir William se signala en défendant le château de Banbury, pendant un siége long et opiniâtre. Bien que ce fût son début, il montra l'expérience d'un vieux soldat, par la manière dont il sut fortifier la place, animer ses soldats et ménager ses approvisionnemens, jusqu'à ce qu'enfin la place fut délivrée. Sir Spencer se voua au service de Charles II, et se distingua par son courage, sa piété et son savoir. Sir Francis était si jeune, qu'il ne put prendre part aux événemens jusqu'au moment de l'heureuse restauration de Sa Majesté. Mais il se montra bientôt digne de ses frères, par la manière dont il commanda un corps de cavalerie, d'abord dans la garde du Roi, et ensuite en Flandres. M. Henri Compton, le plus jeune de tous, s'adonna à l'étude, fit des progrès très-remarquables et augmenta ses connaissances par divers voyages dans l'étranger. Il essaya ensuite d'entrer dans la carrière militaire; mais les évêques, connaissant tout son mérite et l'utilité dont il pouvait être à l'Église, le firent entrer dans les ordres. Les services de sa famille et son propre mérite lui ouvrirent le chemin aux dignités dont il est maintenant revêtu, et, à la grande

14.

satisfaction de l'Église, de la cour et de la cité, il fut fait évêque de Londres.

Dans la même année, le comte de Newcastle remporta une victoire importante sur lord Fairfax à Adderton-Moor. Il est à remarquer que l'affaire paraissait d'abord perdue pour lui; mais, tandis qu'une partie de la cavalerie et de l'infanterie hésitait et était sur le point de fuir, un corps de troupes armées de piques, sur l'utilité duquel on comptait fort peu, vint protéger l'infanterie, chargea la cavalerie de Fairfax, la repoussa et donna aux troupes le temps de se rallier. Cette action amena l'entière défaite de Fairfax et le força de se retirer en désordre sur Hull. Cette victoire sembla rendre le comte de Newcastle maître de tout le nord, car depuis Berwick jusqu'à Newcastle et Newark, tout le pays était dévoué au Roi. La noblesse servait dans son armée et plusieurs villes et forteresses tenaient garnison en son nom; principalement Newcastle, York, les châteaux de Welbeck, Staley, Shelford et Newark, la place la plus importante de toutes.

A la même époque, M. Charles Cavendish, frère du comte de Devonshire, obtenait de grands succès dans le comté de Lincoln, à la tête d'une petite armée de troupes légères, et M. Hastings, depuis lord Loughborough, second fils du comte de Huntington, rendait aussi d'importans services

avec le petit corps qu'il commandait vers Ashby de la Zouch, dans le comté de Leicester. Beaver-Castle était également occupé par une garnison, ainsi que plusieurs autres villes dans le nord-ouest, telles que Ludlow, Bride-North, Shrewsbury et d'autres jusqu'à Chester, etc. Dans le pays de Galles, Cherk-Castle, Montgommery-Castle, etc. Je ne fais ce dénombrement que pour montrer que l'incendie était général; car, dans toutes ces places même, le parlement avait un parti, qui, s'il ne l'emportait pas sur celui du Roi, du moins le balançait.

Cette même année le Roi réduisit, dans l'ouest, l'importante ville de Bristol, où le parlement avait mis garnison et qui était défendue par M. Nathaniel Fiennes, plus propre par la nature de ses connaissances à briller dans la magistrature, qu'à servir dans les camps. Peu de temps auparavant, ayant découvert un complot formé par le shériff de la ville, messieurs Yeomans, Bouchier, Dacre et d'autres, dans le but de rendre la place au Roi, il les fit saisir et exécuter. Il montra ainsi plus de hardiesse à commettre un acte de cruauté, que de courage à défendre la ville lorsqu'elle vint à être assiégée.

Les affaires ne furent pas d'abord conduites avec autant de succès dans l'ouest, parce que le prince Maurice fut nommé commandant en chef; bien qu'il fût brave soldat, les habitans eussent

préféré le comte de Hertford ou quelque autre seigneur du pays. Aussi ne furent-ils pas aussi dociles ni aussi zélés qu'ils auraient pu l'être.

Cependant peu de temps après la reddition de Bristol, le comte de Carnarvon, jeune gentilhomme d'un esprit supérieur, qui d'abord en avait fait un usage très-profane et l'avait tourné depuis vers les choses les plus sérieuses, tira si bon parti du corps qu'il commandait, qu'il força Portland, Weymouth et Melcomb à se rendre et à se ranger sous les bannières du Roi. Le prince Maurice eut le même succès sur les villes d'Exeter et de Barnstable, et la plus grande partie des villes de l'intérieur suivirent cet exemple.

Les succès de nos armés dans le nord et l'ouest étaient presque miraculeux, si l'on considère le peu de moyens que nous avions en commençant. Ces succès firent même fermenter l'esprit public dans les comtés confédérés; car la ville de Lynn fut surprise et rendue au Roi par quelques gentilshommes qui l'habitaient : mais les affaires n'ayant pas aussi bien prospéré dans la suite, cette place fut bientôt reprise par le comte de Manchester. L'issue des événemens prouva que la Providence avait alors pour but de punir la nation, plutôt que de rétablir l'autorité royale. On forma dans le nord et dans l'ouest une sorte de conseil dont les résultats ne furent pas heureux. Le Roi adopta l'avis proposé par lord Colepepper,

d'assiéger Glocester et de ne pas laisser derrière lui une ville aussi forte; mais ce parti nous fut fatal. Si le Roi s'était décidé à marcher sur Londres et avait eu assez d'autorité pour forcer le comte de Newcastle à se joindre à lui, les deux armées étant alors en très-bon état et les comtés qu'elles auraient laissés en arrière se trouvant libres du joug du parlement, il eût certainement jeté une telle confusion dans les chambres et parmi les habitans de la capitale, qu'ils se seraient hâtés de faire des propositions, ou bien, s'ils s'étaient déterminés à tenter le sort des armes, ils auraient été vaincus. Les comtés voisins de Londres étaient dévoués au Roi et une partie de la ville désirait vivement de le voir approcher; mais il arriva aux troupes de Sa Majesté la même chose qu'aux Israélites, qui, découragés par le grand nombre d'espions qui les entouraient, refusèrent de marcher vers Canaan et s'exposèrent par là à errer pendant de longues années dans les déserts. L'historien sir Walter Raleigh dit à ce sujet qu'il n'est donné à l'homme qu'un temps pour se repentir, ou, en termes plus clairs, que la Providence ne lui en offre ordinairement qu'une occasion. Le Roi s'arrêta devant Glocester, et le comte de Newcastle mit en même temps le siége devant Hull.

Glocester avait alors pour gouverneur, Massey, officier du parlement; le Roi s'étant obstiné à rester trop long-temps devant cette place, Essex

eut le temps de lever à Londres une armée considérable pour aller la secourir. A son approche, le Roi, prenant trop tard le parti de la retraite, les fantassins ne purent suivre la cavalerie ; mais le prince Robert, qui s'était avancé avec ses escadrons, ne voulant pas perdre l'avantage que lui donnait le terrein aux environs d'Auburn-Chase, chargea si vigoureusement l'armée d'Essex, qu'il mit plusieurs corps en déroute. Lord Gerrard se distingua dans ce combat et dans celui qui eut lieu peu après à Newbury; si l'infanterie de l'armée royale avait pu donner dans cette rencontre, il est probable que la victoire eût été complète.

Le Roi ayant fait diligence, s'empara de Newbury, dans l'espoir d'empêcher la retraite d'Essex sur Londres, que celui-ci comptait opérer sans coup férir; mais il fut forcé, pour passer, de livrer un rude combat. Il perdit beaucoup plus de monde que le Roi; mais il réussit à s'ouvrir un chemin vers Reading, et l'armée royale ayant perdu plus d'officiers de marque que l'armée ennemie, l'avantage parut rester au comte d'Essex. Dans cette occasion fut tué le brave comte de Carnarvon, qui eût été probablement un modèle de vertu, après avoir donné l'exemple de toutes les extravagances. Là aussi s'éteignit cette belle flamme dont brillait l'âme de lord Falkland, alors secrétaire d'État, que sa bravoure avait entraîné trop loin dans le combat; nous y perdîmes encore

le courageux et fidèle comte de Sunderland, sorti de la famille de Spencer, si connue par son dévouement et sa loyauté.

On eût dit que le même esprit d'imprudence régnait dans le nord, bien que l'on pût suspecter, avec plus de raison, la fidélité de l'homme qui conseillait le comte de Newcastle. D'après l'avis de King, son lieutenant-général, il mit le siége devant Hull. Par suite d'une seconde dépêche reçue d'Oxford, je m'étais alors rendu près du comte, parce qu'on ignorait si les Écossais, qui venaient de lever une armée, marcheraient pour soutenir les intérêts du Roi ou ceux du parlement. Les intelligences secrètes du duc de Hamilton rendaient les choses fort incertaines; et les Écossais ménageaient si bien leurs affaires qu'on ne pouvait pénétrer leurs desseins, que lorsqu'il n'était plus temps d'y mettre obstacle. Les lettres du duc étaient ordinairement conçues de manière à augmenter les doutes. La cavalerie du comte de Newcastle était devant Hull, du côté de Lincoln, et il occupait le côté du nord avec le reste de son armée. Je le trouvai très-joyeux de l'espoir qu'il avait de réduire promptement la ville. J'allai voir ses tranchées, et je trouvai sa troupe enfoncée dans la boue à une grande distance de la ville, la saison ayant été très-pluvieuse; il me parut que les assaillans seraient plutôt forcés de se retirer par suite des maladies, que les assiégés de céder.

par famine. Il n'était pas probable non plus qu'on pût emporter la ville d'assaut. A mon retour je lui fis mes observations avec la modestie qui convenait à un homme très-peu militaire; il me répondit gaîment : « Vous nous avez souvent entendu « appeler l'armée du pape; mais vous voyez que « nos travaux prouvent le contraire. » Je retournai à York, et peu de temps après il jugea nécessaire d'opérer sa retraite.

A cette époque, sir Henri Vane le jeune et Étienne Marshall, célèbre ministre presbytérien, furent envoyés en Écosse. L'échec qu'avaient essuyé le Roi devant Glocester, et Newcastle devant Hull, ainsi que plusieurs autres circonstances avaient ouvert les yeux aux Écossais et reveillé leurs anciens projets; ils trouvèrent qu'ils avaient autant de raison de donner assistance aux deux chambres du parlement anglais contre le Roi, que la reine Élisabeth en avait eu d'aider les lords de la congrégation d'Écosse contre Marie Stuart. Alors on crut à propos d'introduire en Angleterre le *covenant* écossais, et les Anglais furent sommés d'abjurer la discipline de leur Église, avant même qu'on leur eût rien proposé pour la remplacer. Les commissaires des deux nations entreprirent de se tromper à qui mieux mieux. On se fit un jeu de rompre les anciens sermens pour en prêter de nouveaux, tendant, disait-on, au maintien des priviléges des parlemens des deux royaumes; et,

ce qu'on n'avait jamais vu, ceux qui refusèrent d'adhérer à ce pacte, furent déclarés ennemis de la religion, du Roi, du royaume, déchus de tous leurs emplois et incapables d'en occuper d'autres à l'avenir.

Vers ce temps il parvint au comte de Newcastle, de la part de Hamilton, et par l'entremise d'un M. Neal, un avis portant que l'intention des Écossais était de marcher au secours du parlement, et l'invitant à mettre garnison à Berwick et à Carlisle, pour s'opposer à leur projet. Newcastle ne goûta pas cet avis; il envoya Neal à Oxford, et répondit au duc que l'occupation de Berwick et de Carlisle serait contraire au traité ratifié par les parlemens des deux nations; que cela donnerait aux Écossais un juste sujet de se plaindre du Roi et de persévérer dans l'intention qu'on leur supposait. Mais les Écossais, moins scrupuleux, s'emparèrent peu après de ces deux places. Si Hamilton avait voulu courir le moindre risque pour servir le Roi, il en avait une belle occasion; car, sous prétexte d'assister aux funérailles de milady Roxburgh, il se rendit avec mille chevaux près de Berwick, et partit ensuite sans avoir rien tenté sur cette place, dont il lui eût été facile de s'emparer. Peut-être même le marquis de Newcastle l'eût-il aidé dans cette entreprise. Pour abréger les détails, tous les efforts des Écossais royalistes furent inutiles et l'armée écossaise marcha au secours du

parlement. Le duc de Hamilton et son frère vinrent en poste à Oxford pour conter une fable ridicule. Hamilton, quoique coupable, ne se croyait pas en grand danger dans un moment où l'armée d'Écosse se joignait à celle d'Angleterre. Cependant, lorsqu'il fut arrivé à Oxford, les représentations faites au Roi, même par quelques-uns des compatriotes du duc, décidèrent Sa Majesté à croire à son crime. On fit une distinction entre les deux frères. Le duc fut emprisonné et l'autre laissé en liberté. Le Roi conféra la charge de grand-écuyer au prince Robert, et il se hâta de faire cette disposition, dans la crainte que Hamilton ne trouvât encore moyen de le tromper. Il ne l'avoua pas ouvertement, mais il le laissa deviner.

Dès ce moment, les affaires du Roi prirent une tournure fâcheuse. Les chambres, ayant à leur disposition la bourse des riches négocians de Londres, possédaient en quelque sorte toute la force de l'Angleterre. Vers cette époque, l'Écossais Meldrum fut chargé d'assiéger l'importante ville de Newark avec un corps considérable d'infanterie et de cavalerie. Cette ville une fois prise, toute communication était rompue entre le Roi et le comte de Newcastle. Le prince Robert, qui semblait l'âme de l'armée royale, était occupé, dans ce même temps, à se recruter dans les comtés de Lincoln, de Shrewsbury et de Chester, pour tâcher de défendre le nord contre les Écossais. Les habitans de

Newark ayant fait plusieurs adresses au Roi, le prince reçut l'ordre de marcher à leur secours; mais, avant de le suivre devant cette place, nous jetterons un coup d'œil sur ce qui se passait dans l'ouest entre le Roi, le comte d'Essex et Waller.

Vers l'année 1644, les deux chambres, assurées que les Écossais entraient en Angleterre pour soutenir leur cause, ne doutèrent plus que le parti du Roi ne succombât dans le nord. Outre l'armée d'Écosse et celle de Fairfax, Manchester et Cromwell y avaient été envoyés. De plus, on fit partir Essex et Waller avec des forces considérables, pour assiéger le Roi, s'il restait dans Oxford, ou le combattre, s'il entrait en campagne. Le prince Robert était alors absent. Le Roi ne voulut pas s'exposer au siége; il opposa à Waller un fort parti de cavalerie sous les ordres du comte de Cléveland, homme rempli de courage, d'activité et ordinairement heureux dans tout ce qu'il entreprenait. Il chargea avec vigueur les troupes de Waller, et, en même temps, le Roi, accompagné d'un corps d'élite, sortit d'Oxford et se porta sur Worcester, où le comte de Cléveland le rejoignit, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre. Essex et Waller se trouvant trompés dans leur calcul, la bonne intelligence ne régnait pas entre eux, et, croyant que le Roi était en marche pour rejoindre le prince Robert, il fut résolu qu'Essex marcherait sur l'ouest et que Waller suivrait les traces du Roi.

Waller était un homme d'un courage éprouvé et avait plus de mérite que de bonheur dans ses entreprises. L'année précédente, lord Hopton lui avait fait éprouver un échec considérable au combat de Landsdown près de Bath; mais cette victoire lui avait coûté cher. Il perdit sir Bevil Greenvile, officier très-distingué, et un accident faillit devenir très-funeste à son armée; le feu prit à ses munitions et lui-même fut blessé et défiguré par l'explosion. Le manque de poudre le força alors de se retirer sur la ville de Devizes: Waller en étant informé reprit courage et vint l'assiéger dans cette place, où il n'aurait pu se maintenir si le Roi n'avait envoyé à son secours lord Wilmot et le comte de Carnarvon. Les troupes royales chargèrent vigoureusement Waller à Roundwaydown, et le défirent entièrement.

Il ne fut pas plus heureux cette année en poursuivant le Roi; car Sa Majesté ayant appris qu'Essex marchait vers l'ouest, fit volte-face, attaqua Waller au pont de Cropredy qu'il avait entrepris de forcer et le mit en déroute; on ignore comment il parvint à s'échapper; lord Wilmot, général de la cavalerie, fut deux fois fait prisonnier dans cette affaire, et sir William Boteler, ainsi que sir William Clerke, gentilshommes très-dévoués au Roi, y perdirent la vie, après s'être signalés de la manière la plus glorieuse.

Après cette victoire le Roi marcha immédiate-

ment vers l'ouest jusque dans le pays de Cornouailles ; il surprit à Liscard quelques officiers supérieurs de l'état-major du comte d'Essex, et après avoir réduit son armée aux dernières extrémités, il envoya à ce général un message pour l'inviter à traiter de la paix générale ; mais Essex alléguant qu'il n'avait aucun pouvoir, aima mieux quitter son armée et passer de Salt-Ash à Plymouth, dans une petite barque, que de coopérer à une œuvre aussi louable.

Après le départ du général, Skippon, major-général de l'infanterie, prit le commandement ; il avait des instructions pour se porter de Listithiel sur Pool, et même sur Portsmouth, mais il lui était défendu de s'engager dans aucun combat avant d'y être arrivé.

Lord Wilmot, qui commandait la cavalerie royale, essaya une autre voie d'accommodement et eut la hardiesse de proposer le prince de Galles, bien que le Roi fût présent, pour médiateur de la paix. Sa Majesté lui ôta sur-le-champ sa charge et la donna au général Goring, qui certainement était un des meilleurs soldats qu'elle eût à son service.

Si, dès le commencement de la guerre, Portsmouth avait été mis en état de défense et qu'on l'eût défendu avec des forces considérables, aussi bravement qu'on le fit plus tard avec peu de monde, cette place eût probablement rendu le

Roi maître de tout l'ouest. Mais par suite de la faiblesse du gouvernement royal, les fortifications de cette importante place avaient été négligées, et le parlement ayant ensuite à sa disposition toute la marine, ce fut la première ville qu'il enleva au Roi par un siége régulier. Elle devint, à l'époque dont nous parlons, le refuge de l'armée rebelle, après sa déroute. Goring s'abandonna alors à tous les excès de la débauche et de l'intempérance. Je ne fais mention de cette circonstance, que parce que sa conduite fit perdre au Roi l'affection des habitans, et pour montrer que les princes ont tort de paraître tolérer les vices de ceux qu'ils emploient, quelque braves et dévoués qu'ils puissent être. Ce gentilhomme avait deux compagnons qui l'égalaient en débauche, mais non pas en valeur. Un prince prudent les aurait séparés du général, ou les aurait éloignés tous les trois.

Si le comte de Newcastle n'avait pas affecté de se rendre indépendant dans ses opérations militaires; si Wilmot n'avait pas agi avec tant de mollesse contre Essex, et si Goring s'était moins adonné à la débauche, cette guerre aurait pu être aussi glorieuse pour leur maître qu'elle lui fut fatale ; on peut ajouter que si lord Digby n'avait pas donné au prince Robert une mauvaise direction, en le forçant à combattre l'armée écossaise, sûrement ce prince, après avoir délivré York des

trois armées qui l'assiégeaient, ne les eût pas attaquées avec tant d'imprudence et de précipitation, et eût évité les revers qu'il éprouva. Il est difficile de savoir s'il reçut des ordres positifs, ainsi qu'il le déclara, ou s'il prit sur lui d'agir conformément aux intentions qu'il supposait au Roi, ainsi que l'avança lord Digby, ou bien encore si la faute doit être rejetée sur le comte de Newcastle, qui n'arriva pas au secours du prince aussitôt qu'il l'avait promis. Toutefois, il est certain que si l'armée royale eût été aussi heureuse dans le nord que celle de l'ouest le fut dans le cours de cette année, et si Wilmot n'avait pas perdu les avantages de la victoire par des propositions déraisonnables et le peu de parti qu'il sut tirer de sa position, la balance eût penché indubitablement du côté du Roi.

Nous retournerons maintenant à ce qui se passait dans le nord, et nous verrons par quels degrés l'armée royale fut successivement réduite à rien, et comment le général qui la commandait fut forcé de se sauver à Hambourg sur un petit bâtiment, de même qu'Essex avait été obligé de fuir vers Plymouth.

Le prince Robert reçut d'Oxford des ordres positifs, par l'entremise de sir Édouard Osborn, autrefois vice-président du nord, sous le comte de Strafford, pour marcher immédiatement au secours de Newark qui renfermait des personnes

très-importantes par leur rang et leur fidélité au Roi. Si toutes les garnisons avaient été commandées par des officiers aussi distingués que ceux qui défendaient Newark, M. Sutton, depuis lord Lexington, sir Gervais Clifton, sir Gervais Ayres, etc., et si les contributions de guerre avaient été aussi fidèlement employées par les gouverneurs à fortifier leurs places, certainement l'issue de la guerre eût été plus heureuse pour Sa Majesté.

Le prince arriva bientôt devant cette place : l'armée des assiégeans était en force et pleine de résolution, et l'Écossais Meldrum, habile soldat, qui la commandait alors, conduisait ce siége dans l'intérêt de ses compatriotes avec beaucoup d'ardeur, bien qu'il eût d'anciennes obligations au Roi; mais le courage et l'activité que déployèrent le prince et la garnison, dont sir Richard Byron, homme très-distingué, faisait partie, tandis que son frère, depuis gouverneur de Chester, était employé dans l'armée royale, triomphèrent de tous les obstacles, et, après un combat opiniâtre, dans lequel le prince courut personnellement de grands dangers, il parvint à faire lever le siége, et se retira avec honneur dans les comtés de Chester et de Lancaster pour se recruter. Sur sa route il délivra l'héroïque comtesse de Derby, qui depuis quatre mois et demi se maintenait dans le château de Latham, appartenant à son mari, et que l'ennemi bloquait étroitement. Fairfax et

Meldrum furent plus heureux contre le colonel Bellasis à Selby, où ce dernier était placé comme pour couvrir le marquis de Newcastle qui était à York; à cette même époque ce dernier fut forcé de quitter la place qu'il laissa sous le commandement de sir Thomas Glenham, afin de se porter sur Newcastle et de faire tête aux Écossais qui étaient sur le point d'entrer dans le royaume. Son armée obéissait principalement aux ordres du général écossais King, qui sut conduire les choses de telle sorte que la victoire pencha tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, jusqu'à ce qu'enfin un corps d'environ trois mille hommes, dont la plupart étaient marins, vint de Hull pour renforcer l'armée parlementaire. Un grand combat ayant eu lieu à Hilton, le marquis de Newcastle y perdit une grande partie de son infanterie, et fut immédiatement forcé de se retirer à York. Peu de temps après, Fairfax fit sa jonction avec les Écossais.

Cet échec obligea la Reine, qui montra toujours plus de hardiesse que de constance et de fermeté, à quitter Oxford pour se rendre avec son fils à Exeter; elle y accoucha de la princesse Henriette, et bientôt après s'embarqua pour la France; les deux chambres l'avaient mise en accusation.

Le marquis de Newcastle, enfermé dans York et assiégé par trois armées, celle d'Écosse, commandée par Lesley, celle du nord, par Fairfax, et celle des comtés confédérés, par Manchester,

soutint des assauts très-fréquens. Les troupes se défendirent vaillamment, et causèrent de grandes pertes aux assiégeans, pendant deux mois qu'ils investirent la place. Le marquis avait d'excellens soldats, des officiers remplis de fermeté, et le lieutenant-général King se conduisit si bien qu'on ne put suspecter ni ses talens comme militaire, ni sa fidélité comme sujet; il combattit loyalement contre ses compatriotes. Sur ces entrefaites le prince Robert arriva près des assiégeans avec une armée assez considérable; car Goring s'était réuni à lui avec sa cavalerie. L'ennemi le crut tellement en force, que la peur le saisit et lui fit lever le siége. Le prince eût parfaitement rempli sa tâche, s'il n'avait pas voulu aller au-delà; mais il prit dans cette circonstance un parti opposé aux principes de la tactique militaire, et les affaires du Roi en reçurent un dommage irréparable. On doit attribuer cette résolution à lord Digby, qui était alors secrétaire d'État. Ce seigneur se distinguait par toute sorte de belles qualités, et se servait aussi habilement de l'épée que de la plume; mais il avait trop de cet esprit romanesque que nous avons déjà signalé, et de ces finesses en politique qui, comme le dit lord Bacon, nuisent bien plus qu'elles ne peuvent servir. Aussi ses entreprises étaient-elles ordinairement peu heureuses, soit pour lui, soit pour son maître. Le prince s'engagea impru-

demment dans la plaine de Marston-Moor, le 3 juillet 1644. La cavalerie et l'infanterie que commandait Goring défirent totalement le général Lesley et lord Fairfax, qui furent tous deux chassés du champ de bataille; mais la cavalerie du prince manquant cette fois de la valeur dont elle avait donné tant de preuves, Cromwell, qui savait de quelle importance était une bonne réserve, arriva tout à coup et changea la face des choses; et bien que l'infanterie du marquis de Newcastle résistât au choc avec la plus grande fermeté, cependant elle fut aussi entièrement défaite. Le prince fut forcé de se replier sur Chester avec les débris de son armée, composés d'environ six mille chevaux, et le marquis de Newcastle avec lord Falconbridge, lord Withrington, sir Hugues Cholmley et plusieurs autres officiers, s'embarquèrent à Scarborough et passèrent à Hambourg.

Les armées victorieuses mirent ensuite le siége devant York, et après douze jours, aucun secours ne pouvant être espéré, sir Thomas Glenham qui commandait la place, la rendit par une capitulation honorable; il sortit, enseignes déployées, avec armes et bagages pour se rendre à Skipton, et les habitans n'eurent qu'à se louer des conditions stipulées en leur faveur.

Tout semblait donc conspirer contre le Roi, et cet échec mettait ses affaires en très-mauvais état

au moment même où il obtenait des succès dans l'ouest. La nouvelle de ce qui s'était passé dans le nord excita les chambres à redoubler d'efforts pour en tirer avantage : avant même que le Roi pût arriver à Oxford, Essex et Manchester firent leur jonction; un nouveau combat eut lieu près de Newbury, où le Roi fut encore vaincu. Laissant sa grosse artillerie au château de Dennington, il marcha sur Oxford. Essex assiégea aussitôt le château; mais le Roi le délivra ainsi que Basing-House, attaqué par Waller. Vinrent ensuite des négociations entre le Roi et les deux chambres à Uxbridge; mais si le parlement n'avait voulu rien rabattre de ses prétentions déraisonnables, lorsque les affaires étaient douteuses, on pense bien qu'il fit encore de plus dures conditions dans l'état actuel des choses.

C'est alors qu'eut lieu la condamnation de l'archevêque Laud, et je veux à ce sujet entrer dans quelques détails.

J'ai déjà parlé du caractère de l'archevêque. Il n'est pas douteux que son principal but ne fût de maintenir l'Église dans la stricte observation de ses institutions et de ses pratiques primitives. La faute où il tomba fut de ne pas considérer l'esprit de vertige qui régnait à cette époque, et la méfiance dont beaucoup d'honnêtes gens même n'étaient pas exempts, et qui favorisait les desseins des factieux. Il avait trouvé le

Roi parfaitement instruit, par son père, de tous les principes de l'Église anglicane et bien informé des projets des presbytériens, qui voulaient la renverser. Peu de temps après que le comte de Strafford eût été emprisonné, Laud devint l'objet d'une accusation vague devant la chambre des lords, comme ayant entrepris de renverser les lois et la religion du royaume. Il fut remis aux mains de l'huissier de la verge noire et peu après envoyé à la Tour, ainsi que le comte de Strafford.

Afin qu'il vît la mesure de justice qu'il avait à attendre et que le monde fût informé des crimes qu'on lui imputait, le premier reproche qu'on lui fit fut d'avoir appelé devant la cour de Haute Commission un honorable membre de la chambre des communes, sir Robert Howard, fils du comte de Suffolk, pour avoir vécu publiquement et scandaleusement avec lady Purbeck, épouse du frère du feu duc de Buckingham. Sir Robert avait été condamné, pour ce fait, à une amende de 500 livres. Le prélat fut à son tour condamné par un jugement de la chambre des communes à rembourser cette somme. Les affaires de cet estimable archevêque, qui avait consacré une partie de son bien à la construction d'édifices publics, étaient en si mauvais état qu'il fut obligé d'emprunter pour payer cette amende.

Il resta ensuite plusieurs années tranquille, si on peut l'être en prison, dans la société, sous

les geoliers et avec les pensées qui pesaient sur lui. J'allai un jour le voir à la Tour, au sujet du paiement de l'amende à laquelle il était condamné. Je le trouvai lisant Galien *de usu partium*. Il était parfaitement calme, et se réjouissait de ce qu'un auteur aussi instruit, habitué à rapporter tout à la nature, trouvait une preuve convaincante de l'existence de Dieu dans l'admirable structure du corps humain. Lorsque je lui dis combien j'étais charmé de le voir si calme au milieu de la tempête, il me répondit que c'était un effet naturel de sa soumission aux ordres de la Providence : « Mais, dit-il, ce qui met le plus « ma patience à l'épreuve, c'est que ces gens-là « me forcent à assister au service de leur Église, « où ils mutilent chaque jour la liturgie, et prê- « chent non-seulement contre moi, mais aussi « contre la foi et contre la majesté de Dieu; j'espère « qu'il me récompensera pour ces épreuves et « pour bien d'autres. » Il resta dans cette situation pendant trois ou quatre ans; mais les affaires du Roi prenant de jour en jour une tournure plus défavorable, les Écossais poursuivirent Laud plus vivement, car tout le parti craignait, tant que ce prélat vivrait, de ne pouvoir rien gagner sur l'esprit du Roi, quant aux changemens projetés dans l'Église; on dressa donc contre lui des charges positives qu'on rattacha à sa première accusation.

Je ne les rapporterai point en détail, car elles

étaient pitoyables. Malgré les ardentes poursuites de M. Prynne, avocat d'un cerveau brûlé et d'une pauvre science, les motifs légaux de l'acte d'accusation furent trouvés si légers qu'on fut forcé de quitter cette voie pour procéder contre lui par une simple ordonnance des deux chambres, procédé jusqu'alors inoui : on n'avait cependant négligé aucun moyen de le trouver coupable; car M. Prynne et d'autres personnes envoyées par les chambres, sous prétexte de trouver des traces de sa correspondance avec Oxford, fouillèrent dans tous ses papiers et lui enlevèrent jusqu'aux notes qu'il avait écrites pour sa défense.

La signification de ce mot *ordonnance* était devenue si inintelligible que je n'ai trouvé personne qui pût l'expliquer clairement, soit par l'autorité des bons auteurs, soit par celle de l'usage : cependant tous s'accordaient sur ce point que jamais une ordonnance n'avait force hors des chambres, à moins que le Roi ne l'eût sanctionnée, auquel cas elle était considérée comme loi; et que, lorsqu'elle n'était décrétée que par les deux chambres, son action ne devait durer que le temps de la session et elle n'avait force de loi que dans les chambres et non sur le peuple. Il y eut donc autant d'injustice que de cruauté à étendre l'autorité d'une ordonnance sur un simple particulier, et à la faire servir à la condamnation d'un homme aussi respectable. Nous voyons com-

bien une assemblée, qui s'élève sans cesse contre le pouvoir arbitraire du prince, peut exercer ce même pouvoir sans remords et pousser même ses effets jusqu'au meurtre. Sept lords seulement étaient présens dans la chambre lorsque cette ordonnance passa; on dit que lord Bruce en faisait partie, mais il n'en est rien : je ferai connaître à cette occasion le caractère de ce lord.

C'était un homme d'un très-bon esprit, pieux mais timoré. J'avais l'honneur d'être son voisin de campagne; un jour qu'il m'interrogeait sur diverses circonstances de ce qui s'était passé à Oxford, je le priai à mon tour de me mettre à même de juger de la conduite de son parti comme il voulait connaître celle du mien. Il m'avoua franchement, et cela long-temps avant la mort du Roi, qu'il avait trop souvent participé, soit par sa présence, soit par son vote, aux délibérations des gens qui s'étaient si traîtreusement comportés envers leur Roi. « Cependant, me dit-il, j'ai toujours rendu mes « actions aussi innocentes que je l'ai pu, soit en « m'absentant, soit en me conduisant, quand « j'étais là, de la façon la plus utile au Roi, dont « le pardon m'est aujourd'hui si nécessaire.—Si « telle était votre manière de penser à l'égard du « Roi, lui dis-je, comment pouvez-vous vous par- « donner d'avoir siégé avec ce petit nombre de lords « qui prononcèrent une si inique sentence contre « le malheureux archevêque Laud ? » Il me pria de

croire qu'il ne me disait rien que de vrai, et m'affirma qu'il n'était pas présent et n'avait pas par conséquent donné son vote. L'action louable que j'ai vu faire à ce lord en accordant chez lui un asile et payant une annuité de 400 livres au secrétaire d'État Nicolas, banni à cause de son attachement au Roi et des services qu'il lui avait rendus; la bonté qu'il montra aux partisans de Sa Majesté, quelle que fût leur condition, et la ferme piété que j'ai reconnue en lui pendant tout le cours de sa vie, m'ont engagé à insérer ce passage, parce que je me réjouis de voir qu'il était innocent de la mort du prélat.

Lorsque sa sentence fut prononcée, l'archevêque qui avait une horreur naturelle pour une mort violente, se trouva, par une grâce particulière de Dieu, capable de l'attendre avec tranquillité. Le jour fatal étant arrivé, il marcha fermement à l'échafaud, bien qu'il fût tourmenté pendant la route par deux hommes, Hugh Peters et John Clotworthy, qui le troublèrent même sur l'échafaud par des questions barbares, lorsqu'il n'avait plus rien à désirer que le repos de l'âme. Après avoir pardonné à ses juges, il fit lui-même son oraison funèbre avec piété et fermeté, mais avec moins de passion qu'il n'en eût employé jadis en pareille circonstance pour un ami. Son discours est bien digne d'être lu, et l'on doit conserver la mémoire de

sa conduite toute chrétienne, au moment où il quitta la vie. Son corps fut éloigné de Londres où il avait d'abord été inhumé, et il repose maintenant auprès de son fidèle ami l'archevêque Juxon, dans le collége de Saint-Jean à Oxford, dont ils avaient été tous deux les bienfaiteurs.

Je reprends le fil de ma narration. Les hommes sanguinaires qui se portaient à tant d'excès touchaient, aussi bien que le Roi, à la fin de leur règne. Les indépendans avaient laissé aller le traité d'Uxbridge dans l'intention d'amuser les presbytériens par l'espoir d'une réforme dans l'Église conformément à leurs désirs; et bien que le Roi proposât des articles tellement sages qu'aucun homme raisonnable ne pouvait les rejeter, les commissaires écossais firent sonner si haut leurs nouveaux mots d'assemblées congrégationnelles, classiques, synodiques, etc., que les commissaires du Roi ne surent plus quel parti prendre. Ils essayèrent de résumer les assertions de leurs adversaires. Elles portaient que la constitution de l'Église anglicane renfermait des choses contraires à la parole de Dieu et préjudiciables au gouvernement civil; le docteur Lany entreprit de les forcer à déduire leurs preuves; mais ils s'y refusèrent nettement. Le docteur Hammond réfuta si pleinement les interprétations qu'ils faisaient en faveur du presbytérianisme et de leur covenant, que l'impatience

et la prospérité de leurs affaires les décidèrent à rompre le traité sans autre examen. Les indépendans se riaient dans leur barbe des deux partis; aussi peu de temps après, en 1645, ils coupèrent l'herbe sous le pied aux presbytériens, et présentèrent leur fameuse ordonnance de renoncement à soi-même, qui écartait tous les membres des deux chambres des emplois civils et militaires; car les Saints ne doivent pas s'occuper de leurs propres intérêts ni se faire hommes de ce monde.

Au moyen de cette ordonnance, ils éloignèrent Essex, Manchester, Waller, Gray, etc., de l'armée de terre; le comte de Warwick de la marine; en un mot, tous les hommes qui avaient donné le premier signal de la révolte. Sir Thomas Fairfax fut élu généralissime; et, comme toute règle souffre des exceptions, on eut soin de conserver dans leurs emplois, Cromwell, Ireton, et pour plaire à la cité de Londres, le presbytérien Skippon. Une armée d'indépendans eut bientôt assez d'ardeur et de pouvoir pour purger une chambre des communes presbytérienne; aussi les verrons-nous expulser de la chambre, d'abord Hollis, sir Philippe Stapleton et les chefs du parti, ensuite le parti tout entier; et cela pour prouver la liberté des parlemens. On chassa même ces messieurs de cette cité de Londres d'où ils avaient chassé leur Roi.

Tout cela cependant n'arriva pas immédiatement; bien que les indépendans possédassent dès-lors toute l'autorité, ils ne se départirent pas de leur dissimulation ordinaire; ils firent quelques concessions à leur conseil d'État où siégeaient le comte de Northumberland, entièrement disposé en leur faveur, et le comte d'Essex qui soutenait encore les Écossais et leur covenant. Cromwell même protesta solennellement dans la chambre des communes de l'entière soumission de l'armée à l'autorité civile. Le Roi était encore en mesure de faire résistance; le prince de Galles, suivi par lord Colepepper et sir Edouard Hyde, essayait de former une association entre les comtés de l'ouest et d'y lever une nouvelle armée, tandis que le Roi travaillait à mettre Oxford en état de défense, pour marcher en personne vers le nord. Contenus par les derniers efforts des royalistes, les indépendans ajournèrent encore les coups décisifs que je viens de faire pressentir.

Dès que le parlement fut parvenu à organiser une armée considérable, il résolut d'abord d'assiéger le Roi, s'il persistait à demeurer à Oxford. Mais Sa Majesté, ne voulant pas se laisser enfermer avec une armée, en bon état il est vrai, mais peu nombreuse, sortit de la place; le Roi savait, par les rapports qui lui arrivaient directement et par ceux de Goring, que les indépendans, enflés de leurs succès et las des divisions

intestines qui gênaient encore leur pouvoir, avaient résolu de mettre fin à la guerre par une bataille décisive. Cependant il refusa de suivre le conseil que lui donnait Goring, d'appeler à lui l'armée de l'ouest qui était devant Taunton, ou tout au moins la cavalerie qui en faisait partie. Si l'on eût bien considéré l'état des affaires, on eût reconnu en effet que le Roi devait réunir toutes ses forces ou du moins les tenir assez près les unes des autres pour ne pas craindre de remettre toutes choses à la chance d'un jour; mais nous manquâmes encore de résolution, et nous aimâmes mieux mourir d'une fièvre lente que d'une maladie aigüe. Goring avait au moins 2500 hommes de bonne cavalerie outre un corps de dragons; et certainement un succès obtenu sur la nouvelle armée parlementaire, lorsque l'ancienne était déjà si mécontente, aurait amené une paix honorable, ou donné le moyen de continuer avantageusement la guerre. Mais je crois que nos principaux officiers étaient si peu en bonne intelligence qu'ils n'étaient nullement disposés à se réunir. L'avis de Goring n'étant pas adopté, le Roi s'avança jusqu'à Chester pour en faire lever le siége : il y réussit et se retira ensuite précipitamment. Il prit d'assaut sur sa route la ville de Leicester. Fairfax, qui était occupé à faire le siége d'Oxford, ayant appris cette nouvelle, renonça subitement à son entre-

prise et s'avança pour combattre l'armée royale. Si le Roi avait eu alors Goring avec lui, ou lui eût fait dire de venir le joindre sur un point déterminé, ce qui était évidemment indispensable, cette prudence eût été d'un bon augure; mais le Roi s'approchant avec trop de confiance d'une armée si souvent victorieuse, l'ennemi arriva avec tant de promptitude que nous n'eûmes connaissance de son approche que par la nouvelle de la défaite d'un fort parti de notre cavalerie à Naseby. Le prince Robert était alors à Harborough, et l'on prit dans un conseil de guerre la résolution de marcher en arrière pour combattre cette même armée, qui venait elle-même attaquer si vivement celle du Roi. Ce parti fut blâmé des uns et approuvé des autres; mais je ne saurais prononcer. Quoi qu'il en soit, le prince fit une charge si vigoureuse, qu'il mit en déroute l'aile gauche de Fairfax, commandée par Ireton, qui se conduisit très-bravement. Mais Cromwell tombant sur sir Marmaduke Langdale, qui commandait la gauche de l'armée royale, dans laquelle des mésintelligences avaient éclaté, l'eut bientôt culbutée; ensuite marchant au secours de son principal corps d'armée, engagé avec celui du Roi, il remporta une victoire décisive, et fit un grand carnage de nos troupes. Après cette affaire, le parti du Roi, considérablement affaibli, donna à peine quelques signes de vie,

ou plutôt ses mouvemens n'étaient plus que les convulsions d'un mourant. Bientôt Bridgewater, Bristol et d'autres garnisons de l'ouest tombèrent entre les mains de Fairfax; Pomfret, Scarborough et le West-Chester où le Roi essuya personnellement un autre échec, et où le comte de Lichtfield, qui commandait les gardes, fut tué, se rendirent également; tant les suites de la défaite de Naseby furent désastreuses.

Dès ce moment le Roi, comme une perdrix que poursuit le chasseur, fut forcé de fuir de ville en ville jusqu'à Newark, où il trouva un gouverneur dont on n'avait pas jusqu'alors suspecté la fidélité, sir Richard Willis, gentilhomme assez fier et bon soldat; mais qui, par les intelligences qu'il entretint dans la suite avec Cromwell (1), prouva

(1) Ce fut seulement après la mort de Cromwell qu'on découvrit que sir Richard Willis lui avait constamment servi d'espion dans le parti royaliste : « Quelques-uns des « hommes qui avaient été dans la plus intime confiance du « Protecteur, virent bien, dit Clarendon, que son fils Ri- « chard ne serait pas en état de soutenir le fardeau. Ils « cherchèrent alors à rendre service au roi Charles II, pour « s'en faire, plus tard, un mérite auprès de lui. L'un « d'eux, M. Moreland, qui avait été employé dans la po- « lice, envoya un exprès au Roi pour lui donner de bons « conseils, et l'avertit, en même temps, que sir Richard « Willis trahissait la confiance de Sa Majesté, qu'il avait « reçu une forte pension de Cromwell et donnait avis à « Thurloe de tout ce qu'il savait; que tout cela se passait

que le peu de respect qu'il avait montré à Sa Majesté venait, non de sa mésintelligence avec lord Digby, mais de sa déloyauté. Ce qui blessa le plus le Roi, dans la conduite insolente de ce gouverneur, ce fut que, dans la chaleur des discussions élevées entre lord Digby et le prince Robert, ce dernier soutint Willis. La passion aveugle souvent les hommes les plus clairvoyans; et ce fut, de la part du prince, un grand oubli de ses devoirs; car la position actuelle du Roi était plus propre à exciter la compassion même d'un ennemi, qu'à motiver l'irrévérence d'un homme qui avait l'honneur d'être son parent et qui lui devait ses services. Mais le Roi avait tant de bonté qu'il n'a jamais regardé cette action que comme le résultat de la passion, d'un côté, et de la trahison, de l'autre. Il éloigna Willis, et donna son emploi au colonel Bellasis. Le prince, Willis et Hawley

« si secrètement que jamais Willis n'avait été vu avec « Cromwell; que, dans leur traité, il avait promis de ré- « véler tout ce qui pourrait nuire au Protecteur, à condition « que jamais ses rapports ne compromettraient la vie de « personne et qu'il ne serait jamais produit comme témoin « contre qui que ce soit; que c'était lui qui, l'année précé- « dente, avait découvert à Cromwell l'arrivée du marquis « d'Ormond à Londres, mais sans vouloir indiquer son lo- « gement, etc., etc.... Le Roi ne voulut pas d'abord croire « à ces rapports, mais il en reçut bientôt les preuves les « plus convaincantes. » (*Histoire de la Rébellion*, tom. 12, pag. 21.) (*Note de l'Éditeur.*)

se retirèrent dans une garnison voisine, et envoyèrent demander des passeports à l'ennemi, afin de pouvoir voyager librement. Lord Digby voyant le mauvais état des affaires du Roi, et sachant que lui-même n'était pas aimé du soldat, forma le romanesque projet de marcher avec un corps de cavalerie sur l'Écosse pour donner assistance au comte de Montrose, ce brave et fidèle Écossais qui défit si souvent les rebelles, et les chassa d'une si grande étendue de pays, qu'on ne put voir sa conduite sans admiration. Il se trouva plus de sept mille Écossais qui, à l'exemple de ce brave général, ne fléchirent pas le genou devant les nouvelles idoles; et si les affaires du Roi avaient été plus heureuses en Angleterre, un bien plus grand nombre de partisans de sa cause se seraient déclarés dans le Nord. Le projet de lord Digby échoua presque aussitôt qu'il fut formé; car il fut battu à son entrée dans le comté d'York, entièrement défait avant qu'il eût pu gagner Carlisle, et forcé de s'embarquer pour l'Irlande. Depuis, il suivit outre-mer la fortune de Charles II, notre présent Roi. Il gagna, près des ministres français et espagnols, un grand crédit qu'il ne conserva pas longtemps, à cause des raffinemens de sa politique.

Lord Digby était adonné à l'astrologie, faiblesse funeste à la plupart de ceux qui s'en occupent; car trop souvent ces chimères les écartent de leurs devoirs, en leur faisant supposer que leur destinée est

inévitable; et ils changent ainsi le rang d'êtres libres qu'ils ont reçu de la nature contre la condition d'animaux soumis à la fatalité. Au surplus, la science de lord Digby le trompa; car il désespéra du retour de Charles II peu de temps avant sa restauration, changea de religion par égard pour les désirs de don Juan d'Autriche, et se rendit ainsi incapable de remplir l'emploi de secrétaire d'État qu'il avait eu autrefois, et dont il aurait certainement été de nouveau revêtu. Il tenait à la vieille distinction établie entre l'Église de Rome et la cour de Rome, et il se prononça pour la première. Mais, bien qu'il eût autrefois écrit d'une manière distinguée pour le maintien de notre religion à son parent sir Kenelm Digby, il n'écrivit pas, après son changement, pour combattre ses anciennes opinions. Plusieurs personnes qui l'ont vu pendant sa dernière maladie, m'ont assuré qu'il ne fut assisté d'aucun prêtre de sa communion ni de la nôtre, mais qu'il priait fréquemment et avec dévotion.

Après tout ce qui s'était passé à Newark, le Roi fut forcé de se hasarder à repartir pour Oxford. L'officier qui commandait ses troupes, Turberveil, très-brave militaire, sous les ordres duquel j'avais servi quelque temps, fut forcé, sur la route, d'en venir aux mains avec l'ennemi qui s'était mis à la poursuite du Roi. Il y perdit la vie, ainsi que plusieurs de ses soldats. Sa Majesté arriva à Ox-

ford au milieu de ces dangers, et vit qu'elle n'y pourrait rester long-temps avec sécurité.

Au milieu de tous ces événemens, la France ne manqua pas d'envoyer parmi nous des ambassadeurs, des agens, des espions. Tous ces gens-là étaient dévoués au parlement; personne ne le sait mieux que ces lords et ces gentilshommes du parti que le Roi aurait mis en jugement, s'il eût été en position de le faire, pour leurs intelligences avec l'ambassadeur français. On sait combien le prince d'Harcourt s'efforça à Oxford de persuader au Roi d'entrer en accommodement avec les deux chambres, et chercha lui-même à s'insinuer dans leurs bonnes grâces, en parlant avec mépris du Roi et de ses ministres. Il n'en consentit pas moins à recevoir du Roi, dans des circonstances semblables, un présent convenable à sa qualité. On sait enfin que l'envoyé de France, M. Montreville, assura, au nom de son maître, que si le Roi voulait se remettre entre les mains des Écossais, il y trouverait toute sûreté pour sa personne, son honneur et sa conscience. Je le sais, car j'étais une des personnes désignées pour suivre Sa Majesté. Cette assurance contribua, plus que toute autre chose, à déterminer le Roi à prendre ce parti; mais le malheur entraîne toujours la confusion et le désordre : le Roi jugea plus sûr de se rendre auprès des Écossais sans aucune suite. Au mois d'avril 1646, il prit donc un déguisement; et accompa-

gné seulement de M. Hudson, ministre du culte, et de M. John Ashburnham, l'un des gentilshommes de la chambre, il quitta Oxford, et arriva soudainement au milieu de l'armée écossaise.

Les deux chambres apprenant son départ d'Oxford, et craignant qu'il ne se dirigeât sur Londres, déclarèrent que quiconque lui donnerait asile ou ne dénoncerait pas ceux qui pourraient le recevoir, serait poursuivi comme traître à la patrie et condamné à mort, avec confiscation de tous ses biens.

Les Écossais parurent surpris de l'arrivée du Roi parmi eux, et se conduisirent avec lui fort légèrement, bien qu'avec une sorte de politesse; quoique Montreville fît les mêmes protestations qu'auparavant, le Roi se plaignit de ce qu'on ne tenait pas tout ce qu'on lui avait promis. En effet, il n'était libre qu'en apparence, car sa personne était confiée à une garde qui n'était pas simplement une garde d'honneur; on ne permit pas aux magistrats de lui présenter leurs hommages dans les villes par où il passa; on n'admit pas même auprès de lui tous les serviteurs qui lui étaient nécessaires; et quant à sa conscience, ces mêmes hommes qui prétendaient combattre pour la leur, refusèrent à la sienne toute liberté, car on ne lui proposa, pour conditions de paix, que les articles mêmes du covenant. Le parlement fit demander aux Écossais qu'on ne disposât de la personne du

Roi que d'après les instructions qui seraient données par les deux chambres. Newark s'étant rendu par l'ordre du Roi, sous des conditions honorables, les Écossais marchèrent avec Sa Majesté sur Newcastle; et, pour complaire à leurs frères d'Angleterre, ils obtinrent du Roi qu'il déterminât les dernières garnisons, telles que celles d'Oxford, de Worcester, Wallingford, Lichtfield, etc. à se rendre. Ils obtinrent la même chose à l'égard de Montrose, qui, lorsque les ordres lui arrivèrent, venait d'être défait par Lesley. Le Roi eut beaucoup de peine, bien qu'il se servît, pour y réussir, du crédit de Hamilton et de son frère Lanerk, à garantir Montrose d'une condamnation à mort, et à obtenir qu'il fût seulement exilé. Ce fut là tout ce qu'il put faire pour celui de ses partisans à qui il prenait le plus d'intérêt.

Pendant que le Roi résidait à Newcastle, il eut une conférence avec Henderson sur l'épiscopat et sur les obligations que lui imposait le serment qu'il avait prêté à son couronnement. Cette conférence ayant été imprimée, prouve l'instruction et la capacité du Roi dans un moment où il était dénué de tout secours (1). Pendant que le Roi était

(1) Les pièces de ces conférences, ou plutôt de cette correspondance entre Charles Ier et M. Henderson, sur le gouvernement de l'Église, se trouvent dans le recueil des OEuvres de Charles Ier (*the works of king Charles the martyr*), dont

occupé de ces discussions, les Écossais surent si bien l'apprécier que, si l'on ne peut affirmer qu'ils le vendirent, on peut dire du moins qu'ils ne consentirent à s'en séparer que pour un bon prix; car ils reçurent 200,000 livres en quittant Newcastle, et la remise de cette place, ainsi que de Berwick et de Carlisle, avec la promesse de pareille somme qui leur fut garantie sur la foi publique. Si l'armée anglaise avait été abandonnée à elle-même, si les presbytériens n'avaient pas alors prévalu dans le parlement, le parti des indépendans eût bientôt jeté au feu tous ces beaux billets. Ainsi s'évanouirent ces pompeuses assertions des Écossais, « qu'ils ne commettraient pas « une action aussi lâche que de livrer un prince qui « était venu chercher parmi eux un refuge contre « les dangers qui l'environnaient; qu'une pareille « action était incompatible avec les devoirs que

---

il existe plusieurs éditions. Celle que j'ai sous les yeux forme un volume in-folio, imprimé à Londres en 1662. La polémique ecclésiastique du Roi et du docteur Henderson y occupe trente-quatre pages. « Le Roi, dit Clarendon, était « si supérieur à M. Henderson dans l'argumentation que « ce vieillard lui-même demeura convaincu et converti à ce « point qu'il se repentit amèrement du mal qu'il avait fait « ou entretenu dans son pays, déplora sa faute avec ses « plus intimes amis, et mourut de chagrin, le cœur brisé, « très-peu de temps après s'être séparé de Sa Majesté. » (*Histoire de la Rébellion*, tom. 8, pag. 273.) Cette dernière circonstance est au moins douteuse. (*Note de l'Édit.*)

« leur imposaient leur soumission au Roi, leur co-
« venant et l'honneur de leur armée, et qu'aucune
« loi, chez aucune nation, ne pourrait l'excuser,
« même à l'égard d'un simple particulier. » Tels sont les sentimens qu'avait professés publiquement leur chancelier Lowden, dans une conférence avec les deux chambres à Westminster; mais l'argent triompha de toutes ces considérations, et le Roi fut livré aux mains des commissaires du parlement, et emmené à Holmsby-House, dans le comté de Northampton; on alla même jusqu'à lui refuser ses chapelains et ses serviteurs.

Les deux années qui suivirent ne furent qu'une série d'emprisonnemens et de négociations, que termina ce jugement inique et cruel, par lequel une prétendue haute-cour de justice mit fin aux jours de ce malheureux prince. Nous verrons, dans ce dernier période de sa vie, non-seulement les événemens concernant sa personne, mais aussi tout ce qui arriva aux premiers instigateurs de la révolte, lords, gentilshommes, ministres presbytériens, théologiens, citoyens de Londres ou officiers de l'armée d'Essex. Nous parlerons aussi de ceux de ses serviteurs qui le trahirent après avoir fait auprès de lui le métier d'espions, et enfin de ces fanatiques indépendans que les inspirations du ciel poussaient au crime. Après la mort du Roi, nous verrons comment son jugement

retomba, en Écosse et en Irlande, sur ceux qui l'avaient trahi, sur les innovateurs des deux nations, et sur l'armée elle-même. On sait bien aujourd'hui que leurs trahisons ont causé leur ruine, et attiré sur leur tête les justes jugemens du ciel.

Les Écossais s'étant retirés à Newcastle, le Roi fut laissé entre les mains des commissaires anglais, qui le conduisirent à Holmsby-House plutôt comme leur prisonnier que comme leur prince; lorsqu'il y arriva, il n'avait près de lui ni serviteur ni chapelain, ni rien de ce qui pouvait servir à la célébration du culte de son Église. Il supporta ces privations avec beaucoup de froideur et de dignité, en homme au-dessus des plaintes et des réclamations, ainsi qu'il daigna me le dire plus tard (1); et bien qu'il n'obtînt des seigneurs qui le servaient que des preuves de respect rigoureusement mesurées sur sa position actuelle, il

---

(1) Le Roi se plaignit officiellement de ce qu'on le privait de chapelains d'une croyance conforme à la sienne : « Cela « lui était si insupportable, dit Clarendon, qu'il écrivit à la « chambre des pairs en lui donnant les noms de treize de « ses chapelains et demandant qu'on permît à deux d'entre « eux de se rendre auprès de lui pour l'assister dans ses dé- « votions. Après un examen de plusieurs jours on répondit « au Roi que tous les chapelains qu'il désignait étaient en- « nemis du gouvernement de l'Église réglé par le parlement, « et n'avaient pas voulu adopter le covenant; qu'il y en

ne s'en affecta point. Toutefois il remarqua la conduite respectueuse de sir John Holland, de sir John Cook, et du major-général Brown, quoiqu'ils se chargeassent encore de fonctions très-peu convenables pour des hommes de leur rang. Quant aux chapelains qu'on lui avait donnés, il les traita civilement, conversant avec eux comme avec de simples particuliers ; mais il ne leur permit pas même de lui dire les grâces, puisqu'ils refusaient d'officier conformément à sa liturgie.

Pendant que le parti presbytérien se conduisait de la sorte avec le Roi dans les assemblées du clergé et dans les chambres, les ministres indépendans et l'armée poussaient leurs desseins contre les presbytériens. Bientôt Goodwin, Nye, et toute la bande des ministres indépendans, qui naguère avaient hypocritement déploré l'impossibilité où ils se voyaient de se prêter à la nouvelle constitution de l'Église, consentirent à se soumettre aux déci-

---

« avait d'autres qui s'étaient montrés plus dociles, et que « s'il le désirait, on les lui enverrait. Après cette réponse, « le Roi jugea convenable de ne plus les importuner à ce « sujet ; mais après la présence de ses propres chapelains, « ce qu'il eût le plus souhaité, c'était de n'en avoir aucun ; « ceux qu'on lui envoya étaient des hommes sans instruc- « tion, et d'une présomption, d'une importunité fatigante « à l'excès. » (*Histoire de la Rébellion*, tom. 8, pag. 287.)
(*Note de l'Éditeur.*)

sions de l'assemblée du clergé; mais se voyant appelés à de nouvelles cures et ne sachant comment refuser des missions qui les éloignaient des lieux où dominait leur influence, ils prirent la résolution soudaine de faire la loi à leurs anciens maîtres. L'armée, dont on avait peu auparavant voté le licenciement et dont Cromwell avait garanti la soumission, prit feu tout à coup, et nomma des officiers de nouvelle espèce choisis dans chaque corps, et qui reçurent le nom d'*agitateurs*. Ils s'assemblaient fréquemment en conseil, et, de Bury où ils étaient cantonnés, se donnaient rendez-vous à Newmarket. Vers le même temps le parlement ayant résolu que le Roi serait amené à Londres, un petit officier, le cornette Joyce, fut immédiatement envoyé avec quelques soldats pour s'emparer de la personne de Sa Majesté à Holmsby. Les commissaires du parlement n'avaient signifié aucun ordre; la garde du Roi n'osa faire résistance. Sa Majesté ayant requis Joyce de produire sa commission, celui-ci montra ses soldats, et le Roi lui dit : « J'avoue que vos instructions « sont écrites en caractères très-lisibles. » Fairfax et Cromwell se rendirent auprès du Roi à Royston; il leur demanda s'ils avaient donné à Joyce l'ordre de l'enlever, ils répondirent que non. « Je ne vous croirai pas, leur dit-il, à moins « que vous ne le fassiez pendre. » En définitif,

cet officier s'acquitta si bien de sa commission, qu'il amena le Roi à Royston, au quartier-général de l'armée (1).

---

(1) Voici le récit que fait Clarendon de l'enlèvement du Roi :

« Le même jour où Cromwell quitta Londres pour retourner à son quartier-général, le cornette Joyce, ouvrier tailleur qui avait servi deux ou trois ans auparavant dans la maison de M. Hollis, et maintenant l'un des *agitateurs* de l'armée, arriva, à la pointe du jour, suivi de cinquante cavaliers, à Holmsby-House, où était le Roi. Il entra avec deux ou trois hommes, sans que la garde de service lui opposât le moindre obstacle, et vint frapper à la porte de la chambre à coucher du Roi, disant qu'il voulait parler sur-le-champ à Sa Majesté. Le Roi surpris sauta de son lit, et, à moitié habillé, fit ouvrir la porte, sachant bien qu'autrement on l'eût bien vite enfoncée ; il connaissait à peine les gens de service qui couchaient dans son appartement et ne leur portait pas la moindre confiance. Joyce entra aussitôt avec ses trois soldats ; ils étaient tous chapeau bas et le pistolet à la main. « Sire, il faut me suivre, dit Joyce au Roi.
« — Où ? demanda le Roi. — A l'armée. — Et où est l'ar-
« mée ? — Je vous menerai où elle est. — Par quelle autorité
« voulez-vous m'emmener ? — Par celle-ci, » dit Joyce en montrant son pistolet ; et en même temps il pria le Roi de se faire habiller, parce qu'ils n'avaient pas de temps à perdre. Aucun des soldats ne dit un mot, et Joyce, malgré l'audace et la sécheresse de ses paroles, se conduisit sans grossièreté. Le Roi dit qu'il ne pouvait faire un pas sans avoir causé avec les membres du comité à qui le parlement avait confié la garde de sa personne, et il les envoya chercher. Ces messieurs, aussi surpris que le Roi du bruit

Pour abréger les détails, l'armée résolut d'épurer la chambre des Communes; elle accusa devant le parlement, comme travaillant à ren-

---

qu'ils avaient entendu, se rendirent dans sa chambre. « Avez-« vous des ordres du parlement? demandèrent-ils à Joyce.— « Non.—Des ordres du général?—Non.—De quelle au-« torité venez-vous donc? » Joyce se contenta de montrer de nouveau son pistolet. Les commissaires dirent qu'ils allaient écrire au parlement pour avoir ses instructions.— « Comme vous voudrez, dit Joyce, mais le Roi va me « suivre. » Le colonel Brown fit demander un peloton de la troupe qui formait la garde du Roi; le peloton ne vint pas. Brown alla causer avec l'officier qui commandait le poste de service; il vit que le poste ne voulait pas résister. Le Roi, après avoir tardé autant qu'il le pouvait sans donner à Joyce lieu de croire qu'il était décidé à ne pas le suivre, ce qui n'eût servi à rien, mangea un morceau, monta dans sa voiture, suivi du petit nombre de serviteurs qu'on avait placés près de lui, et partit pour le lieu où il plairait à Joyce de le conduire. Aucun corps d'armée n'était cantonné dans un rayon de vingt milles de Holmsby; et ce qui donnait le plus d'inquiétude, c'est que les officiers de la garde du Roi disaient que l'escadron de Joyce n'était pas formé de soldats d'un même régiment, que c'étaient des soldats de différens corps, réunis sous les ordres d'un homme qui n'était pas leur officier naturel. Aussi le Roi était-il persuadé qu'on voulait le mener dans un lieu où on pût l'égorger librement. Les commissaires adressèrent aussitôt au parlement un rapport détaillé de ce qui s'était passé, et la nouvelle répandit une consternation profonde. Personne ne pouvait deviner quel était et de qui venait ce dessein. » (*Hist. de la Rébell.*, par Clarendon, t. 8, p. 301—303.)

(*Note de l'Éditeur.*)

verser les lois, onze chefs du parti presbytérien, premiers auteurs des innovations qui avaient perdu le Roi et les anciennes lois du royaume. C'étaient Hollis, Lewis, Waller, Stapleton, Clotworthy, Maynard, Massey, Glynn, Nicolas, Ernly et Long (1). Ils étaient tous mis en accusation pour des actes qu'ils avaient faits dans la chambre même et en qualité de membres du parlement, bien que Fairfax et Cromwell eussent jadis trouvé qu'il était légitime de se révolter contre le Roi, parce qu'il avait accusé, devant les tribunaux, quelques-uns de ces gentilshommes ses sujets, pour des discours séditieux tenus dans le parlement. La faction demanda bientôt après que la milice de Londres fût mise entre les mains d'officiers plus dévoués à l'armée, et les citoyens de Londres furent forcés de revendiquer les droits que leur donnaient leurs anciennes chartes accordées par le Roi et ses prédécesseurs; ainsi ils n'eurent pas honte, après s'être révoltés contre l'autorité royale, de chercher dans les concessions qu'ils tenaient d'elle, un refuge contre leurs oppresseurs. Les deux chambres s'aperçurent alors du peu de consistance d'une autorité désarmée contre un parti qui a les armes à la main. Après avoir été oppressives elles furent opprimées à leur tour, et les événemens leur apprirent

(1) Voir à ce sujet les *Mémoires* de Hollis.

que le crime est toujours suivi du châtiment.

Londres se soumit enfin humblement; Fairfax et Cromwell y entrèrent sans obstacle, et les onze membres des communes mis en accusation furent forcés de fuir. Stapleton emporta avec lui, ou trouva à bord du vaisseau, les germes d'une maladie contagieuse dont il mourut à Calais, au grand effroi de ses collègues. Si ce n'est pas là le doigt de Dieu, ou le signe écrit de sa main sur la muraille, qui expliquera de tels événemens?

Pendant ce temps, les cruels mais rusés indépendans traitèrent le Roi avec beaucoup d'égards et admirent près de lui plusieurs de ses serviteurs et de ses chapelains, avec la liberté d'officier selon les rites de son Église. Ils le conduisirent d'abord à l'armée, cantonnée à Royston, puis le transférèrent à Hatfield, maison du comte de Salisbury; de là à Latimer, à Woburn et à Causham près de Reading; car chaque fois que l'armée changeait de résidence, ils forçaient Sa Majesté d'en changer. A Causham j'eus l'honneur d'être admis en sa présence. Tout ce que je pus apercevoir, c'est qu'il était très-inquiet de savoir ce qu'étaient au fond les gens entre les mains de qui il se trouvait, bien qu'il prît soin de cacher son inquiétude. C'était une satisfaction réelle pour lui que d'être traité avec quelques égards, de servir Dieu selon son vœu et de voir autour de lui des visages de connaissance. Il est à présumer qu'il

ne croyait pas que l'armée fût en état de triompher des presbytériens et des royalistes, qui étaient très-nombreux, bien qu'ils fussent alors sous la hache; mais quoique l'armée indépendante et ses adhérens fussent un parti peu considérable en comparaison du reste de la nation, généralement peu disposée en leur faveur, cependant c'étaient eux qui tenaient le gouvernail, et celui qui le tient mène à son gré le bâtiment.

Le Roi fut enfin conduit à Hamptoncourt, où on lui permit d'être servi par des personnes dignes de lui, telles que le duc de Richmond son proche parent, pieux, loyal et prudent seigneur, qui avait suivi Sa Majesté pendant toute la guerre, et y avait perdu ses trois frères, lord Aubigny à Edge-Hill, lord John à Alresford, et lord Bernard, comte de Lichtfield, à Chester. Le marquis d'Ormond vint aussi rejoindre le Roi, ainsi que le marquis de Hertford et le comte de Southampton. Les deux intermédiaires entre le Roi et l'armée étaient sir John Berkley (aujourd'hui lord Berkley) et M. John Ashburnham (1); les autres personnes qui étaient près du Roi, étaient le docteur Sheldon et le docteur Hammond, alors ses chapelains, et deux ou trois secrétaires au nombre desquels j'étais. Je me souviens que le parlement et l'armée firent des adresses au Roi pendant qu'il

(1) Voir les *Mémoires* de sir John Berkley.

était à Hamptoncourt; ce qui mit toutes les têtes dans un grand embarras pour savoir ce qu'on devait répondre, et à qui on devait tâcher de plaire. Les propositions du parlement étaient les mêmes que celles que le Roi en avait reçues à Newcastle; mais l'armée semblait avoir plus de modération avec le Roi et son parti. Nous pensions que le parlement était plus rigide et l'armée plus dissimulée. Lorsqu'on demanda en effet aux deux négociateurs que je viens de nommer (sir John Berkley et M. Ashburnham), si l'armée consentait à donner au Roi de tels gages qu'on pût ne pas craindre une perfidie, ou que Sa Majesté ne pût être taxée d'une confiance trop crédule, ils ne purent rien obtenir ni produire de pareil.

Cromwell (nous ne ferons plus mention de Fairfax qui n'était général que de nom), quoiqu'il fît de grandes protestations à sir John Berkley et à M. Ashburnham sur son dévouement au Roi, parvint cependant à s'envelopper dans l'ombre; il faisait naître à chaque instant des difficultés et feignait de ne savoir comment gouverner ses agitateurs, qui, selon lui, ne changeaient nullement ses bonnes dispositions, mais le mettaient dans l'impossibilité de procurer à Sa Majesté de meilleures conditions. Le Roi se trouvant ainsi entre les mains de l'armée, les propositions des chambres n'étant pas plus avantageuses, les commis-

saires écossais, lord Lauderdale et sir Charles Erskine, s'étant réunis à ceux du parlement, Sa Majesté et toutes les personnes qui étaient près d'elle jugèrent qu'il était plus prudent de s'appuyer sur l'armée que sur le parlement; mais à peine le Roi eut-il fait connaître cette intention, que Cromwell (la bonne âme!) parut n'avoir plus la possibilité de contenir les agitateurs. Le Roi fut effrayé de voir que ces hommes refusaient d'obéir à leurs chefs et manifestaient l'intention de s'emparer de sa personne et peut-être de l'assassiner. Cromwell prétendit que la bienveillance avec laquelle le Roi écoutait les Écossais, lui faisait tort dans l'esprit de l'armée; mais cela était faux, car les Écossais tenaient plus que jamais à leur covenant que le Roi avait en horreur. Si jamais leurs offres tentèrent un moment Sa Majesté, c'est lorsqu'elle fut prisonnière au château de Carisbrooke (1); mais avant cette époque je puis assurer que Sa Majesté n'eut jamais la pensée

(1) Le Roi traita en effet avec les Écossais au château de Carisbrooke, à des conditions fort désavantageuses pour lui et telles que pouvait les lui imposer une situation désespérée. Il reconnut, entre autres choses, la légitimité du covenant et s'engagea à le faire ratifier en plein parlement, sous la réserve, à la vérité, que nul ne serait obligé de le signer contre son gré. Ce fut par suite de ce traité, signé le 26 décembre 1647, que les Ecossais entrèrent en Angleterre, sous la conduite du duc de Hamilton. (*Note de l'Éditeur.*)

qu'ils voulussent sincèrement embrasser sa cause.

Je n'ai pu savoir qui donna au Roi le conseil de fuir, ni connaître ce qui fut résolu à cet égard; mais ce projet me fut communiqué, imprudemment peut-être, avant qu'il ne fût mis à exécution. Je ne pus y concourir en rien. Sa Majesté fut emmenée secrètement par M. Ashburnham, sir John Berkley et sir William Legg (1). La première nouvelle que nous eûmes de Sa Majesté, fut qu'elle était au château de Carisbrooke dans l'île de Wight. A coup sûr sa réception n'y avait point été convenue d'avance; car lorsque les deux premiers gentilshommes que je viens de nommer, eurent logé le Roi à Titchfield, chez la mère du comte de Southampton, ils firent connaître au colonel Hammond, gouverneur de l'île et homme sans loyauté, que Sa Majesté était dans le voisinage et consentirait à se mettre sous sa garde, s'il lui promettait toute sûreté. Celui-ci hésita, et les deux envoyés voulurent se retirer; mais Hammond ne voulut pas les laisser porter au Roi la réponse insignifiante qu'il avait faite, à moins que M. Ashburnham ne consentît à rester en otage, et que M. Legg ne se chargeât seul du message. Cette réponse était : Que si le Roi consentait à se rendre auprès de lui, il suivrait à son égard les instructions du parlement. M. Ashburnham n'ac-

(1) Voir les *Mémoires* de Berkley.

cédant pas à cet arrangement, le gouverneur résolut d'aller lui-même trouver le Roi. Les deux envoyés revenant accompagnés du gouverneur, Sa Majesté fut très-étonnée de voir que sa retraite avait été découverte à de si mauvaises conditions; cependant elle se confia à Hammond sans avoir obtenu de plus amples assurances. Je n'ai jamais eu, dans l'île de Wight, qu'une seule occasion de parler au Roi de cette affaire; encore fut-ce lui qui aborda le premier cette question, qu'il ne fit que toucher légèrement, ce qui m'empêcha d'insister sur les détails; mais, lorsque je lui dis que le monde avait eu mauvaise opinion de la démarche à laquelle M. Ashburnham, mon ami, l'avait porté, il me répondit tranquillement : « Je n'ai « jamais cru qu'il me trahît; mais je crois qu'il « a manqué de courage dans cette circonstance, « lui qui n'en avait jamais manqué auparavant. » Je pense que Sa Majesté avait en vue, en me parlant ainsi, la faiblesse qu'Ashburnham avait montrée en ne consentant pas à rester en otage chez le gouverneur.

Si l'on peut se permettre de conjecturer dans une affaire de cette nature, il est permis de croire que le choix ne provint point de la confiance que portaient au gouverneur de cet asile, soit le Roi, soit M. Ashburnham; mais que le Roi comptait s'embarquer sur quelque vaisseau qui manqua. Peut-être pensaient-ils que les offi-

ciers de l'armée seraient fidèles à Sa Majesté lorsqu'elle serait hors du pouvoir des agitateurs; peut-être aussi le Roi, voyant que les Français l'avaient livré aux Écossais, et ceux-ci aux Anglais, que les princes étrangers ne prenaient aucun intérêt à lui, et que les presbytériens d'Écosse et d'Angleterre tenaient toujours la même conduite à son égard, cherchait-il seulement à changer de position, comme un malade change de lit pour voir s'il ne se trouvera pas mieux. Je suis porté à adopter cette opinion, parce que le Roi avait donné sa parole à Cromwell et au colonel Whaley qui le gardait à Hamptoncourt, de ne point s'échapper; mais, peu de jours avant sa fuite, il dégagea sa parole par l'intermédiaire de M. Ashburnham; et certainement si Whaley n'avait pas reçu d'autres instructions, il eût observé le Roi de plus près et l'eût mis dans l'impossibilité de fuir. Mais si cela est, comment expliquer que le Roi se soit mis de nouveau entre les mains de ces mêmes hommes dont il n'avait pu obtenir aucune garantie?

Je laisserai pendant quelque temps Sa Majesté emprisonnée dans l'île de Wight, pour m'occuper de la conduite des divers partis à son égard; je dirai seulement que le jour de son arrivée, un fameux ministre presbytérien, nommé Sedgewick, vint le trouver et imagina de vouloir l'initier dans les mystères de leurs révélations; il l'entretint si

avant dans la nuit, que le Roi le remerciant de ses bonnes intentions et de ses peines, fut obligé de le prier de conclure et d'aller se coucher, car il avait besoin de repos après un pareil voyage.

Les indépendans levèrent aussitôt le masque, et montrèrent combien, dès l'origine, leurs intentions avaient été cruelles; on ne disait plus autre chose dans l'armée, si ce n'est que le Roi avait été un homme de sang, et que le sien devait payer ses crimes. Cromwell et ses officiers semblaient subjugués par le colonel Harrison et ses partisans, et il en résulta quelques troubles dans l'armée; mais quelques-uns des mutins furent saisis et fusillés, quelques officiers subalternes cassés, et la tranquillité fut rétablie.

Le Roi demanda à se rendre en personne à Londres pour y traiter avec les chambres; les Écossais appuyèrent ce vœu; mais les chambres et l'armée envoyèrent au Roi quatre bills qu'on le pria de sanctionner d'abord comme préliminaires du traité. Deux de ces bills, rédigés en termes peu clairs, dépouillaient le Roi et ses héritiers de toute autorité sur la milice de terre et de mer, et remettaient ce pouvoir aux deux chambres, avec la faculté de lever les impôts qu'elles jugeraient convenables pour le maintien de l'armée. Les chambres acquéraient aussi le droit de s'ajourner elles-mêmes comme il leur plairait. Les conséquences de pareilles dispositions sont trop

palpables pour que je m'étende sur ce sujet. Les deux autres bills auraient pu être accordés sans grande difficulté; ils portaient la rétractation des anciennes déclarations faites par le Roi, et l'interdiction du parlement aux pairs créés depuis le départ de Sa Majesté pour York. Les commissaires écossais s'opposèrent fortement à toutes ces mesures, et sollicitèrent vivement le Roi de s'y refuser. Lord Lauderdale lui écrivit qu'en cherchant à satisfaire tout le monde, il ne faisait qu'exciter le mécontentement de tous; ainsi ce malheureux prince était balloté dans tous les sens, et n'était réellement servi par aucun parti.

Les commissaires écossais ayant obtenu d'être admis auprès du Roi, ainsi que les commissaires anglais, on croit qu'ils lui donnèrent l'assurance qu'ils entreraient en Angleterre avec une armée considérable, pour le délivrer du joug du parlement, et que c'est là ce qui fit que le Roi hésita si long-temps à rompre ses relations avec eux.

A vrai dire, il n'y avait aucun autre moyen de rétablir la paix dans le royaume que de revenir à l'état de choses qu'on avait renversé; mais on ne pouvait l'espérer: outre bien d'autres considérations, l'orgueil ne permettait pas aux rebelles de reconnaître leurs crimes; et leurs crimes les rendaient trop prudens pour qu'ils s'exposassent à un tel danger. Les presbytériens anglais et écossais n'avaient pas assez de con-

fiance les uns dans les autres, pour former de concert le dessein sérieux de s'opposer à l'armée, qui était maintenant l'ennemi commun; ils n'avaient pas l'intention de se joindre au parti du Roi, ni assez de politique pour s'unir entre eux; ce qui leur eût donné probablement le moyen de triompher des indépendans. Les presbytériens ne montrèrent de l'adresse et de la fermeté que contre le Roi, et toutes ces circonstances contribuèrent bien plus aux succès de l'armée que sa propre force. Le parlement, subjugué par elle, décida que les deux chambres ne feraient plus au Roi aucune adresse, ne recevraient de lui aucun message; et l'armée déclara qu'elle s'unirait au parlement pour régler le gouvernement sans le concours du Roi, et défendre l'État contre le Roi même, ou contre toute personne qui soutiendrait sa cause.

Les partisans du Roi, que rien ne pouvait décourager, et beaucoup d'autres personnes qui jusque-là ne s'étaient pas déclarées, voyant qu'aucun autre parti ne voulait se réunir à eux, cherchaient cependant avec ardeur comment ils pourraient parvenir à soustraire ce prince à sa prison. Des pétitions signées d'une multitude de citoyens furent adressées par plusieurs comtés aux deux chambres; ces braves gens ne craignirent pas d'avouer leur Roi dans sa détresse; la bonté de sa cause les attachait à sa personne, et les mal-

heurs de sa personne les portaient à tout braver pour servir sa cause.

Les apprentis de Londres, entraînés par un zèle ardent, se réunirent en foule, en criant *Dieu et le roi Charles!* Mais n'étant ni armés ni disciplinés, ils furent dispersés facilement. Les colonels Powell et Langhorn, qui avaient d'abord été dans les intérêts du parlement, l'abandonnèrent et excitèrent un orage qui donna de grandes craintes à Cromwell; car ils réunirent dans le pays de Galles un grand nombre de mécontens, et sir John Owen les imita au même moment; mais Cromwell se portant lui-même sur un point, et envoyant des forces considérables sur l'autre, les dispersa complètement. Le comté d'Essex demanda, par une pétition, que l'armée fût soldée et licenciée, et qu'on traitât avec le Roi; le comté de Surrey suivit cet exemple; mais ils éprouvèrent des obstacles; et les habitans de Surrey se pressant sur les degrés qui conduisent à la chambre des communes, à Westminster, dix d'entre eux furent blessés par les soldats; cette action montra le cas que faisait la chambre des communes du droit de pétition (1). Beaucoup

(1) Les écrivains du parti parlementaire racontent bien différemment cette circonstance : « La pétition du comté de Surrey, dit Whitelocke, fut présentée à la chambre le 16 mai (1648), dans l'après-midi; quelques-uns des pétitionnaires étaient ivres, et par les instigations des mal-

d'autres comtés auraient imité les deux que nous venons de nommer ; mais la crainte que leur inspira cet exemple, les retint.

On sait qu'à cette époque, le duc de Hamilton levait une armée considérable en Écosse ; mais aussitôt les commissaires de Derby-House, choisis dans les deux chambres, s'assemblèrent en conseil d'État, flattèrent la cité de Londres et en placèrent la milice sous le commandement de Skippon. Ces commissaires étaient les comtes de Northumberland, Kent, Warwick, Manchester, les lords Say, Wharton, Robert, les deux Vane, William Ermin, Arthur Haslerig, Gilbert Gerrard, John Evelyn, Cromwell, Natha-

---

intentionnés, en traversant Westminster-Hall, ils se prirent de querelle avec les gardes, leur demandant comment ils pouvaient garder *cette bande de coquins ?* Les paroles s'échauffèrent des deux parts ; les pétitionnaires tombèrent sur les gardes, en tuèrent un et en blessèrent plusieurs. L'alarme ainsi donnée, un plus grand nombre de soldats arriva ; ils attaquèrent à leur tour les pétitionnaires, en tuèrent cinq ou six et chassèrent les autres de Westminster, les poursuivant dans les salles et les corridors. » (*Mémoires* de Whitelocke, pag. 305.) Ludlow rapporte le fait dans le même esprit (voir les *Mémoires* de Ludlow) ; et le journal même de la Chambre des Communes dit : « Que les péti-« tionnaires déclarèrent qu'ils voulaient avoir une réponse « prompte et satisfaisante, ou la vie des membres de la « chambre. » (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 887.) Il est impossible et il importe peu de démêler aujourd'hui la vérité dans les petits faits de cette nature et de savoir

naël Fiennes, William Pierpoint, Olivier Saint-John, Crew, Brown et Wallop. C'était un mélange de presbytériens et d'indépendans.

Fairfax et Cromwell se disposaient alors à marcher sur le nord avec leur armée; ils furent obligés de s'arrêter au bout de deux jours, parce que les habitans du comté de Kent se levèrent en armes et en si grand nombre, que l'armée fut forcée de rétrograder; mais cette insurrection n'ayant pas de chefs assez habiles, fut bientôt apaisée. Sir Charles Lucas, lord Capell, lord Loughborough et sir George Lisle avaient pris la même attitude dans le comté d'Essex. Leurs soldats étaient moins nombreux, mais mieux disci-

lequel des deux partis fut ici l'aggresseur. Ce qui est indubitable, c'est qu'à cette époque l'esprit public était changé, que la chambre des communes s'était décriée et rendue odieuse par sa tyrannie et son imprévoyance, que la nation enfin avait reporté son intérêt sur le Roi, et voulait qu'on fît la paix avec lui. C'est en ce sens qu'elle usait du droit de pétition; l'exercice de ce droit devint donc fort incommode à la faction dominante, et elle usa tantôt de ruse, tantôt de force pour le restreindre, bien qu'elle n'osât l'interdire. Une déclaration du 20 mai (1648) défendit aux pétitionnaires de se présenter au nombre de plus de vingt. D'autres fois les pétitions furent absolument mises de côté, et les pétitionnaires renvoyés avec violence. La chambre des communes, devenue une faction, ne pouvait se soutenir, contre le vœu national, que par la tyrannie, et elle ne s'en refusa point les moyens. (*Note de l'Éditeur.*)



plinés; ils étaient environ trois mille; et lord Norwich, réunissant à cette petite troupe les débris de l'armée de Kent, dont il avait eu le commandement et dont il n'avait pas su tirer parti, donna du moins une preuve de loyauté : cependant ses mauvais succès le mirent dans le cas d'être accusé par l'opinion publique. Fairfax sachant qu'il avait affaire à de bons soldats, avait conçu de grandes craintes; les troupes du comté d'Essex, qui n'étaient qu'une poignée d'hommes, firent une vive résistance aux environs de Colchester; et, repoussées dans cette place, la défendirent assez longtemps. La saison étant devenue très-pluvieuse, une partie des soldats de Fairfax tomba malade; et il eût perdu beaucoup de monde, si le pays ne lui avait fourni abondamment tout ce qui était nécessaire pour lutter contre l'intempérie de la saison. Quoique la ville se fût rendue à condition que toute la garnison aurait la vie sauve, cependant ils eurent la cruauté de condamner à mort sir Charles Lucas, sir George Lisle et un brave gentilhomme sir Bernard Gascoyne; les deux premiers subirent leur arrêt, et le troisième fut gracié. Vers ce temps, une bonne partie de la marine royale, sous les ordres du capitaine Batten, autrefois vice-amiral sous le comte de Warwick, se révolta contre l'autorité du parlement, et se mit à la disposition du prince de Galles, notre souverain actuel, qui se rendit à bord avec le duc

d'York, échappé récemment d'Angleterre, le prince Robert et plusieurs autres seigneurs. Sandwich, Deal, et d'autres forteresses se rendirent, et le prince de Galles jeta l'ancre dans les Dunes; là, il s'empara de tous les bâtimens marchands qui se présentèrent, et écrivit à la chambre des lords, afin qu'ils eussent à traiter avec son père; mais étant venu à manquer de provisions au moment où Warwick s'avançait avec une escadre, il fut obligé d'aller stationner sur les côtes de la Hollande.

Le comte de Holland à cette époque, avec le jeune duc de Buckingham et son frère lord Francis Villiers, qui montra le plus grand courage et perdit la vie dans une petite action, opéra sa retraite de Kingston sur le comté de Surrey, et fut poursuivi en désordre jusqu'à St.-Neod, dans le comté de Huntington, où toute sa troupe fut prise ou dispersée; plus tard le comte de Holland paya de sa tête cette expédition.

Tout allait donc fort mal dans le midi. Si l'on eût attendu que le duc de Hamilton fût entré dans le royaume avec l'armée écossaisse et qu'il eût forcé Cromwell à employer ses forces contre lui, l'armée du Roi eût été plus considérable qu'elle ne le fut jamais. Cette défaite des troupes royales, qui prépara l'entière dispersion de l'armée de Hamilton, ne peut, du reste, être imputée qu'à lui-même; car, ayant toujours des desseins secrets

qu'il se gardait bien surtout de communiquer à aucun Anglais, ceux-ci supposèrent qu'il voulait agir uniquement dans l'intérêt des presbytériens, qu'il offenserait ainsi l'honneur et la conscience du Roi; et craignant que son unique but ne fût de procurer quelque avantage à l'Écosse au détriment de l'Angleterre, ils se décidèrent précipitamment à tenter les désastreuses entreprises que je viens de raconter. Cromwell marcha alors contre Hamilton réduit à ses propres forces : cependant sir Thomas Glenham, sir Philippe Musgrave et sir Marmaduke Langdale s'étaient emparés de Berwick et de Carlisle, et s'étaient réunis à ce dernier. Son armée, disait-on, était forte de vingt mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux; mais après leur mésaventure, ils dirent que les embarras que leur avait suscités le parti puritain d'Écosse l'avaient réduite à dix mille fantassins et quatre mille cavaliers. Quoi qu'il en soit, ces troupes ne donnèrent qu'une mince idée de leur bravoure et de leur constance. Hamilton était généralissime; le comte de Calender, homme, m'a-t-on dit en Hollande, d'une grande habileté militaire, était lieutenant-général; Baillie était major-général de l'infanterie, et Middleton commandait la cavalerie. On ne tira aucun parti du meilleur corps qui fût dans l'armée, tant les dissensions intestines sont funestes; car le colonel Monro, venu d'Irlande avec un régiment tout

composé de vieux soldats, n'ayant pas voulu servir sous les ordres du comte de Calender, fut laissé aux environs d'Appleby. Après que l'armée eut traversé les comtés de Cumberland et de Westmoreland, on s'arrêta à Kendall, et, comme il arrive à ceux qui sont déjà dans le malheur, on prit le plus mauvais parti, qui fut de traverser le comté de Lancaster et non celui d'York. Le premier était dévoué au Roi, mais pauvre, parce que les Écossais eux-mêmes l'avaient dévasté lors de leur première incursion, tandis que l'autre était riche et peuplé, mais fort attaché au presbytérianisme. Si les Écossais avaient eu des intelligences avec les habitans du comté de Lancaster, ils eussent fait sagement de prendre leur route par là; car c'est un pays montueux dans certains endroits, marécageux dans d'autres, et l'appui qu'ils y eussent trouvé aurait augmenté les difficultés que Cromwell et Lambert avaient à surmonter. Mais l'armée était sortie d'Écosse sans l'aveu de l'Église; la chaire donnait alors l'impulsion à toutes les affaires civiles; il n'y avait donc point entre les presbytériens d'Angleterre et ceux d'Écosse, dans cette expédition entreprise pour le Roi, l'accord qui les avait unis quand les Écossais avaient marché contre lui. Aussi Lambert arrêta-t-il la marche de cette armée; et ce lui fut chose facile ayant Cromwell derrière lui pour le soutenir. Pendant

quelque temps il ne fit que harasser Hamilton plutôt que le combattre, et le laissa avancer, afin que la retraite lui fût plus difficile. Le général écossais fit plusieurs haltes mal à propos; son armée affaiblie de jour en jour, souvent séparée de sa cavalerie, ce qui lui causait toujours quelque perte, n'était retenue que par la honte de fuir; car une telle retraite devait attirer aux Écossais le mépris de leurs compatriotes, et d'ailleurs ils étaient sûrs d'être poursuivis chaudement par Lambert et Cromwell.

La seule action un peu vive eut lieu près de Wigan, ou plutôt de Preston. Langdale, avec le parti anglais qu'il commandait, attaqua vigoureusement un corps de troupes de Lambert; mais n'ayant pas été secondé à temps par les Écossais, il fut obligé de céder au nombre et de se replier sur le gros de l'armée. A Warrington-Bridge, la cavalerie abandonna totalement l'infanterie, et le major-général Baillie, avec quatre mille hommes, fut forcé de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion. Alors Hamilton opérant sa retraite d'une façon nouvelle, s'enfonça avec sa cavalerie dans le pays ennemi, au lieu de se retirer dans l'Écosse; il éprouva une perte considérable à Nantwich, dans le comté de Chester, et, marchant au devant du coup qui devait l'atteindre, il pénétra jusqu'à Utoxeter, dans le comté de Stafford, où il se rendit lâchement

prisonnier. Sa capture eut si peu d'éclat qu'on ne sait si ce fut la milice du pays ou lord Gray de Grooby, ou quelque colonel de l'armée de Lambert, qui reçut sa capitulation. En se constituant prisonnier il espérait sauver sa vie, que toutes ses ruses ne purent lui conserver. Il demeura captif si long-temps qu'il se trouvait enfermé à Windsor lorsque son maître y fut amené; il le vit partir pour aller à l'échafaud où il marcha lui-même peu après. Tel fut le fruit qu'il retira d'une conduite déloyale dont il ne lui restait alors que la honte.

Pendant que ceci se passait en Angleterre, le comte d'Argyle battait Lanerk en Écosse, et assiégeait le château de Stirling. Le colonel Monro vint au secours de la place, et, ce qui fait voir que les deux partis écossais agissaient sérieusement l'un contre l'autre, Argyle laissa beaucoup des siens sur le champ de bataille. Monro imposa des conditions pour le paiement de la solde arriérée de sa troupe et pour qu'on lui fournît des moyens de la transporter en Irlande. Pendant qu'il se dirigeait vers la côte, ayant divisé son corps d'armée en plusieurs bandes, il reçut la nouvelle que Carrickfergus, Belfast et Colrain, les principales places qu'il tenait en Irlande, avaient été livrées par les officiers qui les commandaient, au général Monk, qui était à la tête de l'armée anglaise dans ce royaume. La Providence ruina ainsi tous les

projets des Écossais, dans leur propre pays, en Angleterre et en Irlande. Cromwell qui, de Wigan, s'était dirigé sur l'Écosse, après avoir laissé Lambert pour achever la défaite d'Hamilton, y arriva, se mit en rapport avec les assemblées religieuses, se fit livrer Berwick et Carlisle, et fut regardé comme le libérateur de l'Église écossaise.

Le Roi ayant perdu tout espoir de secours de la part des hommes, le parlement parut vouloir traiter avec lui, et lui envoya, avec le titre de commissaires, les comtes de Northumberland, Salisbury, Pembroke, lord Say, MM. Pierpoint, Hollis, Vane le jeune, Crew, Potts, Brown et Buckley. Le Roi fut autorisé à prendre pour commissaires le duc de Richmond, le marquis de Hertford, le comte de Southampton, le comte de Lindsey, le docteur Juxon, évêque de Londres, le docteur Duppa, évêque de Salisbury, le docteur Sanderson, depuis évêque de Lincoln, le docteur Heuchman, depuis évêque de Londres, le docteur Morley, depuis évêque de Worcester, puis de Winchester, et quelques autres théologiens; sir Orlando Bridgman, sir Thomas Gardiner, sir Geffrey Palmer, sir Thomas Rieves et le docteur Duck, jurisconsultes; sir Edward Walker, M. Whitaker, M. Oudart et moi. Tous les commissaires du Roi se bornèrent à se tenir derrière son fauteuil, et n'ouvrirent pas la bouche, tandis

18.

que Sa Majesté discutait seule avec les commissaires du parlement, leurs diverses propositions. La seule liberté que prirent quelquefois ses conseillers fut de l'engager tout bas à différer de répondre et à se retirer dans sa chambre afin de méditer sur ce dont il s'agissait. Un jour, entre autres, le Roi se surpassa lui-même au sujet de la grande question de savoir qui de lui ou du parlement avait commencé la guerre, et contre qui le sang versé devait s'élever. Sa Majesté voulait ensevelir ces tristes souvenirs dans l'oubli réciproque des torts qu'on avait eus de chaque côté, ou que du moins on regardât ces torts comme égaux de part et d'autre. Mais ceux qui se sentent les plus coupables sont les plus difficiles à satisfaire, et les commissaires ne voulurent en aucune façon consentir à cet accommodement. Sa Majesté s'étant retirée dans sa chambre, je m'approchai de lord Northumberland et lui dis : « Milord, souvenez-vous de la bonté « avec laquelle le Roi vous a toujours traité, et « ayez compassion de la situation malheureuse « où vous le voyez aujourd'hui. » Il me répondit poliment, mais d'un ton décidé : « Monsieur, il « m'est impossible de rien faire dans tout ceci; car « le Roi est en sûreté comme Roi, tandis que nous « n'en pouvons dire autant pour nous-mêmes. » Deux réponses que fit le Roi ce même jour sont remarquables. Un des commissaires le pressait sur un

point avec une sorte d'acharnement : « Monsieur, « lui dit-il, un bon naturel ne vous suggérerait « pas ce que vous me dites, non plus qu'une saine « logique. » M. Buckley, habitant de l'île, étant au nombre des commissaires du parlement, l'engageait à profiter de ces négociations, l'assurant que si l'on parvenait à conclure le traité, le diable ne viendrait pas à bout de le rompre. « Monsieur, « lui dit le Roi, vous appelez cela un traité ; « faites attention que cela ressemble à cette que-« relle de la comédie, où l'un des deux cham-« pions dit en sortant : Il y a eu et il n'y a pas eu « combat ; car il y a eu trois coups donnés, et je « les ai reçus tous trois. Pensez-y bien ; j'ai « accepté la plus grande partie de vos propo-« sitions ; je n'en ai excepté qu'un très-petit « nombre, et vous, au contraire, vous ne m'avez « fait aucune concession. Tout à l'heure même, « ne m'avez-vous pas avoué que, bien que vous « fussiez satisfait de plusieurs de mes proposi-« tions, vous étiez obligés d'en référer à vos su-« périeurs, n'ayant le pouvoir d'entrer en accom-« modement avec moi sur rien? ».

Ce sont là les paroles les moins remarquables du Roi ; car pendant toute la discussion qu'occasionna ce traité, et qu'il soutint absolument seul, il se montra controversiste habile en théologie et en jurisprudence. Un jour, pendant que je rangeais son fauteuil, le comte de Salisbury s'approcha

de moi, m'appela par mon nom et me dit : « Le Roi « a fait de merveilleux progrès.—Non, milord, « lui répondis-je, il a toujours été ce qu'il est au-« jourd'hui; mais votre seigneurie s'en est aperçue « trop tard. » Tous ces souvenirs me sont douloureux, et je me hâterai de quitter ce sujet. Je ne rapporte pas les articles du traité proposé, parce que celui-ci, comme les précédens, n'était basé que sur les dix-neuf propositions que j'ai transcrites plus haut, et qui avaient pour but d'enlever au Roi le sceptre, l'épée, le trésor et la milice; de changer entièrement la forme du gouvernement ecclésiastique; de dépouiller Sa Majesté de toute prérogative royale; de ne lui laisser enfin que le titre de Roi, et d'en attribuer l'office aux chambres. La suite montrera avec quelle douceur elles en usèrent envers les sujets, après avoir ôté la vie au souverain.

Chaque soir, vers huit heures, le Roi se retirait, et m'appelait près de lui, excepté lorsqu'il avait à écrire des lettres particulières. Il parcourait les notes sur la négociation du jour, et me dictait le texte des lettres qu'il adressait de temps en temps sur ce sujet au prince actuellement Roi. M. Oudart les transcrivait ensuite. Lorsque Sa Majesté sortit de l'île, je confiai mes papiers à quelqu'un qui ne me les a jamais rendus, ce qui fait que je n'ai plus que des idées confuses sur ce traité.

Je me souviens encore de quelques discours

que tint le Roi, et qui prouvaient en lui ces hautes vertus chrétiennes qu'on trouve rarement chez les hommes, de quelque classe qu'ils soient, et surtout chez les princes. A la fin de la discussion, trouvant qu'elle ne menait à rien : « Je voudrais, « dit-il, n'avoir jamais consulté que moi seul ; car « j'aurais été opiniâtre toutes les fois que l'hon- « neur ou ma conscience ne m'auraient pas per- « mis de céder, et j'aurais préféré, comme Job, « la misère au péché. » Je ne le vis jamais pleurer qu'une seule fois, et il détourna aussitôt la tête. Il me dictait alors quelque chose près d'une fenêtre, et ne voulait pas être vu en ce moment des gentilshommes qui étaient dans la chambre, et à qui il tournait le dos. Je le répète, ce sont les seules larmes que je lui vis verser, encore les arrêta-t-il promptement. Pressé un jour par les commissaires du parlement de donner son approbation à la publication d'un petit catéchisme pour les enfans, il répondit : « Je ne veux pas « prendre sur moi de décider que les textes que « vous citez sont bien appliqués et pris dans leur « véritable sens. Je vous assure, messieurs, que « je permettrais plutôt l'impression d'un caté- « chisme pour les hommes que pour les enfans ; « car les premiers sont en état de juger par eux- « mêmes, et je me ferais un grand scrupule de « souffrir que l'on corrompît les premiers princi- « pes de la jeunesse. » Ceci s'adressait à Étienne

Marshall, qui, comme je l'ai su d'un des commissaires, se montrait un homme sanguinaire dans les prières improvisées qu'il faisait alors, et qui étaient bien éloignées de l'esprit du christianisme; M. Vines en faisait, m'a-t-on dit, de bien différentes. Un soir que je me présentai chez le Roi avec des notes sur ce qui s'était passé ce jour-là, il me dit : « Je suis comme ce capitaine qui avait « bien défendu sa place, et qui ne recevant plus « de secours de ses chefs, eut la permission de la « rendre. Ils ne peuvent pas me secourir quand « je le demande, dit-il; qu'ils me secourent donc « quand ils pourront; en attendant je tiendrai la « place jusqu'à ce qu'une de ses pierres serve à « couvrir ma tombe. J'en ferai autant, ajouta le « Roi, pour l'Église d'Angleterre. » Une autre fois, parlant des propositions déraisonnables que lui faisaient les deux chambres relativement au gouvernement civil : « Bien, dit-il; elles demandent « tant, et elles feront si mauvais usage de ce « qu'elles obtiendront, que les Anglais seront un « jour heureux de rendre à la couronne la puis-« sance qu'on lui a enlevée. Je leur ai fait plus « de mal par mes concessions que par mes refus. » Pendant la durée de tous ces débats, M. Herbert m'a dit que Sa Majesté avait coutume d'écrire sur le revers de quelques papiers des vers de la nature de ceux-ci :

Fallitur egregio quisquis sub principe credit
Servitium : nunquam libertas gratior extat
Quam sub rege pio.....................
— Rebus in adversis facile est contemnere vitam :
— Fortiter ille facit, qui miser esse potest.

C'est là tout ce que ma mémoire me fournit de plus important de ce prince, pendant le court espace de temps que je le servis à l'île de Wight. Cependant voici encore plusieurs choses moins intéressantes, il est vrai, mais que je crois devoir rapporter. Ayant remarqué qu'il buvait deux tiers d'eau et un tiers de vin d'Espagne, je me permis de lui demander pourquoi il avait renoncé au vin de France. Il me répondit qu'on ne lui en fournissait pas de bon, et qu'il aimait mieux le mélange qu'il buvait. « Il y a mieux, ajouta-t-il, « depuis que je suis ici, au milieu d'eux, j'ai souvent manqué de linge, et je ne m'en suis jamais « plaint, quoique je l'aie fort bien remarqué. » Une autre fois, regardant par la fenêtre de sa chambre, à Newport, il me montra dans la rue un petit vieillard décrépit, et me demanda si je le connaissais ; je répondis que je ne l'avais jamais vu. « Je vous le fais voir, me dit-il, parce « que c'est le meilleur compagnon que j'aie eu « pendant trois mois au château de Carisbrooke ; « c'était lui qui faisait mon feu. » Il me montra un jour son mépris pour un vice bien commun à la cour. Son chien grattant à la porte, il m'ordonna

d'ouvrir à Gipsey ; je lui dis qu'il paraissait aimer mieux les levriers que les épagneuls. « Oui, me « répondit-il, ils sont tout aussi attachés à leurs « maîtres, et ne les flattent pas tant. » Tous ces détails et d'autres que m'a communiqués le docteur Juxon, son confesseur, sur des choses qui ont eu lieu à l'approche de sa mort, et que je rapporterai plus tard, me font penser, que ce prince possédait ces vertus éminentes qui, selon lord Bacon, ne donnent ordinairement aux rois que peu de célébrité. « Peu d'hommes, dit cet « écrivain, savent apprécier les hautes vertus, « et c'est pourquoi les princes ne sont communé- « ment célébrés que pour des vertus ordinaires, « celles qui sont d'une nature plus élevée n'é- « tant pas à la portée de la multitude. » Je terminerai ce qui regarde la captivité du Roi à l'île de Wight, par une réponse qu'il fit à un avis que je lui donnai à la fin des discussions sur le traité. Je le priai de me permettre de dire toute ma pensée sur sa situation présente. « Je sais, « lui dis-je, que le gouverneur se vante souvent « que la personne du Roi lui a été confiée par le « parlement, et ajoute qu'il n'obéira à votre « égard qu'aux instructions qui lui viendront de « là. Maintenant, Sire, il demande votre agré- « ment pour se rendre près du parlement; mais « si vous l'accordez, vous savez combien le major « Rolph et d'autres malintentionnés de l'armée

« envient son emploi, et dans quel danger vous
« vous trouveriez alors. Que Votre Majesté veuille
« bien y faire attention. » Il me répondit : « Je
« vous remercie de votre sollicitude ; mais le
« gouverneur est devenu un tel coquin, que nous
« ne pouvons être en des mains pires que les
« siennes. » Je ne le pressai pas davantage, parce que je savais, non de lui-même, qu'il avait à cette époque l'espérance de s'échapper par mer. Mais, les vents contraires, la mauvaise fortune, ou plutôt la Providence prépara les tragiques événemens qui suivirent bientôt.

Le marquis de Hertford, lord Southampton et le docteur Duppa, évêque de Salisbury, avaient demandé au Roi quinze jours ou trois semaines, afin d'aller soigner leurs propres affaires, en attendant que la discussion du traité fût reprise. Je demandai pour moi la même permission, chose dont je me suis sincèrement repenti, et j'eus l'honneur de faire route avec ces trois seigneurs. Nous couchâmes la première nuit à Lettey-Abbey, près de Southampton, l'un des domaines de lord Hertford. Vers trois heures du matin, le vent venant dans la direction de l'île de Wight, les personnes de la famille et celles du voisinage entendirent distinctement le bruit du tambour et celui du canon. Bientôt après arriva la triste nouvelle que le major Rolph s'était saisi de la personne du Roi. Depuis lors, je n'ai plus revu ce malheureux prince. Mais,

comme dit Cicéron : « *En songeant à la mort,* « *c'est pour moi une consolation de penser que* « *lorsque je quitterai ce monde, je retrouverai* « *Lelius.* » Oui, je retrouverai mon Roi, et ceux qui jusqu'à la fin sont restés fidèles à lui, aux lois de l'Église et à celles de l'État.

Ce Rolph avait fréquenté d'abord le contrôleur de l'office, un certain Doucett, afin de le porter à empoisonner le Roi. Un certain Osborn déclara qu'il savait que Rolph avait dessein de tuer ce prince d'un coup de pistolet. Le major fut mis en jugement; mais le juge Maynard dit au grand-jury que cette accusation portant sur des faits de haute trahison, la condamnation ne pouvait avoir lieu que sur la déclaration de deux témoins pour chaque fait; et, comme il n'y en avait qu'un, le jury déclara que les faits n'étaient pas constans. C'est ainsi que souvent un grand jurisconsulte peut sauver un grand coupable (1).

L'armée, en s'emparant ainsi du Roi, était aussi criminelle envers ses propres maîtres, les chambres, qui désapprouvèrent cette violence, qu'envers le Roi lui-même. Fairfax avait eu la

(1) Ce ne fut point sir John Maynard, mais le juge Wild, dévoué à la faction des indépendans, qui présida les assises où Rolph fut absous. Il y a encore d'autres inexactitudes dans le récit, d'ailleurs fort incomplet, que fait ici sir Philippe Warwick de cette affaire; elle se liait à une tentative d'évasion du Roi, et occupa long-temps le parle-



faiblesse de donner un ordre pour que le colonel Hammond livrât Sa Majesté au colonel Ewer, et Hammond partit pour se rendre près des chambres, afin de n'être pas présent lorsqu'on viendrait exécuter cet ordre. A cette même époque, les chambres venaient de déclarer, 1°. que les dernières concessions faites par le Roi à l'île de Wight étaient très-propres à servir de base à un entier accommodement; 2°. que sa personne serait honorée et toujours inviolable, et que son revenu serait libre, en supportant toutefois les charges publiques; enfin qu'un acte d'amnistie serait dressé, avec les exceptions que le parlement jugerait convenables. Mais les chambres n'en vinrent à ces bonnes dispositions pour le Roi et pour le pays, qu'au moment où elles reconnurent leur impuissance; que dis-je? leur ruine prochaine; car elles virent bien qu'elles seraient détrônées en même temps que le Roi.

L'armée cherchait à constituer un gouvernement sans Roi et sans chambre des lords; et pour empêcher que ces deux puissances ne se

---

ment et la nation. Quelques inexactitudes seront rectifiées par d'autres *mémoires*, entre autres par ceux de Ludlow; et pour relever les autres ainsi que pour suppléer au laconisme de sir Philippe Warwick, nous plaçons à la fin de ce volume, dans les *éclaircissemens historiques*, le récit exact et circonstancié de lord Clarendon.

(*Note de l'Éditeur.*)

réunissent, on résolut de mettre le prince à mort, et d'abolir la royauté. On voulait qu'un député choisi dans chaque comté (c'est-à-dire, dans le parti dominant) vînt travailler à l'établissement du nouveau gouvernement, en vertu duquel le peuple anglais serait déclaré souverain, et autres sottises de cette espèce. Si ce n'était pas là renverser l'ancienne constitution anglaise et se rendre coupable de haute trahison, je ne sais quelle action le sera jamais.

Rolph transféra le Roi avec rudesse et sans nulle marque de respect, de l'île de Wight au château de Hurt, situé vis-à-vis, et tellement environné par la mer, que pendant le flux elle venait battre le pied des murs. Ce fort, destiné seulement à protéger les vaisseaux dans ce parage, ne contenait que quelques logemens pour les soldats. Sa Majesté y fut gardée quelque temps. A cette époque, les régimens des colonels Pride et Rich remplacèrent la milice qui servait de garde au parlement; et ce n'était pas sans dessein, car ils saisirent aussitôt quarante membres de la chambre, soit dehors, soit dans la salle même, et les enfermèrent dans diverses auberges voisines. On mit ensuite en accusation le major-général Brown et quatre-vingt-dix autres membres de la chambre qu'on voulait en exclure, pour avoir, l'année précédente, appelé les Écossais. Cet acte de violence fit une brèche considérable à la

chambre, et inspira aux membres restans beaucoup d'audace ou de crainte.

Le temps était arrivé (car ils avançaient comme Jéhu) de rapprocher le Roi du lieu où on voulait lui faire subir un simulacre de jugement; il fut transféré de Hurt-Castle à Farnham-Castle, puis à Windsor. Les deux chambres étant purgées des membres suspects, et le Roi au pouvoir de ses ennemis, l'armée jugea l'occasion favorable pour proposer sa nouvelle forme de gouvernement. Cette mission fut remplie par M. Hardress Waller et quelques autres officiers. On présenta en même temps une adresse pour demander que le Roi fût mis en jugement. Les lords désavouèrent cette démarche et nièrent que le Roi pût être traître envers l'État. Voyant qu'ils ne pouvaient s'accorder sur ce point avec les communes, ils s'ajournèrent à quinze jours, déclarant qu'aucun acte de ces dernières ne pouvait avoir force de loi sans l'assentiment des lords. Ils oublièrent que l'assentiment des deux chambres n'était rien sans celui du Roi; mais alors tout était bouleversé. Les communes apprenant l'ajournement des lords, chose qu'elles désiraient, saisirent cette occasion pour s'élever au-dessus d'eux comme au-dessus du Roi. Au lieu d'une ordonnance du parlement qu'on avait projetée, on rendit un simple décret de la chambre, pour mettre le Roi en jugement. Ainsi, au lieu d'attendre le concours des lords

pour cet acte monstrueux, on rendit leur ruse de nul effet, et leur ajournement fut par le fait leur dissolution, car, peu de temps après, la chambre haute fut déclarée inutile dans le gouvernement. Quelques membres de cette chambre, entr'autres Salisbury et Pembroke, vieux courtisans qui avaient toute sorte d'obligations à la couronne, s'avilirent au point de venir siéger dans la chambre basse en qualité de députés; mais ce ne fut qu'après le meurtre du Roi.

Ce prince fut donc mis en jugement par cette assemblée rebelle et tumultueuse. On l'amena de Windsor à Saint-James, et ensuite à Westminster. Là, il trouva une prétendue haute-cour de justice, composée d'un président (un certain Bradshaw, autrefois très-médiocre avocat, mais audacieux et turbulent personnage), de Cromwell, de la plupart des principaux officiers de l'armée rebelle, et de quelques uns des lâches serviteurs du Roi même, tels que sir Henry Mildmay, lord Mounson, John Danvers, et Cornélius Holland. Le reste avait été pris parmi les membres les plus exaspérés du parlement. Afin de donner plus de solennité à leurs actes, ils firent annoncer par un héraut d'armes, dans Westminster-Hall, à l'ancienne Bourse, etc., etc., que quiconque voudrait porter plainte contre le Roi, pouvait se présenter. Ils brisèrent le grand-sceau, et en firent un à leur usage portant d'un côté *la croix*, pour l'Angleterre,

et *la harpe* pour l'Irlande; et de l'autre *la chambre des communes*, comme souveraine de la nation; autour furent gravés ces mots : *L'an premier de la liberté 1648*.

C'est devant cette vile assemblée que le prince fut amené. L'injustice devait siéger sur les bancs, puisque l'homme juste était traduit à la barre. L'insolent président ordonna au Roi d'écouter les charges qui allaient être déduites contre lui, et un accusateur impudent, un certain Cook l'accusa de trahison, *au nom des communes d'Angleterre et du peuple entier* (Dieu sait s'il parlait seulement au nom d'un millier d'individus), prétendant « que « par un pouvoir tyrannique, il avait entrepris de « détruire les droits et les libertés de son peuple, « et que, pour se soutenir dans ses perfides des- « seins, il avait traîtreusement levé l'étendard de « la guerre. » Il mentionna ensuite les divers combats qui avaient été livrés, le nombre d'hommes qui avaient péri, et finit en disant que, dans ce moment même, le prince son fils était en armes, de même que lord Ormond en Irlande. Le Roi sourit en s'entendant qualifier des noms de tyran, de traître, etc. Il désavoua leur juridiction, et leur dit « qu'il était, dans ce moment même, en train « de traiter avec les deux chambres pour conclure « une paix générale; que, comme leur roi, leur « souverain, il ne reconnaissait aucune autorité « qui eût droit sur lui. » Il leur demanda com-

ment ils osaient y prétendre, les exhorta à ne pas tomber de crime en crime, et ajouta « qu'il ne « refusait pas de répondre sur tout ce qu'il avait « fait, et qu'il y était préparé, mais qu'il ne ré- « pondrait jamais à un pareil tribunal. » Pendant quelque temps, il soutint cette discussion avec le président, qui lui reprocha d'oublier sa condition présente, et lui dit que s'il ne voulait pas répondre, on considérerait son refus comme un aveu. Un ou deux jours se passèrent de la sorte; le Roi soutint toujours « qu'il plaidait la cause de son « peuple en même temps que la sienne, et que « par cette raison il désirait être entendu; que le « pouvoir de la cour étant illégal, elle ne pou- « vait rendre aucune loi. » Entrant alors dans le développement de ses raisons, il fut interrompu par Bradshaw. Le Roi lui dit de faire attention qu'il refusait d'entendre son souverain, et lui demanda « quel tribunal c'était que celui où l'on « refusait d'entendre la raison? » Bradshaw répondit par inadvertance, mais avec vérité, « que « c'était celui où il se trouvait. » Le Roi lui dit « que son autorité venait de la chambre des com- « munes, qui n'était pas elle-même une cour de « justice, et n'avait pas le droit d'en ériger une. »

Enfin, ces hommes féroces qui avaient soif de son sang, ne voulurent pas tarder plus long-temps à s'en abreuver, et le condamnèrent à avoir la tête tranchée. Cette sentence fut prononcée le 27 jan-

vier 1649, et le Roi fut emmené par ses gardes à Saint-James. Dans son trajet jusqu'au tribunal, il avait été insulté par quelques individus, dont les uns lui avaient jeté des bouffées de tabac, et les autres lui avaient craché au visage. Un soldat lui ayant dit en route : « Sire, Dieu vous bénisse ! » son capitaine le frappa de sa canne. Le Roi dit à cet officier : « Monsieur, le châtiment surpasse « l'offense. » A la barre, un rassemblement de populace demandait à grands cris justice contre lui ; et dans le tribunal même, tous les officiers le traitèrent avec insolence.

Ce prince garda toujours une contenance ferme et majestueuse ; et quoiqu'il parlât ordinairement avec hésitation, il eut, en cette occasion, une grande liberté d'esprit, et ne se laissa pas intimider. Cependant un léger accident le troubla beaucoup, ainsi qu'il l'avoua à l'évêque de Londres. Pendant qu'il s'appuyait, au tribunal, sur sa canne, la pomme, qui était d'or, se cassa tout à coup ; il la releva sans paraître y faire attention ; mais il dit à l'évêque « que cette circonstance lui « avait réellement fait une grande impression, et « qu'il ne concevait pas encore comment cela « avait pu arriver. » J'y ai souvent pensé moi-même ; et il faut que son vrai geolier, Hugh Peters, dont l'autorisation était nécessaire pour approcher de lui, ait avec adresse préparé la canne à se briser.

Quoiqu'il eût été reconduit à Saint-James le samedi à midi, et que l'évêque de Londres fût dans la ville et attendît avec impatience d'être admis près de lui, afin de l'assister dans ses derniers momens, on ne lui permit de venir que le dimanche soir, bien que la sentence dût être exécutée le mardi. L'évêque lui-même m'a donné les détails suivans. Quand il arriva, le Roi le reçut avec un visage riant et ouvert, et répondit aux discours par lesquels le prélat commençait à lui témoigner sa douleur : « Laissons cela, milord ; « nous n'avons pas le temps de nous en occuper. « Pensons à notre grande affaire ; il faut me pré- « parer à paraître devant Dieu, à qui, sous peu, « j'ai à rendre compte de moi-même. J'espère « m'en acquitter avec calme, et que vous vou- « drez bien m'assister. Ne parlons pas de ces co- « quins (c'est le terme dont il se servit) entre les « mains desquels je suis ; ils ont soif de mon sang, « ils l'auront ; et que la volonté de Dieu soit faite. « Je lui rends grâces ; je leur pardonne à tous « sincèrement ; mais n'en parlons plus. » Il conféra ensuite avec le prélat pendant deux ou trois heures ; et quoiqu'ils eussent fermé la porte, un soldat l'ouvrait à chaque demi-quart d'heure pour voir si le Roi était là, et il la refermait aussitôt. Ils passèrent de la même manière le lundi, et se séparèrent assez avant dans la nuit, l'exécution devant avoir lieu le lendemain. J'ai la consolation

de penser que, de lui-même et sans y être amené par aucune circonstance, le Roi se souvint de moi, et dit à l'archevêque : « Milord, je me souviens « d'une personne qui a eu des rapports avec vous « et avec moi; dites à Charles que c'est un hon- « nête homme qui m'a été utile. » Le Roi demanda à M. Herbert, gentilhomme qui le servait avec zèle, et qu'il recommanda également à son fils, de l'éveiller à quatre heures du matin. M. Herbert, couché sur un lit de camp près de Sa Majesté, dormit fort peu lui-même, et observa qu'elle dormit profondément toute la nuit. A l'heure fixée, le Roi s'éveilla de lui-même, et tira ses rideaux. Il se leva aussitôt, employa environ une heure en prières, et appela ensuite pour qu'on l'habillât. M. Herbert, qui avait coutume de lui peigner les cheveux, le faisant ce jour-là avec moins de soin, il lui dit : « Prenez, je vous prie, la même peine « qu'à l'ordinaire, bien que ma tête ne doive pas « rester long-temps sur mes épaules. Je dois être « aujourd'hui paré comme un marié. » L'évêque arriva ensuite, et ils demeurèrent ensemble jusqu'à ce que la voiture vînt le chercher pour le conduire à Whitehall à travers le parc. Un des officiers, pensant le troubler pendant la route, lui demanda s'il n'avait pas consenti à la mort de son père. « Mon ami, lui dit-il, si je n'avais d'autre « péché que celui-là, j'en prends Dieu à témoin, « je t'assure que je n'aurais pas besoin de lui de-

« mander pardon. » Lorsqu'il fut arrivé à White-hall, on le déposa dans une chambre qu'on appelle maintenant la chambre verte, et qui était, je crois, entre le cabinet du Roi et sa chambre à coucher.

Là on le laissa seul quelque temps avec l'évêque, qui prépara ce qui était nécessaire pour qu'il pût recevoir la communion. Pendant qu'il priait, Nye et quelques autres ministres vinrent effrontément frapper à la porte, et dirent à l'évêque qu'ils venaient offrir au Roi leurs services, afin de prier avec lui; il leur répondit que Sa Majesté était en prières, mais que cependant il allait l'informer de leur offre. Comme le Roi ne se décidait pas à leur faire répondre, ils frappèrent une seconde fois, et l'évêque lui dit qu'il était nécessaire de leur donner une réponse. « Eh « bien, lui dit le Roi, remerciez-les en mon nom « de leur offre; mais dites-leur franchement « qu'après avoir prié contre moi si souvent et « sans aucun sujet, ils ne prieront jamais avec « moi pendant mon agonie. Ils peuvent, s'ils le « veulent, prier pour moi, et j'en serai recon-« naissant. » Lorsqu'il eut reçu l'eucharistie, il se releva avec une contenance gaie et ferme. « Maintenant, dit-il, que les coquins viennent; « je leur ai pardonné du fond du cœur, et je suis « préparé à tout ce qui va m'arriver. » Il faisait très-froid; on avait préparé à Whitehall quel-

ques mets pour son dîner, mais il n'y toucha pas, ne voulant rien prendre après avoir communié. L'évêque le pria de remarquer qu'il avait jeûné depuis long-temps, que la saison était rigoureuse, et qu'il pourrait lui prendre une faiblesse sur l'échafaud. Cette dernière observation le frappa, à cause de l'interprétation qu'on pourrait donner à un pareil accident, et il se décida à manger la moitié d'un petit pain et à boire un verre de vin. Ainsi préparé, lorsqu'on l'appela il marcha à l'échafaud.

Un gentilhomme de ma connaissance qui s'était placé dans Wallingford-House, de manière à voir tout ce qui se passerait, m'a affirmé qu'il l'avait vu venir de la salle du banquet et monter sur l'échafaud avec la même indifférence que lorsqu'il entrait dans une salle de bal. Une autre personne, le docteur Ferrar, médecin, homme pieux, mais d'une imagination bizarre (c'est lui qui voulait que les différens entre le roi et le parlement fussent décidés par un tirage au sort), également placé de manière à tout voir, m'a assuré qu'il garda une contenance ferme et imposante, et qu'au moment même où il mit sa tête sur le bloc, son regard était aussi tranquille et aussi plein de vie qu'auparavant.

Le discours qu'il adressa au peuple, dans ses derniers instans, fut bien digne de lui, et il prouva encore toute sa sagesse, en disant à ses

sujets, « qu'ils se trompaient sur la nature du « gouvernement; que le peuple était libre, non « pas quand il partageait l'autorité suprême, « mais bien lorsque les lois établies étaient exac- « tement observées. »

Après avoir prié avec l'évêque, et en particulier, il se soumît avec sérénité au sacrifice que la Providence exigeait de lui. Il examina plusieurs machines qu'on avait fait construire, afin de le contraindre par la violence, en cas qu'il essayât de résister à ses bourreaux. Il sourit en les voyant, comme s'il eût été satisfait d'une chose qui donnait une nouvelle preuve de la barbarie de ses oppresseurs et de la douceur inaltérable de son âme. Il se trouva que l'évangile du jour était le récit de la passion de Notre Seigneur, qui contient le passage suivant : « Ils l'ont maltraité par « haine, et ils ont crucifié leur roi; » il crut d'abord que ce chapitre avait été exprès choisi par l'évêque; mais lorsqu'il vit que c'était celui du jour, il ôta son chapeau, et dit : « Je bénis « Dieu de ce que cela se rencontre ainsi. » Enfin, après avoir posé sa tête sur le bloc, il étendit les bras pour signal, et l'exécuteur la sépara du corps, par un coup de hache. Ainsi quitta la vie ce saint martyr, immolé à l'exemple de l'agneau sans tache.

S'il est permis de faire une telle comparaison, je dirai que sa mort et celle de son divin maître

eurent quelques points de ressemblance. Ainsi que Jésus, il était roi, et fut mis à mort par son peuple. C'était un roi qui ressemblait à l'homme parfait de Sénèque, à cet homme qui consent à perdre, auprès du vulgaire, la réputation d'homme de bien, pour ne pas perdre en lui-même la conscience de la vertu. Ses principes étaient d'accord avec la raison et avec les ordres du Ciel; et c'est pourquoi l'élite de la nation ne cessa de l'estimer et de le chérir, bien qu'il ne fût plus en état de récompenser, ni même de protéger personne ni lui-même. Et en vérité, il se trouva souvent dans une position si misérable qu'il pouvait adresser à ceux qui lui restèrent fidèles ce que Darius Codoman disait à ses partisans : « Vous qui ne m'avez jamais oublié, « quoique j'aie été deux fois vaincu et forcé de « fuir, vous m'avez donné la meilleure preuve « que je n'ai pas cessé d'être roi, et que toutes « mes infortunes ne pouvaient me détrôner. Que « Dieu vous récompense, puisque je ne le puis « faire moi-même! » Enfin la Providence a rendu son nom glorieux. Les bons et grands esprits l'honoreront; les hommes communs ne le comprendront pas; les politiques, qui pensent qu'on ne doit jamais sacrifier un trône à des scrupules de conscience, ne sauront pas l'apprécier; mais Dieu, j'en suis sûr, lui a pardonné ses fautes, et a couronné sa piété et ses souffrances.

CHAPITRE V.

État des affaires depuis le meurtre de Charles Ier jusqu'à la restauration.

Je ne m'appesantirai pas davantage sur le barbare assassinat de cet excellent prince, ni sur la manière obscure et scandaleuse dont il fut enterré, car je ne veux pas dire enseveli (1). Il me reste à faire voir combien ses paroles étaient prophétiques, lorsque, parlant des réformateurs qui commencèrent à déchirer l'État, il comparait les rouages politiques à ceux d'une montre : « Il est « aisé, disait-il, d'en démonter les diverses « pièces, mais difficile de les remettre en ordre. » La suite ne prouva que trop la justesse de cette comparaison.

Les hommes audacieux qui avaient déjoué toute la politique de leurs premiers maîtres (car il n'y avait pas un seul parti qui n'eût été déçu dans ses espérances, et l'on pourrait à peine trouver une personne à qui sa participation à ces intrigues n'ait été fatale); ces hommes, dis-je, s'imagi-

(1) On trouvera, dans les *Mémoires* de Herbert et à la suite du *Procès de Charles Ier* qui fera partie de cette collection, les détails de son enterrement. (*Note de l'Éditeur.*)

nèrent, après cette affreuse catastrophe, que tout devait marcher selon leurs désirs, et que, parvenus au faîte de la puissance, aucun événement ne pouvait causer leur chute. Ils oubliaient que naguère lord Northumberland, lord Say, M. Hambden, M. Hollis, en un mot, la chambre des lords et celle des communes avaient cru pouvoir, sans crime, usurper l'autorité royale; que M. Marshall, M. Nye et toute l'assemblée des théologiens en avaient agi de même à l'égard des évêques; qu'ainsi il ne serait pas étonnant que d'autres novateurs plus entreprenans ou plus adroits, les colonels Harrison et Rich, par exemple, pensassent à leur tour que rien ne leur interdisait d'enlever à Cromwell, à Ireton et à leurs serviles chefs, messieurs de la chambre des communes, la proie dont ils s'étaient emparés. Quoiqu'au premier abord tout parût être dans une parfaite harmonie, cependant une nouvelle espèce de *niveleurs* et d'*agitateurs* se prépara bientôt à donner du fil à retordre aux nouveaux maîtres de l'État. Cromwell en avait dispersé cinq mille à Burford, mais l'esprit qui les animait fit son tourment tant qu'il vécut, et amena, après sa mort, la déposition de son fils. Ils commencèrent par déclamer contre la monarchie et contre la chambre des lords, les déclarant toutes deux onéreuses et inutiles, détruisant partout les insignes de la royauté, et attribuant à leur nouvelle forme de

gouvernement, ou de république, les mêmes honneurs avec les mêmes droits.

Cromwell, affranchi un moment des craintes que lui avaient causées les niveleurs, fit peu d'attention aux plaintes de ses chers frères les Écossais qui déploraient maintenant le meurtre du Roi, l'incomplète réformation de leur Église, et l'inobservation des conditions de leur *covenant;* son attention se porta sur l'Irlande, dont le commandement en chef était aux mains d'un homme éminent, le marquis d'Ormond, qui se trouvait à la tête d'une armée courageuse et fidèle. Cromwell pensa que c'était là une occasion favorable pour faire diversion à la fureur de ses propres troupes; car il craignait qu'elles ne s'occupassent beaucoup trop des affaires d'Angleterre, si elles y restaient. En conséquence, après avoir laissé l'ordre de poursuivre avec rigueur les procédures entamées contre tous ceux qui avaient embrassé le parti du feu Roi (procédures qui amenèrent bientôt la mort du duc de Hamilton, du comte de Holland et de l'estimable lord Capell), il commença son expédition d'Irlande. Malheureusement le marquis d'Ormond, qui assiégeait Dublin, fut victime d'un excès de confiance dans ses forces, ou d'une trop grande négligence; Jones, alors gouverneur de cette place, homme vigilant et courageux, la délivra et dispersa toute l'armée du marquis, quoique sa première intention n'eût

été que d'attaquer un quartier à l'improviste, et d'empêcher l'érection d'une petite redoute. Ceci doit apprendre à ne jamais mépriser un faible ennemi, à ne pas trop se reposer sur ses gardes avancées, et à ne point disséminer une armée, de crainte que, comme celle-ci, elle ne soit saisie d'une terreur panique avant qu'on n'ait le temps de la réunir.

Cromwell, en débarquant en Irlande, trouva donc ses affaires dans un état prospère. Se fiant sur sa bonne fortune, il se décida à attaquer la ville de Drogheda, quoique la garnison eût été renforcée depuis peu de deux mille cinq cents hommes, et qu'elle fût sous les ordres d'un brave militaire, sir Arthur Aston. Le succès couronna sa témérité; il prit la ville d'assaut, et passa au fil de l'épée le gouverneur, la garnison et une grande partie des habitans (1). L'armée parlemen-

(1) Dans une lettre datée de Dublin (17 septembre 1649) et adressée à l'orateur de la chambre des communes, Cromwell rend compte lui-même de ce massacre : « Je crois, « dit-il, que nos soldats ont passé au fil de l'épée deux mille « hommes le jour de notre entrée dans la place ; le lende- « main, une des tours qui tenait encore s'étant rendue, « les officiers ennemis ont tous été tués ainsi que le dixième « des soldats; le reste a été embarqué pour la Barbade. Je « suis persuadé que c'est là un juste jugement de Dieu sur « ces misérables qui ont souillé leur bras de tant de sang « innocent; nous y gagnerons aussi qu'à l'avenir on hési-

taire dans le nord de l'Irlande, sous les ordres de sir Charles Coote, fit, de son côté, lever le siége de Londonderry, de manière qu'en moins d'un an, Cromwell subjugua toutes les forces de l'Irlande, et retourna en Angleterre, après avoir remis le gouvernement de ce royaume à son gendre Ireton. Cet homme féroce, qui s'était baigné dans le sang du Roi, mourut, au siége de Limmerick, d'une fièvre épidémique, la bouche encore pleine de sang; car une personne qui était présente m'a assuré que, dans son agonie, il s'é-

---

« tera davantage à répandre le sang; ce sont là des motifs « suffisans pour de telles actions, qui autrement n'exciteraient que des remords et des regrets. » (*Vie de Cromwell*, par Harris, pag. 223, not. 34.) Malgré cette explication, le massacre de Drogheda n'a pas cessé de peser sur la mémoire de Cromwell comme une affreuse barbarie, et les contemporains même en reçurent une impression d'horreur. Les cruautés se prolongèrent au-delà des deux premiers jours; car trois ou quatre officiers royalistes, que des soldats même de Cromwell avaient cachés pour les sauver, ayant été découverts au bout d'une semaine, ils furent égorgés de sang-froid (Clarendon, *Histoire de la Rébellion*, tom. 10, pag. 110). La chambre des communes, après avoir ordonné des actions de grâces solennelles pour la prise de Drogheda, écrivit à Cromwell une lettre de félicitations qui devait être communiquée à tous les officiers, et où elle approuva expressément le massacre de la garnison comme un acte de justice. (*Histoire parlementaire*, t. 3, col. 1334.)

(*Note de l'Éditeur.*)

criait : « *Je veux encore du sang; du sang! du* « *sang!* (1) »

---

(1) « Ireton, dit Clarendon, était d'un caractère mélan-« colique, réservé et sombre; il ne communiquait ses idées « qu'à très-peu de gens et se décidait presque toujours seul; « rien ne pouvait le détourner de la résolution qu'il avait « une fois adoptée, et, par son obstination, il l'emportait « quelquefois sur Cromwell lui-même, qu'il entraînait mal-« gré lui. Mais ces triomphes apparens provenaient, je crois, « de ce qu'il dissimulait moins que Cromwell; il n'hésitait « point à avouer et à proclamer d'avance ses plus odieux « desseins, tandis que l'autre s'en cachait toujours pour « pouvoir les désavouer plus tard. Ils marchèrent toujours « de concert, car ils tendaient au même but. Cependant « les gens qui les ont bien connus tous deux, pensent que « Ireton était si profondément ennemi de la monarchie et « si dévoué au système républicain que, s'il eût vécu, il « eût, par son influence, prévenu le despotisme de Crom-« well, ou s'y serait ouvertement opposé en entraînant à « sa suite la plus grande partie de l'armée. C'est pour cela, « dit-on, que Cromwell, qui le connaissait à merveille, « le laissa en Irlande, pour n'avoir pas à subir ses impor-« tunités au moment où il jugerait à propos de jeter le « masque et de jouer le rôle auquel il se préparait. Mais « d'autres personnes pensent qu'Ireton, homme instruit, « versé dans la connaissance des lois et nourri de tous les « auteurs qui avaient attaqué le gouvernement légal, était « beaucoup plus propre aux affaires civiles qu'à toute autre « entreprise, et à constituer la république qu'il aimait tant « qu'à la défendre à la tête d'une armée; le courage per-« sonnel n'avait jamais été compté au nombre de ses mé-« rites. » (*Histoire de la Rébellion*, tom. 10, pag. 322.)

(*Note de l'Éditeur.*)

Cromwell, de retour d'une campagne aussi brillante que rapide, eut le loisir d'observer les Écossais, qui avaient ouvert des négociations avec notre Roi actuel, alors en Hollande; ces négociations, après d'assez longs délais, amenèrent enfin une alliance, quoique les Écossais y eussent mis eux-mêmes de grands obstacles, par la mort ignominieuse à laquelle ils avaient condamné Montrose. Ce brave marquis avait été chargé, par le Roi, de jeter l'alarme dans le parti de l'Église d'Écosse, afin qu'il n'insistât pas sur les demandes déraisonnables qu'il avait faites à Sa Majesté. Mais il fut fait prisonnier, et les Écossais se vengèrent en le condamnant à être pendu et écartelé; ils placèrent sa tête sur la porte d'Édimbourg et envoyèrent ses membres dans différentes villes du royaume (1). Malgré cet acte de cruauté, la paix fut conclue entre eux et le Roi; ses titres furent pleinement reconnus, et, quittant la Hollande, il arriva en Écosse après avoir couru sur mer de grands dangers.

Dans le même temps Fairfax se démit de son commandement; il avait des premiers accepté le *covenant*, et ne pouvait décemment marcher

(1) On trouvera dans les *éclaircissemens historiques* placés à la fin de ce volume, les détails qui nous ont été conservés sur la barbarie avec laquelle fut traité Montrose, et sur la mort vraiment héroïque de ce courageux défenseur de la cause royale. (*Note de l'Éditeur.*)

contre le pays où le *covenant* était né (1). Cromwell fut déclaré généralissime, et se prépara à entrer en Écosse, à la tête d'une armée d'environ seize mille hommes. Il pénétra dans l'intérieur du pays, et trouva l'armée écossaise fortement retranchée. Les vivres commençant à lui manquer, il jugea convenable d'opérer sa retraite sur Berwick, afin de s'y approvisionner. Les Écossais, pour profiter de cet avantage, se mirent hardiment et en bon ordre à sa poursuite, et attaquèrent quelques corps de son arrière-garde; mais personne ne sortit vainqueur de cette affaire où les deux partis donnèrent d'égales preuves de courage. Enfin, près de Dunbar, l'armée anglaise s'étant emparée d'un pont par lequel les Écossais comptaient opérer leur retraite, les deux armées en vinrent à un engagement général. Les Anglais, ayant placé avantageusement leur artillerie, et s'étant assurés d'un marais qui les séparait de l'ennemi, attaquèrent avec succès l'aile droite de la cavalerie écossaise, qui se défendit vaillamment, mais cependant fut défaite; l'aile gauche ayant en même temps perdu le terrain qu'elle occupait, l'infanterie écossaise fut tournée; il s'ensuivit une déroute complète, et tout ce qui ne fut pas massacré tomba entre les mains des Anglais.

Après cette bataille (qui coûta plus de douze

(1) Voir les petits Mémoires de Fairfax.

mille hommes à l'Écosse), Leith et Édimbourg ne tardèrent pas à ouvrir leurs portes aux vainqueurs.

Malgré le revers essuyé par le parti de l'Église d'Écosse (l'armée se composait uniquement d'individus de cette faction, qui auraient craint de nuire à la sainteté de leur cause en admettant parmi eux des profanes), on ne manqua pas d'argumens pour prouver que le succès des ennemis n'était pas une preuve de la bonté de leur cause. On rejeta tout sur les mauvaises opinions du Roi; et la réception de ce prince et de ses amis sur le territoire d'Écosse, bien que Sa Majesté ne fût pas alors dans les rangs de l'armée, fut la cause qui avait fait fuir le peuple de Dieu.

Le Roi et ses fidèles serviteurs eurent tant à souffrir des mauvais procédés dont cette persuasion fut la source, que ce monarque chercha à s'y soustraire par la fuite; mais quelques Anglais de sa suite divulguèrent sa retraite, et force lui fut de revenir (1). Les Écossais, contraints par leur

(1) « Las des invectives du clergé, ou craignant d'être « livré à l'armée anglaise, Charles entretenait une corres- « pondance secrète avec les montagnards royalistes, et une « insurrection très-étendue devait, lui disait-on, éclater « dans le nord de l'Écosse. Le jour même de l'évasion du « Roi, le comité permanent des États devait être surpris « et arrêté par des montagnards introduits dans Perth. « Lord Dudhope, constable de Dundee, devait s'emparer

propre intérêt, résolurent cependant de traiter le Roi avec plus de respect, et le couronnèrent solennellement à Scone. Quoique tous les efforts dussent tendre au même but, un parti dévot ne se réconcilie pas aisément avec ses anciens adversaires. On dissimula d'abord; mais, après un assez court espace de temps, il s'opéra une scission : les uns s'intitulèrent *Protesters*, les autres *Resolvers* (1). Plusieurs officiers de marque, tels

« de cette ville ; lord Ogilvy avait promis de prendre les « armes dans le comté d'Angus, Middleton et le marquis « de Huntley dans le nord. Mais ce complot mal concerté « fut trahi par Buckingham, et le Roi retarda son évasion « au-delà du jour fixé. Quand il eut traversé la Tay sous « prétexte d'une chasse, au lieu des forces qu'il espérait, « il ne trouva que quelques montagnards qui le reçurent à « Clova, dans une misérable maison; et lorsque Montgomery se rendit auprès de lui, de la part du comité des « États, il se décida à revenir. Cet incident fut nommé « l'*alarme* (the start). » (*Histoire d'Écosse*, par Malcolm Laing, tom. 3, pag. 463.) On peut voir aussi, dans l'*Histoire de la Rébellion* de Clarendon (tom. 10, pag. 197), quelques détails à ce sujet. (*Note de l'Éditeur.*)

(1) Voici quels étaient le sens et l'origine de ces dénominations. Après la défaite de Dunbar, le parti presbytérien, qui avait engagé le Roi à venir en Écosse, sentit la nécessité de rallier tous les royalistes, quelles que fussent leur conduite antérieure et leurs opinions en matière ecclésiastique. Deux *résolutions* furent adoptées en conséquence, d'abord par le comité des États, ensuite par un parlement tenu à Perth. Par la première, il fut décidé qu'on accepterait la

que Ker, Strauchan et Lockhart, avaient reçu du ciel de si vives lumières, qu'ils ressemblaient bien plus à des indépendans qu'à des presbytériens, et Cromwell profita habilement de tous ces principes de désunion. Arrivant avec une petite flotte, il débarqua quelques troupes à Innerkeithing, et coupa toute communication entre l'armée royale et les provinces septentrionales de l'Écosse; ce qui força le Roi, contre son vœu, à s'enfoncer en Angleterre. Le duc William Hamilton fit preuve, dans cette expédition, d'autant de fidélité que de courage. Quoique beaucoup d'Écossais

profession de repentir de tous les partisans du Roi qui s'étaient montrés ennemis de l'Église écossaise; la seconde les admit à partager les emplois publics, civils ou militaires. Les auteurs de ces deux résolutions prirent le nom de *resolvers*. Mais bientôt le parti fanatique qui, dans l'origine, s'était opposé à tout traité avec le Roi et à la guerre avec les Anglais, *protesta* contre de telles mesures. Admettre le secours des malintentionnés envers l'Église, c'était, dit-on, trahir sa cause; et leur prétendu repentir n'était qu'un outrage impie dont on ne pouvait espérer aucun succès. Cinq comtés de l'ouest, renommés par leur fanatisme, se confédérèrent dans cette opinion, sous le nom de *protesters*. Le comité des États, après quelque hésitation, condamna leur protestation comme séditieuse; mais ils n'en demeurèrent pas moins confédérés, et retirèrent les cinq mille hommes de recrue qu'ils devaient fournir. Cette scission, que Warwick place après la tentative d'évasion du Roi, avait eu lieu auparavant. (Voyez l'*Histoire d'Écosse*, par Malcolm Laing, tom. 3, pag. 461.) (*Note de l'Éditeur.*)



eussent abandonné le Roi pendant la marche, cette armée, animée par l'exemple du monarque, se conduisit si vaillamment que tout le blâme doit tomber sur les lâches Anglais, qui ne volèrent pas au secours de leur prince, et non sur un manque de bravoure de la part des Écossais qui pénétrèrent jusqu'à Worcester, où ils succombèrent glorieusement les armes à la main. Toutefois l'armée commit la même faute que celle du feu Roi, en ne marchant pas directement sur Londres; en de telles occurrences, les tentatives hardies et même désespérées sont plus sages que les mesures réglées par la prudence : ne vaut-il pas mieux lutter avec résolution contre un danger imminent, que de prolonger inutilement une longue agonie?

Pendant que le Roi traversait le comté de Lancaster, le brave comte de Derby parvint à rassembler un corps de douze cents hommes, qu'il eût augmenté considérablement, si le temps ne lui eût manqué. Mais Cromwell avait des yeux d'Argus; il surveillait de tous côtés les insurrections naissantes; il envoya des troupes sous les ordres de Lilburne, qui étouffèrent les germes de celle-ci. Après un combat opiniâtre, le comte fut vaincu, fait prisonnier, et, peu de temps après la défaite du Roi à Worcester, il fut condamné par un conseil de guerre et mis à mort, quoiqu'il eût été pris par capitulation. La manière dont se

sauva le Roi, après la déroute de Worcester, est tellement miraculeuse qu'on ne peut douter que Dieu, qui l'a ensuite si glorieusement ramené dans ses États, ne le destinât dès lors à faire le bonheur de son peuple. Environné de dangers sur mer et sur terre, il les évita tous, tantôt suspendu à la cime d'un arbre, tantôt s'enfonçant dans les routes les moins frayées, tantôt cherchant une retraite dans les moindres habitations. Les plus grands événemens dépendent souvent d'une circonstance futile; le Roi faillit être découvert à l'occasion d'un fer à cheval. Un maréchal ferrant, à qui l'on avait envoyé un de ses chevaux à ferrer, remarqua que les fers étaient bien rongés, reconnut qu'ils avaient été forgés dans le nord, et donna avis que ces cavaliers pourraient bien être de la suite du Roi. Une autre fois, il courut un grand danger sur mer, par une circonstance tout aussi légère : le maître du bâtiment qui transporta Sa Majesté de Brighthemston en France, rentrant chez lui à minuit pour prendre sa bouteille d'eau-de-vie, sa femme soupçonna qu'il avait dessein de passer quelque grand personnage, de sorte qu'un secret aussi important se trouva confié à une femme : heureusement elle avait de la loyauté; elle encouragea son mari à faire une aussi bonne action, et celui-ci eut soin d'empêcher que ses matelots ne vinssent à terre, dans la crainte qu'ils ne divulguassent son secret.

Après avoir surmonté tous ces obstacles, le Roi arriva à Rouen, en France (1).

Cromwell, se retirant avec ses prisonniers, les vendit comme esclaves pour les colonies, sort digne d'une nation qui avait naguère vendu son Roi. Monk, que Cromwell avait laissé en Écosse, attaqua et prit Stirling, et, peu après, se rendit maître d'un corps de noblesse écossaise, au nombre d'environ trois cents; parmi eux était le vieux général Lesley. Ces braves gentilshommes avaient l'intention de lever une armée pour secourir Dundee, que Monk avait assiégée après la prise de Stirling (2), et où il rencontra une forte résistance. Il s'empara enfin de cette ville, dont le gouverneur fut fusillé par ordre d'un officier fa-

(1) Les *Mémoires* originaux et pleins d'intérêt de Charles II, sur sa fuite après la bataille de Worcester, feront partie de notre collection. (*Note de l'Édit.*)

(2) « Le château de Stirling était pourvu de tout ce qui « était nécessaire pour sa défense; mais la garnison n'était « composée que de montagnards peu accoutumés aux périls « d'un siége; l'explosion des ouvrages extérieurs les saisit « d'épouvante; ils se mutinèrent, forcèrent leurs officiers « à capituler et se retirèrent après avoir pillé la place qu'ils « refusaient de défendre. Les archives du royaume qu'on « avait sauvées lors de la reddition du château d'Édim- « bourg, tombèrent, par la prise de Stirling, entre les « mains des Anglais, et Monk les envoya, sans raison, à la « tour de Londres. » (*Histoire d'Écosse*, par Malcolm Laing, tom. 3, pag. 475.) (*Note de l'Editeur.*)

natique, malgré la capitulation, et au grand regret de Monk (1).

Bientôt après, comme le fruit mûr tombe sans qu'on prenne seulement la peine de secouer l'arbre, les villes de Saint-Andrews, Aberdeen, Dunbarton, le château de Dunnoter et beaucoup d'autres places ouvrirent leurs portes aux Anglais. Ils y trouvèrent toutes les richesses que les Écossais avaient retirées d'Angleterre; et ainsi se vérifia le proverbe de ceux-ci : *Il y a un jour pour recevoir et un jour pour payer.* Quoique les comtés septentrionaux, sous les ordres de plusieurs officiers distingués, tels que lord Glencairn, sir Arthur Forbus et Middleton, opposassent une vive résistance, ils finirent par céder aux troupes de Cromwell. Les Orcades, les Hébrides et les îles Schetland se soumirent; enfin les îles de Jersey

(1) Ce ne fut point au grand regret de Monk, mais par son ordre, que le brave gouverneur de Dundee, le colonel Lumsden fut fusillé, bien qu'on lui eût promis la vie. Toute la garnison de cette place fut passée au fil de l'épée, ainsi qu'une grande partie des habitans, sans distinction d'âge ni de sexe. (*Histoire d'Ecosse,* par Malcolm Laing, tom. 3, pag. 476.) Sir Philippe Warwick, comme tous les royalistes, ne veut pas qu'aucun reproche semblable puisse être adressé à Monk; mais en 1651 le lieutenant de Cromwell ne prévoyait point le rôle qu'il devait jouer en 1660, et se conduisait d'après les impulsions du gouvernement qu'il servait.

(*Note de l'Éditeur.*)

et de Guernesey subirent le même sort (1). Dans l'autre hémisphère, les Barbades et les îles amé-

(1) L'île de Man fut la dernière qui se rendit au parlement; elle fut défendue par la comtesse de Derby, veuve du comte de ce nom; cette femme héroïque s'était déjà illustrée, dans le cours de la guerre civile, par le courage avec lequel elle avait défendu, contre les troupes parlementaires, le château de Latham. Elle était Française, de la maison de La Trémouille. Son mari, sommé précédemment par Ireton de rendre l'île de Man, avait répondu au gendre de Cromwell : « J'ai reçu votre lettre avec indignation, et « c'est avec mépris que je vous envoie cette réponse; je « m'étonne que vous ayez jamais pu espérer que je serais, « comme vous, traître envers mon souverain; vous savez « bien quelle a été, jusqu'à présent, ma conduite au ser- « vice de Sa Majesté et quels principes j'ai constamment « suivis. Je ne fais nul cas de vos propositions, je dédaigne « votre bienveillance, je déteste votre trahison, et je suis si « peu disposé à vous rendre cette île, que je la défendrai « de tout mon pouvoir pour vous nuire jusqu'au dernier « moment. Prenez ceci pour ma dernière réponse et épar- « gnez-vous toute nouvelle démarche; car si vous m'importunez encore par de tels messages, je ferai brûler votre « lettre et pendre votre messager. » Cependant, lorsque le comte de Derby fut pris après son insurrection en faveur de Charles II, les approches de la mort ébranlèrent son courage; il présenta une pétition à la chambre pour demander la vie; il y offrait, dit une gazette du temps, d'envoyer à sa femme l'ordre de rendre l'île de Man. Mais la chambre ne tint aucun compte de sa pétition; il fut exécuté, et après la mort de son mari, lady Derby continua de défendre l'île jusqu'à la dernière extrémité. (*Histoire Parlementaire*, t. 3, col. 1373, 1376.) (*Note de l'Édit.*)

ricaines se rendirent à sir George Aiscough, et la nouvelle république se trouva maîtresse de tout ce qui naguère constituait la monarchie anglaise.

Qui eût pu penser alors que ce pouvoir colossal serait sitôt renversé? La Hollande, la France, le Danemarck et la Suède reconnurent le gouvernement nouvellement établi, et recherchèrent l'amitié de ceux que favorisait le sort. Cependant un ver destructeur rongeait le cœur de tant de prospérités, et avant que sept ou huit ans ne se fussent écoulés, le prince légitime exilé, forcé naguère de fuir sous un déguisement, devait reparaître dans toute sa gloire, appelé par les vœux les plus ardens qu'aucun peuple ait jamais formés.

Le roi Charles Ier. mis à mort, ses enfans dépouillés de leur héritage, les statuts d'Élisabeth et de Jacques qui consacraient la souveraineté du Roi et de ses héritiers, abrogés, une république s'établit; le pouvoir législatif est donné à la chambre des communes, et le pouvoir exécutif à un conseil d'État. L'armée, en apparence sujette de ces deux corps, les maîtrise en effet. Les hommes les plus influens dans l'armée, étaient en même temps les coryphées de la chambre des communes et du conseil d'État; il n'est donc pas étonnant que les premières résolutions aient été si belliqueuses, et que les gouvernans se soient montrés si susceptibles pour la moindre injure de la part de leurs voisins. Après avoir vu s'accroître si ra-

pidement leurs prospérités en Écosse et en Irlande, ils s'étonnèrent que les puissances voisines ne leur portassent pas plus de respect; et la première guerre qu'ils engagèrent fut avec une république aînée de la leur, celle de Hollande, où leur agent Dorislaüs avait été assassiné; les Hollandais n'avaient eu cependant aucune part à ce crime. Ils envoyèrent dans ce pays Olivier Saint-John, grand juge à la cour des communs-plaids, et Walter Strickland, avec le titre d'ambassadeurs et l'ordre de poursuivre vigoureusement la réparation de l'assassinat de Dorislaüs. Mais ces ambassadeurs furent eux-mêmes si mal accueillis par le bas peuple, qu'ils craignirent que le même sort ne leur fût réservé, et le mandèrent à leurs maîtres. Ceux-ci, très-irrités, rappelèrent leurs ambassadeurs; ils firent ensuite un acte de navigation, en vertu duquel aucune marchandise étrangère ne pourrait être importée en Angleterre que sur des vaisseaux anglais ou sur ceux des pays d'où les marchandises étaient originaires. Les Hollandais s'empressèrent à leur tour d'envoyer des ambassadeurs pour parer ce coup; mais les Anglais rappelèrent les anciens griefs et en présentèrent de nouveaux. Ils exigèrent réparation pour l'île d'Amboyne, voulurent défendre aux Hollandais la pêche des harengs, à moins qu'ils ne se soumissent à un droit, et demandèrent que le port sur l'Escaut à Anvers leur fût ouvert. Ces

conditions n'ayant point été acceptées, les hostilités commencèrent. L'amiral anglais Blake et Van Trump, amiral hollandais, se rencontrèrent dans les parages de Douvres; les Hollandais eurent le dessous et furent forcés de quitter la côte. Ceci se passa en 1652. La même année, Trump se remit en mer avec cent vingt voiles; sir George Aiscough, qui revenait de son expédition des Indes occidentales avec quinze vaisseaux de ligne, faillit être surpris; mais il se retrancha sous le canon des châteaux de Deal et de Sanddown, et les vents furent tellement contraires à Trump, qu'il lui fut impossible de l'attaquer. Blake avait empêché les Hollandais de faire la pêche des harengs pendant cette campagne, et leur avait pris dans ces parages quelques frégates, ainsi que plusieurs autres navires qui se trouvèrent séparés de l'escadre de Trump, pendant qu'elle escortait dans le Sund quelques bâtimens marchands. Battu ainsi de toutes parts et rebuté par les murmures du peuple et des chefs de la république, Trump donna sa démission et de Witt lui succéda.

Sir Georges Aiscough, à la tête d'une escadre considérable, eut un engagement avec l'amiral Ruyter dans les eaux de Plymouth; mais la rencontre n'eut pas de suites, et après avoir échangé quelques coups de canon, chacun poursuivit sa route. Ruyter avait mis en sûreté ses bâtimens marchands, et Aiscough jugea à propos de ré-

parer quelques vaisseaux de sa flotte. Peu de temps après, Blake rencontra de Witt, le défit et le força de retourner en Hollande. Les Hollandais jugèrent alors convenable d'appeler les Danois à leur secours; ceux-ci offrirent vingt vaisseaux de ligne, et l'on engagea Trump à reprendre le commandement. Outre ces diverses actions sur nos côtes, il y eut un engagement dans la Méditerranée entre le capitaine Badily et Van Galen; le premier perdit un de ses vaisseaux, *le Phénix;* mais il sauva les autres; du reste, il montra une grande valeur et tua Van Galen pendant l'affaire. Le capitaine Cox ne tarda pas à reprendre *le Phénix*. Cette même année, Trump livra un quatrième combat et battit Blake près des sables de Goodwin. Sur ces entrefaites, le général Monk revint d'Écosse et fut adjoint à Blake dans le commandement naval; ils livrèrent près de Portland un combat où Lawson rendit de grands services, et qui dura deux ou trois jours.

Une nouvelle affaire eut lieu en 1653; Blake étant absent pour cause de maladie, Monk commandait en chef et avait sous ses ordres Penn et Lawson en qualité de vice et contre-amiraux. Ce fut là que ce célèbre marin Van Trump, zélé serviteur de la maison d'Orange, et dévoué à la cause de notre Roi, fut tué d'un coup de mousquet; ce qui décida les Hollandais à opérer leur

retraite. Les Anglais avaient acheté trop chèrement la victoire pour songer à les poursuivre.

Opdam succéda à Trump; mais les États-Généraux cherchèrent alors à terminer leurs différens par la paix plutôt que par une nouvelle guerre ; ils saisirent, pour la conclure, l'occasion du premier changement de gouvernement qui eut lieu dans notre nouvelle république. Vers cette époque, les officiers de l'armée, et particulièrement Harrison avec ses adhérens, prétendirent que Christ seul devait régner, et que ses Saints devaient être les seuls ministres de sa puissance; de nouvelles distinctions furent, en conséquence, établies entre le peuple de la terre, à qui on ne devait plus permettre de se choisir des représentans, et le peuple de Dieu, qui non seulement aurait le droit de se faire représenter, mais encore d'occuper toutes les places du gouvernement. Enfin, il fut décidé que l'autorité suprême ne devait être confiée qu'à des hommes pleins de la crainte de Dieu et d'un zèle éprouvé.

Pour mettre un terme à cette dispute entre l'armée et le parlement, Cromwell, Lambert et Harrison entrèrent dans la chambre des communes, déclarèrent sa dissolution nécessaire au salut de l'État, et les bayonnettes achevèrent de décider la question. Harrison arracha l'orateur de son fauteuil, et Cromwell fit emporter la *masse*, fer-

mer les portes et garder les avenues par ses soldats, afin d'empêcher toute nouvelle réunion. Cromwell n'ignorait pas que de semblables mesures étaient illégales dans tout gouvernement; mais il travaillait pour lui-même, et il favorisa le désordre, tout en paraissant désolé d'être contraint d'en venir à de telles extrémités (1).

Les nouveaux maîtres de l'État commencèrent par former un autre conseil d'État, composé des principaux officiers de l'armée et des factieux de leur parti qui siégeaient dans le parlement dissous. Ensuite ils rendirent une ordonnance pour lever d'avance les six douzièmes de l'impôt; mais la quotité en étant moins forte que dans les taxes précédentes, cet allégement et la nécessité d'obéir firent que le peuple paya sans délai, et même avec une apparence de contentement. Cependant on convoqua une nouvelle chambre des communes, composée de Saints, mais ils étaient si saints qu'ils se montrèrent plus turbulens et plus insupportables que leurs prédécesseurs (2). S'étant aperçu

(1) Voir les *Mémoires* de Ludlow, de mistriss Hutchinson, etc.

(2) C'est le parlement connu sous le nom de *Barebone's-Parliament*, du nom d'un de ses membres, Barebone, corroyeur de Londres, qui s'y fit remarquer par ses discours et se faisait appeler *Praise-God Barebone* (Barebone qui loue Dieu.) (*Note de l'Editeur.*)

de leurs intentions hostiles, Cromwell gagna le vieux presbytérien Rouse, alors orateur de la chambre, lequel, aidé de ses plus fidèles partisans, déclara la session du parlement terminée, quitta soudainement le fauteuil, emporta la *masse* et alla rejoindre Cromwell à Whitehall; Harrison persistait encore à rester dans la chambre, mais une troupe de soldats le força bientôt, ainsi que le reste des membres, à évacuer la salle. Quatre jours après, Cromwell fut élu Protecteur de la république d'Angleterre.

Ces deux violentes dissolutions de la chambre des communes, et les taxes imposées par un conseil d'État sans le concours des représentans légaux, prouvent combien les priviléges du parlement étaient sacrés pour ces sincères réformateurs, qui avaient assassiné leur Roi et jeté le peuple dans une guerre civile, sous prétexte d'assurer la liberté publique, et de garantir ces mêmes priviléges parlementaires que maintenant ils foulaient aux pieds. Cromwell, porté au faîte de la puissance par ces tyrans fanatiques, est nommé Protecteur des trois royaumes; et le gouvernement monarchique, soi-disant aboli, se trouve aux mains d'un despote qui fait plier sous son sceptre de fer ceux-là même qu'effrayait naguère l'ombre du pouvoir absolu.

Les bases principales de ce gouvernement, institué par la force des armes, étaient :

1°. Qu'un parlement serait convoqué tous les trois ans;

2°. Que le premier s'assemblerait le 1er. septembre 1654;

3°. Qu'aucun parlement ne pourrait être dissous avant d'avoir siégé pendant cinq mois;

4°. Que les bills présentés par le parlement à la sanction du Protecteur, auraient force de loi sans ladite sanction, s'il ne la donnait pas dans les vingt jours de la présentation;

5°. Que le nombre des membres du conseil n'excéderait pas vingt-un, et ne serait pas moindre de treize.

6°. Qu'immédiatement après la mort du Protecteur actuel ou de ses successeurs, le conseil en élirait un nouveau, sans désemparer;

7°. Qu'aucun Protecteur, après Cromwell, ne pourrait être généralissime de l'armée;

8°. Que le Protecteur aurait le pouvoir de faire la guerre et de conclure la paix;

9°. Que, dans l'intervalle des sessions du parlement, le Protecteur et le conseil pourraient faire des lois qui seraient obligatoires.

Voilà ce qui remplaça la grande charte; voilà la prérogative à laquelle se résigna une nation qui n'avait pu souffrir la Chambre Étoilée.

Le dernier article prouve incontestablement que, dans l'opinion de ces mêmes hommes, le feu Roi n'avait pas outrepassé ses prérogatives,

ni les nécessités de tout gouvernement, en faisant des proclamations et en requérant l'obéissance de ses sujets dans des cas qui n'étaient pas prévus ni réglés par les lois existantes; et cependant on vit ce peuple, qui avait refusé ce pouvoir à son souverain légitime, en investir un Protecteur à qui il ne reconnaissait point de souveraineté, et lui donner même la faculté de faire des lois dans l'intervalle des sessions du parlement.

Le Protecteur, en présence des juges, du lord-maire, des alderman et de l'armée, jura solennellement d'observer cette nouvelle forme de gouvernement. La suite montrera comment il tint son serment, en dissolvant la chambre avant les délais prescrits, et en interrompant la session au moment même où elle rédigeait des lois. Toutefois, il jura en ces termes :

« Je promets devant Dieu de ne point violer ni « détruire aucun des articles contenus dans le « présent acte; mais au contraire de les observer « et faire observer religieusement, et de gouver- « ner en toutes choses la nation, selon les lumières « de mon entendement et selon les lois, statuts « et coutumes en vigueur; de m'appliquer au « maintien de la paix, et de faire rendre la jus- « tice d'une manière impartiale. »

Ainsi se réalisa la vision de Cromwell, car il était bien alors le plus grand homme du royaume; le songe tint tout ce qu'il avait promis, mais non

tout ce que souhaitait l'ambition de Cromwell; le titre de Roi lui manquait, et les dissensions des partis ne lui permirent jamais de s'en saisir. *Il n'y a point de paix pour les impies*, dit le Très-Haut; *ils sont, comme les flots de la mer, ballottés en tous sens*, et ne peuvent rien fonder.

En 1654, les Hollandais, reconnaissant l'infériorité de leur marine, principalement sous le rapport de la construction (tous nos vaisseaux de premier et de second rang avaient été construits par ordre du feu Roi), demandèrent humblement la paix. Cromwell n'y aurait jamais consenti si cette paix ne fût entrée dans ses vues, en contribuant à affermir sa famille sur le trône, à l'exclusion de l'héritier légitime. Ce fut la même raison qui plus tard l'engagea à rechercher l'alliance de la France. Enfin la paix fut conclue avec le Danemarck et la Hollande. Ainsi les raisons d'État, ennoblissant dans les princes une conduite qu'on mépriserait dans un simple particulier, leur font un devoir d'adorer toute idole qui s'élève, quand la puissance lui appartient. L'Espagne, la France, le Portugal, la Suède, ainsi que la Hollande, le Danemarck et jusqu'aux villes anséatiques s'inclinèrent devant le Protecteur. On a beau déclamer contre l'égoïsme; c'est l'intérêt personnel qui gouverne le monde.

Cromwell, méconnaissant les véritables inté-

rêts de son pays, et dépourvu de tout sentiment patriotique, conclut avec la France et la Suède ces alliances secrètes et intimes dont aujourd'hui nous sentons amèrement les suites, quoique peut-être nous tombions encore dans la même erreur. Ce traité rendit la Suède maîtresse presque seule de la mer Baltique, quoique la politique de l'Angleterre exigeât que l'empire de cette mer fût toujours partagé, ou au moins placé entre les mains d'un prince faible; si cette domination appartient à une seule puissance, surtout à la Suède, qui, depuis le dernier traité de Munster, est devenue un des États les plus considérables, elle doit la rendre aussi formidable que l'Espagne ou la France. De la paix que la France fit avec l'Angleterre, et des secours que lui fournit le Protecteur, il résulta aussi que les Français s'établirent en Flandres de manière à forcer l'Espagne d'accepter le traité de Fontarabie. Une des conditions de ce traité était le mariage du jeune roi de France avec l'infante d'Espagne, qui avait des droits sur les provinces Flamandes, auxquelles la France s'engagea de renoncer. Mais la raison d'État fait taire la conscience des princes, et les dispense de tenir leurs sermens. La guerre sanglante qui éclata entre les deux nations, et qui fut avantageuse aux Français, en fut une preuve. Quoique l'Espagne soit maintenant soutenue par l'Empire germanique, la Hollande et le Danemarck, les Anglais

commencent à voir que la France s'emparera probablement de la Flandres, et c'est Cromwell qu'il en faut remercier.

Cette même année, les principaux rebelles qui avaient ordonné le premier massacre d'Irlande, furent pris et mis à mort; on les tua par bandes, car le sang veut du sang. Monk, qui avait été envoyé en Écosse, achevant ce que Morgan avait commencé, défit Forbus et Middleton.

A cette époque aussi, l'Église d'Écosse dut penser que le règne de l'Ante-Christ était arrivé; car, après avoir été gouvernée par les ecclésiastiques presbytériens, elle était tombée au pouvoir des indépendans laïques, et les assemblées générales de l'Église étaient interdites par des soldats. Cependant, par l'intercession d'Argyle, aussi bassement obséquieux devant Cromwell qu'il avait été insolemment rebelle au feu Roi, les presbytériens obtinrent la permission de se réunir; mais les foudres de l'excommunication furent éteintes entre leurs mains.

Monk s'établit ainsi en Écosse. La voix publique désignait Lambert pour le commandement de l'Irlande, et lui-même semblait s'y attendre; mais la méfiance de Cromwell ne lui permit pas de goûter ce projet; il dit à Lambert qu'il ne pouvait se passer d'un second tel que lui en Angleterre, et il envoya à sa place en Irlande son gendre Fleetwood, en qualité de lord-député.

Le 3 septembre, jour souvent heureux pour Cromwell (1), fut choisi pour l'ouverture du nouveau parlement : comme si le bonheur attendait certains jours plutôt que d'autres. La superstition se glisse aussi chez les Saints, et Cromwell voulait voir si ce jour-là le servirait aussi bien en matière civile qu'à la guerre. Le vieux radoteur Lenthall, qui présidait la chambre quand elle ordonna le jugement du Roi, fut choisi derechef pour présider celle-ci, quoiqu'il eût été chassé du fauteuil par Harrison, lors de la dernière dissolution. Les autres membres ne furent pas aussi faibles et aussi lâches que l'orateur ; ils commencèrent par révoquer en doute l'autorité qui les avait convoqués ; aussitôt Cromwell leur interdit de siéger avant d'avoir reconnu ses droits. Beaucoup de membres ayant refusé d'obéir, le Protecteur cassa le parlement bien avant l'expiration des cinq mois pendant lesquels il devait siéger d'après l'acte fondamental. Mais ce qui eût été tyrannie de la part d'un Roi, était sainteté de la part d'un Protecteur. Quand le Saint-Esprit règne dans certains hommes, et les appelle à régner sur les autres, aucun parjure, aucune violence n'est péché. A cette occasion cependant, quelques hommes clairvoyans, bien que de la

(1) C'était le jour où il avait gagné les batailles de Dunbar et de Worcester. (*Note de l'Editeur.*)



même bande, le major Wildmann et d'autres, publièrent une déclaration portant qu'il était légitime de se soulever contre le grand Potentat. Mais le fier Léviathan ne fit que rire des traits dirigés contre lui. Excité par la France et par sa propre ambition, il résolut de détruire la puissance des Espagnols dans les Indes occidentales; il envoya en conséquence Penn, comme amiral, et Venables, comme chef des troupes de débarquement, attaquer Saint-Domingue. Cette expédition manqua par la mauvaise conduite des chefs; le changement de climat énerva d'ailleurs les Anglais, et les rendit inhabiles à combattre; aussi furent-ils mis en déroute par une poignée d'hommes, et forcés de regagner leurs vaisseaux. Le courage leur revint cependant, et ils s'emparèrent de la Jamaïque, île importante dont la prise devait causer un préjudice notable aux Espagnols. Un prêtre, nommé Gage, fut le grand promoteur de cette expédition; car les Saints indépendans n'hésitent pas à prendre de l'eau dans un puits papiste.

Ce succès ne compensa pas les frais de l'expédition; cependant Cromwell conserva son crédit dans l'étranger : Alger, Tunis et Tripoli, firent la paix avec lui. Quoiqu'il persécutât l'ancien culte protestant en Angleterre, il se montra au dehors le défenseur du protestantisme; il envoya, en 1655, des agens en Piémont et en Savoie au-

près du duc qui à cette époque traitait les protestans avec une grande rigueur. Downing et Moreland allèrent à Turin, et le docteur Pell, savant mathématicien, en Suisse. Mais l'influence du Protecteur n'était pas assez forte pour agir efficacement si loin de lui et dans le centre de l'Europe; le roi de France, son nouvel et intime allié, lui prêta son appui. Pour faire parade d'un grand zèle dans cette affaire, Cromwell ordonna une collecte dans tout le royaume pour ces pauvres persécutés; elle produisit une forte somme, mais ils n'en reçurent qu'une faible partie. Les hommes de ce temps-là et leurs percepteurs, malgré toute leur sainteté, excellaient dans l'art de bien arranger leur fortune, pour le moment où ils perdraient le pouvoir.

Dans l'état d'agitation où se trouvait la république, le moindre changement donnait de fausses espérances à ces braves *cavaliers* qui projetaient sans cesse de nouvelles insurrections; mais ils ne pensaient pas que beaucoup de faux frères se trouvaient dans leurs rangs, que beaucoup étaient faibles ou nécessiteux, et que la petite opposition affermit le pouvoir usurpé. On en vint bientôt à les englober dans un même sort, tant ceux qui se tenaient tranquilles que ceux qui s'agitaient; on décréta qu'on leur prendrait le dixième de leurs biens, ce qui fut rigoureusement exécuté. Et (sous prétexte de les surveiller, mais, au

fait, pour comprimer tous les partis) on créa une nouvelle espèce de gouverneurs sous le nom de majors-généraux, véritables roitelets dans leur ressort. Ils étaient au nombre de onze, et le royaume fut divisé entre eux; ils régnaient sur milord Northumberland et sur ses amis, aussi bien que sur nous autres cavaliers; et je suis même sûr que beaucoup d'entre nous respectaient ces gouverneurs bien moins que ne faisaient ces messieurs; et cependant ils nous portaient une plus grande estime, car ils ne pouvaient se défendre d'honorer une loyauté à toute épreuve. Tout royaliste qui aurait voulu changer de maître et s'incliner devant le pouvoir dominant, en eût reçu toute sorte d'accueil. On sait que Cromwell fit tous ses efforts pour nous gagner; aussi j'espère qu'on ne m'imputera pas à vanité de dire qu'un grand nombre de lords, d'ecclésiastiques et de gentilshommes se montrèrent si fermes dans leurs principes et tinrent une conduite si exemplaire, qu'ils convertirent un grand nombre de leurs ennemis. Plût à Dieu que depuis le retour de Sa Majesté, ils se fussent conduits comme ils le firent alors pour lui aplanir les voies! nous serions dans une situation bien meilleure, que celle où nous nous trouvons; mais....

—Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

C'est la destinée de ce malheureux peuple, de

ne pouvoir ni se passer long-temps de parlement, ni se trouver bien des parlemens quand ils sont là. Un nouveau parlement fut convoqué en 1656 pour le mois de septembre; mais, au lieu du 3, ce fut le 17 qu'on fixa pour le jour d'ouverture. Sir Thomas Widdrington, homme entièrement dévoué à Cromwell, quoiqu'il eût essayé d'abord, mais sans succès, de se faire passer pour royaliste, fut nommé orateur.

Le Protecteur, soupçonnant que l'esprit du parlement ne lui serait pas entièrement favorable, ordonna que le conseil d'État sanctionnerait la nomination des députés élus, avant qu'ils fussent admis à siéger, et l'on trouva ainsi le moyen d'exclure de la chambre les membres opposés au système du gouvernement. Un Roi, agissant de la sorte, eût été accusé d'opprimer le parlement; mais un Protecteur, une république, c'était toute autre chose. Cromwell fit passer des lois propres à affermir son autorité; et les membres du parlement auxquels il fut permis de siéger, après avoir annulé le titre de Roi, déclarèrent la personne du Protecteur inviolable. Ils votèrent la continuation de la guerre d'Espagne, rognèrent les ailes des majors-généraux, et engagèrent enfin Cromwell, pour le plus grand bien de l'État, à accepter la royauté. Et tout cela fut intitulé: *Humble Pétition et Avis.* Ce dernier trait partait du carquois de sir Tho-

mas Widdrington; mais Cromwell en avait dirigé l'émission. Ce Widdrington était un bon jurisconsulte, naturellement prudent et timoré, et qui savait quelle sécurité garantissaient les anciennes lois à tous les agens ou partisans d'une tête couronnée. Mais l'armée même de Cromwell ne voulut pas souffrir ce nouveau pas. Aucun parti ne lui était entièrement dévoué; ni les presbytériens, ni les indépendans, encore moins les hommes de la cinquième monarchie, et les royalistes moins que tous les autres. Si les premiers de ces partis paraissaient en bonne harmonie, c'est qu'ils craignaient tous le Roi légitime. Le Protecteur n'était d'accord avec le parlement actuel que parce qu'il avait empêché plusieurs des membres les plus considérables de siéger dans la chambre. Les esprits étaient même si exaspérés que quelques hommes déterminés de son armée, Syndercomb, Sexby et autres, avaient résolu de l'assassiner (1).

Le grand hypocrite fut donc obligé de refuser le titre de Roi. Il trouva bon dès lors d'ajourner son parlement au mois de janvier suivant; mais dans la crainte que la timidité qui lui avait fait repousser le titre de Roi, ne diminuât l'autorité dont il était revêtu comme Protecteur, il se fit donner un second baptême et fut réinstallé dans

(1) Voir les *Mémoires* de Ludlow.

le protectorat avec la plus grande pompe à Westminster. Il y reçut les quatre insignes du pouvoir, savoir : une robe de velours pourpre, bordée d'hermine, que le comte de Warwick lui passa ; une riche Bible avec des agraffes d'or, qui lui fut présentée par Whitelocke, commissaire du grand sceau ; un sceptre et une épée, qui lui furent remis par l'orateur du parlement. Aussitôt, il réorganisa sa maison pour lui donner l'apparence d'une cour. Ses laquais, les gens de sa garde et toute sa suite portèrent une brillante livrée. Ses deux filles, personnes pleines de modestie et de vertu, épousèrent deux seigneurs de la plus haute distinction : l'une s'unit à l'héritier du fils aîné du comte de Warwick ; et l'autre, à lord Falconbridge, homme fort capable, à qui ses amis supposèrent, dans cette circonstance, l'intention d'être utile au Roi ; du moins il le dit ainsi (1). Cromwell créa son plus jeune fils, Henri, lord lieutenant d'Irlande, et l'aîné, Richard, chancelier d'Oxford.

Sa marine était heureuse au dehors. En 1656, une escadre sous les ordres de l'amiral Stannier,

---

(1) Cromwell avait encore deux filles ; l'une, Brigitte, après avoir été mariée à Ireton, épousa en secondes noces le général Fleetwood, et l'autre, Élisabeth, femme de M. John Cleypole, mourut avant son père dont elle était la favorite. (*Note de l'Editeur.*)

remporta une victoire éclatante en s'emparant des galions d'Espagne : le Protecteur donna, dans cette occasion, une preuve de générosité, en renvoyant, sans rançon, de jeunes gentilshommes qui avaient perdu leurs parens et leur fortune dans cette affaire. En 1657, l'audacieuse entreprise de Blake eut les plus beaux résultats; il attaqua et prit plusieurs vaisseaux espagnols à Santa-Cruz, et, ce qui prouve un rare bonheur, si le vent n'avait pas changé subitement, les vainqueurs auraient nécessairement été vaincus; car Blake ne pouvant emmener ses prises, fut obligé de les brûler, et si le vent lui fût resté contraire, il n'aurait pu se retirer lui-même.

Les armées de terre obtinrent les mêmes succès; mais ils servirent à consolider la puissance de la France, plutôt que celle de l'Angleterre. A l'aide des six mille hommes que Cromwell envoya en Flandres comme auxiliaires, les places importantes de Montmedy, de Saint-Venant et de Mardyk furent prises par les Français. L'année suivante, 1658, Dunkerque fut attaqué par les troupes françaises, sous les ordres des maréchaux de Turenne et de Schomberg, et par celles d'Angleterre que commandaient Morgan et Lockhart, pour qui les Français avaient une grande estime. Don Juan, notre duc d'York, le prince de Condé et le marquis de Caracena furent défaits. Les Anglais contribuèrent beaucoup à assurer cette vic-

toire, qui fut suivie de la reddition de la place au roi de France ; ce monarque la remit ensuite à Lockhart pour l'Angleterre.

Telles furent les grandes actions qui signalèrent les dernières années de la vie du Protecteur ; tels les avantages que les Anglais procurèrent à la France. Ce sont là les meilleures excuses que puisse alléguer le roi de France pour son ingratitude envers notre Roi, qui, à la même époque, par son habileté et sa sagesse, lorsque la Providence aurait pu plonger le monarque français dans les mêmes malheurs qui accablaient le nôtre, avait réussi à faire rentrer Paris dans le devoir, et à empêcher le prince de Condé d'opérer les bouleversemens qu'il projetait. L'Espagne non plus ne se montra guères reconnaissante envers notre Roi, qui avait fait passer au service de cette puissance un corps de troupes peu nombreux, à la vérité, mais redoutable par sa valeur, et sur lequel il comptait pour opérer son débarquement en Angleterre dans des circonstances plus favorables. Il exposa même pour les intérêts de cette puissance, ses frères, les ducs d'York et de Glocester, ainsi que le marquis d'Ormond et beaucoup d'autres braves officiers. Cependant l'Espagne le traita très-froidement, sans toutefois le forcer de sortir de ses États, comme firent la France et la Hollande. Les vertus et les talens des princes malheureux ont peu de crédit près des hom-

mes de leur rang que le malheur n'a pas atteints.

Rien de tout ce que faisait Cromwell dans l'étranger ne put lui conquérir l'amour ni le respect de son pays; malgré son despotisme, il ne parvint à maîtriser aucun parti, si ce n'est celui du Roi. Chaque jour voyait périr quelqu'un de ces braves gentilshommes, victime des soupçons et de la tyrannie de l'oppresseur. Le marquis d'Ormond lui-même faillit perdre la vie, se trouvant à Londres où il cherchait à exciter un soulèvement; et le docteur Hewet, ainsi que le brave chevalier sir Henri Slingsby payèrent de leur tête leur dévouement au souverain légitime.

La nation connaissait alors l'idole qu'elle avait élevée, et ne voulait plus fléchir devant elle. La plupart avait tellement abhorré les usurpations de l'ancien gouvernement royal, qu'ils ne pouvaient consentir à plier sous le joug du nouveau. Ils avaient bien raison; car chaque changement avait été de plus en plus arbitraire et tyrannique, non seulement pour eux, mais pour tous les sujets.

Quoique plusieurs de ces événemens aient précédé l'époque qui nous occupe maintenant, et que d'autres aient suivi la seconde session du parlement, cependant, comme ils sont tous de même nature, j'ai cru devoir les réunir. L'esprit d'opposition qui caractérisa cette session, commencée le 26 janvier 1657, fut un grand crève-cœur pour Cromwell. L'orateur et les membres qui, pendant

la dernière, avaient si lâchement secondé ses projets, lui arrachèrent l'admission de ceux qu'il en avait d'abord exclus; il imagina en même temps de former deux chambres distinctes, dont l'une serait l'image de l'ancienne chambre des lords; mais elle ne put jamais obtenir une dénomination plus relevée que celle de *l'autre chambre* (1). Ces mesures affaiblirent le parti du Protecteur dans la chambre des communes, parce que plusieurs de ses meilleurs orateurs passèrent dans l'autre, et que ceux qui avaient refusé cet honneur, par esprit d'opposition, portèrent ensuite envie à ceux qui l'avaient accepté.

A peine ce parlement avait-il siégé quinze jours (2), que Cromwell se vit encore forcé de le dissoudre. La chambre des communes remettait en question tout ce qui avait été fait dans la session précédente, à cause de l'exclusion arbitraire de plusieurs de ces membres; elle avait un grand mépris pour la nouvelle chambre des lords, et se préparait à jeter bas tout l'édifice élevé par suite de la fameuse pièce connue sous le nom de *Pétition et Avis*. La tête du Protecteur s'était vraiment un peu échauffée, comme il était arrivé à l'amiral Blake peu avant sa mort. Tout cela l'enragea à tel point que, malgré les instances de ses amis,

(1) Voir les *Mémoires* de Ludlow.

(2) Du 20 janvier au 4 février 1658. (*Note de l'Edit.*)

il monta à cheval, se rendit en toute hâte à sa chambre des lords, fit appeler celle des communes, et leur dit que, de même qu'il était lié par un serment envers le gouvernement, de même ils étaient liés envers lui ; doctrine très-vraie et très-sage, mais qu'il n'avait point suivie lorsqu'il était simple sujet. Il ajouta qu'ils allaient jeter toutes choses en confusion, et qu'il avait résolu de dissoudre le parlement. Ce qui piqua le plus Cromwell, ce fut d'acquérir la certitude que ses plus intimes amis ne lui étaient point fidèles ; Desborough, son beau-frère, et Fleetwood, son gendre, s'étaient ligués avec Pickering, Sydenham et plusieurs autres membres du conseil-privé, qu'il croyait entièrement dévoués à ses intérêts, pour changer son gouvernement en république.

Tourmenté ainsi quelque temps avant sa mort, il parut perdre toute énergie. J'ai su, par une vieille femme qui apprêtait ses consommés et ses gelées, que tantôt il en mangeait abondamment, tantôt il buvait de grands verres de vin, et qu'il ne s'éveillait jamais la nuit sans prendre quelque fortifiant de cette espèce. Ils lui valaient certainement mieux que les réflexions qu'il pouvait faire sur sa fortune.

Enfin la fièvre le prit, et il tomba presque aussitôt dans le délire ; un de ses médecins, mon ami intime, m'a assuré que, durant toute sa maladie, il ne fut jamais dans son bon sens, et ne put par

conséquent prendre aucune décision relative à son successeur ou aux affaires de l'État. Cependant ses amis et les théologiens qui l'entouraient se persuadaient qu'il allait bientôt se rétablir. C'était à tel point que Thomas Goodwin, dans les impudentes prières qu'il adressait au ciel, disait que le peuple ne l'implorait pas pour la conservation des jours du Protecteur, parce qu'il était certain qu'un homme tel que lui avait de trop grandes choses à faire pour lui être sitôt ravi; mais qu'il priait pour sa prompte guérison, sa présence étant plus nécessaire que jamais au salut de l'État. Pendant ce temps, le pauvre gentilhomme avait toujours la cervelle troublée, et s'occupait d'une assemblée de ministres indépendans, réunis alors pour arrêter leurs articles de foi; car tout ce qu'on lui entendait dire était : « Il faut « qu'ils soient satisfaits! il faut qu'ils soient satis-« faits, ou nous allons encore répandre du sang. » Quoique le secrétaire d'État Thurloe et le ministre Goodwin aient prétendu dans la suite que Cromwell leur avait donné des instructions particulières pour que son fils Richard lui succédât, quoique même ils aient réuni des témoins pour affirmer ce fait, le même médecin m'a assuré que jamais il ne fut en état de savoir ce qu'il faisait. Il expira le 3 septembre 1658 (son jour fortuné et favori), dix ans après avoir répandu le sang innocent de notre Roi; et, malgré les dangers

qu'il courut pendant sa vie, malgré les nombreux complots tramés contre sa personne, enfin, malgré les crimes odieux dont il s'était rendu coupable, il mourut tranquillement dans son lit (1). Mais, comme si les élémens, ainsi que les hommes, eussent attendu impatiemment ce jour, il s'éleva la veille une tempête d'une violence jusqu'alors inouie. Ses funérailles eurent lieu bientôt après avec autant de dépense et de pompe que celles d'un roi. La disparition de ce météore, et les événemens qui suivirent prouvent que la prospérité qui n'est pas fondée sur la vertu est toujours de courte durée, et que tout dépend de cette Providence qui à son gré fait et défait les gouvernemens.

Après sa mort, et comme si Dieu eût voulu couvrir de honte cette nation, le gouvernement sembla perclus de rhumatisme et incapable de tout mouvement. Le nom de l'héritier n'étant pas dé-

(1) Ce que raconte ici Warwick sur l'état de délire ou d'incapacité mentale de Cromwell pendant toute sa maladie, est contredit par d'autres mémoires et en particulier par Thurloe. A la vérité, les partisans de Cromwell avaient un grand intérêt à dire qu'il avait conservé toute sa raison et expressément désigné son successeur, ce qui rend leur témoignage fort suspect. Mais plusieurs mots et même une ou deux conversations de Cromwell malade ne permettent guères de croire qu'il eût perdu ses facultés aussi complétement ni aussitôt que le dit Warwick; les *Mémoires* de Ludlow sont ceux qui donnent, à ce sujet, le plus de détails. (*Note de l'Editeur.*)

signé d'une manière précise, Richard n'osa se faire proclamer Protecteur, avant d'avoir fait demander à Fleetwood et Desborough, ses oncle et beau-frère, s'ils y consentiraient. On savait qu'un écrit signé de la main de Cromwell avait autrefois désigné Fleetwood pour son successeur. Ces deux personnages ayant donné leur adhésion, Richard se rendit en grande cérémonie à Westminster, et y prêta, devant Nathanael Fiennes, garde du grand-sceau, le serment de maintenir la religion et les lois de l'État. Aussitôt les comtés, les villes, les grands, l'armée, Monk en Écosse, sir Charles Coote en Irlande, et Lockhart à Dunkerque, s'empressèrent de reconnaître que, puisqu'il était fils du grand homme, c'était à lui de régner. Malgré ces protestations de fidélité, l'armée conçut de violens soupçons contre Richard, prétendant qu'il avait le projet de rétablir le Roi sur son trône. Ses intentions étaient cependant loin d'être aussi pures; seulement, comme il avait été jadis un peu libertin, il s'était lié avec plusieurs cavaliers; et, dans un accès de gaieté, il avait bu à la santé du roi Charles. Son oncle Desborough, qui exerçait une grande influence, proposa Fleetwood pour généralissime de l'armée (1).

(1) Voir, sur tout ce qui se passa entre la mort de Cromwell et la restauration, les *Mémoires* de Ludlow et ceux de Price, chapelain de Monk. Les Mémoires de Warwick,



Ces événemens rendirent nécessaire la convocation d'un parlement : l'Écosse et l'Irlande y envoyèrent leurs députés ; et M. Chute, homme très-capable à la cour de chancellerie, mais tout-à-fait inhabile à présider la chambre, fut nommé orateur. Cette session s'ouvrit au commencement de 1659. Le parlement devait consister, comme le précédent, en deux assemblées, la chambre des communes, et *l'autre chambre*. Les officiers de l'armée, quoique le parlement siégeât, se réunirent fréquemment à *Wallingford-House* (1), appuyés par la chambre des lords, qui favorisait leurs assemblées, contre le vœu de celle des communes qui les désapprouvait. Richard, ses conseillers et son parlement discutèrent différentes affaires ; mais les pauvres gens hésitaient, et bronchaient tellement à chaque pas qu'ils perdirent toutes les occasions d'agir. Enfin Desborough, voyant que leur pouls s'affaiblissait de jour en jour, engagea, ou plutôt força son neveu Richard à dissoudre son premier parlement.

---

sur cette époque, offrent des omissions et quelques erreurs que nous ne relevons pas en détail parce qu'elles seront rectifiées par ceux que nous venons d'indiquer.

(*Note de l'Editeur.*)

(1) *Wallingford-House* était la maison qu'habitait Fleetwood, et comme les officiers se rassemblaient chez lui, leur réunion prit le nom d'assemblée de *Wallingford-House*.

(*Note de l'Editeur.*)

L'assemblée de Wallingford-House organisa bientôt une nouvelle forme de gouvernement, et Fleetwood fut déclaré commandant en chef de l'armée. Mais à peine était-il revêtu de cette dignité, que le docteur Owen réunit les officiers subalternes dans la chapelle de Saint-James. Fleetwood et Desborough furent obligés de plier les voiles, et de consentir à ce que les principaux confidens du Protecteur dans l'armée, les colonels Ingoldsby, Howard, Norton, etc., en fussent éloignés. On demanda en outre que le parlement suivant fût tenu d'établir une république; mais les conseillers les plus sages de l'armée la décidèrent à ne pas faire de cette clause une condition de la convocation des chambres. Au lieu d'appeler un nouveau parlement, l'armée rappela alors les anciens membres qui siégeaient en 1653, lorsque Harrison jeta l'orateur en bas de son fauteuil, et que Cromwell emporta la masse. L'armée convint que jusqu'à cette époque Dieu avait marché dans ses rangs; mais qu'en chassant ces braves gens de la chambre, elle était sortie de la bonne voie. C'était jeter quelques soupçons sur la *bonne vieille cause*. Mais, malgré ce retour, on voyait clairement, dans la déclaration de l'armée, que si elle promettait aux membres du futur parlement qu'ils siégeraient en sûreté, elle ne s'obligeait pas à obéir à leurs décisions. Ce parlement se réunit enfin, et fut appelé *le rump*, ou la queue

du Long-Parlement (1). Prynne, Booth, Rossiter, etc., en furent exclus; mais malgré cette violation, tout était, disait-on, en règle, et les priviléges du parlement respectés. Ce fut à ce *rump* que l'armée présenta les propositions suivantes:

Que la liberté et la propriété fussent maintenues suivant la loi;

Que les lois fussent établies de manière à n'être point vexatoires;

Qu'on instituât un clergé chargé de prêcher l'Évangile;

Que personne ne pût occuper un emploi dans le gouvernement, s'il n'était pas entièrement dévoué à sa cause;

Que les parlemens ne siégeassent pas trop longtemps, et qu'un conseil d'État fût constitué; et plusieurs autres demandes semblables, qui avaient déjà été présentées, mais n'avaient jamais réussi.

Le *rump*, quoique blâmant différens articles de la pétition de l'armée, parut cependant les approuver tous, et, par ce moyen, atteignit le but qu'il s'était proposé, savoir, d'obtenir que le nou-

---

(1) Littéralement, *rump* veut dire *croupion*, et c'est en effet par les mots *le croupion*, *le parlement-croupion* que le *rump-parliament* est communément désigné en Français. Nous lui laisserons le nom de *rump*, qui est devenu une espèce de nom propre et dont le sens est universellement compris. (*Note de l'Editeur.*)

veau Protecteur se démit du pouvoir. On stipula qu'il lui serait assuré un revenu de 20,000 livres sterling (dont 10,000 seulement passeraient à ses héritiers), et que sa mère recevrait 8,000 livres sa vie durant; mais tout cela se réduisit à 20,000 l., dont, au bout du compte, il ne reçut jamais rien. On l'avertit ensuite qu'il eût à quitter Whitehall dans le délai de six jours, et l'on rappela son jeune frère Henri, lord-lieutenant d'Irlande, qui se démit de sa charge avec la même docilité que son frère.

Les fils se montrèrent donc bien différens de leur père; et ainsi s'éteignit, dans les cendres à peine froides de Cromwell, l'éclat de cette famille naguère si brillante. Si le Protecteur avait pu prévoir cette chute, il ne se serait pas cru si favorisé de la Providence; si les premiers réformateurs, ainsi que les factions qui se succédèrent, avaient pressenti combien leurs espérances seraient déçues, et ce qui sortirait des œufs qu'ils avaient pondus, *vitasset cœlum Phaëton;* à coup sûr, ils n'auraient point déchiré le sein de leur patrie, ni creusé l'abîme où bientôt ils devaient eux-mêmes être précipités. Mais le mal vient de ce que les hommes les plus intègres, lorsqu'ils poursuivent vivement un dessein, et peuvent se plaindre de quelque petit inconvénient dans ce qui existe, se persuadent que tout ce qu'ils projettent s'accomplira, et ne prévoient pas les fâ-

cheuses conséquences d'un état qu'ils n'ont pas éprouvé. Je ne parle pas des fauteurs de révolutions qui ne cherchent, dans le bouleversement de l'État, que l'accroissement de leur fortune; ce sont des misérables. Si les premiers instigateurs des changemens qu'on a voulu faire parmi nous avaient pris garde à la perfidie de leurs manœuvres, s'ils avaient suivi les voies légales, ils auraient évité tous ces maux. Ce ne sont pas les hommes à tête chaude et à grands systèmes qui sont de bons citoyens, mais ceux qui ont des principes sûrs et de la sagesse. Il ne fallait pas suivre la maxime du vieux lord Say, qui, en pleine chambre des lords, dit à un évêque qu'il n'en était pas des affaires publiques comme de celles des particuliers, et qu'il n'y avait pas de mauvais moyens quand le bien pouvait en résulter. Nos réformateurs auraient au moins dû penser qu'il ne convient jamais de renverser un gouvernement avant d'être assuré que tout le parti qui veut la réforme adoptera, d'un commun accord, celui qui doit le remplacer. L'expérience de tant de siècles aurait dû aussi leur apprendre qu'un petit nombre d'ambitieux suffit pour égarer la foule, comme un enfant seul mène tout un troupeau d'un gras pâturage dans la boutique du boucher; ils auraient dû savoir que l'Écriture elle-même appelle la multitude *la bête de la terre*. Les hommes circonspects, qui ne se croient pas engagés

dans le péril jusqu'à ce que le malheur les ait atteints, auraient dû reconnaître et arrêter à temps ces novateurs qui opposent la force de la populace à la sagesse de conseillers expérimentés. Les réformations tumultueusement opérées par le peuple sont effroyables; et, de même que la main s'expose volontairement au danger pour sauver la tête, de même, en politique, il est du devoir de tout honnête homme de secourir l'État menacé et chancelant. Nous ne l'avons que trop vu; lorsqu'on a perdu la première occasion, il n'y a plus moyen de prévenir le mal. Si quelques unes de ces réflexions avaient frappé les hommes de ce siècle, ils auraient mieux entendu leurs propres intérêts, et n'auraient tenté la réforme des abus que par des voies paisibles. L'ignorance d'une certaine classe d'hommes, et l'indifférence de l'autre, me font craindre que de tels vœux ne soient jamais réalisés. La moindre dose de cette sagesse eût sauvé notre vieux roi, nos antiques lois, tandis que leur renversement arma Anglais contre Anglais, nous fit répandre notre propre sang et ruiner nos finances, pour poursuivre de vains mots et des principes chimériques.

Le premier événement qui survint ensuite fut l'opération que l'armée fit sur elle-même, avec l'appui de ce parlement, dont sir Henri Vane le jeune, sir Arthur Haslerig et Scott étaient les chefs. Fleetwood avait été nommé généralissime;

mais des hommes de robe ou conseillers d'État lui furent adjoints pour approuver les nominations qu'il serait dans le cas de faire. Bientôt suivit un nouvel accès de fièvre; Lambert devint le grand homme de l'armée, sans avoir cependant la faculté de nommer les officiers; car lui, ainsi que tous les autres, devaient recevoir leurs commissions des mains de l'orateur, afin qu'ils sussent bien de qui ils dépendaient. De nombreux changemens eurent lieu. Les officiers supérieurs qui avaient été attachés à Cromwell, ou qu'on supposait dévoués à Monk, furent remplacés par des gens du parti. Mais le brave et habile Monk, ayant reçu avis des nouvelles commissions qu'on allait lui envoyer, vit bien ce que cela voulait dire; et sa réponse donna à penser qu'il était prêt à renoncer à sa charge plutôt qu'à son honneur, qui serait infailliblement compromis s'il permettait que ses officiers ne dépendissent pas de lui.

Ainsi était déchirée la nation, et elle semblait devenue une proie qu'on se disputait au hasard. Le peuple, sans songer le moins du monde au Roi, se montra très-mécontent du *rump;* un complot fut formé pour exciter tous les comtés à se soulever, afin d'obtenir un parlement libre, ou au moins pour que les membres exclus depuis 1648 fussent admis à siéger, aussi bien que ceux dont l'armée avait approuvé le choix; mais Scott, Haslerig et d'autres découvrirent ce projet par diffé-

rentes voies, quoiqu'on ait prétendu qu'une lettre adressée à une dame, et qu'on intercepta, leur en ait donné la première et unique nouvelle. Les comtés méridionaux ne s'étant pas soulevés au moment indiqué, le reste tomba dans le découragement; et, quoique tout fût dans une fermentation extraordinaire, aucune révolte n'éclata, si ce n'est aux environs de Ruffort-Abbey, résidence de lady Savile, et dans le comté de Chester ou les environs : ce dernier soulèvement, assez considérable, était dirigé par sir George Booth et plusieurs autres officiers distingués. Certes, s'ils eussent eu le temps nécessaire, et si l'attitude paisible des autres comtés ne les eût pas découragés, on doit conclure, de ce qu'ils firent avec une poignée d'hommes, qu'ils auraient eu de grands succès; mais il eût fallu que la masse des mécontens se joignît à eux. Sir Charles Booth et son parti ayant été dispersés par Lambert, le parlement fut délivré des craintes que lui avait inspirées cette insurrection; il devint alors plus impérieux avec l'armée; et l'armée, fière de ses anciennes victoires, se montra moins soumise à ses maîtres. Ceux-ci, qui s'en aperçurent bientôt, appelèrent à eux Monk et l'armée d'Écosse. Lambert et le parti qu'il avait dans Londres résolurent d'affaiblir cette armée en y excitant des factions; et, dans cette intention, Lambert marcha vers la frontière d'Écosse. Mais ici la fortune, qui lui

avait si long-temps souri, commença à l'abandonner et à se rire de lui. Je le laisse là pour un moment.

Quelle que soit la constitution d'un gouvernement, s'il a auprès de lui une armée permanente commandée par un Cromwell ou un Lambert, on a alors le gouvernement d'une armée, comme on avait eu celui d'un roi, d'une chambre des lords et d'une chambre des communes; car la force brutale se prend bientôt de querelle avec l'autorité légale. Ainsi à Rome les bandes prétoriennes créaient ou déposaient tour à tour leurs empereurs. Notre armée en a fait autant dans le cours de nos guerres intestines; nous l'avons vue élever ou abaisser à son gré ses maîtres. Des troupes sont nécessaires pour maintenir la tranquillité de l'État; il faut au moins une bonne garde qui mette la personne du prince à l'abri d'une insurrection populaire : deux mille hommes ainsi employés auraient suffi dans l'origine pour sauver notre roi et notre repos; mais, lorsque l'armée est nombreuse et commandée par un chef ambitieux, ou excitée par des esprits audacieux et mutins, elle commence par ébranler le pouvoir qu'elle devait affermir; elle reporte ensuite son agitation sur elle-même; il se fait des *agitateurs* qui deviennent les tribuns de la troupe. Les officiers supérieurs se réunissent-ils en conseil, les officiers inférieurs en font autant; le moindre soldat de-

vient niveleur, et ne veut plus être commandé que par des plébéiens. Toute notre histoire prouve que lorsque les hommes veulent se soustraire à la subordination que Dieu leur a prescrite (car il veut que tous soient soumis à un seul, afin d'éviter les désordres qui résultent du conflit de divers pouvoirs), il n'y a plus de tranquillité, plus de paix possibles. Les factions se forment, et toute faction est un mal que proscrivent les lois ; quiconque en fait partie est coupable. Peu de factieux d'ailleurs réussissent dans leurs desseins, tandis que celui qui respecte les lois peut être persécuté, mais il conserve la tranquillité d'esprit et de conscience ; souvent la divine Providence lui conserve un abri pendant l'orage, et sa loyauté est son meilleur appui. Si les hommes revêtus de l'autorité légitime sont trop communément l'objet de la critique et de l'envie, ceux qui usurpent le pouvoir n'obtiennent jamais qu'une obéissance forcée, et sont bientôt renversés ; car chacun pense avoir autant d'esprit qu'eux, et par conséquent les mêmes droits pour établir une nouvelle forme de gouvernement ; ainsi une faction en engendre une autre ; et les factions ne peuvent jamais être fidèles à leur premier plan, car elles n'ont pour guide aucun principe fixe. Après avoir entrepris une réforme d'un commun accord, les factieux ne peuvent continuer long-temps de même ; chaque échec qu'ils reçoivent les force à modifier leurs premiers prin-

cipes et leurs premiers projets. De ces changemens mêmes naissent d'autres changemens; les partis se subdivisent et deviennent une hydre à cent têtes. Ces mémoires n'ont d'autre but que de prouver toutes ces vérités. Arrivé au point où j'en suis, j'ai trouvé hier (18 mai 1677) un livre écrit par le savant juge Hale, et qui contient, sur la vie de Pomponius Atticus, des réflexions dont j'ai cru devoir profiter; je lui en ai donc emprunté quelques unes; son autorité et sa raison feront probablement impression sur les hommes de ce siècle, trop portés à marcher sur les traces de leurs prédécesseurs. En écrivant cette histoire, j'ai voulu prémunir le prince, aussi bien que les sujets, contre les dangers des révolutions. Le prince, s'il veut conserver la paix dans ses États, doit maintenir la religion et les lois établies; et si les sujets ont à réclamer l'exécution d'une loi, ils doivent la demander par les voies ordinaires, par les juges du pays, et non pas se ranger sous les bannières d'un parti, dans l'une ou l'autre des deux chambres; s'ils désirent quelques changemens dans le gouvernement, ils doivent chercher à l'obtenir par le consentement libre et volontaire de la chambre des communes, de celle des lords et du Roi; ils ne doivent jamais employer la ruse ni la force pour arriver à leur but, mais attendre avec patience que leurs désirs puissent être satisfaits légalement. Qu'ils se gardent de penser qu'on

peut vivre sous un gouvernement parfait, et se persuadent qu'il vaut mieux tolérer quelques imperfections que d'attirer sur la nation des maux incalculables, en voulant détruire au lieu d'améliorer. Rien n'est plus funeste que la mésintelligence, et par suite l'animosité entre le souverain et les représentans de ses sujets. Que Dieu détourne à jamais de nous les calamités que de semblables causes nous ont fait éprouver!

Mais revenons à notre histoire. Haslerig, instruit de la confédération qui s'était formée dans l'armée, en fut très-offusqué. On la décida à faire un acte de soumission qui, lorsqu'il fut sur le point d'être signé, se trouva être une véritable remontrance. L'armée demandait que quiconque l'accuserait devant le parlement fût puni, et que, puisqu'une armée ne pouvait être gouvernée sans une loi martiale, on prît cette demande en considération. Les rédacteurs de cette adresse prétendaient que, tout homme libre ayant le droit de pétition, le corps de l'armée devait à plus forte raison en être investi. On leur recommanda alors de bien peser leurs expressions, afin que leurs pétitions ne tendissent qu'au maintien de la paix, et ne portassent pas atteinte à l'honneur du parlement. Pendant ces débats, une correspondance secrète s'ouvrit entre Haslerig et Monk; Monk promit de soutenir l'autorité du parlement et de marcher en Angleterre. En attendant, le parlement

chercha à séparer les soldats des officiers, en déclarant que les premiers allaient être payés de leur solde arriérée, et que les biens sequestrés des *traîtres* (c'est-à-dire du Roi, de l'Église et de tous les sujets fidèles) seraient affectés à ce paiement. De peur que l'armée ne levât de l'argent de sa propre autorité, on décréta que toute personne ou toute corporation qui leveraient des sommes sans l'autorisation des chambres, seraient considérées comme traîtres envers l'État. Le parlement, se sentant soutenu par Monk, devint beaucoup plus ferme, et se décida à donner une nouvelle organisation à l'armée. Une commission, formée de Fleetwood, Monk, Ludlow, Haslerig, Morley, Walton et Overton, fut revêtue du commandement. Mais le parti de Lambert se réunit pour s'opposer à ces mesures, et choisit, pour former une espèce de conseil d'État, dix personnes, savoir : Fleetwood, Lambert, Whitelocke, Vane, Desborough, sir James Harrington, le major Solway, le colonel Berry, Sydenham, et cet intrigant écossais Archibald Johnston. Ces hommes avaient conçu l'affreux dessein de confisquer tous les biens du parti royaliste, et de les partager entre leurs créatures ; on dit même qu'ils avaient le projet de massacrer ses principaux chefs. Cette résolution peut paraître horrible dans une république chrétienne ; mais pouvait-on s'attendre qu'un pouvoir élevé par l'injustice préférât, dans

un moment de crise, la sûreté des autres à la sienne propre? L'histoire prouve que partout où la loi qu'on appelle *naturelle* a prévalu, les confiscations, les proscriptions et la mort ont été le partage non-seulement des opposans, mais aussi de cette classe nombreuse qui garde la neutralité. Mais un ordre de choses aussi criminel ne dure jamais long-temps. La divine Providence punit toutes ces cruautés par des désastres que les fauteurs des révolutions n'ont pu prévoir, et auxquels ils ne croient que lorsqu'ils sentent les atteintes du fouet qui les châtie.

Les choses en vinrent au point que le parti de Lambert empêcha le parlement de s'assembler, arrêta l'orateur dans Kings-Street, lorsqu'il voulut se rendre à la chambre, et le força à retourner sur ses pas. Les régimens des deux partis prirent les armes et se mirent en présence; mais ils eurent le bon esprit de ne commettre aucune hostilité. L'un et l'autre parti se vantaient de défendre les priviléges du parlement; mais, en attendant, le parlement cessa de s'assembler. Le parti de l'armée forma un comité de sûreté, composé de vingt-trois personnes, revêtues des mêmes pouvoirs que les membres du dernier conseil d'État. Tous ces changemens se succédèrent si rapidement, que, moi Anglais, je suis honteux d'en être l'historien. Pendant ce temps, l'habile Monk avançait d'un pas ferme : il fit connaître à l'armée, par une lettre

adroite et polie, combien il était dangereux qu'on pût casser ses officiers sans le jugement d'une cour martiale, ou sans son aveu, à lui général. Si l'on persistait à agir ainsi, dit-il, les officiers subalternes pourraient impunément affronter leurs supérieurs, ou se mettre en opposition avec l'autorité civile. D'un autre côté, il fit insinuer à plusieurs membres du parlement, que, s'ils voulaient revendiquer leur autorité, il leur prêterait son appui; ce qui les encouragea à procéder au déplacement de tous les officiers qui leur déplaisaient.

Maintenant les talens et la fortune de Monk vont occuper la dernière scène du drame : c'était un homme taillé tout exprès pour l'exécution d'un tel dessein. Il était gentilhomme et d'une haute naissance; ses ancêtres descendaient d'Arthur Plantagenet, fils naturel d'Édouard IV et d'Élisabeth Lucy, sa maîtresse; cet Arthur épousa la fille d'Édouard Grey, vicomte de Lisle, sœur et héritière de John, son frère. J'abandonne le reste aux généalogistes. Qui, mieux que lui, avait droit d'entreprendre le rétablissement de la famille royale, lui que les liens du sang attachaient, quoique de fort loin, à cette noble famille? C'était un homme d'une rare valeur, et qui, dès sa plus tendre jeunesse, s'était voué au métier des armes. Il avait fait son apprentissage sous les plus grands capitaines; et un illustre soldat, le prince Henri

d'Orange, remarqua de bonne heure son mérite. Il pensait profondément, mais parlait peu; et ce qui lui manquait en éloquence était compensé par un jugement solide; en un mot, il avait une telle prudence, jointe aux qualités éminentes d'un soldat, qu'il était en tous points digne d'être l'instrument de la Providence pour la restauration de notre Roi. Il conduisit cette affaire avec tant de mystère que tout le monde croyait alors que ses efforts ne tendaient qu'à la pacification de son pays. Tel était en effet son projet; mais il voulait que cette pacification fût la suite du retour de Sa Majesté. Il donna une grande preuve de sa fidélité et de la solidité de son jugement, en refusant la couronne que lui offrirent Haslerig et son parti, dans un moment où ils désespéraient de tout.

Monk, avant de se mettre à l'œuvre, s'appliqua à bien préparer tous ses matériaux; il envoya les corps qui composaient son armée d'Écosse dans divers cantonnemens, afin qu'il leur fût impossible de se confédérer si on leur en suggérait l'envie; il cassa subitement les officiers sur lesquels il ne pouvait compter et qu'il savait être attachés à ses adversaires. Puis, il conserva ceux que le conseil de l'armée en Angleterre avait résolu de changer, sûr d'obtenir par là leur affection. Il avait parmi les soldats des agens si fidèles que les officiers mécontens n'exerçaient que peu d'influence. La bonne intelligence qui

régnait entre Monk et l'autorité civile était un gage pour l'armée qu'elle serait bien payée; et, d'un autre côté, la déclaration qu'il avait faite au pouvoir civil pour lui garantir la soumission de la force militaire, avait rassuré le gouvernement qui espérait que cette armée ne serait pas aussi turbulente et aussi indisciplinée que l'autre.

Ces changemens donnaient de vives espérances; mais tout ce qui est fondé sur une faction ne peut avoir de stabilité, et la paix ainsi conquise ne peut jamais être durable. Dieu donna bientôt la preuve la plus éclatante, peut-être, qu'offre l'histoire, que de lui, et non des hommes, dépendent les affaires de ce monde. La vieille armée de Lambert, jusqu'alors victorieuse, sembla énervée, et montra aussi peu de courage que de sagesse. S'étant aperçue que Monk avait dessein de soutenir ce même pouvoir qu'elle voulait affaiblir ou renverser, elle perdit bientôt toute sa fermeté. Lambert, irrésolu, écrivit plusieurs lettres à Monk, auxquelles celui-ci ne répondit que pour gagner du temps, et avoir le moyen d'organiser complètement son armée; en général prudent, Monk écrivit en Irlande pour rassurer l'armée qui occupait cette île, sur ses intentions; il proposa à Fleetwood et aux principaux chefs de choisir des commissaires, afin qu'ils pussent se convaincre que son unique but était de maintenir les droits du peuple et les priviléges du parlement. Il en-

tretint des intelligences avec plusieurs ministres actifs et influens, entre autres avec M. Bowles, du comté d'York, qui avait un grand crédit auprès de lord Fairfax, très-puissant lui-même dans cette province, ainsi qu'avec plusieurs anciens officiers, et particulièrement Smithson. D'un autre côté, l'armée du sud que soutenaient les Églises indépendantes, ne jugea pas inutile d'envoyer des commissaires à Monk en Écosse; et ces hommes de Dieu qui avaient décrié et chassé les évêques, disant qu'ils ne devaient se mêler en rien d'aucune affaire militaire ou civile, s'immiscèrent eux-mêmes, depuis le commencement de cette révolution, dans toutes les affaires civiles et militaires. M. Caryll, célèbre ministre indépendant, fut chargé de traiter avec Monk. Sa mission avait pour objet de prévenir ce général des suites funestes qu'aurait pour le peuple de Dieu la scission qu'il préparait, et de lui dire que les Églises indépendantes ne prétendaient point décider des droits d'aucun parti; mais que ses devoirs, à lui général, étaient de maintenir la tranquillité de l'Écosse, et non de s'engager dans les différens de l'Angleterre, attendu qu'il n'avait reçu aucun pouvoir à cet égard, et n'avait, d'ailleurs, aucune connaissance positive de la situation des affaires. Pendant que les commissaires de Monk traitaient à Londres, et ceux-ci avec lui, en Écosse, il eut le temps de purger son armée des

officiers qui ne lui étaient pas dévoués, quoique la plupart d'entre eux fussent des hommes influens, et que leur nombre fût considérable. Bien que ses commissaires à Londres eussent conclu un traité à la hâte, il eut l'adresse d'élever diverses objections, et demanda des explications plus étendues. Pendant ce temps, l'armée de Lambert, comme si Dieu eût envoyé sur elle un esprit de vertige, ne faisait point de progrès dans sa marche vers l'Écosse; elle n'alla que jusqu'à Newcastle, ce qui empêcha cependant Monk de s'emparer de cette place, comme il en avait d'abord eu l'intention. Là se conclurent de frivoles traités entre lui et quelques officiers de Lambert. Dans ces conjonctures, Monk entretenait une correspondance secrète avec Scott, Haslerig et les membres du conseil d'État. Il écrivit aussi à la cité de Londres, pour l'exciter à revendiquer plus vivement les libertés qu'on lui avait ravies. Par ces moyens, il entretint la fermentation dans tout l'État. Afin de paraître suivre un plan sage et conçu avec calme, et pour empêcher qu'on ne le soupçonnât de favoriser les Écossais, de peur aussi qu'on ne pensât que la restauration du Roi était le but caché de ses desseins, il plaça de fortes garnisons dans les villes d'Écosse, les disposant de telle sorte qu'elles pouvaient facilement communiquer ensemble et se secourir dans l'occasion, pour tenir en bride les Écossais; s'ils

cherchaient à se soulever. Il n'autorisa même la noblesse du pays à prendre les armes, qu'en cas d'aggression, et si, en son absence, la nation était menacée par un parti contraire.

Monk entra alors en Angleterre, à la tête de ses principales forces, et assit son camp sur les bords de la Tweed, près d'une ville appelée Cold-Stream; le conseil d'État de Londres se décida alors à lui envoyer une commission qui le nommait généralissime de toutes les troupes d'Angleterre et d'Écosse. La cité de Londres osa bientôt après faire refus de payer les impôts, et adresser à Monk un message particulier. Portsmouth se prononça sinon pour lui, du moins pour la déclaration qu'il avait publiée; et Lawson, ce brave marin, dont je puis attester la loyauté, fit de même au nom de la flotte. La brigade irlandaise, qui se trouvait en Angleterre, se sépara de Lambert, et passa sous les drapeaux de Monk. Les chefs même de l'armée d'Irlande parurent approuver sa conduite. La défection de Londres, de Portsmouth et de la flotte, effraya Lambert à tel point qu'il n'osa pas aller attaquer Monk; et cédant à ses propres craintes ou aux conseils de ses amis, il aima mieux se retirer sur Londres, pour secourir ses partisans et réduire ensuite Portsmouth, que de s'opposer ouvertement à Monk, et de s'assurer du nord. Non seulement la nation, mais les troupes même de Lambert,

commencèrent à voir que sa fortune chancelait. Ces nouvelles et le défaut de paye finirent par décourager et affaiblir considérablement son armée ; mais, ce qui lui porta le dernier coup, ce fut d'apprendre que Fleetwood, rentrant dans la bonne voie, s'était démis de ses fonctions, en reconnaissant que la main de Dieu s'était appesantie sur eux et déjouait tous leurs desseins. On put alors leur appliquer bien justement maint passage de l'Écriture, à eux qui naguère avaient le monopole de ces citations, appelaient leur cause la cause de Dieu, s'attribuaient tout ce qui était dit du peuple de Dieu, et proclamaient que tous ceux qui ne viendraient pas à leur secours, *seraient maudits, parce qu'ils refusaient de servir Dieu contre les puissans.* Je me souviens, entre autres applications de ce genre, combien Cromwell était satisfait d'avoir intercalé, dans une de ses lettres, qu'il espérait *que Dieu le délivrerait des injustices des hommes, afin qu'il pût observer ses commandemens.* Il entendait par là, je pense, qu'il serait délivré de la partie indocile de son armée ; car il prétendait à une obéissance absolue, lui qui s'était affranchi de celle qu'il devait à son Roi, et ensuite au parlement, son nouveau maître. Mais peu d'hommes sentent leur propre puanteur. Nous aussi, nous placerons ici un passage de l'Écriture : *certainement, il y a un Dieu qui juge la terre ;* et nous faisons des voeux pour que les

hommes règlent leurs actions selon la loi de Dieu, au lieu de prendre son nom en vain.

Nous voici arrivés à notre dernière station. La sédition et le tumulte avaient renversé nos lois; maintenant les séditieux eux-mêmes, revenus de leurs égaremens, invoquaient avec passion et tumulte le retour de ces mêmes lois, seules propres à guérir les maux qu'avaient attirés sur eux leurs premiers excès. C'étaient à eux que pensait le poète en écrivant ces deux vers :

Principium fuit ab iratâ plebe tumultus,
Finis ab iratâ plebe tumultus erit.

On a toujours remarqué que la multitude qui, dans son ignorance et sa fureur, renverse le gouvernement établi, finit toujours par se convaincre que la licence et l'anarchie sont subversives de la vraie liberté, et que celle dont on prétend jouir alors est un état pire que celui qu'appelait l'esclavage.

Fleetwood s'étant ainsi démis de sa charge, l'armée ne sut plus que devenir, et, n'osant plus compter sur elle-même, elle fut obligée de chercher ailleurs son appui. On essayait d'adapter cette vieille *queue* de parlement à tous les dos qui avaient un lourd fardeau à porter. Plusieurs membres se réunirent chez l'orateur; ils s'adjoignirent plusieurs colonels, passèrent en revue les régimens; l'orateur reprit le fauteuil, et il fut convenu que Po-

pham, Thomson, sir Antoine Ashley-Cooper, Alured et Makham, seraient chargés de commander l'armée, d'empêcher les insurrections, et d'exécuter les ordres du parlement. La première chose que firent ces nouvelles autorités fut d'ordonner à Lambert de licencier les troupes, et en cela nous devons reconnaître le doigt de Dieu. Monk, laissant l'Écosse en paix, était entré en Angleterre à la tête d'une faible armée; il n'avait que quatre mille hommes d'infanterie et mille chevaux, tandis que celle de Lambert était du double plus nombreuse; à lui seul, Monk n'eût donc pas été en état d'accomplir son dessein. Les mêmes dispositions se manifestèrent en Irlande. Le château de Dublin fut surpris; le gouverneur Jones, ainsi que le commissaire Corbett, et plusieurs autres personnages marquans, y furent faits prisonniers. Sir Charles Coote triompha de tous les obstacles dans la province de Connaught. La marche de Monk en Angleterre fut libre et facile; il ne rencontra sur toute sa route, jusqu'à Londres, que des félicitations, des adresses et des honneurs de toute espèce, sans essuyer nulle part la moindre opposition; lord Fairfax s'étant joint à lui, il ne trouva aucun obstacle dans le comté d'York, bien que le gouverneur de Hull, Overton, persévérât dans la révolte; mais, en approchant de Londres, Monk se mit sur ses gardes. Le parlement, les grands seigneurs, la cité, lui envoyèrent

des messages qui laissaient deviner leur pensée secrète; et comme Monk était aussi habile à pénétrer les intentions des autres qu'à cacher les siennes, il est aisé de voir qu'il fut dans tout ceci l'instrument du Tout-Puissant.

Un écrivain prétend que deux personnes aidèrent Monk dans l'exécution de son projet; M. Clarges, son beau-frère, et M. Morrice, depuis sir William Morrice, et secrétaire d'État, tous deux hommes d'un jugement sain, et qui désiraient vivement le retour de la paix. On ajoute que ces deux personnes, principalement M. Clarges, le tirèrent souvent d'embarras par de sages avis; d'après ce que je sais de plusieurs de ceux qui furent envoyés pour traiter avec ce général, je suis convaincu qu'il fut en tout ceci le maître homme, et conduisit seul ses propres affaires. La résolution importante de transférer le parlement ou les troupes de Lambert hors de Londres, et de disséminer ces dernières sur plusieurs points, afin que l'armée d'Écosse pût occuper seule la capitale et les environs, n'a pu venir que de Monk lui-même. Les deux armées auraient difficilement vécu en paix, si on n'eût trouvé moyen de les séparer ainsi. Il est certain que les plus grands hommes ont besoin de ministres habiles, lorsqu'ils s'engagent dans des affaires si difficiles et si graves; mais je voudrais que chacun eût sa juste part de louange, et pas plus.

Tout étant préparé pour sa réception à Londres, Monk y fut amené en triomphe. Sa valeur et son habileté à manier une armée étaient connues; les derniers coups de vent avaient soufflé; tout semblait calme. Cependant nous devions essuyer encore une ou deux crises. Haslerig et son parti se trouvant au sommet de la roue, ne pouvaient rien faire sans passion et entêtement. Ils avaient contribué à écarter de Monk tous les obstacles; ils crurent que Monk était tenu d'accomplir tout ce qu'ils avaient projeté. Pour le teindre de leur propre couleur, et le rendre complice de leurs crimes, ils préparèrent, pour le conseil d'État et les membres du parlement, cette formule de serment par laquelle on abjurait de nouveau la royauté et la chambre des lords. Ce serment ayant été rejeté par les membres les plus sages du parlement, Monk s'autorisa de leur refus pour leur recommander à tous de s'appliquer à calmer la fermentation qui régnait entre eux, au lieu d'exciter de nouveaux troubles dans la chambre ou dans le royaume. Cet avis ne fut ni accueilli ni repoussé ouvertement. Après le rétablissement du Roi et de la chambre des lords, le danger que tous ces gens-là redoutaient le plus, c'était le rappel des membres jadis exclus par l'armée. Aussi Monk se garda bien de laisser percer qu'il en eût le dessein, et, à l'exception de deux confidents, personne ne s'en douta, bien

qu'il découvrît, dans plusieurs adresses de la noblesse, l'expression de ce vœu, ou plutôt le désir d'un nouveau et libre parlement.

Monk fut conduit en grande pompe à la chambre des communes, et je laisse à penser quel beau discours put lui faire l'orateur Lenthall, homme ignorant et sachant à peine sa langue. On le complimenta sur les éminens services qu'il avait rendus à l'État, et il protesta de sa fidélité au parlement. Mais, des deux parts, on commençait, au fond, à se brouiller, et la poire devait bientôt être mûre. Peu de temps après, la chambre qualifia Monk du titre de commissaire, au lieu de celui de général, ce qui fit connaître à Monk les dispositions où elle était. Le nouveau gouvernement lui joua bientôt un autre mauvais tour: la Cité de Londres refusa de payer les impôts, jusqu'à ce que le nombre des membres du parlement fût au complet; Haslerig, Scott et le reste du conseil d'État furent vivement offensés de cette désobéissance, et résolurent de se servir de leur nouveau général, mécontent, pour l'exécution d'un plan qui devait le rendre odieux au peuple: il lui fut ordonné de s'emparer de la personne de onze citoyens d'un rang élevé, qui s'étaient mis en opposition avec le gouvernement, et de les envoyer à la Tour; ensuite de renverser les barricades qu'on avait établies dans toutes les rues, d'occuper les portes de la cité et d'y mettre ses

soldats en garnison. Cet ordre déplut beaucoup à Monk, ainsi qu'à son armée; plusieurs citoyens respectables en ayant conversé avec lui, il se détermina à écrire à la chambre pour qu'elle adoucît la sévérité de ses injonctions; mais elle ne s'en irrita que davantage, et déclara qu'elle voulait être obéie. Monk, qui connaissait le caractère de ses nouveaux maîtres, et la résolution avec laquelle la cité défendrait ses droits, soupçonnant d'ailleurs quel sort lui était réservé s'il se rangeait maintenant aux ordres de la chambre, crut devoir plutôt s'attacher le peuple que de retourner au parlement, qui très-probablement eût ensuite envoyé sa tête d'un côté et son corps de l'autre. Après avoir calculé ses forces et l'augmentation qu'elles recevraient par son alliance avec la cité, après avoir pesé les dispositions de la nation en général, et travaillé l'esprit des officiers de l'armée opposée, il jugea qu'il avait passé le Rubicon, et résolut d'achever en toute hâte ce qu'il avait commencé; il écrivit immédiatement au parlement, et se plaignit de ce qu'on soutenait contre lui Lambert, Vane et Ludlow; de ce que les citoyens les plus honnêtes du royaume se trouvaient exclus de tout emploi, parce qu'on exigeait d'eux des sermens que leur conscience ne leur permettait pas de prêter; en conséquence, il demanda que sous deux ou trois jours le parlement expédiât des ordres pour faire compléter, par de nouvelles

élections, le nombre de ses membres, afin qu'une chambre, librement élue, pût enfin siéger. A la réception de cette lettre, le parlement dissimula sa colère, et envoya Scott à Monk pour l'assurer de la haute opinion qu'on avait de ses services, et l'inviter à revenir à son logement de Whitehall. Mais Monk, qui s'était mis d'accord avec les bourgeois, résolut de ne point changer de demeure, et finit par ménager, dans la cité même, une conférence entre les membres actuels du parlement et ceux qui en étaient exclus. Le résultat fut que ces derniers furent rétablis dans leurs droits, et que le parlement, ainsi composé, fut convoqué à Westminster pour le 20 avril 1660. Pour assurer le paisible retour des membres rappelés dans la chambre, Monk fit camper son armée dans les environs de Whitehall, et plaça des gardes dans les avenues; puis il fit une proclamation par laquelle il assurait ses troupes, ainsi que les régimens licenciés, qu'il ne prétendait rien innover dans la forme du gouvernement, qui serait toujours celle d'un État libre et d'une république. Il envoya cette proclamation à tous les corps d'armée dispersés dans le royaume, et prit soin de la confirmer par des lettres particulières.

Lorsque les membres exclus eurent été admis, Haslerig et plusieurs des principaux meneurs s'adressèrent à Monk pour l'engager à prendre lui-

même les rênes du gouvernement. Il refusa, mais avec ménagement, et promit à Haslerig que s'il voulait céder, sa personne serait en pleine sûreté. L'ambassadeur de France, ayant eu vent de cette proposition, se ménagea un entretien avec M. Clarges, et l'engagea à assurer le général que, s'il avait le dessein de s'emparer du gouvernement, le Roi son maître lui prêterait son appui, ou bien que, s'il avait le projet de rétablir le roi Charles sur le trône, il s'entremettrait volontiers dans cette affaire. Ainsi le monarque qui avait banni notre prince de son pays eût été désolé que son rétablissement s'opérât sans sa participation; et les gens qui, depuis l'origine de nos troubles, avaient mis tant de coloquinte dans notre soupe, voulaient absolument nous faire goûter encore de leur cuisine. Mais quoique le sage général acceptât une conférence avec l'ambassadeur, il lui fit bientôt comprendre que les conseils de la France n'avaient point d'accès auprès de lui. Bientôt après, on offrit à Monk Hamptoncourt et les terres qui en dépendent, pour être sa propriété et celle de ses héritiers, ce qu'il refusa; mais quelque temps après il en accepta l'usufruit. Le parlement s'assembla, et vota pour six mois un impôt mensuel de 10,000 livres sterl. Il organisa la milice dans la cité et dans les comtés, abrogea l'engagement pris contre le Roi, rapporta l'acte en vertu duquel le précédent conseil d'État avait été formé, et en

organisa un nouveau composé de trente-un membres, au nombre desquels étaient Pierpoint, Crew, les lords Fairfax et Hollis ; sir Antoine Ashley Cooper, sir Gilbert Gerrard, le grand-juge Saint-John, sir Harbottle Grimstone, etc. Je nomme ces gentilshommes, afin qu'on sache qui dominait à cette époque. Quelques uns des officiers de la vieille armée commencèrent à se mutiner contre le parlement et le conseil, prétendant que leurs actes tendaient à rétablir le Roi. Le général les apaisa en leur disant que ceux de qui ils se plaignaient ne devaient pas siéger long-temps; qu'un nouveau et libre parlement allait leur succéder; que tous les partisans du Roi seraient exclus des emplois civils et militaires; par ces assurances, il arrêta la fermentation. Après la dissolution du parlement, un autre fut convoqué; et, malgré toutes les défenses, on élut librement les royalistes; ceux-ci avaient publié des proclamations dans lesquelles ils exprimaient leurs dispositions amicales, le vœu qu'ils formaient pour une amnistie générale, et leur intention de se conformer aux décisions du prochain parlement. Le moment était venu pour le Roi de faire des démarches auprès des hommes influens, et pour eux de lui témoigner à leur tour le désir qu'ils avaient de rentrer dans le devoir. Quelque temps après, les lords Warwick, Manchester et Say, ainsi que plusieurs des principaux membres du parlement,

eurent des conférences secrètes avec des personnes du parti royaliste, telles que sir Orlando Bridgeman, sir Geoffroi Palmer, et moi-même, le moins digne d'entre eux. Au bout de quelques semaines, à l'insu des lords et de Monk, M. Annesley (maintenant garde du sceau-privé), sir Antoine Ashley Cooper, et sir William Morrice, se réunirent avec les mêmes personnes, afin que le Roi connût leurs bonnes intentions par une voie qui ne lui fût pas suspecte. Quoiqu'ils prissent soin d'offrir leurs services par des messagers particuliers qu'ils envoyaient à S. M., ils pensèrent que ces conférences étaient un très-bon moyen de se faire bien comprendre. Le général avoua en louant leur discrétion, qu'il n'y avait pas eu un rassemblement dans la cité dont il n'eût eu connaissance, excepté celui-ci; il ignorait cependant que les mêmes personnes conféraient en même temps avec les lords.

Je ne dis pas ceci pour me faire une part dans le retour de notre roi; car je pense, du fond du cœur, que c'est un sacrilége que de ne pas l'attribuer entièrement à Dieu; à Dieu seul en appartient la gloire, à lui qui gouverne seul les incertaines affections des hommes, et pouvait seul calmer la tempête et guérir la folie de ce peuple. Sans le secours de son bras, sans son intervention tout-à-fait visible, la sagesse et la politique humaines n'eussent jamais accompli une telle œuvre; la force seule (et il eût fallu recourir à la force étrangère)

n'y eût probablement pas réussi ; et celui-là seul a pu, sans effusion de sang, toucher le cœur de tous les peuples d'Israël en faveur de leur David exilé, qui a dit : « *Je voulais détruire entière-* « *ment Israël et sauver Juda, mais non par l'arc* « *ni par l'épée.* » L'ensemble de cette histoire doit rendre cette vérité palpable pour tout lecteur. Après la main de Dieu, les premiers principes même de tous nos séditieux novateurs ont puissamment contribué à cet heureux événement ; car, ainsi que le disait un sage, loyal et noble lord, ces principes étaient si faux et si pernicieux qu'ils laissaient à peine subsister, parmi les hommes, assez de vertu pour qu'ils pussent continuer de vivre en société. Ils ne sont propres qu'à renverser, jamais à fonder un gouvernement ; on les connaît bien après les avoir mis à l'épreuve ; les hommes s'en dégoûtent, et bientôt on vient se ranger de nouveau sous les lois qu'on avait foulées aux pieds.

Après avoir reconnu ces deux causes de notre succès, il est juste de faire au général Monk la part de gloire qui lui revient ; car s'il est vrai qu'il agit d'abord au hasard et peut-être sans prévoir quelle serait l'issue de ses efforts, il est certain qu'il devint ensuite l'agent libre et moral de la Providence, et que la loyauté de son cœur, la prudence de sa tête et la fermeté de son bras menèrent à bien cette noble entreprise.

Monk s'était confié quelque temps auparavant au jeune, mais prudent sir John Greenville, qui lui avait été présenté par une personne sûre (sir William Morrice); le général le reçut à cause de l'extrême affection qu'il portait à sa famille; affection fondée sur la reconnaissance, car le général avait fait ses premières armes sous sir Richard Greenville, vieil et habile officier d'une sévérité excessive. Le père du jeune sir John Greenville n'était pas militaire, mais il était fait pour l'être; et jeté par le sort dans la guerre civile, il montra tant de générosité, tant de bravoure, que moi, qui l'avais connu lorsqu'il était membre du Long-Parlement, je fus vraiment désolé d'apprendre qu'il avait succombé au combat de Landsdown. Il laissa deux fils, celui dont je viens de parler, maintenant comte de Bath, et son jeune frère Bernard, tous deux héritiers de sa valeur et de sa fidélité. Monk reçut par ce gentilhomme une lettre du Roi à laquelle il fit une réponse très-respectueuse, mais sans écrire et de vive voix seulement. Cependant ce fut par l'avis du général que le Roi quitta aussitôt le territoire espagnol et se rendit à Breda. Je rapporte sur-le-champ tout ceci pour faire voir avec quelle rapidité vinrent à mûrir les affaires de Sa Majesté, avec quelle prudence le général conduisit toutes choses et par quelle sage fermeté il sut calmer les craintes de l'armée, qui réclamait de tous côtés la solde qui lui était due.

Vers cette époque, Lambert qui était prisonnier à la Tour, s'en échappa ; il espérait se mettre à la tête des mécontens de l'armée et de la nation ; mais le général, apprenant qu'il se dirigeait sur le nord, envoya aussitôt sur diverses directions des forces suffisantes pour le combattre, et chargea de cette affaire le colonel Ingoldsby, officier de beaucoup de mérite, qui regrettait amèrement d'avoir suivi dans sa jeunesse le parti de Cromwell, son parent, et qui, pour se laver de cette tache, cherchait quelque occasion de donner des preuves de son retour aux bons principes, ce qu'il avait déjà fait lors de l'insurrection de sir George Booth. Cet officier et le colonel Streater ayant appris que Lambert était aux environs de Daventry, l'attaquèrent si brusquement, Lambert et ses soldats étaient si irrésolus, qu'au moment de l'action les uns passèrent du côté d'Ingoldsby, et les autres, en signe de soumission, tournèrent leurs armes vers la terre. Le major Creed, qui était avec Lambert, chercha à obtenir d'Ingoldsby que Lambert pût s'échapper ; cette demande lui ayant été refusée, Lambert essaya de se sauver ; mais Ingoldsby qui avait un excellent cheval, le poursuivit, le chargea et le fit son prisonnier. Il y eut peu d'hommes tués dans cette affaire, mais beaucoup furent pris et ce fut là tout le sang qui coula pour la restauration de notre Roi. Ce léger combat était très-important par les suites qu'il pou-

vait avoir; car Lambert avait avec lui les colonels Okey, Axtell, Cobbet, Creed et d'autres officiers de la plus grande intrépidité, parmi ceux de l'ancienne armée; s'ils avaient eu le temps de réunir autour d'eux tous les mécontens, et s'ils avaient obtenu un premier succès, il eût peut-être été aussi difficile de les vaincre qu'il fut aisé, avec l'aide de Dieu, de déjouer leurs projets.

Le vieux parlement s'étant dissous lui-même, un autre fut convoqué pour le 25 avril 1660. Sir Harbottle Grimstone fut nommé orateur de la chambre des communes, et le comte de Manchester, orateur de la chambre des lords. Le Roi ne perdit pas de temps, et envoya de nouveau sir John Greenville en Angleterre, avec ordre de remettre à Monk une commission de capitaine général de toutes les forces d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; ce gentilhomme était aussi porteur de lettres pour le parlement, la cité de Londres et la flotte; la lettre du général devait être communiquée à l'armée et au conseil d'État; celles que le Roi adressait aux deux chambres, renfermaient une déclaration promettant l'oubli du passé et une amnistie générale; quant à la religion, elle accordait aux consciences délicates, et sous condition de ne point troubler la paix du royaume, la liberté que réglerait le parlement; de plus, elle garantissait à l'armée le payement de la solde ar-

riérée. Ces lettres de Sa Majesté firent une telle impression sur les deux chambres qu'elles déclarèrent immédiatement (celle des lords se prononça la première) qu'en vertu des anciennes lois fondamentales du royaume, le gouvernement appartenait au Roi, de concert avec les lords et les communes. Les droits de Sa Majesté furent ainsi reconnus; les deux orateurs et les membres des deux chambres se rendirent ensuite, en grande cérémonie, accompagnés de hérauts d'armes (quoique cette formalité ne fût pas nécessaire pour un titre qui n'en dépendait point), à Westminster-Hall, à Whitehall, à Temple-Barr, à l'ancienne bourse, etc., et proclamèrent partout le droit de succession de Sa Majesté. On vota ensuite l'envoi de 50,000 livres sterling au Roi, pour les frais de son retour, 10,000 livres à Son Altesse le duc d'York, et 5000 livres au duc de Glocester. Des réponses furent faites aux lettres de Sa Majesté, à qui on envoya une députation des deux chambres chargées de lui présenter l'acte de reconnaissance. La cité de Londres envoya aussi des députés avec un présent de 10,000 livres pour Sa Majesté, de 1000 livres pour le duc d'York, et autant pour le duc de Glocester. On reprit ensuite les journaux et registres du parlement, pour en effacer tous les actes subversifs du gouvernement royal. Les commissaires du parlement trouvèrent le Roi à la Haye; l'escadre anglaise, sous les or-

dres de l'amiral Mountague, naviguait sur la côte prête à transporter le Roi en Angleterre, et ayant pour instruction de suivre en tout point les ordres de Sa Majesté. Le Roi nomma aussitôt le duc d'York, grand amiral d'Angleterre, et Mountague, vice-amiral.

Le 23 mai, le Roi, après avoir rendu ses devoirs à sa tante, la reine de Bohême, et à sa sœur, la princesse royale d'Orange, qui, dans son adversité, lui avaient rendu les plus éminens services, prit ensuite congé des États généraux qui l'avaient traité magnifiquement, et s'embarqua. Le temps étant orageux, Sa Majesté ne put arriver à Douvres que le deuxième jour : elle n'y fit qu'un court séjour, parce que la ville n'était pas assez grande pour l'affluence des personnes de toutes les classes, accourues sur le rivage pour sa réception. Cependant le Roi fut complimenté par les magistrats, et le ministre lui présenta une grande Bible avec des charnières d'or. Il coucha cette nuit à Cantorbéry, où le *recorder* lui adressa une éloquente harangue, et le maire lui fit hommage d'une coupe d'or massif. Le général Monk fut bientôt après créé chevalier, et reçut ensuite l'ordre de la jarretière. Le comte de Southampton fut fait conseiller privé, et M. Morrice chevalier et secrétaire d'État. Quiconque aurait voulu peindre le ravissement, aurait pu trouver sur toutes les figures de quoi exercer ses pinceaux;

car, de Douvres à Londres, je n'aperçus pas un seul visage mécontent. Sur la route et partout où Sa Majesté s'arrêtait, des flots de peuple se pressaient sur son passage avec des chants d'allégresse, des cris de joie et des airs de triomphe, sans exemple peut-être jusqu'à ce jour. Le Roi traversa Londres pour se rendre à Whitehall en grand et solennel cortége; les rues et les fenêtres étaient richement décorées; et le lord maire ainsi que les diverses corporations vêtues magnifiquement, le reçurent à son arrivée. Il entra dans la cité de Londres le 29 mai, anniversaire de sa naissance; et comme la chapelle se trouvait en désordre, il fit de la salle d'audience son oratoire, où il rendit grâce à Dieu de sa protection. Ce fut ainsi que notre Roi fut glorieusement ramené dans sa patrie et replacé sur le trône de ses pères, où Dieu veuille le maintenir long-temps! *Amen.*

FIN DES MÉMOIRES DE WARWICK.

ÉCLAIRCISSEMENS

ET

PIÈCES HISTORIQUES.



ÉCLAIRCISSEMENS

ET

PIÈCES HISTORIQUES.

I.

Pétition des droits (présentée à Charles Ier par le parlement, le 28 *mai* 1628).

Nous les lords spirituels et temporels et les communes assemblées en parlement, représentons humblement à notre seigneur le Roi, que, bien qu'il ait été réglé et décrété par un statut fait sous le règne du roi Édouard Ier, et communément appelé *Statutum de tallagio non concedendo*, qu'aucun impôt ou aide ne sera levé par le Roi ou ses héritiers dans ce royaume, sans le bon vouloir et assentiment des archevêques et évêques, comtes, barons, chevaliers, bourgeois et autres hommes libres du peuple de ce royaume; quoique par autorité du parlement tenu dans la vingt-cinquième année du règne du roi Edouard III, il ait été décrété et réglé que dorénavant personne ne sera forcé à prêter au Roi, contre sa volonté, attendu que de tels prêts sont contraires à la raison et aux franchises du pays; bien que par d'autres lois de ce royaume, il ait été pourvu à ce que personne ne pût être soumis à aucune de ces charges ou impositions appelés *benevolences*, ni à aucune autre charge du même genre; par lequel statut ci-dessus mentionné et les autres bonnes lois et statuts de ce royaume,

vos sujets ont été mis en possession du privilége de ne point être forcés de contribuer à aucune taxe, impôt, aide ou autre chose pareille qui n'auraient pas été établies par le commun consentement déclaré en parlement :

Néanmoins, différentes commissions et instructions ont été dernièrement envoyées à différens commissaires dans plusieurs comtés, en raison desquelles votre peuple a été en divers lieux assemblé et requis de prêter certaines sommes d'argent à Votre Majesté ; et plusieurs, sur leur refus de le faire, ont été soumis à un serment non autorisé par les lois et statuts de ce royaume, et contraints à comparaître et à se présenter devant votre conseil privé ou en d'autres lieux ; d'autres ont été emprisonnés, resserrés, tourmentés et inquiétés de plusieurs manières ; et différentes autres charges ont été imposées à votre peuple, et levées dans les différens comtés par les lords lieutenans, députés lieutenans, commissaires aux revues, juges de paix et autres, par l'ordre ou avis de votre Majesté ou de votre conseil privé ; et contre les lois et libres coutumes de ce royaume :

Et bien qu'aussi par les statuts appelés la grande charte des libertés d'Angleterre, il ait été décrété et établi qu'aucun homme libre ne pourra être pris, mis en prison ou dessaisi de sa liberté et franchise ou de ses libres coutumes, qu'il ne pourra être ni mis hors la loi ni exilé ou en aucune manière détruit, que par le libre jugement de ses pairs ou par la loi du pays ;

Et bien, que dans la vingt-huitième année du règne du roi Edouard III, il ait été décrété et établi, par autorité du parlement, qu'aucun homme, de quelque état ou condition qu'il soit, ne pourrait être évincé de sa terre ou de sa ferme, ni pris ni emprisonné, ni dépossédé ni mis à mort, sans que son procès lui eût été fait dans les formes de la loi ;

Néanmoins, contre la teneur desdits statuts et des autres bonnes lois et statuts de votre royaume rendus à cette fin,

plusieurs de vos sujets ont été dernièrement emprisonnés sans cause apparente ; et lorsque, pour être élargis, ils ont été conduits devant la justice, d'après les writs d'*habeas corpus* de votre Majesté, pour éprouver et subir tel traitement qu'il plairait à la Cour d'ordonner ; et lorsque leurs gardiens ont reçu l'ordre de certifier les causes de leur détention, aucune cause n'a été certifiée, si ce n'est qu'ils étaient détenus par le commandement spécial de votre Majesté, signifié par les lords de votre conseil privé ; et ils ont été renvoyés en différentes prisons, sans être accusés de rien sur quoi ils pussent répondre conformément à la loi :

Que dernièrement de grandes compagnies de soldats et de marins ont été répandues dans différens comtés du royaume, et que les habitans ont été forcés contre leur gré de les recevoir dans leurs maisons, et de souffrir qu'elles y séjournassent contre les lois et coutumes de ce royaume, à la grande souffrance et oppression du peuple ;

Et bien qu'aussi, par autorité du parlement, dans la 25e année du règne d'Edouard III, il ait été déclaré et établi qu'aucun homme ne pourra être condamné à perdre la vie ou l'un de ses membres, que par les formes voulues par la grande charte et la loi du pays ; et bien que par ladite grande charte et les autres lois et statuts de votre royaume, aucun homme ne doive être condamné à mort que par les lois établies dans votre royaume, soit par les coutumes de ce royaume ou par acte du parlement ; et bien qu'aucun offenseur, quel qu'il soit, ne puisse être exempté des poursuites et des châtimens réglés par les lois, néanmoins plusieurs commissions ont été dernièrement données sous le grand sceau de votre Majesté ; certaines personnes ont été désignées et nommées commissaires avec pouvoir et autorité de procéder dans le pays, conformément à la loi martiale, contre tous soldats et marins, ou autres personnes désordonnées qui se joindraient avec eux, pour commettre quel-

que meurtre, vol, félonie, mutinerie, ou autre outrage ou méfait quelconque ; et lesdites personnes ont été autorisées à poursuivre le procès et la condamnation de ces coupables, dans l'ordre et la forme abrégée qui appartient à la loi martiale, telle qu'on la suit dans les armées en temps de guerre, et de les faire exécuter et mettre à mort conformément à la loi martiale ;

D'après lequel prétexte, quelques uns des sujets de votre Majesté ont été mis à mort, par quelques uns desdits commissaires, tandis que, si d'après les lois et statuts du pays ils avaient mérité la mort, ils devaient être jugés et exécutés d'après ces lois et non autrement ;

En même temps plusieurs personnes coupables de graves délits, tirant de là des prétextes pour réclamer une exemption, ont échappé au châtiment qui leur était dû par les lois et statuts de votre royaume ; plusieurs de vos officiers et agens de justice ayant injustement refusé ou négligé de procéder contre ces délinquans, conformément aux lois et statuts, sous prétexte que cesdits coupables n'étaient justiciables que de la loi martiale, et relevaient de l'autorité desdites commissions, lesquelles commissions et toutes autres de même nature sont entièrement et directement contraires auxdites lois et statuts de votre royaume ;

Nous, les lords et communes, prions très-humblement votre très-excellente Majesté, que personne, à l'avenir, ne puisse être forcé à faire ou concéder aucun don, prêt, bénévolence, taxe ou autre charge pareille, sans le consentement commun, déclaré par acte du parlement ; et qu'aucun ne puisse être appelé en jugement, obligé à prêter serment ou à comparaître, ni être emprisonné ou molesté de quelque manière ou aucunement inquiété à cet égard, ou pour avoir refusé de s'y soumettre ; et qu'aucun homme libre ne puisse être emprisonné ou détenu de la manière dont il a été fait mention, et qu'il plaise à votre Majesté

de retirer lesdits soldats et marins, et de ne point imposer au peuple, à l'avenir, de pareils fardeaux; et que lesdites commissions, autorisées à procéder par la loi martiale, soient révoquées et annulées, et que par la suite il ne soit donné aucune commission de même nature, dans la crainte que, sous ce prétexte, quelques sujets de votre Majesté ne soient ruinés ou mis à mort contre les lois et franchises du pays.

Toutes choses que les lords et communes demandent très-humblement à votre très-excellente Majesté, comme leurs lois et leurs libertés, conformément aux lois et statuts du royaume; ils prient aussi votre Majesté de vouloir bien déclarer que les jugemens rendus et les procédures qui ont eu lieu au préjudice de votre peuple, ne passeront point en exemples dont on puisse tirer des conséquences, et qu'il plaise à votre Majesté, pour le soulagement et la sécurité de votre peuple, déclarer gracieusement que votre volonté royale et votre bon plaisir est que, dans les choses susdites, tous vos officiers et agens vous servent conformément aux lois et statuts de ce royaume, qui ont pour objet l'honneur de votre Majesté et la prospérité de ce royaume.

II.

Sur le procès de lord Mount-Norris.

Comme le procès de lord Mount-Norris est l'acte le plus despotique et le plus violent que se soit permis le comte de Strafford dans son administration d'Irlande, nous en donnons ici le récit exact et circonstancié, traduit de la *Vie de Strafford*, par M. John Macdiarmid (1), ouvrage remarquable par l'étendue des recherches et la parfaite impartialité de l'auteur. Nous aurions pu emprunter ce même récit à l'intéressant *Essai sur la vie de Strafford*, par M. le marquis de Lalli-Tollendal (2) qui semble avoir voué son éloquence et sa vie à la défense des opprimés de tous les siècles et de tous les pays. Mais peut-être le noble pair, indigné des iniquités dont fut souillé le jugement de Strafford, s'est-il laissé si complètement envahir par ce généreux sentiment que son récit ressemble quelquefois à une apologie. Nous voulons en éviter même l'apparence; ce sont seulement des faits que nous mettons sous les yeux du public. La narration de M. Macdiarmid contient d'ailleurs quelques détails qu'a cru devoir négliger M. de Lalli-Tolendal.

« Quelques actes d'autorité fort rigoureux et jusque-là sans exemple avaient excité, contre Wentworth et son conseil, une violente animadversion; il avait été à plusieurs re-

(1) *Vies de quelques hommes d'État anglais*, par John Macdiarmid; 2 volumes in-8°., deuxième édition, Londres 1820. Ces deux volumes contiennent les vies de sir Thomas Morus, chancelier sous Henri VIII, de lord Burleigh, premier ministre sous Élisabeth, de lord Strafford et de lord Clarendon. Celles de Morus et de Strafford sont fort supérieures aux deux autres. (*Note de l'Éditeur.*)

(2) Un volume in-8°., Paris 1814.

prises menacé d'un Felton ou d'un Ravaillac; et son ami Laud lui-même, bien que grand admirateur de ceux qui déployaient le pouvoir dans toute son étendue, commençait à lui insinuer qu'il serait bon de mêler à sa rigueur quelque apparence de modération; mais la dureté de sa conduite à l'égard de Francis Annesley, lord Mount-Norris, vint ajouter aux inquiétudes de ses amis. Ce seigneur occupait l'office de vice-trésorier en Irlande. Dans les premiers temps de son gouvernement, Wentworth lui avait accordé sa confiance. Cependant il s'éleva entre eux quelques froideurs qui se changèrent bientôt en une sérieuse inimitié. Le lord député indiqua au roi quelques émolumens et quelques emplois dont on pouvait dépouiller son antagoniste, sans aucun inconvénient pour le service; et en même temps qu'on diminuait le traitement du vice-trésorier, on envenimait son ressentiment en essayant, sans succès, de le faire accuser de corruption dans l'exercice de sa charge. »

« Cette animosité mutuelle s'aigrissait tous les jours, lorsqu'un incident frivole produisit un résultat sérieux. Wentworth était un jour dans son salon, tourmenté d'un violent accès de goutte. Quelqu'un de sa maison poussa par accident un siége contre son pied, ce qui lui causa une très-vive douleur. Cet incident ayant été rapporté à la table du lord chancelier, l'un des convives fit remarquer à lord Mount-Norris, qui se trouvait présent, que l'auteur de la faute était un homme de son nom et de ses parens. « Il l'a peut-être fait, « répliqua sa seigneurie, par vengeance de l'affront public « que j'ai reçu du lord député; mais j'ai un frère qui ne se « serait pas vengé de cette manière. »

« Ces paroles imprudentes, rapportées à Wentworth par quelque officieux courtisan, lui parurent renfermer une menace séditieuse, et il se procura secrètement une commission du Roi pour traduire son antagoniste en justice; mais il attendit, à s'en servir, que lord Mount-Norris, délivré de

toute inquiétude, en sentît mieux le poids de sa vengeance. A la fin, sans avoir donné à personne connaissance de son projet, Wentworth fit un soir avertir les principaux officiers de Dublin, et entre autres lord Mount-Norris, de se réunir le lendemain chez lui pour un conseil de guerre. Lorsqu'ils eurent pris leur place, le lord député, comme commandant en chef et président, apprit à l'assemblée étonnée qu'il l'avait convoquée pour en obtenir réparation et justice de l'insulte de lord Mount-Norris. Il produisit une déclaration écrite des paroles dites à la table du chancelier, la prouva par témoins, et mit en avant deux articles de la loi militaire, dont l'un punissait d'emprisonnement et d'un renvoi infamant toutes paroles injurieuses prononcées contre une personne appartenant à l'armée, tandis que l'autre prononçait la peine de mort contre tout individu qui, par ses discours ou ses actions, exciterait à la révolte ou à la désobéissance envers le principal officier. Il soutint que les expressions de Mount-Norris rentraient dans le cas prévu par ces deux lois; et qu'en qualité de capitaine de l'armée, il devait être soumis à la rapide justice d'une cour martiale. »

« Ce fut en vain que lord Mount-Norris, qui avait quitté la table du conseil et s'était mis à la place qu'occupent d'ordinaire les accusés, réclama contre cette forme de procédure; en vain il allégua qu'on le prenait tout-à-fait au dépourvu, qu'on devait lui donner le temps de préparer sa défense et de prendre l'avis de ses conseils; qu'il était difficile, à plusieurs mois de distance, de vérifier avec certitude des paroles dites en conversation, et qu'il pourrait produire plus de vingt témoins pour prouver qu'il n'y avait rien de malintentionné ni d'offensant, soit dans les expressions dont il s'était servi, soit dans la manière dont il les avait prononcées. Wentworth répliqua que les formes suivies par une cour martiale ne permettaient de lui accorder aucune de ces demandes, qu'il devait simplement confesser ou nier

les faits, et que le conseil procéderait ensuite directement à juger s'il était innocent ou coupable. »

« Les membres de la cour, malgré la crainte que leur imprimaient la présence et le ton du gouverneur, furent révoltés de condamner à mort un pair et un membre du gouvernement pour une si légère offense. Pour éviter d'avoir à prononcer la peine capitale, ils demandèrent au lord député la permission de séparer les deux accusations ; mais Wentworth répliqua d'un ton sévère, qu'il fallait déclarer lord Mount-Norris coupable sur les deux chefs ou sur aucun. Lord Moore, par qui Wentworth avait été instruit des propos, et qui maintenant paraissait comme témoin dans le procès, reçut du lord député, après avoir déposé, l'ordre de reprendre son siége sur le tribunal, et de juger l'homme qu'il avait accusé. Le conseil procéda à la délibération et au jugement sous les yeux du lord député. Mount-Norris fut condamné à être mis en prison, privé de tous ses emplois, ignominieusement renvoyé de l'armée, à demeurer pour toujours incapable de servir, et enfin à être fusillé ou décapité à la volonté du général. »

« Le bruit d'un arrêt si cruel, et si injustement obtenu, remplit tout le royaume d'indignation et de clameurs. Les amis de Wentworth lui écrivaient de Londres, pour lui demander de leur fournir quelques explications satisfaisantes à opposer à des récits qu'ils ne pouvaient entendre avec patience, et qui se trouvaient si bien attestés qu'ils n'osaient les contredire. Cette accusation, qu'on avait cachée pendant un si grand nombre de mois, l'excessive disproportion du châtiment et de l'offense, l'admission d'un témoin au nombre des juges, la présence et la surveillance de l'accusateur pendant tout le cours de la procédure, étaient autant de faits qui ne paraissaient susceptibles d'aucune excuse ! La conduite même de Buckingham, le grand objet de la haine nationale, était opposée avec avantage à celle de

Wentworth; on se rappelait qu'à l'île de Ré, le duc s'était contenté de renvoyer de l'armée quelques officiers qui avaient conspiré contre lui, tandis que Wentworth avait fait condamner à mort, pour une parole imprudente, un collègue autrefois son ami. »

« Les apologies du lord député ne servirent qu'à révéler qu'il avait lui-même le sentiment de sa coupable conduite. Sa principale défense portait sur ce qu'il avait été, disait-il, purement passif dans cette affaire. Il n'avait point voté, ni souffert que son frère votât, et il était demeuré, pendant tout le temps de la délibération du conseil, assis, la tête découverte et en silence. Il ajoutait qu'il n'avait jamais eu intention de faire mourir Mount-Norris, qu'il avait voulu seulement punir son insolence, et qu'il s'était uni aux membres du tribunal pour demander qu'il lui fût fait grâce de la vie. Cependant sa conduite après le jugement aggravait encore celle qu'il avait tenue dans le cours de l'affaire. On trouve dans les *papiers d'état* de lord Clarendon (tom. 1er, page 449) une lettre de Lady Mount-Norris à Wentworth, dont elle était proche parente par sa femme bien aimée, Arabella Hollis, dont la mort prématurée lui avait fait éprouver récemment la plus amère douleur; voici cette lettre :

« MYLORD,

« J'en conjure votre seigneurie, au nom de la tendre miséricorde de Dieu, retirez la main que vous avez appesantie sur mon cher seigneur, et, pour l'amour de celle qui est maintenant avec Dieu, veuillez ne pas nous rendre misérables, moi et mes pauvres enfans, comme nous allons nécessairement le devenir par le mal que vous lui faites. Dieu me voit, mylord; je suis une pauvre femme désolée, et ne puis dire autre chose que de demander à

genoux au Tout-Puissant, par mes larmes et mes simples prières, qu'il daigne incliner le cœur de votre seigneurie à la douceur envers mon seigneur; car si votre seigneurie continue à le tenir en prison et à l'accabler de disgrâces, j'ai trop lieu de craindre que votre seigneurie ne mette bientôt un terme à sa vie et à ses peines, et ne nous rende, moi et tous les miens, à jamais misérables. Mon bon seigneur, pardonnez ces lignes pleines d'affliction d'une créature désolée, et veuillez, pour l'amour de Jésus-Christ, prendre favorablement en considération mon humble requête, et avoir pitié de moi et des miens. Dieu vous en récompensera, je l'espère, en vous-même et dans les chers enfans que vous a laissés ma parente. C'est en mémoire d'elle que je supplie votre seigneurie d'avoir compassion de la situation malheureuse où je me trouve, et suis, de votre seigneurie, la très-humble et désolée servante, Jeanne Mount-Norris.

« Dans les papiers originaux, d'où est tirée cette lettre, on trouve au dos, ces mots, probablement écrits de la main de lord Clarendon: « Copie de la lettre de lady Mount-Norris « au comte de Strafford, tandis que son mari était en « prison, sous le poids d'une sentence de mort rendue par « la cour martiale. Il eut le cœur assez dur pour ne lui « donner aucune consolation. »

« Après le jugement, le lord lieutenant dit à Mount-Norris que si lui, Wentworth, le voulait, il n'avait plus autre chose à faire qu'à donner les ordres pour l'exécution; que cependant il allait demander qu'on lui fît grace de la vie, ajoutant qu'il perdrait plutôt la main que de consentir à ce que lord Mount-Norris perdît la tête. Mais à peine pouvait-il contenir la joie de son triomphe, et il s'écria devant tout le tribunal que la sentence était juste et noble, et que pour sa part il ne voudrait rien perdre de l'honneur d'y avoir contribué. »

« Ce qui reste à rapporter de cette affaire, est encore plus singulier. Wentworth sentit la nécessité de faire quelque chose pour se concilier la cour d'Angleterre, et en obtenir que les emplois de lord Mount-Norris fussent distribués à ses favoris. Dans cette vue, il offrit six mille livres sterling à répartir entre les principaux ministres. Selon l'opinion générale, il devait y en avoir deux mille pour lord Cottington, mille pour le lord garde du sceau-privé, mille pour le marquis de Hamilton, et les deux mille restant devaient être partagés entre les denx secretaires d'État. Mais lord Cottington, vieux et habile courtisan, à qui le soin de l'affaire avait été remis, « prit une route plus directe, » comme il nous l'apprend lui-même dans sa réponse à Wentworth; « et donna l'argent à celui qui « pouvait réellement faire l'affaire, c'est à dire, au Roi « lui-même. »

Le présent se trouva venir très-à-propos à sa Majesté, alors occupée d'acheter une terre; et Wentworth reçut sans retard une lettre officielle, qui l'autorisait à disposer des emplois comme il lui plairait. » (*Lives of british statesmen, by* John Macdiarmid, t. 2, p. 185 — 192.)

III.

Portrait du lord Falkland, par le chancelier Clarendon.

« Dans cette malheureuse bataille (1) fut tué le lord vicomte Falkland, homme si prodigieux par sa science et sa littérature, d'une douceur et d'un agrément tellement inimitables dans la conversation, si riche en bonté de cœur, en humanité, en bienveillance pour tout le genre humain, si remarquable enfin par sa simplicité primitive et l'intégrité de sa vie, que n'eût-on à reprocher à cette odieuse et maudite guerre civile que la perte seule d'un tel homme, c'en serait assez pour la rendre infâme et exécrable à tout jamais.

Turpe mori, post te, solo non posse dolore.

« Avant la convocation de ce parlement, sa vie était si heureuse, qu'à peine pouvait-il s'y ajouter quelque nouvel avantage. Avant l'âge de vingt ans, il s'était vu possesseur d'une noble fortune que lui avait léguée un de ses grands pères, sans la faire passer par son père ou sa mère, qui étaient alors tous deux vivans et assez peu satisfaits de voir cet héritage passer à côté d'eux. Il avait été élevé pendant quelques années en Irlande, où son père était lord député. Lorsqu'il revint en Angleterre pour y prendre possession de sa fortune, il ne se trouva point encombré de ces amis, de ces connaissances qu'a d'ordinaire formés autour de nous l'habitude, et il put se composer une société de son choix. Ce choix fut dirigé par des règles bien différentes de celles que se prescrivait alors la jeune noblesse. Quoiqu'il accordât son amitié à quelques hommes recom-

(1) A la bataille de Newbury, livrée le 20 septembre 1643.

mandables seulement par la conformité de leur caractère avec le sien et leur indubitable amitié pour lui, la plupart de ceux qu'il admit à sa familiarité et qui obtinrent son affection, furent des hommes doués des facultés les plus éminentes, et d'une réputation irréprochable sous le rapport de l'intégrité. De tels hommes avaient droit à s'approcher de son cœur.

« Il avait un grand goût pour l'esprit, l'imagination et les talens, quelque part qu'ils se rencontrassent. S'il les trouvait enveloppés dans la pauvreté ou le besoin, sa munificence et sa libéralité allaient alors même au-delà de sa fortune, qu'il employait dans ce genre de manière à faire croire qu'il ne pensait pas l'avoir reçue pour un autre usage; et s'il eût été possible de lui reprocher quelque tort dans sa dépense, on l'aurait peut-être trouvé un peu prodigue. Il était constant et opiniâtre dans ce qu'il avait résolu de faire, et ne se rebutait jamais des moyens nécessaires pour y parvenir. S'étant une fois résolu de ne pas aller à Londres, séjour qu'il préférait à tout autre, jusqu'à ce qu'il eût parfaitement appris le grec, il se rendit chez lui, à la campagne, et s'y livra au travail avec une activité si infatigable, qu'on aurait peine à croire en combien peu de temps il réussit à ce qu'il avait entrepris, et parvint à lire exactement tous les historiens grecs.

« Comme sa maison n'était guère à plus de dix milles d'Oxford, ce fut à cette époque qu'il se lia d'amitié avec les hommes les plus savans et les plus polis de cette université. Ils lui trouvèrent un esprit si prodigieux, une telle solidité de jugement, une si rare imagination contenue dans les règles les plus étroites de la raison, de si vastes connaissances qui ne lui laissaient ignorer de rien, et cependant une modestie si profonde, comme s'il n'avait rien su, qu'ils venaient souvent le visiter et habiter chez lui comme dans un collége situé en meilleur air. Sa maison était une sorte d'université

en raccourci où il venait moins pour se reposer que pour étudier et pour examiner plus attentivement ces propositions peu réfléchies que la paresse ou la complaisance laissent passer dans la conversation ordinaire.

« Sa mère, qui professait une autre religion que lui, et dont l'esprit tout-à-fait mâle renfermait nn mélange des passions et des infirmités de son sexe, fit faire indirectement, et par d'autres personnes, plusieurs tentatives pour ébranler son attachement à l'Eglise anglicane et le rapprocher de celle de Rome. On se portait à ces efforts avec d'autant plus de confiance qu'il ne refusait aucune occasion de conférer avec des personnes de cette religion, soit prêtres ou laïques; car il avait soigneusement étudié les controverses, lu avec exactitude tous ou du moins les principaux pères grecs et latins, et sa mémoire était si extraordinaire qu'en aucune occasion il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu. Il avait tant d'aversion pour cette violence et ce défaut de charité qu'il voyait résulter des différences d'opinion en matière de religion, que dans toutes ses disputes avec les prêtres, et autres personnes attachées à l'Église romaine, il avait soin de montrer la plus grande politesse pour leur personne et la plus grande estime pour leur esprit; ce qui leur laissait toujours quelque espérance de le convaincre, même quand elles avaient renoncé à lui répondre. Cependant cette charité à leur égard diminua beaucoup, et il cessa entièrement de communiquer avec eux, lorsque, par de coupables artifices, ils eurent séduit ses deux jeunes frères, encore enfans, les eurent enlevés de sa maison pour les transporter au-delà des mers, et lorsqu'ils eurent également perverti l'esprit de ses sœurs. Il écrivit, en cette occasion, contre les principales propositions de l'Église de Rome, deux traités fort étendus où l'on trouve une telle vivacité de style et une telle force de raison, qn'en les cachant au monde, ceux qui refusent de les publier privent l'Église d'un précieux trésor. »

« Il était supérieur à toutes les passions et à toutes les affections des âmes vulgaires; on n'avait à lui reprocher d'autre ambition que celle de la science et celle d'être connu pour ami de tous les gens de bien; ce qui lui donnait peut-être un peu trop d'éloignement pour ces sortes d'habiletés dont il faut bien permettre de se servir dans la conduite des affaires humaines. Dans le court parlement d'avril 1640, il avait siégé en qualité de représentant d'un bourg. Les débats de la chambre des communes furent conduits dans cette occasion avec une gravité et une sagesse qui lui donnèrent le plus grand respect pour les parlemens, en sorte qu'il croyait réellement impossible que le royaume en pût jamais recevoir aucun mal ou dommage, ni qu'il pût même, en leur absence, jouir d'une situation tolérable. La malheureuse et intempestive dissolution de cette assemblée put laisser dans son esprit quelques méfiances et quelques préventions contre la cour, pour laquelle il n'avait jamais eu un penchant immodéré. Son père y avait dissipé une grande fortune dans les offices qui étaient d'ordinaire pour les autres un moyen de s'enrichir. Il fut choisi pour remplir dans le parlement actuel le même siége que dans le précédent, et se déclara d'abord avec beaucoup de vivacité et de sévérité contre les actes exorbitans dont le pays avait eu tant à se plaindre; car il était si rigide observateur des lois et des règles établies, qu'il ne pouvait souffrir qu'il y fût porté la moindre atteinte, et n'en permettait pas la plus légère déviation. Rien ne lui paraissait donc si intolérable que la présomption avec laquelle des ministres osaient violer des règles positives, sous prétexte de raison d'état, ou des juges se permettre de transgresser des lois connues, par raison de convenance ou de nécessité. C'est là ce qui le rendit si sévère à l'égard du comte de Strafford et du lord Finch; conduite si éloignée de sa douceur et de sa modération naturelles, que ceux qui ne savaient pas à quel point il était exempt de

ressentiment et d'orgueil, pensèrent que l'âpreté de sa conduite envers Strafford pouvait avoir eu pour motif le souvenir de quelque procédé désobligeant et un peu injuste de ce lord envers son père; mais on ne pent douter qu'il ne fût entièrement inaccessible à de pareilles faiblesses; dans les deux cas, il se laissa tromper par l'autorité de gens auxquels il croyait une parfaite connaissance des lois que lui-même ignorait entièrement; et s'il eût été vrai, comme on l'a à peine nié, que la tentative de renverser les lois fondamentales du royaume fût trahison, un jugement droit pouvait trouver, dans les actes énormes dont furent accusés ces deux ministres, de quoi tirer des conclusions suffisantes pour justifier le jugement porté contre eux. »

« L'opinion qu'avait lord Falkland de la droiture et de l'intégrité des personnages alors les plus agissans, particulièrement de M. Hambden, l'empêcha encore long-temps de leur soupçonner aucun projet contre la paix du royaume; et bien que ses conclusions différassent ordinairement des leurs, il crut long-temps leurs intentions pures. Lorsqu'il connut mieux ce qu'était la loi et démêla en eux la volonté de subordonner cette loi aux votes d'une des chambres ou de toutes deux, il s'opposa plus que personne à leurs efforts, et gêna beaucoup leur parti par la force de sa raison et de son argumentation; en sorte que, insensiblement, on finit par le regarder comme un défenseur de la cour, bien qu'assurément il n'eût point contribué à établir cette opinion, car il se refusait aux avances et même aux invitations auxquelles la politesse l'aurait presque obligé de répondre; il craignait tellement qu'on pût le moins du monde imaginer qu'il désirait les places, qu'il affectait de la morosité envers la cour et les courtisans, et ne négligea rien pour détourner de lui la faveur du roi et la reine, que cependant il ne put s'abstenir de mériter. Lorsque le roi l'envoya chercher une ou deux fois pour s'entretenir avec lui et le remercier de son

excellente conduite dans plusieurs affaires, où Sa Majesté daigna lui dire qu'il lui avait rendu service, Falkland répondit plus négligemment et d'une manière moins obligeaute qu'on n'aurait pu s'y attendre, comme s'il n'eût songé qu'à être juste et nullement à se rendre agréable; il semblait vouloir que Sa Majesté regardât sa conduite uniquement comme le fruit des impulsions de sa conscience et non d'aucune affection ou penchant pour son service. De la part d'un caractère orgueilleux et stoïque, elle aurait pu en effet être interprétée de cette manière, et une pareille intention aurait pu ne pas blesser; mais dans un homme habituellement dirigé par une générosité si parfaite et si soigneux de plaire à tous les gens de bien, le roi pouvait n'y voir qu'une aversion plus qu'ordinaire pour son service. Ainsi, pour éviter qu'on ne le crût disposé à s'attacher à la cour, lord Falkland prit plus de peine et se força à des actions plus contraires à sa nature, que n'ont jamais fait la plupart des hommes pour s'y procurer quelque emploi. Si pour éviter les témoignages de bienveillance et de confiauce du roi, il eût pu trouver quelque autre moyen que celui de manquer à son devoir, il n'aurait jamais été appelé au conseil. Ce n'est pas qu'il eût aucune aversion pour les affaires du gouvernement, car il était très-dévoué à la personne du roi et avait fait jadis quelques légères démarches pour être employé dans la diplomatie; il avait désiré d'être nommé ambassadeur en France. Mais il lui eût été odieux de penser que personne pût imaginer qu'en remplissant sa mission et son devoir au parlement, il eût eu envie de se raprocher de la cour, ou que le roi lui-même pût croire qu'il comptait sur une récompense pour s'être conduit honnêtement.

« Aussi, lorsque le bruit commença à se répandre que le Roi voulait le faire entrer au conseil privé, bruit qui n'eut d'abord d'autre fondement que sa capacité connue (*haud semper errat fama; aliquando et eligit*), il résolut de

refuser et ne se laissa persuader à la fin que par le conseil et les raisons de ses amis. Lorsqu'il sut ensuite que le Roi voulait le faire secrétaire d'État, il refusa positivement, et déclara à ses amis qu'il n'était pas propre à cette place; que, s'il l'acceptait, il serait obligé, ou de faire des choses qui troubleraient son âme, ou d'en omettre auxquelles devait nécessairement consentir celui qui était honoré d'un tel emploi; car il y voyait chaque jour les hommes les plus justes et les plus honnêtes faire ce que, lui, il ne pourrait jamais se permettre. En effet, il était si rigide observateur de la justice et de la vérité, que toutes ces concessions, que dans la pratique il faut faire à la faiblesse humaine, tous ces moyens d'adresse et d'insinuation nécessaires pour découvrir et prévenir le mal, auraient été à ses yeux une dérogeance aux règles de conduite qu'il s'était tracées, bien qu'il en reconnût la nécessité en de pareils emplois; aussi ponctuel, malgré son indulgence pour les autres, à suivre les principes qu'il s'était prescrits que s'il eut vécu

In republica Platonis, non in fœce Romuli.

« Deux motifs l'engagèrent cependant à ne pas refuser les sceaux; et sans ceux-là, il eût à coup sûr persisté à n'en pas vouloir. Le premier fut la crainte de jeter par son refus quelque discrédit sur la cause du Roi, et de donner lieu de croire qu'il avait refusé un tel honneur et une telle marque de confiance, parce qu'il aurait été obligé, en l'acceptant, à des choses qu'il désapprouvait; cela devint pour lui une affaire de conscience, dès qu'il sut que le Roi l'avait choisi entre tous les autres, surtout parce qu'il ne croyait pas pouvoir trouver un aussi honnête homme que lui. Son second motif, c'est qu'il ne voulut pas qu'on pût penser qu'il refusait par crainte de déplaire à la chambre des communes, alors amèrement irritée du renvoi de sir

Henri Vane, dont on croyait que l'éloignement avait eu pour cause les services qu'il avait rendus à la chambre des communes. Le mépris de lord Falkland pour cet obstacle populaire s'ajouta aux premières raisons qu'il avait eues d'accepter; car autant il était avide d'obtenir de la renommée par des actions justes et généreuses, autant il dédaignait de l'acquérir par des moyens serviles; et l'approbation qu'il donna à la justice qui avait été faite de sir Henri Vane, égala son respect religieux à garder le dépôt qui lui fut confié; à cet égard, il surpassait tous les autres hommes. Rien à ses yeux ne pouvait excuser la violation d'un pareil devoir.

« Voilà pour quelles raisons il se soumit aux ordres du roi, et accepta les fonctions de secrétaire d'État, avec toutes les expressions possibles de dévouement et d'une humble reconnaissance pour une si grande confiance, et avec un sentiment égal à la vivacité de ses expressions. Il y eut deux choses cependant auxquelles, tant qu'il conserva cet emploi, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, il ne put jamais se résoudre, endurant à cet égard, avec tranquillité, le reproche qu'on lui faisait de manquer à l'une des plus importantes parties de son office. La première ce fut d'employer des espions, ou de leur donner le moindre appui ou le moindre secours; je ne parle pas ici des espions militaires, de ceux qui, au risque de leur vie, pénètrent dans le camp des ennemis pour rendre compte de leur nombre, de leurs dispositions et de tout ce que l'observation peut les mettre à portée de connaître; je parle de ceux qui, par des confidences criminelles, ou des manières dissimulées, s'introduisent dans la confiance et dans les secrets des autres, pour se mettre à portée de les déceler ensuite. La seconde mesure à laquelle Falkland se refusa toujours, ce fut à l'ouverture des lettres qu'on soupçonnait de contenir des choses dangereuses. Sur le premier point, il disait « que de pareils

« agens, pour se rendre propre à l'emploi auquel on les « destinait, devaient avoir commencé par se dépouiller de « toute sincérité et des sentimens les plus ordinaires de « l'honnêteté ; qu'alors il n'était pas possible de leur accor- « der la moindre confiance, et qu'il n'y avait pas d'individu « dont la conservation pût équivaloir au mal et à la cor- « ruption qu'introduisaient, dans la société humaine, les « encouragemens donnés à des hommes de cette espèce. » Quant au dernier point, « il le regardait comme une telle « violation des lois naturelles, qu'il ne pensait pas qu'aucun « devoir de place pût autoriser à se la permettre. » Et bien que la nécessité et l'iniquité des temps l'eussent convaincu des avantages qu'on pouvait tirer de ces moyens de découverte, bien qu'il les reconnût utiles et indispensables, il parvint toujours à les éviter; avouant, cependant, qu'il avait besoin d'excuse et de pardon, pour omettre de s'en servir, tant il lui était impossible de sacrifier aux devoirs d'un emploi, aucun des vertueux penchans de son caractère. »

« Sous tous les autres rapports, il remplit avec une grande capacité les fonctions de sa place. Versé dans les langues, il comprenait tous les idiomes employés dans les affaires, et savait également se faire comprendre. Parler de son intégrité et de son profond mépris pour tout appât qui aurait pu faire supposer une intention de corruption, *in tanto viro injuria virtutum fuerit*. Quelques expressions vives dont il se servit contre l'archevêque de Cantorbéry, et la part qu'il prit au premier bill que l'on passa pour ôter aux évêques le droit de voter dans la chambre des pairs, donnèrent lieu à quelques uns de croire, et à d'autres de dire qu'il n'était pas partisan de l'Église ni de la forme sous laquelle elle était établie. Ce fut un grand chagrin pour ses amis, plus certains de la fausseté de cette opinion, que préparés à y répondre. »

« La vérité est qu'il avait malheureusement contracté quelque prévention contre l'archevêque ; ayant remarqué combien il se laissait emporter à la passion, lorsque, peut-être, la multiplicité des affaires, ou plutôt une fâcheuse disposition le faisait sortir de lui-même, il aurait desiré le voir moins mêlé et moins engagé dans les affaires de la cour et de l'état ; mais, je le dis parce que je le sais, il estimait et respectait singulièrement son grand savoir, son intégrité ; et il pensa réellement qu'en se permettant des expressions de mésestime pour l'archevêque, ou du moins en reconnaissant ses faiblesses, il n'en aurait que plus de moyens d'écarter de lui, en partie, l'orage qui s'élevait alors pour le perdre, et qu'il détestait de toute son âme. »

« Le consentement qu'il donna au premier bill pour l'exclusion des évêques, dériva de deux motifs : le premier, c'est qu'il ne comprenait pas bien alors l'origine de leur droit de suffrage au parlement ; l'autre, c'est qu'il pensait que la ligue qui s'était formée contre l'épiscopat était si violente qu'il n'était pas possible de le préserver de sa destruction, si l'on ne consentait, par composition, à ce que les évêques fussent au moins exclus des affaires séculières; il fut conduit à y consentir par les protestations de plusieurs honorables personnages qui déclarèrent qu'ils ne demandaient que cela et n'insisteraient pas sur le reste. Beaucoup d'autres que lui y furent trompés; mais lorsque ses observations et l'expérience lui eurent fait reconnaître, dans leurs intentions, bien autre chose que ce qu'il avait cru y voir d'abord, il s'opposa très-franchement au second bill présenté pour cet objet, et montra, sans scrupule, le respect le plus parfait pour l'épiscopat. Il croyait qu'on ne pouvait donner de trop grands encouragemens à la science, ni de trop grandes récompenses aux hommes lettrés. Il ne fut jamais séduit ni ébranlé, le moins du monde, par les objections qu'on fai-

sait coutre les formes de l'Église établie, objections qui lui parurent souverainement ridicules; et il n'eut jamais le moindre penchant pour ces nouveaux modes de gouvernement ecclésiastique que l'on imaginait alors. »

« Son courage était de la trempe la plus nette et la plus ferme, et si éloigné de toute crainte qu'il semblait n'être pas sans quelque goût pour le danger. Aussi, à la guerre, il se mêlait toujours dans les escadrons que l'audace de leurs chefs devait, selon toute probabilité, engager le plus avant; et, dans toutes ces rencontres, il se portait avec une allégresse extraordinaire, sans prendre aucun plaisir cependant aux sanglantes exécutions qui les accompagnent d'ordinaire. Il prenait au contraire beaucoup de peine pour les empêcher lorsqu'il ne voyait plus de résistance qui les rendît nécessaires. A Edge-Hill, il faillit se trouver en grand danger par les soins qu'il prit, après la déroute de l'ennemi, pour sauver ceux qui avaient jeté leurs armes, et contre lesquels, peut-être, quelques-uns des siens se montraient d'autant plus terribles qu'ils n'avaient plus les armes à la main. On aurait pu penser qu'il se rendait sur le champ de bataille, surtout par curiosité, pour voir quelle figure avait le danger, et par charité, pour éviter l'effusion du sang. Cependant, il avouait que son goût naturel le portait à l'état militaire; et peu de temps après qu'il eut été mis en possession de sa fortune, avant sa majorité, il passa dans les Pays-Bas avec l'intention d'y obtenir un grade et de s'adonner à la guerre; mais il en fut détourné par la complète inaction dans laquelle se passa tout l'été. De retour en Angleterre, il se livra à cette ardeur d'étude dont nous avons parlé jusqu'au moment où les premiers bruits de guerre commencèrent dans le nord; il se disposa alors de nouveau à paraître sur les champs de bataille, et bien qu'on manquât à la promesse qui lui avait été faite de lui donner

le commandement d'une compagnie de cavalerie, il servit comme volontaire sous le comte d'Essex. Depuis le commencement de cette guerre dénaturée, sa gaieté et sa vivacité naturelles s'obscurcirent par degré, et il se sentit saisi d'une sorte de tristesse et d'un abattement d'esprit auxquels il n'avait jamais été sujet; cependant il était du nombre de ceux qui croyaient qu'une bataille finirait tous les différens et qu'il y aurait une si grande victoire d'un côté, que l'autre serait obligé de subir toutes les conditions que lui imposerait le vainqueur. C'était l'opinion la plus générale, et elle porta à négliger beaucoup d'avantages qu'on aurait eu moyen de saisir; il résista donc à cette fâcheuse disposition, *et in luctu, bellum inter remedia erat*. Mais après le retour du Roi de Brentford, et la furieuse résolution, prise par les deux chambres, de ne plus entendre à aucune négociation de paix, cette mélancolie, dont Falkland avait déjà senti les atteintes, se changea en une complète habitude de tristesse; et lui qui avait toujours été si aisé, si affable envers tout le monde que son maintien et l'expression de sa figure manifestaient toujours sa disposition à se prêter à la société, et l'absence de tout soin qui aurait pu l'en distraire; lui qui ne croyait pas qu'on pût, sans une sorte d'incivilité et de grossièreté, se montrer avec un visage sombre, il devint tout à coup moins sociable; puis on le vit triste, pâle et excessivement affecté de mélancolie. Il ne se soucia plus de son extérieur ni de ses vêtemens, qu'il avait toujours soignés avec plus de propreté, d'attention et de dépense qu'il n'est ordinaire à une aussi grande âme que la sienne; il se laissa même aller à une trop grande négligence; et l'accueil qu'il faisait aux solliciteurs et aux personnes qui s'adressaient à lui par hasard, ou par suite de son emploi, devint si impatient, si aigre, si sévère, que quelques-uns, ignorant son véritable caractère, ne man-

quèrent pas de le croire hautain et impérieux ; défauts dont nul homme au monde n'était plus exempt que lui. »

« Il est vrai que, comme il était de la plus incomparable douceur, rempli d'égards et même de déférences envers les hommes de bien, il était naturellement *adversus malos injucundus* ; ce qui devait ressortir surtout dans la place où il était, et qui l'exposait à des rapports fort mêlés et tout autres que ceux qu'il aurait choisis. Il savait d'ailleurs si peu dissimuler son dégoût pour les pervers, qu'il était impossible qu'ils ne l'aperçussent pas. On fut un jour, dans la chambre des communes, si hautement reconnaissant des bons services qu'un de ses principaux membres avait rendus à la chambre, et, disait-on, au royaume entier, qu'on proposa, en sa présence, « que l'orateur lui adressât des remercî-« mens au nom de toute la chambre, et qu'en même temps « chacun des membres lui ôtât son chapeau en témoignage « de son estime particulière. » La plupart des assistans le firent quoique la chose n'eût pas été ordonnée. Mais lord Falkland, qui ne regardait pas le service en soi comme d'une si grande importance, et ne croyait pas qu'un homme d'honneur en dût accepter la moindre récompense, au lieu d'ôter son chapeau, joignit les mains par-dessus la forme et le tint ferme sur sa tête, afin que tout le monde pût voir à quel point lui était odieuse une pareille flatterie, et même l'approbation donnée à un homme, cependant alors très-populaire. »

« Dès qu'il y avait quelque ouverture ou quelque espérance de paix, il se relevait, reprenait son énergie et se montrait ardent à pousser à toutes les mesures qui pouvaient l'amener. Souvent assis au milieu de ses amis, après un profond silence et de fréquens soupirs, il répétait à deux fois, avec un accent triste et aigu, ces mots : *la paix ! la paix !* Il disait, avec une expression passionnée, que les tourmens

que lui causaient la guerre et l'idée des calamités que le royaume souffrait et était destiné à souffrir, lui ôtaient le sommeil et finiraient par lui briser le cœur. Cela faisait penser, ou du moins dire à quelques-uns, qu'il était si épris de la paix, qu'il aurait voulu que le roi l'achetât à tout prix; ce qui était une calomnie tout-à-fait déraisonnable. Comment l'homme le plus ponctuel et le plus exact sur tout ce qui touchait à l'honneur ou à la conscience, eût il pu désirer que le roi manquât à l'une ou à l'autre? Cependant cette absurde imputation fit quelque impression sur son esprit, du moins s'en fit-il un motif pour excuser la témérité de son courage. Au siége de Glocester, comme il se plaisait à visiter les tranchées et les travaux du siége les plus avancés, et à aller à la découverte de l'ennemi, ses amis le blâmaient avec vivacité de s'exposer inutilement à des dangers si peu commandés par les devoirs de sa place que cette conduite y était en quelque sorte contraire; il répondait alors gaîment que son emploi ne lui ôtait pas les priviléges de son âge, et qu'un secrétaire-d'état de la guerre devait être dans le secret des plus grands dangers. A quoi il ajoutait sérieusement qu'il lui importait de se montrer plus que personne partout où il y avait du danger, afin qu'on pût voir que son ardeur pour la paix ne procédait pas de pusillanimité ni d'aucune crainte de s'exposer. »

« Le matin qui précéda la bataille, il se montra, comme il l'était toujours dans les momens d'action, rempli de gaîté, et se mit au premier rang du régiment du lord Byron, alors en marche sur l'ennemi, qui, des deux côtés, avait bordé les haies de tirailleurs. Il fut atteint d'un coup de mousquet dans le bas ventre et tomba aussitôt de son cheval. On ne trouva pas son corps jusqu'au lendemain matin, ce qui donna quelque lieu d'espérer qu'il pouvait être du nombre des prisonniers; et ses amis les plus intimes qui connaissaient

son caractère reçurent peu de consolation de cette supposition. Ainsi périt, dans sa trente-quatrième année, cet incomparable jeune homme, après avoir si bien dépêché la véritable affaire de la vie, que les plus âgés atteignent rarement ses immenses connaissances et que les plus jeunes n'entrent pas dans le monde avec plus d'innocence. Quiconque a mené une telle vie, n'a pas à craindre de se la voir enlevée sans avoir été assez tôt averti. » (*Histoire de la Rébellion*, tom. 6, pag. 235—250.)

IV.

Sur la tentative de Charles Ier pour s'évader de l'île de Wight.

« Avant les négociations de Newport, et après que le parlement eut voté qu'il ne ferait plus d'adresses au roi, S. M., traitée d'une manière si barbare, avait formé le projet de s'échapper, et fut au moment de l'accomplir. Il n'avait autour de lui que des gens placés par ceux qui lui voulaient le plus de mal, et qui, par conséquent, choisissaient les hommes qu'ils jugeaient les plus disposés à agir dans leur sens. Parmi ceux-là se trouvait un jeune homme nommé Osborne, gentilhomme de naissance, et qui avait été recommandé au colonel Hammond par lord Wharton, l'un de ceux que Cromwell lui-même n'aurait pas eu droit de soupçonner. Hammond, d'après cette recommandation de lord Wharton, ne conçut aucun soupçon sur le compte d'Osborne, et lui donna la place de gentilhomme-huissier, ce qui lui donnait l'occasion d'être presque toujours avec le roi. Ce jeune homme, au bout de quelques mois, frappé de la dignité du roi dans sa conduite et de son affabilité envers ceux qui l'environnaient, conçut pour lui de l'affection, et, touché de ses souffrances, désira, en sujet fidèle, pouvoir lui rendre quelques services qui lui fussent agréables. Une des fonctions de sa place était de tenir habituellement les gants du roi pendant son repas; il en profita pour mettre dans un des doigts de l'un des gants, un petit billet où il exprimait son dévoûment. Le roi ne s'empressa pas de croire aux professions d'attachement d'un homme qu'il connaissait si peu et qu'il savait qu'on n'aurait pas mis auprès de lui si on lui eût supposé de pareils sentimens. Cependant, après l'avoir observé quelque temps et lui avoir

quelquefois adressé la parole en se promenant avec plusieurs personnes dans le jardin qui lui était accordé pour son usage, Sa Majesté commença à croire Osborne sincère, et mit plusieurs fois dans le doigt de ses gants quelques instructions pour ce jeune homme qui lui faisait passer des avis de la même manière.

« Parmi ceux qui gardaient le roi, se trouvait un nommé Rolph, capitaine d'infanterie, que Cromwell y avait placé comme son homme de confiance. C'était un homme de basse extraction et d'un esprit fort commun. Il avait commencé par être simple soldat, et avait été initié dans toutes les intrigues de l'armée. C'était un de ces agitateurs que Cromwell employait à inspirer aux soldats les idées qu'il voulait leur mettre dans la tête; Rolph avait sur eux une influence prodigieuse, et ne pouvait se contenir d'exprimer sa haine et ses mauvaises intentions contre le roi, dans un temps même où les principaux officiers se croyaient obligés à la plus grande dissimulation. Cet homme contracta une grande familiarité avec Osborne, et sachant par qui il avait été recommandé, ne douta pas qu'il ne fût très-disposé à faire tout ce qui pourrait servir à sa fortune. Ainsi, conformément à son habitude d'injurier le roi, il dit un jour à Osborne « qu'il voudrait voir le roi hors de ce monde, car on ne « pourrait établir rien de fixe tant qu'il serait en vie. Il ajouta « qu'il savait certainement que l'armée désirait sa mort et « que Hammond en avait reçu plusieurs lettres où on le « pressait de se défaire de lui par le poison, ou de quelque « autre manière que ce fût; mais il voyait bien qu'il n'y « avait rien à faire dans le lieu où ils étaient; si Osborne « voulait l'aider, on trouverait moyen de l'en tirer, et alors « la chose serait bientôt faite. » Osborne lui demanda comment on pourrait tirer le roi du lieu où il était sans le consentement de Hammond ou le sien.

« Rolph répondit : « Qu'on pourrait en faire sortir le Roi

« par adresse, comme de Hamptoncourt, au moyen de « quelque lettre de ses amis qui l'avertiraient de quelque « danger dont il serait menacé; ce qui l'engagerait à tâcher « de s'échapper, et qu'alors on s'en déferait aisément. » Osborne trouva bientôt l'occasion d'informer le Roi de tout ceci.

« Le Roi l'engagea à continuer d'entretenir la même familiarité avec Rolph, et à lui promettre de s'unir à lui pour combiner la fuite de Sa Majesté; ils espéraient tirer de la perfidie de Rolph un moyen de délivrance. Il recommanda à Osborne un des soldats de la garnison auquel, lui dit-il, il croyait qu'on pouvait se fier; et le pria de se confier à un nommé Doucet qu'il connaissait et qui était placé en sentinelle sur un escalier de dégagement. Ce Doucet était un honnête homme, et il était impossible au Roi de s'échapper sans mettre dans sa confidence des personnes qui pussent pourvoir aux moyens de sa fuite lorsqu'il serait sorti du château. Osborne dit à Rolph qu'il espérait pouvoir à la fin persuader au Roi d'essayer de s'enfuir, bien que jusqu'alors il lui parût craindre d'être découvert et repris. Doucet entra de bon cœur dans le projet, et le soldat choisi par le Roi lui fut également fidèle; il gagna un ou deux de ses camarades placés d'ordinaire en sentinelle à l'endroit par lequel le Roi comptait sortir. On pourvut à tout; on fit remettre au roi une lime et une scie, avec lesquelles il parvint, avec une peine extrême, à scier un barreau de fer de sa fenêtre, ce qui lui donnait moyen de s'échapper par là. Tout étant prêt, une nuit fut désignée pour l'exécution, et Osborne se rendit au lieu où il devait recevoir le Roi; mais un des soldats instruisit Rolph de quelques détails dont Osborne ne lui avait pas fait part et d'où il conclut que celui-ci le trahissait. Il ordonna au soldat de continuer comme il avait commencé et de demeurer en sentinelle au lieu qui lui avait été assigné. Lui

et quelques autres en qui il avait confiance se rendirent près de là armés de pistolets. A minuit le Roi s'approcha de la fenêtre pour s'en aller ; mais comme il commençait à sortir, il vit aux environs plus de monde que de coutume, et, soupçonnant que le projet pouvait avoir été découvert, il referma la fenêtre et se mit au lit. Tel a été le fondement du bruit qui se répandit alors, que le Roi était sorti à moitié de la fenêtre, et qu'ensuite n'ayant pu faire passer son corps ni retirer sa tête, il avait été forcé d'appeler du secours; c'est un pur conte.

« Rolph informa Hammond du projet qu'avait formé le Roi; Hammond alla dans sa chambre et trouva le Roi au lit, mais le barreau de la fenêtre était coupé en deux et ôté; d'où il conclut que l'avis qu'il avait reçu était véritable. Il se saisit de Doucet, mais ne put prendre Osborne qui s'était sauvé de l'île, ou s'y était si bien caché qu'on ne put le trouver. Rolph ne put s'empêcher d'insulter Doucet dans sa prison, lui demandant, d'un ton méprisant, « pourquoi son Roi n'était pas sorti tout-à-fait quand « il avait paru à la fenêtre; et ajoutant qu'il était là « pour le recevoir avec un pistolet chargé. » Lorsque Osborne fut arrivé en lieu de sûreté, il écrivit à son patron, lord Wharton, pour l'informer de tout ce qui s'était passé, et le pria « de faire connaître à la chambre des pairs le « projet formé contre la vie du Roi, s'engageant à compa- « raître lorsqu'il serait nécessaire, pour rendre compte de « la conspiration. » Lord Wharton, après avoir gardé la lettre quelque temps, l'envoya à Hammond, comme à l'homme le plus capable de vérifier l'exactitude de ce récit. Osborne, sans se décourager, écrivit aux orateurs des deux chambres, et inséra dans les lettres qu'il fit parvenir à chacun d'eux, celle qu'il avait précédemment adressée à lord Wharton. L'avis fut reçu avec dédain à la chambre des communes et mis de côté ; mais il fit plus d'impression

sur la chambre des pairs, qui demanda, avec des instances extraordinaires, à la chambre des communes, « que Rolph « fût mandé et qu'on envoyât à Osborne un sauf-conduit « de quarante jours pour comparaître et donner suite à son « accusation. »

« Rolph arriva chargé, de la part d'Hammond, d'amples témoignages de son intégrité et des bons et nombreux services qu'il avait rendus à l'État. Osborne comparut aussi à la barre de la chambre des lords, affirma par serment tout ce qu'on vient de rapporter, et s'attacha à produire de nouvelles preuves. La chambre des communes n'avait nullement l'intention de pousser la chose plus loin; mais telle était la clameur publique, qu'après beaucoup de délais, on vota que l'affaire serait jugée aux assises générales de Winchester; on envoya pour unique juge, dans ce circuit, le sergent Wild, qui avait déjà fait ses preuves, et le jury, chargé de prononcer dans l'affaire de Rolph, fut composé, pour la plus grande partie, des jurés qui avaient déclaré coupable le capitaine Burley. Osborne et Doucet, à qui on avait donné, sous caution, la liberté de se rendre au procès, comparurent pour soutenir leur accusation, et déclarèrent sous serment tout ce que Rolph leur avait dit. On assigna au prisonnier, si l'on peut appeler prisonnier un homme qui n'était assujéti à aucune réclusion, deux hommes de loi pour lui servir de conseil, ce qui était contraire aux lois et coutumes usitées en pareil cas; mais Rolph n'avait pas besoin qu'on lui donnât d'autre conseil que le juge lui-même, qui dit aux jurés: « Que l'affaire portée devant eux était « d'une grande importance; qu'il fallait donc qu'ils prissent « bien garde à ce qu'ils faisaient; qu'il y avait eu un « temps, à la vérité, où les intentions et les paroles suf« fisaient pour constituer le crime de trahison; mais que, « Dieu merci, il n'en était plus ainsi. Qui pouvait savoir « si ces deux hommes, Osborne et Doucet, n'avaient pas

« eu l'intention de se défaire du Roi, et si Rolph n'avait « pas chargé son pistolet pour le défendre ? ou peut-être « voulait-on délivrer le Roi pour commencer une seconde « guerre. Il leur dit aussi qu'on se trompait quand on « croyait le Roi en prison; que le parlement le tenait « seulement en lieu de sureté, pour éviter une nouvelle « effusion de sang. » D'après ces bons avis, le grand jury passa un bill d'*ignoramus*, et Rolph fut mis hors de cour. Cela se passa quelque temps avant les négociations de Newport. (*Histoire de la Rébellion*, par Clarendon, tom. 9, pag. 262—267.)

V.

Sur la mort du marquis de Montrose.

« Le marquis de Montrose et le reste des prisonniers furent, le lendemain, ou peu après, remis entre les mains de David Lesley, qui était survenu avec ses troupes, et n'eut plus autre chose à faire que de les mener en triomphe à Edimbourg, où l'on fit promptement passer la nouvelle de cette victoire. Elle y fut reçue avec une joie et des acclamations singulières. David Lesley traita le marquis avec beaucoup d'insolence, et le traîna après lui, pendant quelques jours, vêtu des mêmes habits sous lesquels il avait été pris; à la fin, cependant, il lui permit d'en acheter de plus convenables. La conduite de Montrose fut, durant tout ce temps, celle d'un grand homme; son maintien, calme et serein, le montrait supérieur à tous les outrages dont on avait préparé le peuple à l'accabler dans tous les lieux qu'il avait à traverser.

« En arrivant à une des portes d'Edimbourg, il y trouva quelques uns des magistrats; on le leur remit, et ils le firent monter dans un chariot neuf, fait exprès pour cette occasion; on y avait placé un siége, ou banc élevé, sur lequel on le fit asseoir, afin que le peuple pût le voir tout entier, attaché par une corde passée autour de sa poitrine et de ses épaules, et assujétie dans des trous pratiqués aux parois du chariot. Lorsqu'il fut ainsi placé, le bourreau lui ôta son chapeau; puis se mit à marcher à cheval devant le chariot, vêtu de l'habit de son office et le bonnet sur la tête. Les officiers qui avaient été pris avec Montrose étoient conduits à pied, deux à deux, devant le chariot. Les rues et les fenêtres étaient remplies d'une multitude empressée à voir conduire en triomphe l'homme dont le

nom seul l'avait fait trembler peu d'années auparavant, et dans les mains duquel les magistrats d'Edimbourg avaient, à genoux, remis les clefs de la ville. C'est ainsi qu'il fut conduit à la prison commune, où il fut reçu et traité comme un malfaiteur des dernières classes. Deux jours après il comparut devant le parlement, où le chancelier, le comte de Lowden, fit contre lui une amère et virulente déclaration, disant « qu'il avait violé tous les covenants, par « lesquels s'était liée la nation entière, l'accusant d'une « révolte impie contre Dieu, le Roi et le royaume; lui « imputant plusieurs horribles meurtres, trahisons et im- « piétés pour lesquels il allait enfin souffrir le châtiment « qu'il méritait. » A quoi il ajouta tous les reproches insultans auxquels ses fonctions lui laissaient la liberté de se livrer.

« Montrose eut alors la permission de parler; et sans qu'il parût aucune altération dans sa contenance, sans se montrer nullement troublé de toutes les indignités qu'on lui avait fait subir, il leur dit : « Que comme le Roi les avait reconnus en traitant avec eux, il consentait à paraître devant eux avec respect et la tête nue, ce qu'autrement il n'eût pas fait volontairement; qu'il n'avait rien fait dont il rougît, ou crût devoir se repentir; qu'il s'était engagé dans le premier covenant, en avait rempli les conditions, et avait gardé sa foi envers ceux qui l'avaient juré avec lui, tant qu'on ne s'était pas écarté de l'objet dans lequel on l'avait formé; mais que, lorsqu'il avait découvert ce qui, maintenant, devenait évident aux yeux de tous, que certains hommes n'avaient cherché, dans le covenant, que les moyens de satisfaire leur ambition et leurs intérêts particuliers, au lieu de les faire servir au bien de tous, et que, sous le prétexte de réformer quelques erreurs religieuses, ils étaient déterminés à dépouiller le Roi de son juste pouvoir et de sa légitime autorité,

il s'était retiré de cet engagement. Que quant à la ligue et au covenant proprement dit, il n'y était jamais entré ; qu'ainsi, il ne pouvait les violer ; que le monde chrétien n'était maintenant que trop éclairé sur les suites monstrueuses de cette nouvelle union ; que, lorsque, sous ce prétexte, une armée écossaise avait envahi l'Anglelerre, pour seconder la rébellion de ce pays contre le Roi légitime, il avait, par l'ordre de Sa Majesté, été revêtu d'une commission en son nom, pour lever en Ecosse des troupes qui pussent le mettre en état d'empêcher la poursuite de cet odieux projet; qu'il avait exécuté cette commission avec l'obéissance et le zèle qu'il devait au Roi ; que, dans tous les détails de sa mission, il avait constamment tenu la conduite d'un gentilhomme, et n'avait jamais permis qu'on versât le sang, autrement que dans la chaleur du combat; qu'il voyait devant lui beaucoup de personnes à qui il avait sauvé la vie ; enfin, que lorsque le Roi l'avait ordonné, il avait mis bas les armes et quitté le royaume, ce que ses ennemis n'auraient pn le forcer de faire ; il ajouta qu'il était rentré dans le royaume, par ordre de Sa Majesté et avec son autorisation; et que, quelques succès que Dieu lui eût accordés, il n'aurait pas cessé d'obéir à tous les commandemens qu'il avait reçus du Roi. Il leur conseilla de bien réfléchir, avant de procéder contre lui, à toutes les conséquences de cette action, et de considérer que toute sa conduite devait être examinée et jugée, ou par les lois du pays, ou d'après le droit des nations.

« Aussitôt qu'il eut fini son discours, on lui ordonna de se retirer; on le fit rentrer peu de temps après, et le chancelier lui dit que le lendemain, 21 mai 1650, on le conduirait à la croix d'Edimbourg, pour y être pendu à une potence de trente pieds de haut, pour y demeurer l'espace de trois heures, puis en être détaché pour avoir la tête tranchée sur un échafaud ; et que sa tête serait en-

suite exposée sur la grande porte d'Edimbourg, que ses bras et ses jambes seraient suspendus dans d'autres villes du royaume, et son corps enterré au lieu de son exécution, à moins que l'Église ne consentît à lever l'excommunication portée contre lui, afin que son corps pût être enterré dans la sépulture commune. Il demanda qu'il lui fût permis de leur dire quelque chose, mais on le lui refusa, et il fut reconduit en prison.

« De peur qu'il ne goûtât quelque repos pendant le temps qui lui restait à vivre, les ministres du parti vinrent l'accabler de tous les reproches imaginables, et lui annoncer sa damnation, l'assurant que le jugement qu'il devait subir le lendemain n'était que le faible commencement de ce qu'il devait souffrir ensuite. Après plusieurs barbaries de ce genre, ils lui offrirent, s'il voulait se repentir, d'intercéder en sa faveur auprès de l'Église, et de prier avec lui ; mais il savait trop bien que les prières dont ils usaient en pareille occasion n'étaient autre chose que de violentes et insultantes imprécations contre ceux qu'ils assistaient; comme, par exemple : « Seigneur, daigne encore toucher le cœur endurci de cet orgueilleux et incorrigible pécheur, de ce pervers, ce parjure, ce profane qui refuse de prêter l'oreille à la voix de ton Église, » et autres paroles tout aussi charitables. Il les pria donc de s'épargner la peine de s'occuper de lui et de le laisser à ses propres dévotions. Il leur dit qu'ils étaient de malheureuses gens, abusés et trompeurs, et qu'ils allaient bientôt faire tomber leur pauvre pays sous la servitude la plus insupportable qu'un peuple eût jamais souffert. Il ajouta qu'il était plus fier d'avoir sa tête exposée au lieu désigné, qu'il ne l'aurait été d'avoir son portrait dans la chambre à coucher du Roi, et qu'il était si loin d'éprouver le moindre chagrin de l'idée que ses quatre membres devaient être exposés dans quatre villes du royaume, qu'il aurait

desiré de tout son cœur avoir assez de chair pour qu'on en pût envoyer dans toutes les villes du royaume, en témoignage de la cause pour laquelle il souffrait (1).

« Ils exécutèrent le lendemain cette barbare sentence dans tous ses détails, et avec toute la cruauté imaginable. Il souffrit tout avec le courage, la magnanimité et les sentimens de piété des meilleurs chrétiens. Il exalta les vertus, le courage et la religion du dernier roi, loua extrêmement la justice, la bonté et l'esprit du roi actuel, et pria Dieu que les Écossais ne le trahissent pas comme ils avaient trahi son père. Après avoir fini tout ce qu'il avait à dire, comme il n'attendait plus que la mort, ils trouvèrent encore un dernier acte de cruauté à lui faire subir. Le bourreau apporta le livre dans lequel on avait publié le récit des actions vraiment héroïques qu'il avait accomplies durant son commandement dans le royaume (2); ce livre était attaché à une petite corde qu'on lui passa au cou. Le marquis sourit à ce dernier trait de méchanceté, et les en remercia. Il leur dit qu'il était bien aise d'avoir là ce livre et le portait avec plus de fierté qu'il n'avait jamais porté le cordon de la jarretière; puis renouvelant quelques pieuses prières, il se livra sans résistance à l'exécuteur.

« On exécuta peu après, en diverses parties du royaume, les officiers qui avaient été pris avec lui; sir William Urry, sir Francis Hay, et d'autres au nombre de trente ou quarante, tous des meilleures familles du royaume. On consentit

---

(1) Dans la nuit qui précéda son exécution, Montrose écrivit avec un diamant, sur un carreau de vitre de sa prison, huit vers où il exprimait les mêmes sentimens. (*Histoire d'Ecosse*, par Malcolm Laing, tom. 3, pag. 582, not. 16.)

(*Note de l'Editeur.*)

(2) Ce petit ouvrage avait été publié à Paris.

(*Note de l'Editeur.*)

à ce que plusieurs d'entre eux fussent décapités. Il y eut un colonel Withford auquel ils jugèrent à propos de donner la vie. Comme on le menait à la mort, il dit qu'il savait bien pourquoi on le faisait mourir, que c'était uniquement pour avoir tué Dorislaüs à la Haye; Dorislaüs était un de ceux qui avaient concouru au meurtre du roi. Un des magistrats chargés de présider à l'exécution, la fit suspendre jusqu'à ce qu'il eût informé le conseil des paroles du patient. Comme on ne voulut pas s'exposer à un pareil reproche, on fit grâce au colonel, que personne, jusque-là, n'avait soupçonné d'avoir eu part à cette action.

« Ainsi mourut (1) le brave marquis de Montrose, après avoir donné d'aussi grandes preuves de loyauté et de courage qu'en puisse donner un sujet, et avoir accompli, en plusieurs batailles, et avec les plus grands désavantages, par rapport au nombre, à la nature des armes et autres moyens de guerre, des actions aussi merveilleuses qu'on en ait vu à cette époque. Il était d'une extraction fort ancienne; plusieurs de ses ancêtres avaient rempli dans ce royaume les postes les plus éminens, et s'étaient même alliés à la couronne. Il avait de l'esprit, et l'avait cultivé par une bonne éducation. Il s'était toujours montré jaloux du marquis d'Argyle, ou plutôt trop disposé à mépriser ceux qu'il n'aimait pas; il avait toujours témoigné un grand mépris pour ce seigneur, doué au plus haut degré de tous les talens, et à qui il ne manquait que du courage et de l'honnêteté pour être un homme très-extraordinaire. Montrose était naturellement exempt de toute crainte de danger, et ne refusa jamais une entreprise à raison de sa difficulté. Il avait au contraire un goût excessif pour tout ce que les autres jugeaient impossible, et croyait avoir en lui-même quelque chose de supérieur aux autres hommes, ce qui le rendait plus facile à

(1) A l'âge de trente-huit ans. (*Note de l'Editeur.*)

vivre pour ses inférienrs, ou ceux qui consentaient à l'être, et envers qui il se montrait singulièrement civil et généreux, que pour ses supérieurs ou ses égaux; il était naturellement méfiant, et soupçonnait facilement ceux qui ne pensaient pas comme lui, d'avoir de bien moins bonnes intentions. Il n'était pas sans vanité; mais ses vertus l'emportaient beaucoup sur sa vanité, et il a bien mérité que sa mémoire fût consacrée et célébrée parmi celles des personnages les plus illustres du temps où il a vécu. » (*Histoire de la Rébellion*, par Clarendon, t. 10, p. 129—136.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES SUR LE RÈGNE DE CHARLES Ier.

ÉCLAIRCISSEMENS ET PIÈCES HISTORIQUES.

FIN DE LA TABLE.

